
3 1761 06350987 1

LA

TROISIÈME INVASION

II

PARIS. — IMPRIMERIE DE L'ART

E. MÉNARD ET J. AUGRY, 41, RUE DE LA VICTOIRE.

LA

TROISIÈME INVASION

PAR

EUGÈNE VÉRON

GRAVURES D'APRÈS A. LANÇON

NOUVELLE ÉDITION



LIBRAIRIE DE L'ART
JULES ROUAM, ÉDITEUR
29, CITÉ D'ANTIN, PARIS

1886



GARE MONTPARNASSE

Arrivée des mobiles de province (septembre 1870).

DEUXIÈME PARTIE

LE SIÈGE DE PARIS. — LA GUERRE EN PROVINCE



CHAPITRE I

ORGANISATION DE LA DÉFENSE A PARIS



ORSQU'EN 1840 on construisait les fortifications de Paris, on ne se doutait pas qu'un jour viendrait où l'artillerie perfectionnée pourrait porter à plus de 8 kilomètres des obus de 100 kilogrammes. On s'était donc appliqué à maintenir les forts à une faible distance de l'enceinte bastionnée — 1,900 à 2,800 mètres, — afin que les deux lignes pussent rester en contact, et l'on avait cru pouvoir, sans imprudence, négliger des hauteurs, comme celles de Stains et de Montmagny au nord, d'Avron à l'est, de Châtillon au sud. Et en effet, avec ses quinze forts, ses six redoutes et ses quatre-vingt-quatorze fronts bastionnés qui lui

constituaient une ceinture de 34 kilomètres, Paris avait pu se croire imprenable.

Mais les choses avaient bien changé depuis quelques années. De tous les côtés à peu près, sauf à l'ouest, les forts sont dominés par des hauteurs suffisamment rapprochées pour que les canons Krupp puissent diriger sur eux un tir efficace. Ceux du sud sont particulièrement menacés, et on l'a bien vu pendant le siège, puisque des hauteurs de Châtillon les batteries prussiennes ont pu envoyer des obus presque jusqu'au centre de la ville.

Si donc les ennemis n'ont pas détruit ces forts, c'est que, se croyant sûrs de nous prendre par la famine, ils ne se souciaient pas d'engager une lutte de vive force, qui aurait pu avoir pour effet de contraindre le gouverneur de Paris à agir sérieusement, en l'obligeant à utiliser la puissance des moyens d'action qu'il avait entre les mains.

Ce qui est plus étrange, c'est le peu d'efforts que fit la défense pour s'assurer la possession d'un certain nombre de points qu'il était souverainement imprudent de laisser à l'ennemi tant qu'on pouvait les lui disputer. Or rien n'était plus urgent que de fortifier, avant l'arrivée des Allemands, le parc Saint-Cloud, la butte Pinçon, Montretout, le château de Meudon, les hauteurs de Sèvres, Gennevilliers, Châtillon, le Port-à-l'Anglais, les Hautes-Bruyères, le Moulin-Saquet, le plateau d'Avron; et, il faut ajouter, rien n'était plus facile, pourvu qu'on voulût employer des travailleurs qu'on aurait bien su trouver, si on leur

eût fait un appel sérieux. Une foule de gens ne demandaient pas mieux que de prendre la pelle et la pioche. En deux semaines bien employées on aurait pu remuer beaucoup de terre, construire des redoutes et les relier avec de solides ouvrages, qui auraient forcé l'ennemi à reculer ses lignes d'investissement et rendu la défense plus facile tout en aggravant les difficultés de l'attaque. Mais pour cela il aurait fallu renoncer à l'idée au moins singulière, en pareille circonstance, de faire de grands forts à deux étages. Malheureusement c'était contraire à la tradition, et l'exemple du siège de Sébastopol et de la guerre de sécession américaine ne suffit pas pour décider la Direction du génie à rompre avec ses habitudes. Elle ne se résigna à laisser là ses pierres de taille et à commencer des ouvrages de campagne que quand il ne restait plus même le temps nécessaire pour les achever. Le plan de la redoute de Châtillon, la plus importante de toutes, était d'ailleurs si mal conçu que, même si l'on avait pu la terminer, elle n'eût été d'aucune utilité.

L'armement des forts et de l'enceinte avait été poussé avec plus d'activité, grâce au concours de MM. Lalanne et Krantz, ingénieurs des ponts et chaussées. Le 3 septembre, les forts avaient en batterie 703 pièces, y compris les 228 gros canons de marine, et contenaient 685,000 kilogrammes de poudre, 652,000 obus, 283,000 boulets pleins, 3 millions de boîtes à mitraille, 6,600,000 cartouches chassepot et 400,000 sacs à terre.

Il y avait en outre à Paris 34 millions de cartouches modèle 1866; la fabrication quotidienne, qui était de 130,000, devait prochainement s'élever à 250,000. Les cartouches pour fusils à tabatière étaient au nombre de 32 millions. Aux 1,700,000 kilogrammes de poudre qui étaient emmagasinés dans Paris et dans les forts, allaient bientôt s'en ajouter 3 millions, qui arrivaient par les chemins de fer. Dès ce moment les pièces de marine avaient chacune 200 coups; les autres, 300. On disposait d'environ 200,000 chassepots et de 300,000 fusils de modèles divers.

L'artillerie de campagne, d'abord très-mal fournie, finit, grâce à l'initiative et à l'activité intelligentes du ministre des travaux publics Dorian, par comprendre 133 batteries ou 798 canons.

Cette question des canons est une de celles qui ont le plus vivement passionné l'opinion publique. C'est là qu'on put voir dans toute leur splendeur les effets de la routine sur nos administrations officielles. Les comités d'armement, le corps du génie militaire, habitués à la réglementation, étaient convaincus qu'il n'y avait rien à faire, du moment que, pour fondre des canons, on n'avait ni les ouvriers ni les emplacements ni les instruments ni la matière réglementaires.

La lutte qu'eut à soutenir à ce sujet M. Dorian contre le formalisme bureaucratique est un des épisodes les plus tristes et les plus instructifs du siège, et le souvenir de l'énergie qu'il déploya dans

cette circonstance restera pour son nom un éternel honneur [1].

On construisit un chemin de fer circulaire autour de l'enceinte sur la route militaire. Des wagons blindés et armés de canons de 14 et 16 centimètres, que remorquaient des locomobiles à l'épreuve des

1. La force d'inertie, et l'on peut dire la mauvaise volonté des comités officiels, dépasse tout ce que l'on pourrait imaginer. Ils étaient tous convaincus que la défense était impossible et qu'il n'y avait rien à faire. Aussi ne faisaient-ils rien. C'est cet entêtement dans l'inertie qui a fini par faire croire à la population qu'elle était trahie. La déposition de M. le capitaine Farcy devant la Commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale est pleine de renseignements à cet égard. En voici le résumé :

Les comités avaient reconnu que ses canonnières pouvaient seules rendre de véritables services. Ils refusent d'en construire. — Les canons de marine qu'on avait fait venir étaient, sauf une trentaine, d'anciennes pièces de 30. Il a fallu un ordre formel de Dorian pour forcer le comité d'artillerie à employer 8 canons de 19 centimètres oubliés dans la gare de Bercy. A Cherbourg et dans les autres ports, on avait beaucoup de pièces de 24 centimètres, qui sont les meilleures, ayant une portée de 8,000 mètres; on ne les a pas fait venir. — Au polygone de Vincennes, il y avait 2 canons de 24 centimètres. Aux réclamations de M. Farcy on oppose toute espèce de mauvaises raisons; on insère même des mensonges à l'*Officiel*. Après une longue lutte, Dorian fait prendre les pièces et les envoie au Mont-Valérien. Mais de tout cela est résulté qu'elles n'ont été employées qu'à la fin de décembre. — M. Farcy avait inventé un affût qui augmentait de plusieurs milliers de mètres la portée de ses pièces; il ne peut pas obtenir qu'on lui en fabrique, et on finit par l'envoyer aux avant-postes pour se débarrasser de ses réclamations. — Lorsqu'on veut essayer de fabriquer des canons à Paris, le comité d'artillerie s'y oppose par tous les moyens possibles. — — Il y avait à Saint-Thomas d'Aquin une pièce de 24 ou 25 centimètres; on refuse de s'en servir. — On ne veut pas défendre la banlieue, et on empêche les habitants de la banlieue de se défendre. — Pour les travaux de terrassement, les entrepreneurs, exploitant le patriotisme des ouvriers, diminuaient de

canons de campagne, furent construits pour concourir aux sorties.

Douze observatoires, élevés en dedans de l'enceinte, permirent de suivre les mouvements et les travaux de l'ennemi. Des cartes, dressées en conséquence, fournirent aux canonniers des points de repère fixes. On relia par des fils télégraphiques les forts et les casernes au quartier général du gouverneur. Pour rendre impossible toute surprise de l'ennemi, les forts et plus tard l'enceinte furent pourvus d'appareils électriques.

Nous avons dit que 100,000 gardes mobiles de province avaient été appelés à Paris. Ce fut une des

0,50 c. le salaire qu'ils leur avaient promis. Ceux-ci à la fin s'en allaient. Ceci a été constaté à Brimborion. A Sèvres, on ne travaille pas davantage, le général d'artillerie ayant déclaré qu'il ne faut pas d'ouvrages extérieurs. A Montretout on ne fait rien faute de tréteaux et de planches. M. Farcy démontre que rien n'est plus facile que de s'en passer et qu'on peut, si l'on veut, faire travailler 10,000 hommes. L'officier chargé des travaux répond : « Vous avez raison; mais si j'en parle au colonel, il m'enverra promener. » — Les généraux ne veulent pas qu'on touche à leurs pièces, quelque inutiles qu'elles soient là où ils les ont mises. « Chaque fois qu'on voulait faire quelque chose, dit M. Farcy, on se heurtait à des rivalités. On ne donnait pas d'ordre précisément pour ne pas blesser les susceptibilités. J'appelle ce gouvernement le Gouvernement de la camaraderie. Il n'y avait réellement pas de commandement général, c'est-à-dire qu'il ne se faisait pas sentir. » — Les ordres donnés ne sont pas exécutés. M. Trochu avait commandé de fabriquer 500 obus pour la canonnière Farcy. On ne les a jamais faits, le comité d'artillerie ne voulant pas. — Du reste, les officiers supérieurs ne se gênaient pas pour dire devant leurs soldats que c'était folie que de vouloir soutenir un siège. — Cette déposition fait bien comprendre les défiances et les colères croissantes de la population de Paris.

fautes qui pesèrent le plus lourdement sur la suite de la guerre. Elle eut pour conséquence de gêner singulièrement l'organisation de la défense dans les départements et par suite de retarder la formation des armées de secours, que cependant on déclarait absolument nécessaires à la délivrance de Paris; en même temps, ce qui fut non moins grave, cette mesure permit au gouvernement de laisser sans emploi la garde nationale, qui ne demandait qu'à agir, et dont le patriotisme s'indignait de l'inaction démoralisante à laquelle on la condamnait. Sans cet appel des 100,000 gardes mobiles, la population valide de Paris aurait pu recevoir des armes à tir rapide, et les généraux, malgré leur répugnance, auraient bien été forcés de l'occuper autrement qu'à la surveillance illusoire de l'enceinte. Les mobiles en arrivant n'étaient ni plus exercés ni mieux organisés que les gardes nationaux de Paris. De ceux-ci on aurait pu faire des soldats tout aussi bien que des premiers.

Mais on ne le voulait pas. Les généraux de l'Empire, dressés à considérer les Parisiens comme d'incorrigibles révolutionnaires, tenaient avant tout à les annihiler. Incapables de s'élever à la hauteur du patriotisme de cette population ardente et prête à tous les sacrifices, ils voulaient pouvoir la tenir dédaigneusement à l'écart, sans comprendre que le vrai et seul moyen de conjurer les agitations qu'ils redoutaient était précisément de prendre au sérieux cette force qui s'offrait, d'en faire une armée disciplinée et de l'associer énergiquement à la défense.

Au commencement du siège, la population pleine de confiance et d'élan était tout entière dans la main du gouvernement. Elle s'abandonnait à lui sans arrière-pensée. « Au début, dit M. Daru dans son rapport à la Commission d'enquête, le patriotisme est le plus fort, la ville est un camp, le salut de la patrie est la passion de tous. Oh ! alors, il faut le dire hautement, il faut rendre hommage aux vertus qui furent déployées par la grande majorité de la population. Nul jugement sévère ne doit en ternir l'honneur. Si nos douleurs ont depuis été grandes, notre joie est sans mélange quand nous pouvons déclarer que les neuf dixièmes de la population de Paris, unis alors et réconciliés par le sentiment d'un grand devoir à remplir, ont, sans hésitation, sans faiblesse, avec un courage et une constance qui ne se sont pas un seul instant démentis, rempli ce devoir tout entier, portant fièrement le drapeau de la France et représentant noblement ce pays malheureux, dont les tronçons ensanglantés cherchaient ailleurs à se rejoindre. Paris presque entier a accepté les fatigues, les privations, la faim, le froid, la misère sans un murmure. Il a supporté avec une résignation qui approchait de l'héroïsme trente jours de bombardement effroyable et cent trente-cinq jours de siège. La fermeté des cœurs n'a pas été un seul instant ébranlée.

« Rien n'est plus grand, rien n'est plus touchant qu'un pareil spectacle, si ce n'est la simplicité avec laquelle hommes et femmes l'ont donné et ont enduré ces rudes épreuves. Les femmes surtout ont été

admirables de patience, de résignation, de courage. Elles ont montré que les vertus de notre nation peuvent revivre à l'heure des souffrances. Leur charité ingénieuse savait multiplier les secours. Jamais l'esprit de solidarité, né du malheur commun, n'a éclaté en traits plus beaux et n'a plus étroitement confondu toutes les conditions, toutes les infortunes. A côté d'une minorité cherchant à exploiter les passions à son profit, la grande majorité de la population s'est montrée dévouée et prête à rendre avec empressement les services qu'on lui demandait.

« La police avait été supprimée ; les sergents de ville, menacés, poursuivis, traqués dans les faubourgs, avaient été envoyés aux avant-postes, où ils se conduisaient comme de bons et braves soldats. Les gardes nationaux avaient été chargés du service de sûreté. Tant que le canon gronda autour des remparts, ils firent de leur mieux pour maintenir l'ordre, et ils y réussirent au moins en partie. Plus tard ils se laissèrent entraîner. Ce fut surtout après la lutte, après les revers, après les déceptions, après la capitulation, que les dispositions des esprits changèrent et que la garde nationale, au lieu d'apaiser le trouble, le facilita et s'y mêla [1]. »

Ce témoignage d'un homme qu'on ne soupçonnera pas de partialité pour la garde nationale de Paris dit assez ce qu'on en aurait pu faire, si l'on

1. *Enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense nationale.* Rapport de M. le comte Daru, pages 121-122.

avait voulu. Le gouvernement, par une aberration qu'on ne saurait trop déplorer, ne sut pas le comprendre, et, sans se rendre compte de la différence radicale des situations, il persista à l'égard de la population de Paris dans le système de défiance qui avait sa raison d'être sous un gouvernement né du parjure et de la trahison, mais qui ne s'expliquait plus dans les circonstances présentes.

C'est à cette défiance inintelligente que nous devons certainement la plus grande partie de nos malheurs. C'est grâce à elle que M. Trochu a immobilisé dans Paris une armée deux fois plus nombreuse que celle des assiégeants, ce qui ne s'était jamais vu avant lui, et cette inertie coupable a eu pour conséquence, non-seulement de livrer la capitale et par suite la France à l'ennemi, mais de faire naître dans le cœur des Parisiens ces sentiments de colère et d'humiliation qui devaient exercer une si terrible influence sur les événements de 1871.

Cette défiance s'est manifestée encore autrement que par l'inaction où l'on a laissé la garde nationale. Le gouvernement était absolument convaincu que la population de Paris était trop attachée à ses jouissances et à ses habitudes pour supporter un siège de deux mois. A quoi bon dès lors prévoir au delà? On avait bien pour deux mois de vivres, c'était assez. Par conséquent il était inutile, non-seulement de travailler à augmenter l'approvisionnement, mais même d'en faire l'inventaire et le classement; c'est pour cette raison qu'on ne s'occupa du rationnement

que quand on était presque à bout de ressources.

D'ailleurs, le gouverneur n'avait pas à sa disposition les intendants, les administrateurs, le personnel réglementaires, et il admettait difficilement que de simples commerçants pussent mettre de l'ordre dans un service militaire.

L'exemple de Dorian ne put lui ouvrir les yeux. Cet homme, qui n'était pourtant qu'un manufacturier, prouvait tous les jours qu'avec de l'activité, de l'énergie, de la bonne volonté, on pouvait avoir raison des impossibilités alléguées par les comités de la guerre. Mais le général Trochu était trop profondément pénétré de l'infériorité absolue, constitutionnelle, irrémédiable de l'élément civil, pour que ces démonstrations pussent altérer sa foi bretonne dans la compétence exclusive des administrateurs des intendances.

On ne dressa donc aucun inventaire, et on laissa marcher les choses au hasard. Des états d'existence régulièrement dressés auraient permis d'établir dès le commencement un rationnement qui eût pu prolonger la résistance de plusieurs semaines; les gouvernements de Paris et de Tours, sachant au juste de quel temps ils disposaient, auraient pu calculer, combiner leurs mouvements et dresser leurs plans en conséquence. Qui oserait affirmer que ces fautes, — l'appel des mobiles à Paris, la défiance de la garde nationale et l'absence de rationnement, — n'ont pas exercé sur le résultat final de la guerre une influence désastreuse?

Nous ne dirons qu'un mot d'une autre faute qui

fut commise par le gouvernement de la Défense, mais dont la responsabilité remonte surtout à l'Empire. Dans l'organisation de la garde mobile, les ministres de Napoléon III n'avaient vu, comme partout, qu'une question d'intérêt politique. Pour être nommé officier dans cette garde, il suffisait, non pas de savoir commander, mais d'être dévoué à la dynastie. Il en résultait que la garde mobile de Paris, presque uniquement composée de républicains, avait pour chefs des hommes dont le seul titre était d'être hostiles à la République. Ce désaccord rendait la discipline impossible; il fallait de toute nécessité remédier à ce danger et remplacer par d'autres noms les noms trop compromis. L'élection des chefs par les soldats n'était peut-être pas le meilleur moyen de rétablir la discipline, surtout parmi de jeunes troupes exaltées par les circonstances; mais cela était incontestablement plus raisonnable que de prétendre faire un tout harmonieux par la juxtaposition forcée de deux éléments absolument inconciliables.

On sait que l'Empire n'avait laissé subsister que 60 bataillons de la garde nationale, recrutés dans les quartiers riches et supposés bien pensants. On décida de leur en adjoindre 60 autres, dont l'effectif devait être de 1,500 hommes. Mais à ce moment tout Parisien voulait être soldat, croyant qu'on allait réellement combattre les Prussiens. Tous les hommes valides se précipitèrent aux mairies pour réclamer des armes, et ce flot débordant du patriotisme emporta toutes les combinaisons du gouvernement.

En somme, le nombre des bataillons de la garde nationale s'éleva progressivement à 266. Mais les effectifs furent très-mal équilibrés. Certains bataillons ne dépassaient pas 350 à 400 hommes, tandis que d'autres en avaient plus de 2,500.

Cette précipitation et ce manque d'uniformité entraînèrent bien des inconvénients au point de vue de l'armement et de la comptabilité ; mais le plus grand mal vint de l'application de la loi votée par le Corps législatif dans le courant du mois d'août, et d'après laquelle les anciens militaires pouvaient seuls être élus officiers. Il en résulta qu'on ne trouva plus d'instructeurs, et que beaucoup d'hommes instruits, énergiques, intelligents, capables d'exercer une influence qui aurait pu agir sur les conseils du gouvernement, durent s'effacer devant des officiers dont le seul titre était d'avoir été sergents, caporaux ou même simples soldats dans les armées impériales, et dont un certain nombre en avaient rapporté des habitudes peu favorables au prestige du commandement.

Malgré cela, la garde nationale déploya un zèle et une ardeur auxquelles les rapporteurs de la commission d'enquête parlementaire nationale sur les actes du gouvernement du 4 Septembre ont rendu justice. « A mesure qu'elles se formaient, dit M. Chaper, les compagnies s'empressaient de s'exercer. Du matin au soir, sur les places et les promenades, ces troupes improvisées s'exerçaient par la chaleur, par la pluie, par le froid. » M. Daru dit de

son côté : « La garde nationale était pleine d'entrain et de bonne volonté; les places, les avenues, les boulevards étaient couverts de citoyens qui s'exerçaient au maniement des armes et aux manœuvres militaires; une sorte d'émulation patriotique s'était emparée de tous. » Cette activité toute spontanée formait un pénible contraste avec l'inaction dans laquelle on laissait se morfondre les mobiles et les recrues nouvellement enrégimentées.

Ce fut seulement le 9 novembre, cinquante jours après l'arrivée des Prussiens sous les murs de Paris, qu'on songea à former des bataillons de guerre. Un décret du gouvernement décida que « chaque bataillon fournirait quatre compagnies actives, complétées par les catégories ci-dessous, en suivant l'ordre des catégories, et en ne prenant dans chacune d'elles que quand la catégorie précédente aurait été épuisée :

1° Volontaires de tout âge;

2° Célibataires ou veufs sans enfants, de 20 à 35 ans;

3° Célibataires ou veufs sans enfants, de 35 à 45 ans;

4° Hommes mariés ou pères de famille de 20 à 35 ans. »

« Il eût été bien plus raisonnable d'appeler au service actif, comme l'exigeait la loi du 10 août, tous les hommes de 25 à 35 ans. Malgré toutes les réclamations, le gouvernement s'entêta dans l'application de son décret, qui ne tenait aucun compte de



(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

la diversité de composition des différents bataillons. Les soixante premiers, organisés sous l'Empire, se composaient surtout d'hommes mariés et pères de famille. Pour compléter les quatre compagnies actives, il fallut épuiser les trois premières catégories et entamer la quatrième. Dans les bataillons nouveaux où les jeunes gens dominaient, il ne fut pas nécessaire de dépasser la deuxième.

« Pour n'en citer qu'un exemple, dit M. Amédée Le Faure, le quartier de la Chaussée-d'Antin comprenait trois bataillons, deux anciens, le 3ᵉ et le 6ᵉ ; un nouveau, le 116ᵉ. Pour les deux premiers il fallut prendre des hommes mariés et pères de famille de 45 ans ; le 116ᵉ au contraire forma ses quatre compagnies de guerre en un jour avec des volontaires, de telle sorte que les jeunes gens de 25 à 30 ans ne furent pas appelés [1]. »

Au commencement de décembre, quatre-vingts de ces compagnies étaient constituées. On en forma des « régiments de Paris » qui auraient pu rendre de grands services, et qui l'ont bien montré à Buzenval, où ils firent l'admiration des Prussiens. Mais on avait perdu les premiers mois en tâtonnements et en hésitations inconcevables, et quand on se décida à organiser, il était trop tard. Le premier soin du gouverneur aurait dû être d'aguerrir ces jeunes troupes par un ensemble d'opérations combinées, ce

1. *Histoire de la guerre franco-allemande 1870-1871*, par Amédée Le Faure. Tome I, page 361. — Paris, Garnier frères.

qui était d'autant plus facile que l'armée assiégée était plus nombreuse que l'armée assiégeante. Une agressive continue était imposée par la situation et aurait pu avoir des résultats décisifs en rendant impossible l'exécution des travaux de l'ennemi; quand elle n'eût fait qu'empêcher les Prussiens de distraire du siège des corps d'armée qui allaient à l'improviste déconcerter les plans de Chanzy et de Faidherbe, cela seul eût peut-être sauvé la France. Nos généraux aimèrent mieux rester sur la défensive, qui ne pouvait avoir d'autre effet que de démoraliser leurs troupes.

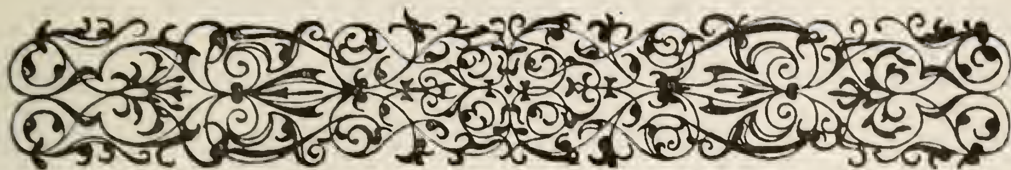
Les quatre-vingt-dix bataillons de la garde mobile formèrent quatre divisions, sous les ordres des généraux de Beaufort, de Liniers, Corréard et Berthaut.

En dehors de la garde nationale, de la garde mobile et des corps francs, l'armée proprement dite, au début, était formée uniquement du 13e corps ramené de Mézières et commandé par le général Vinoy, et du 14e sous les ordres du général Renault. Ils étaient composés de régiments de marche, sauf le 35e et le 42e. Avec les soldats échappés de Sedan et quelques dépôts, on put créer de nouveaux régiments. L'appel de la classe 1870 à Paris fournit environ 3,500 hommes. Un décret du général Trochu du 16 septembre réunit le 13e et le 14e corps sous le commandement du général Ducrot. Plus tard, le 6 novembre, les forces de Paris furent divisées en trois armées : la 1re, sous les ordres du général Clé-

ment Thomas, se composait de 266 bataillons de marche de la garde nationale, et devait former un effectif nominal de 133,000 hommes, qui ne fut jamais atteint; la 2e, sous les ordres du général Ducrot et comprenant tous les corps à peu près organisés, était formée de 8 divisions d'infanterie et d'une de cavalerie, formant ensemble un effectif de 105,000 hommes; la 3e, sous les ordres du général Vinoy, comptait 6 divisions et 70,000 hommes. Enfin l'amiral La Roncière commandait à Saint-Denis un corps de 25,000 hommes. Les forces actives s'élevaient donc à plus de 300,000 hommes, sans compter les 80,000 chargés de garder les forts et les remparts.

J'allais oublier la commission des barricades dont on donna la présidence à Rochefort, comme si l'on avait pu s'imaginer que les 250,000 Allemands qui menaçaient Paris viendraient engager une guerre des rues sous le canon des forts contre 400,000 ennemis. Cette heureuse idée n'eut d'autre résultat que de gêner la circulation dans Paris et d'embarrasser les mouvements de troupes.





CHAPITRE II

PREMIÈRES OPÉRATIONS DU SIÈGE



'ORDRE de marche donné le 3 septembre aux deux armées du Prince royal de Prusse et du Prince de Saxe, désignées sous les noms d'armée de la Meuse et de troisième armée, était combiné de manière à faire arriver en même temps toutes les troupes à l'est de Paris le 16 septembre. Une fois là, elles devaient l'envelopper l'une par le nord, l'autre par le sud, de manière à se donner la main à l'ouest le 18. C'est ce qui fut fait.

Cependant dès le 15, à dix heures du matin, une dépêche de Joinville signalait l'approche de 10,000 Allemands. Sans autre vérification, le gouverneur fit aussitôt sauter le pont de Joinville et donna au

13e corps, qui était campé à l'ouest de Paris, l'ordre de se porter rapidement au-devant de l'ennemi. A deux heures du matin seulement les troupes étaient concentrées à Vincennes. Quand le jour parut, on apprit que la nouvelle qui avait causé tout ce mouvement était fausse. Il s'agissait de Joinville dans le département de la Marne et non de Joinville-le-Pont. Ce qui restait malheureusement vrai, c'est que le pont de Joinville n'existait plus. Dans cette panique, on n'avait pas pris le temps de réfléchir que l'ennemi ne pouvait songer à passer sur un pont dominé par les hauteurs de la rive droite et battu par la redoute de la Faisanderie. Nous verrons plus tard, à propos de la bataille de Champigny, les conséquences de cette inconcevable précipitation.

Le 16 l'ennemi ne parut pas davantage. Le 17 seulement les têtes de colonne commencèrent à se montrer. La division d'Exea, envoyée en reconnaissance à Boissy-Saint-Léger, rencontra les Allemands un peu au delà de Créteil. Les bois voisins étaient occupés par eux. Après un engagement de quelques instants, le général Vinoy ordonna la retraite. Le lendemain 18, l'avant-garde de la 9e division allemande, arrivée au nord de la Bièvre vers midi et demi, fut accueillie par des coups de fusil partis des bois. C'était un poste de zouaves établi dans la ferme de Dame-Rose. Les zouaves, forcés à la retraite, laissèrent entre les mains des Allemands 60 hommes. Tels furent les deux premiers actes du siège. Ils permettaient de prévoir ce que seraient les autres.



Reconnaissance sur le chemin de fer de Sceaux.

Le général Trochu avait pris soin de déclarer à l'avance que la défense de Paris était « une héroïque folie » qu'il fallait tenter pour l'honneur de la France, mais qui ne pouvait se terminer autrement que par un échec. Avant même que les Allemands fussent arrivés autour de la ville, il la considérait comme prise, et il le disait tranquillement à ses collègues du gouvernement pour les encourager. « M. le général Trochu, a dit M. Picard, menait le deuil du siège dans toutes nos réunions. On ne supposait pas, dans les calculs les plus favorables, que la résistance pût se prolonger au delà d'un mois. » On conçoit quelle devait être l'ardeur et l'élan d'hommes pénétrés d'une pareille idée.

Aussi le général était-il bien décidé à ne rien risquer. Dès le 10 septembre il avait exposé à ses collègues sa théorie à cet égard ; le 12, il la reprenait pour l'instruction du comité de défense. Il était, selon lui, complétement impossible, avec les troupes dont il disposait, de rien tenter de sérieux, au moins dans les premiers temps. Il était tellement convaincu de cette impossibilité que, si on l'eût laissé faire, il eût commencé par livrer les redoutes de Châtillon, de Bagneux et du Moulin-de-Pierre aux Allemands sans même attendre qu'ils essayassent de les prendre. Ces redoutes n'étaient pas achevées, il est vrai, grâce à la négligence du génie militaire, mais il était encore possible de les conserver et de les achever, ce qui eût rendu le bombardement impossible.

Six jours plus tard, le 18 septembre, par un revi-

rement subit, il donnait au général Ducrot le commandement supérieur du 13e et du 14e corps et l'autorisait à livrer bataille, pour conserver cette même position que la veille il ne croyait pas tenable, avec ces mêmes troupes qu'il continuait à considérer comme incapables d'un effort sérieux. Et comme si le démenti qu'il s'infligeait à lui-même n'eût pas été suffisamment accentué, sur les observations du général Vinoy, blessé d'être placé en sous-ordre, il consentait le lendemain à lui rendre son commandement, de telle sorte que des deux corps qui devaient primitivement combiner leur attaque contre les Allemands, il ne resta plus au général Ducrot que le 14e, celui-là même qui était composé des troupes les moins solides et les moins exercées. Cela n'arrêta ni M. Trochu ni M. Ducrot.

Celui-ci, débarqué à Paris l'avant-veille, ne connaissait et ne pouvait connaître que très-imparfaitement l'état de la place. Il n'avait aucune idée de la situation morale des troupes, de la valeur des cadres et de la force réelle des effectifs. Peu importe, sans l'avoir vérifié, il croit, comme il l'a écrit, que « les Prussiens en pleine opération ne sont pas concentrés, qu'ils exécutent une marche de flanc des plus imprudentes, que leur avant-garde n'est pas nombreuse et qu'il va les prendre en flagrant délit ».

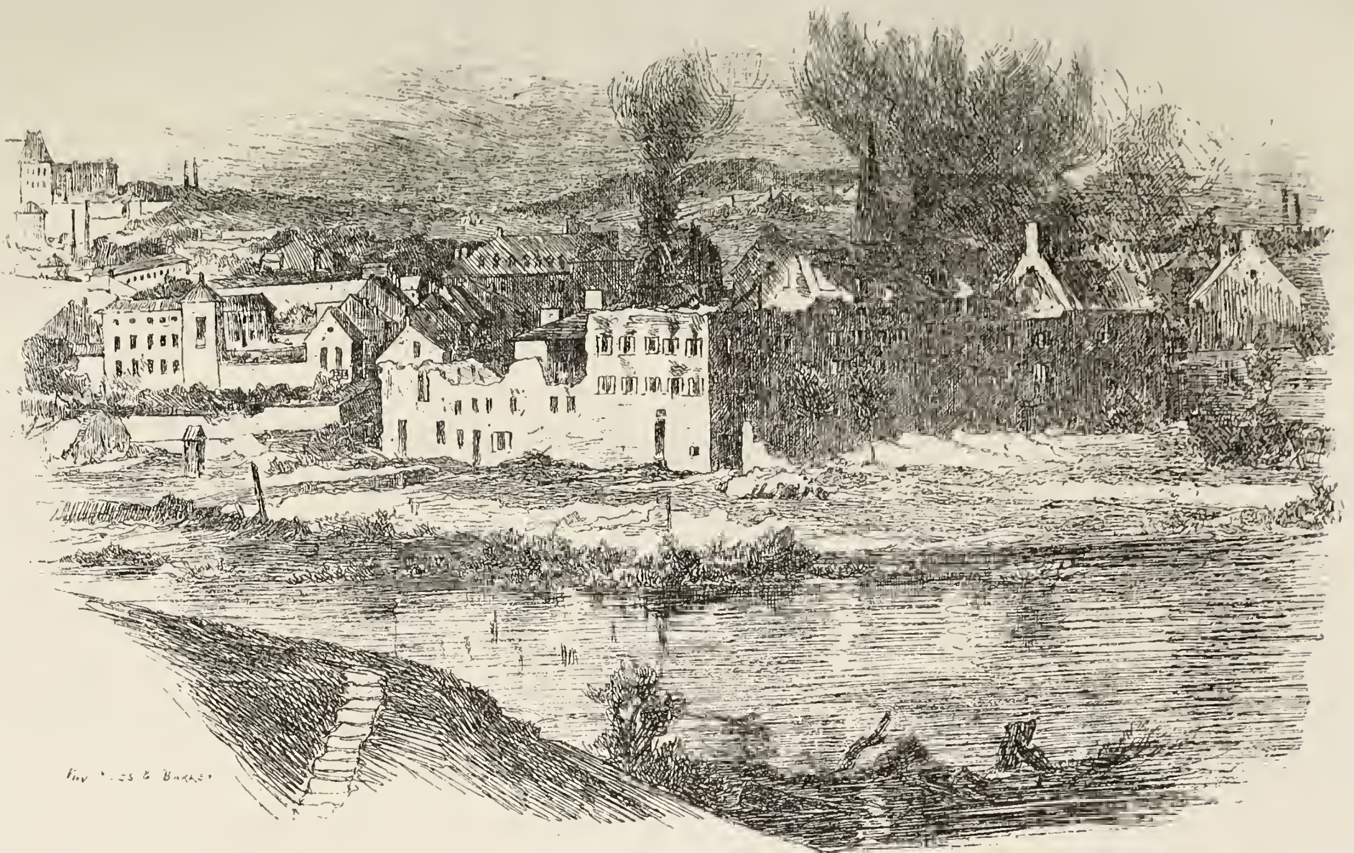
Il suppose que des soldats, arrivés d'hier au régiment, qu'on ne s'est pas donné la peine d'exercer, qui ne savent même pas obéir au commandement, qui n'ont jamais tiré un coup de fusil, vont du premier

coup bousculer des troupes aguerries par vingt batailles et commandées par de véritables généraux. Par malheur pour les hypothèses de M. Ducrot, il se trouva que « cette avant-garde peu nombreuse, cet ennemi non concentré », qu'il croyait enlever d'un coup de main avec ses 25,000 recrues, se composait de 40,000 Allemands, parmi lesquels figurait le 5e corps prussien, celui qui, dit le général Steinmetz, était justement considéré comme le plus solide de toute l'armée prussienne.

Le résultat fut ce qu'il devait être dans de pareilles conditions. Les troupes françaises furent ramenées violemment en arrière et le plateau de Châtillon resta entre les mains des ennemis[1].

1. C'est à ce combat que se produisit cette panique des zouaves dont on a fait si grand bruit. Cette débandade — qui n'eut du reste aucune influence sur le sort de la journée, puisque, ces troupes étant en seconde ligne, l'ennemi n'en eut pas même connaissance — s'explique le plus simplement du monde. Ces zouaves avaient été si intelligemment placés derrière une batterie, qu'ils devaient nécessairement recevoir tous les coups destinés aux artilleurs, pour peu que les projectiles dépassassent le but. Il était puéril de compter qu'ils allaient recevoir philosophiquement cette pluie de fer. Quand les obus commencèrent à tomber dans le tas, ils s'empressèrent de quitter la place et la déroute fut générale malgré les efforts des rares officiers qui les commandaient. Ce qui fut bien autrement grave, ce fut la retraite du général Caussade, qui, par une fausse interprétation d'un ordre donné, quitta le champ de bataille et rentra dans Paris avec sa division et celle de la division de Maussion à qui le chef d'état-major avait ordonné, sans consulter le général Ducrot, de quitter Bagneux et Fontenay qu'elle occupait.

Depuis, M. Ducrot a essayé de justifier cette folle équipée de Chatillon — qu'il a fini par reconnaître, un peu tard — en invoquant la supériorité numérique des Allemands et l'inexpérience absolue de ses troupes. Il est vraiment trop facile de lui ré-



Incendie des maisons au bord de la Bièvre.

Nos pertes étaient peu considérables. Nous avions 84 tués, 401 blessés, 255 disparus. Celles des Allemands n'ont pas été publiées. M. Ducrot affirme qu'elles ont été supérieures aux nôtres, mais la chose est loin d'être prouvée. Les conséquences morales étaient autrement graves.

« La journée du 19 septembre, écrit le général Vinoy [1], fut des plus malheureuses. Elle eut sur l'avenir de la défense une influence fatale. »

En effet, M. Trochu donna l'ordre d'abandonner aussitôt toutes les positions avancées. Les redoutes de Meudon, de Montretout, de Brimborion, de Genneviliers, furent évacuées sans combat; celles de la Capsulerie et de Ville-d'Avray, qui n'avaient jamais été gardées, furent occupées par l'ennemi. Le même jour on détruisit les ponts de Sèvres, de Billancourt, de Saint-Cloud, le pont Bineau dans le parc de Neuilly, et ceux d'Asnières, de Clichy et de Saint-Ouen. Le Mont-Valérien resta seul en dehors

pondre que le premier devoir d'un général, avant de s'engager, est de savoir à quel ennemi il a affaire et ce que valent ses propres soldats. Du reste, sur le dernier point, M. Ducrot n'est pas même d'accord avec ses propres affirmations. Il déclare, à la page 23, t. I, de son livre sur *la Défense de Paris* que ces troupes « étaient, hélas, plus novices encore que ne le supposait le commandant en chef ». Mais il a tellement besoin de faire sa propre apologie, qu'à la page 64 il proclame cependant « la journée excellente » et vante « la solidité vraiment remarquable et tout à fait inattendue des troupes engagées ». De ces deux assertions absolument contradictoires, quelle est la bonne?

1. *Campagne de 1870-1871. — Siège de Paris. — Opérations du 13e corps et de la 3e armée*, par le général Vinoy, p. 147. — Paris, Plon, 1872.

de la ligne naturelle de défense formée par la Seine, et il n'y eut plus de communication possible entre les deux rives que par le pont de Neuilly. Toutes les approches de la ville étaient donc abandonnées à l'ennemi, et plusieurs des positions évacuées durent être reprises plus tard à grand'peine. Un autre résultat, non moins funeste de cette journée, fut de fournir à la défiance du gouverneur une apparence de justification et de le confirmer dans sa résolution de ne rien pousser à fond.

On avait craint un moment que les Allemands ne poursuivissent leur succès en s'avançant derrière nos fuyards jusqu'à l'enceinte pour tenter d'y entrer à la faveur du désordre. Il était possible en effet de tourner par une attaque vigoureuse le fort de Montrouge ou de forcer le passage entre les forts de Vanves et d'Issy. Tel est du moins l'avis du général Vinoy et tel paraît avoir été également celui du général Trochu, car il donna ordre de disposer aussitôt la division Blanchard dans les 18 bastions de l'enceinte qui s'étendent de la Seine à la Bièvre. Cependant les Allemands ne firent aucune tentative dans ce sens. Ils s'empressèrent de se fortifier à Châtillon, mais ils mirent plus d'hésitation à s'établir aux Hautes-Bruyères et au Moulin-Saquet, qui cependant dominent à bonne portée les forts de Bicêtre, de Montrouge et d'Ivry. Ils n'occupaient même Villejuif que pendant le jour, et l'évacuaient chaque soir. Le gouverneur, voulant mettre à profit cette circonstance, envoya les divisions Maud'huy et Blanchard,

du 13e corps, reprendre ces trois positions le 23 septembre, et leur donna ordre de s'y fortifier. La possession des Hautes-Bruyères et du Moulin-Saquet avait pour nous une réelle importance, et si nous avions su nous maintenir à Châtillon, les choses auraient pu changer de face de ce côté de Paris, le plus vulnérable de toute l'enceinte.

Le général Vinoy raconte, à la date du 19 septembre, un fait qui caractérise bien nettement l'étrange situation dans laquelle se trouvaient les différentes armes qui devaient concourir à la défense de Paris.

Le général commandant le 13e corps « s'était aperçu que les batteries de 12 de son artillerie de réserve ne pouvaient être mises en position, dans le cas où l'ennemi tenterait sur Paris une attaque de vive force, par la raison que les parapets n'étaient pas disposés pour recevoir ces pièces. Ils étaient seulement armés de pièces de flanc, mais n'avaient pas une seule embrasure sur les faces. Il donna donc aussitôt l'ordre de faire percer six embrasures au bastion 75 et prescrivit au général commandant l'artillerie du 13e corps de s'occuper de ce travail. »

Cet ordre éveilla la susceptibilité du général de Bentzman, chargé du service de l'artillerie territoriale, qui réclama aussitôt l'indépendance absolue du service de l'artillerie vis-à-vis de celui des troupes. Le gouverneur adressa au général Vinoy une lettre par laquelle il donnait complétement raison au général de Bentzman : « L'idée que vous avez eue, écrivait-il, de renforcer par votre artillerie attelée les

points faibles de notre enceinte ou de nos dehors était assurément juste et je n'ai pu que l'approuver; mais je pensais que vous vous borneriez à prescrire le placement des pièces en utilisant la préparation existante, sans percer d'embrasure et sans modifier la forme du rempart.

« En agissant autrement vous avez blessé sans le vouloir, et troublé dans ses responsabilités spéciales le général qui commande l'artillerie dans cette partie de l'enceinte...

« Je vous demande instamment de ménager avec soin des susceptibilités qui sont respectables, parce qu'elles ont pour origine des sentiments de dévouement à la chose publique, supérieures aux susceptibilités d'armes spéciales, auxquelles d'ailleurs le règlement donnerait raison dans le cas présent. »

Le général Vinoy fait suivre cet extrait des réflexions suivantes qui nous semblent parfaitement justes :

« Il résulta de ces dispositions que, pendant toute la suite du siège, les services de l'artillerie et du génie furent complétement distincts du commandement des troupes, et la confusion à laquelle cette mesure donna souvent lieu eut parfois de graves inconvénients. Ainsi l'on put voir des batteries fixes établies sans que le chef des troupes placées à leur côté eût été averti, demeurer sur place, puis ouvrir leur feu sans qu'aucune garde préservatrice les appuyât, risquant ainsi de se faire enlever à la première démonstration de l'ennemi. Mais les conflits

de cette nature ont surtout ce désavantage que, les jours d'action, l'entente entre les diverses armes n'existant plus, chacune ne songe qu'à son rôle spécial sans se préoccuper de celui des autres, et que bien souvent, par suite de ce défaut d'entente, les résultats obtenus sont inférieurs à ce qu'ils eussent été dans les conditions d'un ensemble préalablement concerté et établi. L'artillerie doit faire feu pour venir en aide à l'action de l'infanterie, mais elle peut parfois aussi la gêner ; elle doit recevoir de l'infanterie la protection qu'elle est impuissante à s'assurer par elle-même. D'après les dispositions nouvellement adoptées, les deux armes ne pouvaient plus se donner ce mutuel et indispensable appui.

« Cette question est, comme on peut le voir, *des plus importantes et des plus graves*. Les craintes d'un conflit survenant au milieu de circonstances difficiles sont tellement à redouter, qu'il est urgent de remédier, en ce qui concerne le rapport des diverses armes, aux vices d'organisation existant dans nos règlements militaires. Contrairement à la décision du gouverneur de Paris, à laquelle il se soumit sans objections, le commandant en chef du 13e corps pense qu'aucune action sérieuse n'est possible sans la subordination complète des services de l'artillerie et du génie au commandement, et il exprime le désir qu'elle soit établie d'une manière définitive dans nos règlements militaires. »

Qu'on étende en même temps cette subordination à l'intendance militaire, et l'on pourra peut-être

PARIS-SUD

Chevilly
Thiais
Choisy le Roi
Mesly
Bonneuil sur Marne
Sucy en Brie
Rungis
Orly
Villeneuve le Roi
Valenton
Limeil
Boissy St Léger
Parc de Gros-Bois
Lésigny
Marolles
Ferrolles
Paray
Ablon
Villeneuve St Georges
Crosnes
Yerres
Villecresnes
Santeny
Servon
Athis
Montgeron
Brunoy
Mandres
Morangis
Vigneux
Épinay
Périgny
Brie-Comte-Robert
Juvisy
Draveil
Varennes
Savigny sur Orge
Viry
Forêt de Sénart
Quincy sous Sénart
Morsang sur Orge
Grigny
Combs la Ville
Grégy
Ris
Soisy sous Étiolles
Tigery
Fleury Mérogis
Étiolles
Lieusaint
St Germain-lès-Corbeil
Moissy-Cramayel
Courcouronnes
Corbeil
Bondoufle
Réau
Essonnes
Lisses
Saintry
Villabé
Pouilly le Fort
Écharcon
Ormoy
Morsang sur Seine
Nandy
Savigny le Temple
Cesson
Mennecy
le Coudray
Vert St Denis
Vert le Petit
St Fargeau
Seine-Port
Fontenay le Vicomte
le Mée
Chevannes
Ballancourt
Boissise le Roi
Auvernaux
Champcueil
Itteville
Pringy
Dammarie
Nainville
St Sauveur sur École
Villers en Bière
Mondeville
Baulne
La Ferté Alais
Soisy sur École
St Germain sur École
Perthes
Guigneville

(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

Yves & Barret, Sc.

espérer de ne plus voir se reproduire ces désordres et ce manque d'entente, qui se traduisent par des souffrances inutiles pour le soldat et des désastres pour la patrie.

Un nouveau conflit menaça de s'élever quelques jours après. Le général Vinoy ayant fait couper les arbres de l'île de Billancourt, le service du génie territorial se plaignit vivement de cet empiètement sur ses attributions.

Le général Vinoy, ayant appris que du côté de Choisy-le-Roi le service des avant-postes ennemis était fait en partie par des troupes qui paraissaient inférieures aux autres, conçut le projet de mettre à profit cette circonstance pour couper le pont de Choisy qui rendait aux Allemands de grands services. Son plan était de surprendre rapidement leurs postes avec quelques bataillons. Le gouverneur l'avait approuvé; le 28 septembre, à une heure de l'après-midi, il était décidé que l'opération se ferait le lendemain. Mais quelques instants plus tard, le général Trochu changeait d'avis et prescrivait un ajournement de vingt-quatre heures. « Il lui fallait ce temps, disait-il, pour prévenir tout le monde. »

En même temps il modifiait complétement le plan primitif. Au lieu des trois ou quatre bataillons que voulait lancer sur Choisy le commandant du 13e corps, il résolut d'engager 40,000 hommes. Il ne s'agissait plus d'une affaire d'avant-poste rapidement enlevée, mais d'une bataille. Puis il se rendit avec une nombreuse escorte aux forts de Bicêtre et d'Ivry

et y donna publiquement des ordres pour appuyer la sortie du 30.

Le secret avait été si mal gardé que Paris tout entier connaissait l'opération projetée. Les Prussiens avertis s'empressèrent de se mettre en mesure de résister à l'attaque par des concentrations de troupes. Dans ces conditions, il eût mieux valu renoncer, au moins pour quelques jours, à une action qui ne pouvait plus être une surprise pour l'ennemi; c'est ce que le commandant du 13e corps s'efforça de faire comprendre au gouverneur. Mais celui-ci refusa de rien changer à ses dispositions, et le vendredi, 30 septembre, l'attaque commença au point du jour, après avoir été, suivant l'usage, précédée d'une violente canonnade des forts, comme si l'on avait voulu marquer aux ennemis les points menacés.

Il semble résulter du récit du général Vinoy que les instructions données à chaque chef de corps n'avaient pas été suffisamment précises, car, dès le commencement, une vive fusillade engagée vers la droite força le général en chef à se porter aux Hautes-Bruyères pour en découvrir la cause. C'était la brigade du général Guilhem qui se précipitait sur le village de Chevilly, dont elle s'empara rapidement.

Mais cette brigade ne pouvait ainsi rester isolée en pointe sans être exposée à se faire écraser. Il fallait donc aussitôt s'emparer de l'Hay qui prenait Chevilly de flanc et de revers. La brigade Dumoulin fut lancée sur l'Hay, mais elle se heurta à un mur crénelé et bien défendu dont elle ne put déloger

l'ennemi. Quelques canons en auraient eu raison, mais elle n'avait pas d'artillerie. Il était dit que dans cette malheureuse guerre, on recommencerait toujours les mêmes fautes. A Villiers, à Cœuilly, à Buzenval, nous retrouverons également nos soldats occupés à tirailler contre des murs.

Le décousu de cette première attaque n'était pas de bon augure pour le succès de la journée. Cependant sur notre droite et au centre notre situation était meilleure. A 8 heures du matin, les têtes de colonnes françaises pénétraient dans Choisy-le-Roi. Mais la position dominante de Thiais, qui était occupé par les Prussiens, ne nous permettait pas d'avancer suffisamment dans Choisy. Il fallait s'emparer de Thiais. Le 11e de marche l'avait attaqué avec beaucoup de vigueur. Le 4e bataillon du 75e s'était jeté sur une batterie fortifiée et avait pris deux pièces avec le mur crénelé qu'elles protégeaient. Mais un troisième mur, également crénelé, avait permis à l'ennemi de faire un retour offensif qui força nos soldats à se replier. Ramenés au combat, ils avaient une seconde fois repris la batterie, mais cette fois encore ils n'avaient pu se maintenir. Des renforts arrivaient de tous côtés à l'ennemi, et il ne nous restait en réserve que la brigade Daudel, que le gouvernement avait formellement défendu d'engager. Il peut sembler étrange que les Français, appuyés à une place comme Paris, et ayant par conséquent l'avantage de la position centrale, n'aient pas trouvé le moyen d'opposer des troupes fraîches aux Allemands, tandis que ceux-

ci, nécessairement éparpillés le long d'une ligne immense, arrivaient à faire affluer les renforts en temps utile sur un point donné. La chose en effet est assez singulière, et nous ne nous chargeons pas de l'expliquer. Nous ne pouvons que la constater tristement.

Le résultat de cette inexplicable infériorité fut que la brigade Guilhem étant écrasée d'obus dans Chevilly, pendant que la brigade Dumoulin se faisait décimer en détail devant un mur crénelé, et l'attaque sur Choisy-le-Roi se trouvant tenue en échec par notre impuissance à déloger les Prussiens de Thiais, il fallut songer, comme toujours, à se replier en bon ordre devant le nombre croissant des régiments ennemis qui accouraient au canon.

C'est ce qui fut fait à 9 heures du matin.

Nous étions repoussés et nous avions perdu, en tués, blessés et disparus, 1,988 hommes. Mais, dit le général Vinoy, la journée n'en avait pas été moins bonne pour nous, car notre retraite s'était opérée avec un calme et un sang-froid qui excitèrent l'admiration du général Trochu, venu vers 10 heures, après la bataille, pour jouir, du haut du fort de Bicêtre, de ce glorieux spectacle. Le surlendemain, il adressa par le *Journal officiel* ses félicitations au 13e corps pour la fermeté dont il avait fait preuve.

Mais si l'on n'avait pas réussi à couper le pont de Choisy-le-Roy, on avait remporté un succès d'un autre genre, dont le général Vinoy semble très-fier. « De ce jour, dit-il, l'ennemi comprit que la grande

place avait dans ses murs et autour d'elle des troupes avec lesquelles il lui faudrait compter. Dès lors il *poussa avec une fiévreuse activité tous ses travaux d'investissement,* et, sans rien changer aux emplacements de ses lignes, il les améliora sans cesse et se tint toujours désormais sur ses gardes. »

Dans l'intervalle qui sépara le combat de Chevilly de celui de Bagneux, c'est-à-dire du 30 septembre au 13 octobre, se place le commencement des travaux de contre-approche que le général du génie Tripier avait eu l'idée d'exécuter sur la rive gauche de la Seine, à l'imitation de ceux que les Russes avaient établis à Sébastopol. Ils furent commencés le 7 octobre en face de l'Hay et poussés en avant de Montrouge et jusqu'à Issy. C'était un réseau de tranchées dont le développement avait 25 kilomètres au moins, et qui fut d'une grande utilité pour la protection de nos positions. Ces travaux entraînèrent l'occupation de Cachan et d'un autre point situé en avant de Bourg-la-Reine, sur la route d'Orléans, qu'on appelle la maison Plichon. Ces deux positions furent emportées sans beaucoup de difficultés et nous restèrent définitivement.

Trois jours plus tard, dans la nuit du 12 au 13 octobre, à minuit, le général Vinoy reçut l'ordre d'entreprendre une grande reconnaissance sur le plateau de Châtillon. A 9 heures, le fort de Montrouge ouvrit le feu sur Bagneux, et les troupes françaises, précédées de ses obus, s'élancèrent sur le village dont elles s'emparèrent. C'est là que tomba

le commandant de Dampierre, à la tête des mobiles de l'Aube. Du côté de Châtillon nos progrès étaient arrêtés par une série de murs crénelés, et dans le village même, il fallut cheminer à la sape et avancer maison par maison. Pendant ce temps, des troupes ennemies accouraient en grand nombre par la Croix de Berny, avec une artillerie formidable. Cependant la nôtre lui répondit avec succès, nos soldats étaient pleins d'entrain et d'élan; en somme, il eût peut-être été possible de conserver Bagneux, que sa proximité de Montrouge rendait assez important pour nous. Telle était du moins l'opinion du général Vinoy; il se mit aussitôt à y faire exécuter des travaux de défense qui eussent pu servir de base d'opérations pour le cas où l'on eût voulu recommencer le lendemain l'attaque sur Châtillon, avec des forces plus considérables.

Mais le général Trochu était d'un autre avis, et il ordonna au commandant du 13e corps de reprendre ses positions antérieures. Il semblait que, victorieuses ou vaincues, nos troupes fussent condamnées à des combats inutiles, suivis de retraites perpétuelles. Cette obstination déplorable à ne jamais pousser à fond ne pouvait avoir d'autre résultat que de décourager les troupes, qui ne comprenaient plus rien à ce système de défense, décousu et intermittent. On commençait déjà dans le 13e corps à accuser le gouverneur de vouloir réserver les grands coups à son ami le général Ducrot, afin de lui créer des titres au commandement suprême de l'armée de Paris.

Le 21 octobre, nouvelle action ; c'est le général Ducrot qui vient chercher sa revanche de sa malheureuse affaire de Châtillon. L'ordre du jour portait : « Toutes les dispositions seront prises pour que l'attaque commence à UNE heure... Dès MIDI *une grande flamme rouge et blanche sera arborée sur la terrasse de chacune des casernes du Mont-Valérien*[1]. »

6,000 hommes doivent être engagés en première ligne, soutenus par une réserve presque également nombreuse, et par 94 canons, sans compter ceux du Mont-Valérien et de l'enceinte. Le 13e corps devait simplement dessiner un mouvement à droite jusqu'à Issy et à gauche jusqu'à Ivry sans dépasser la route stratégique.

1. Le bon sens le plus élémentaire faisait une loi de ne pas avertir l'ennemi des opérations projetées. Pendant le siège de Paris cette règle a été constamment violée, malgré les réclamations réitérées de la presse. Ainsi le 12 octobre le gouvernement annonçait officiellement que « le 13 octobre les portes seraient fermées ». Il y a là un entêtement dans l'imprudence qui se conçoit à peine. On lit dans le journal semi-officiel du major Blum ce passage instructif : « Les Parisiens expliquaient par l'espionnage ce fait que, dans toutes les tentatives de sortie, on trouva toujours les troupes allemandes préparées à recevoir le choc. Notre exposé démontre au contraire que la vigilance des avant-postes allemands et le rapprochement des divers renseignements qu'ils fournissaient suffisaient amplement pour éviter toute surprise, d'autant plus que l'assiégé mettait fort peu d'adresse à dissimuler ses projets. Qu'on nous permette à ce sujet de citer un détail fort curieux : longtemps avant le commencement de chaque opération offensive, on hissait sur le Mont-Valérien un pavillon — signal dont le sens était bien connu de tous nos avant-postes. Naturellement ceux-ci prenaient aussitôt leurs dispositions pour être prêts au combat. »

Pendant la première partie de la bataille nos soldats refoulent rapidement les Allemands. La colonne du général Berthaut s'empare du parc de la Malmaison, et s'avance jusqu'auprès de la Jonchère. Les zouaves se battent avec un acharnement et une vigueur qui rachètent amplement la défaillance de quelques-uns des leurs à Châtillon, mais comme toujours la situation changea rapidement de face. Deux compagnies de zouaves, lancées au hasard et sans but déterminé sur la route de Bougival qui était obstruée par des abatis d'arbres, s'étaient jetées dans le parc de la Malmaison, et en étaient ressorties en face des Prussiens, se croyant soutenues, comme il avait été convenu, par les mobiles de Seine-et-Marne. Mais leur mouvement n'avait pas été suivi, et bientôt fusillées par un ennemi dix fois supérieur en nombre, elles ne tardèrent pas à se trouver dans la position la plus critique. Quand on les dégagea, une heure après, il n'en restait plus que des débris.

L'artillerie, qui s'était postée à la hauteur de la Malmaison, se trouva également assaillie et débordée par l'ennemi. N'étant pas suffisamment soutenue par l'infanterie, elle vit en quelques instants ses servants et ses attelages décimés par le feu des Prussiens et dut se retirer au galop en abandonnant deux pièces.

« Et tout cela, ajoute l'officier auquel nous empruntons ces détails, se passait non-seulement à la portée du canon du Mont-Valérien, mais encore sous le feu de dix batteries de campagne, qui avaient

à peu près réduit l'artillerie ennemie au silence[1] ! »

Il était dit que nous serions toujours battus et toujours par les mêmes fautes. M. Trochu avait dit : « 6,000 hommes seront engagés en première ligne, 5,000 en réserve » ; il n'y avait rien à y changer. Que les Allemands jettent sur nous 15 ou 20,000 hommes d'un coup, peu importe, on ne modifiera rien au plan indiqué! Si les réserves préparées ne suffisent pas, les troupes reculeront et rentreront comme elles pourront. Il semblerait plus simple et plus rationnel de leur envoyer des renforts, qui, grâce à l'avantage de la position, pouvaient facilement gagner l'ennemi de vitesse. Non, le 13e corps a reçu l'ordre d'assister, l'arme au pied, aux opérations du 14e, mais à aucun prix il ne devra intervenir d'une manière active[2]. L'ordre est formel. De telle sorte que, grâce à cette obstination à se maintenir dans les termes d'un plan mal conçu, toutes nos entreprises aboutissent fatalement, forcément à des échecs plus ou moins sanglants.

C'est ce qui était arrivé le 13 à Bagneux; c'est ce

1. *Les Zouaves à Paris, pendant le siège* (Souvenirs d'un zouave), par A. Ballue, 1871.

2. Voici quelques lignes de la lettre de M. Trochu au général Vinoy à propos de la reconnaissance du 21 octobre : « Je désire que les troupes du 13 corps fassent un mouvement partant d'Arcueil comme centre et s'étendant à gauche jusqu'à Ivry et jusqu'à Issy à droite. Elles devront se tenir en deçà de la route stratégique... Il ne se fera dans le 13e corps aucun mouvement d'artillerie attelée, l'infanterie seule se mettra en route vers onze heures, et devra rentrer dans ses bivouacs lorsque le feu du général Ducrot sera éteint, c'est-à-dire vers la tombée de la nuit. »

qui arriva de nouveau le 21 à la Malmaison : « La sortie du général Ducrot, écrit le général Vinoy dans son livre sur le *Siège de Paris,* ne réussit que dans une partie de son mouvement offensif, car elle avait sans doute pour but Versailles, qui ne put être atteint. Elle eut pour résultat de faire voir aux Prussiens la faiblesse qu'avait de ce côté leur ligne d'investissement et elle les décida à entreprendre les travaux considérables qui ont fait de ce point l'une des positions les plus fortifiées et les plus considérables occupées par eux. Il est à regretter que des dispositions n'aient pas été prises pour profiter immédiatement du commencement de succès obtenu par le général Ducrot. Les conséquences d'une opération mieux combinée et menée plus à fond eussent peut-être été considérables. »

Il est certain qu'à Versailles il y eut un moment d'inquiétude. On y prit des précautions défensives, comme si l'on s'attendait à voir les Français déboucher par les grandes avenues. Le roi, le prince royal, M. de Moltke, tout le monde était en mouvement ; Guillaume, le soir, écrivait à la reine Augusta : « Tout Versailles avait été mis en émoi. » Enfin le lendemain le commandant prussien de Versailles, de Voigts-Retz, publiait l'avis suivant : « Dès que le signal d'alarme est donné aux troupes allemandes, les habitants de la ville sont tenus à rester ou à rentrer chez eux. Les troupes ont reçu l'ordre de faire usage de leurs armes à feu contre quiconque désobéira à cet ordre. »

Cette inquiétude ne dura pas longtemps. En tout cas elle dut bien étonner le gouverneur de Paris auquel le général Vinoy prête gratuitement l'intention de pousser jusqu'à Versailles. Le rapporteur de la commission d'enquête, M. Chaper, explique très-nettement que « l'affaire qu'on a appelée le combat de la Malmaison avait pour but de repousser l'ennemi, qui gagnait peu à peu du terrain, qui avait occupé successivement la Malmaison, Bois-Préau et les maisons de Rueil et s'approchait du Mont-Valérien, en se tenant à couvert de ses feux... On n'avait pas pu songer à faire autre chose qu'une reconnaissance. »

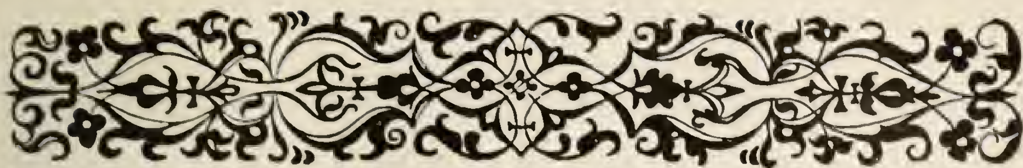
Il est très-probable en effet que le général Trochu n'avait pas songé à autre chose. Mais ce n'était pas le moins du monde une raison pour ne pas prendre les précautions nécessaires au succès de cette opération et surtout pour ne pas se mettre en mesure d'en tirer tout le profit possible, si elle réussissait. En somme il y a un fait bien constaté, c'est que toutes ces opérations, que nos généraux avaient eu tout le temps de combiner et d'étudier à loisir et où il semblait que tous les avantages nous fussent assurés, ont toujours tourné contre nous et n'ont eu d'autre résultat que de confirmer nos ennemis dans l'opinion qu'ils avaient de leur supériorité militaire. Naturellement elles produisaient et devaient produire l'effet contraire sur nos troupes. Était-ce ainsi que M. Trochu prétendait les aguerrir et leur donner confiance ? Ne pouvaient-elles vraiment aspirer à

une autre gloire qu'à celle de « se replier en bon ordre » ?

Quant au général Ducrot, qui s'était tenu pendant la bataille au moulin des Gibets, les zouaves ne lui pardonnèrent pas d'avoir, par incurie et négligence, laissé massacrer bon nombre des leurs.

Le lendemain le *Journal officiel* célébrait, comme toujours, ce *brillant* engagement.





CHAPITRE III

LA DÉFENSE EN PROVINCE DU COMMENCEMENT DE SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE



ENDANT que le général Trochu habituait les troupes enfermées dans Paris à se replier en bon ordre, sans vouloir rien pousser à fond avant que les Allemands eussent achevé de fortifier leurs lignes d'investissement, ceux-ci se hâtaient de prendre leurs précautions contre les attaques sérieuses qu'ils croyaient toujours imminentes.

Le point principal, c'était d'assurer leurs communications avec l'Allemagne en faisant tomber toutes les places qui tenaient les chemins de fer. A ce point de vue, Strasbourg, Toul et Soissons avaient une grande importance. Toul avait été obligé de capituler le 23 septembre après une très-belle

défense du commandant Huck. Strasbourg succomba le 28. Soissons dut ouvrir ses portes le 15 octobre. La prise de cette dernière ville leur livrait la ligne du chemin de fer Reims-Soissons-Paris. Celle de Toul leur avait permis de faire arriver leurs trains jusqu'au delà de Château-Thierry. Mais là, ils étaient arrêtés par la destruction du tunnel de Nanteuil, qui ne fut rétabli que le 20 novembre.

C'était pour eux une gêne très-réelle. Cette interruption rendit le ravitaillement de l'armée de Paris assez difficile pendant les deux premiers mois du siège. Pour s'en venger, les Allemands pratiquèrent le système de réquisitions avec une brutalité extrême. Ils ne laissaient rien aux habitants, et quand ils ne trouvaient plus de vivres en nature, ils leur imposaient des contributions pécuniaires. C'était le pillage organisé. Tous les prétextes leur étaient bons. Le général de Redern eut l'ingénieuse idée d'infliger une amende à la ville de Saint-Germain pour la punir d'avoir laissé passer un ballon à quelques centaines de mètres au-dessus de ses maisons. Tout le pays fut ravagé et dévasté par les colonnes allemandes dans un rayon de 25 à 30 lieues autour de Paris. Ces ravages avaient le double avantage de maintenir l'abondance dans l'armée allemande, et de rendre très-difficiles dans l'avenir les opérations des troupes françaises qui tenteraient de s'approcher de Paris pour le délivrer ou qui parviendraient à en sortir pour donner la main aux armées de secours.

Ces armées n'existaient pas encore. Les Alle-

mands avaient donc toute facilité de ravager et de piller à leur gré, sans rencontrer d'autre résistance que celle de petits corps isolés et sans consistance, qui ne pouvait guère les inquiéter sérieusement. Cependant ils avaient grand'peur des francs-tireurs, dont la mobilité les embarrassait. Pour les réduire à l'impuissance, ils ne trouvèrent rien de mieux que de fusiller comme assassins tous ceux qui tombèrent entre leurs mains, et d'incendier les villages qu'ils soupçonnèrent de leur avoir donné asile.

Il est triste d'avoir à dire que ce procédé sauvage leur réussit. Les paysans finirent par avoir plus grand'peur des francs-tireurs que des Allemands eux-mêmes. Pour ne pas s'exposer aux vengeances de l'ennemi, ils refusèrent des vivres à ceux qui venaient les défendre, et plus d'une fois les francs-tireurs durent se faire livrer par force les aliments qu'on refusait à leurs demandes. Ces violences entrèrent certainement pour une part dans la légende qui nous présente aujourd'hui les francs-tireurs comme un ramassis de pillards et de brigands. Il faut bien avouer que beaucoup n'ont pas fait leur devoir, et que dans ces troupes bariolées il y avait bon nombre d'individus qui cherchaient surtout à échapper à l'obligation du service régulier. Mais il serait souverainement injuste de les englober tous dans une réprobation absolue, et surtout de condamner l'institution elle-même. Plusieurs groupes de francs-tireurs ont rendu de très-grands services, comme suffirait à le prouver la terreur qu'ils inspi-

raient aux Allemands. Ils auraient pu en rendre de plus considérables encore si, au lieu d'en abandonner l'organisation au hasard, on avait sérieusement étudié la question et pris pour maintenir la discipline les mesures nécessaires. Quand des armées sont obligées, comme celles des Allemands pendant l'invasion, de s'étendre à des distances de trois ou quatre cents kilomètres de leur base d'opération, la guerre de surprises, de coups de main et d'embuscades est toute indiquée.

Nous ne suivrons pas les colonnes allemandes dans la série des dévastations qu'elles accomplirent autour de Paris. Il nous suffira de rappeler, comme exemples, les incendies des villages de Rantigny et d'Angy, et le massacre d'une partie de leurs habitants par les Saxons sous les ordres du général Krug de Nidda; les incendies de Héricourt, d'Armentières et de la Frénaye commandés par le général Senfft de Pilsach; celui de Parmain par le prince de Hohenlohe, qui fait en outre fusiller les francs-tireurs qu'il a pris. Du côté de Mantes, le général de Bredow rivalise avec les Saxons, mais les uns et les autres sont dépassés par le major bavarois de Beumen[1].

Ce major opérait dans les environs de Ram-

1. Il est à remarquer que, dans toute cette guerre, les Bavarois se sont fait remarquer par leur férocité. Il semble que M. de Bismarck ait réservé à ses bons alliés les besognes odieuses afin d'accumuler entre eux et la Franee des haines dont le souvenir rende impossible dans l'avenir toute restauration d'une confédération du Rhin.

bouillet. Ce pays, couvert de bois et de marais, se prêtait admirablement à la guerre de surprises, et les Allemands en avaient une peur horrible. Pour se rassurer, ils incendiaient et massacraient avec fureur. L'incendie d'Ablis fut accompagné de circonstances particulièrement odieuses, qui arrachent ce cri à un historien allemand, Zimmermann : « L'incendie d'Ablis ne s'éteint pas dans l'histoire... Il reste comme une tache ineffaçable sur ceux que leur aveugle fureur a entraînés à donner des ordres sauvages, et qui ont forcé leurs soldats à mettre tout à feu et à sang. »

Heureusement pour nous, les troupes allemandes ne pouvaient pas s'éloigner beaucoup de Paris. En somme, les deux armées qui l'investissaient ne comptaient guère, à la fin de septembre, plus de 150,000 à 160,000 hommes. Les Allemands donnent des chiffres précis qui ne semblent pas être beaucoup au-dessous de la réalité : 122,661 hommes d'infanterie, 24,325 cavaliers, avec 622 pièces de campagne. Elles avaient dû laisser une bonne partie de leur effectif derrière elles pour assurer leurs communications et leur ravitaillement. Le reste était occupé au siège de Strasbourg et à l'investissement de Metz. Tant que ces deux villes ne seraient pas tombées en leur pouvoir, l'armée qui enveloppait Paris était condamnée à une situation assez critique.

Que faisait pendant ce temps le gouvernement de la Défense nationale? C'est ce que nous allons examiner maintenant. Mais avant de nous engager

dans le récit des événements qui vont suivre, il n'est peut-être pas inutile de rappeler rapidement ceux qui ont précédé, et de faire un retour rapide sur l'accumulation des fautes dont nous allons voir se développer les conséquences. C'est le seul moyen de se bien rendre compte de la situation de la France à ce moment.

Nous avons vu que dès les premiers jours de la guerre, où le défaut d'organisation produisit partout la confusion et exposa nos troupes à manquer de vivres dans leur propre pays, il n'est pas un officier intelligent qui n'ait condamné le plan de campagne initial dont l'absurdité éclata d'autant plus vivement à tous les yeux, que, à l'incapacité de ceux qui l'ont conçu, s'ajoutait celle des généraux chargés de l'exécuter; malgré tout cela, même après la série des innombrables fautes d'ensemble et de détail qui justifient nos désastres de Wissembourg, de Spickeren et de Frœschwiller, nous croyons que, au 20 août, il était encore possible de sauver la France.

La nouvelle armée formée à Châlons pouvait, soit être portée sur Metz pour débloquer Bazaine, comme le voulait le ministre de la guerre, soit être ramenée sous Paris, comme le demandait le maréchal de Mac-Mahon, pour en empêcher l'investissement.

Avec des troupes exercées, commandées par un général résolu, actif, organisateur, le succès du plan imaginé par le ministre de la guerre n'était pas impossible. Nous avions dans le principe quarante-huit heures d'avance sur l'armée du prince royal.

Si nous avions su les mettre à profit, nous pouvions arriver, avec des forces doubles, sur les 60,000 hommes du prince de Saxe avant qu'il pût être secouru, le battre, donner la main à Bazaine, et opposer aux Allemands un effectif qu'on ne peut évaluer à moins de 250,000 combattants. On peut croire que dans ces conditions le cercle qui investissait Metz aurait été rompu, et Bazaine se serait trouvé dans la nécessité absolue d'agir. D'un autre côté, la présence d'une pareille force sur leurs lignes de communications aurait forcé les Allemands à ajourner leur marche sur Paris, ce qui aurait donné au gouvernement le temps de créer d'autres armées.

Le plan du maréchal de Mac-Mahon, moins audacieux, était par là même plus conforme aux moyens d'exécution dont il disposait. Son armée, composée en grande partie de soldats ou inexpérimentés ou démoralisés, aurait trouvé dans le camp retranché, où l'on voulait la concentrer sous Paris, le temps et le moyen d'acquérir ou de recouvrer les qualités militaires qui lui manquaient. Sa présence aux abords de la capitale aurait rendu l'investissement impossible, tout en immobilisant les deux armées du prince royal et du prince de Saxe, les seules qui fussent alors disponibles. Par la même raison, on eût pu garder en province les 100,000 gardes mobiles qui ont été inutilisés derrière les remparts. Ceux-ci eussent formé le noyau solide et vigoureux d'une grande armée de secours qui nécessairement se serait organisée et constituée beaucoup plus rapidement

qu'il n'a été possible de le faire sans eux. Dans ces conditions, le général Trochu lui-même n'aurait pas eu de raison de considérer la défense de Paris comme « une héroïque folie », et peut-être se fût-il décidé à chercher sérieusement dans la ville même les éléments d'une troisième armée qui eût pu seconder les opérations de celle qui eût campé sous ses murs. D'un autre côté, Bazaine, sachant que son armée n'était pas la seule qui restât à la France, ne se serait sans doute pas laissé prendre à la tentation de devenir l'unique arbitre de la situation ; n'ayant pas d'intérêt à trahir, il se serait résigné à faire son devoir. On peut croire enfin, et ce point n'est peut-être pas le moins important, que, dans de pareilles conditions, les hommes qui ont employé tout ce temps de la guerre à répandre partout leur propre découragement et à paralyser, par de sombres pronostics, l'élan national, auraient hésité à exprimer leurs défiances antipatriotiques.

Sans doute on peut dire qu'il est toujours commode, avec des hypothèses, de rectifier après coup les événements. Mais la question ici s'impose d'elle-même, car quelle que soit la valeur stratégique du plan du général Palikao, considéré en lui-même, il est bien certain qu'on n'en aurait pas poussé l'accomplissement avec tant d'obstination, même quand il devenait évident qu'il serait inexécutable, s'il n'avait été inspiré avant tout par une préoccupation d'intérêt dynastique. Pourquoi le retour sur Paris, décidé d'un avis unanime au camp de Châlons, ne s'est-il

pas fait ? Uniquement parce que l'impératrice craignait que la présence de l'empereur, revenant après une série de fautes et de désastres sans précédent, ne soulevât l'indignation publique et ne compromît l'héritage de son fils. Elle aima mieux compromettre le salut de la France.

Si même, sans rien changer aux autres conditions, le gouvernement de la Défense, au lieu de s'enfermer dans Paris où sa présence était inutile, était allé aussitôt donner aux départements l'impulsion énergique qui ne leur fut imprimée que plus tard ; si, au lieu d'appeler à Paris 100,000 gardes mobiles, le général Trochu s'était dès le commencement préoccupé d'organiser et d'exercer les éléments énergiques que renfermait la ville en enrégimentant les hommes de vingt à trente-cinq ans, comme l'exigeait la loi, qui sait si le résultat définitif de cette funeste guerre n'eût pas été modifié ?

Mais non ; il était dit que nous devions marcher de fautes en fautes, de désastres en désastres, comme si le démembrement de la France pouvait seul expier les crimes et les hontes de l'Empire.

La délégation envoyée en province le 13 septembre se composait uniquement de M. Crémieux, qui était investi de tous les pouvoirs. Le 18 on se décida à lui adjoindre M. Glais-Bizoin et l'amiral Fourichon. L'organisation de la défense nationale était confiée à deux vieillards, qui n'avaient aucune des qualités requises pour un pareil rôle, et à un

amiral à qui manquait l'élément essentiel pour réussir dans de pareilles conditions : la confiance !

L'amiral Fourichon, croyant, comme le général Trochu, qu'il n'était pas possible de former des soldats en quelques semaines ni même en quelques mois, convaincu d'ailleurs, par une contradiction singulière, que Paris devait être bientôt délivré, ne pouvait pas apporter dans l'organisation des forces nouvelles l'ardeur et l'activité indispensables. La France se trouvait donc placée dans cette situation étrange : d'un côté, le gouverneur de la capitale ne faisant rien, parce que, selon lui, c'est un axiome qu'une ville assiégée est une ville prise, si elle ne peut compter pour sa délivrance sur une armée de secours ; de l'autre, les hommes chargés de l'organisation de cette armée de secours pensant n'avoir pas à se presser, puisque, selon eux, la capitale était par elle-même assez forte pour contraindre bientôt l'ennemi à lever le siège.

Le général Le Flô, ministre de la guerre, a déclaré que, avant l'investissement de Paris, il avait donné les instructions les plus précises au général de La Motterouge, qui, ayant perdu le commandement de la garde nationale de Paris, lui paraissait tout naturellement désigné pour commander la future armée de la Loire. Quelles étaient ces instructions ? Personne ne le sait. Les dépositions du général de La Motterouge, du général Le Flô lui-même, ne permettent pas de préciser les opérations qui devaient être faites, et le témoignage du général Borel, auquel

en appelle M. Le Flô, ne nous apprend rien de plus. Tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'elles ne tiennent aucun compte du plan du général Trochu, qui, du reste, n'existait sans doute pas encore à ce moment. Nous ne connaissons pas mieux les instructions données au général Cambriels, chargé d'opérer dans les Vosges. Nous savons seulement qu'il devait « non pas constituer une grande armée, mais de petites armées destinées à manœuvrer sur les flancs et les derrières de l'ennemi, de manière à menacer et à gêner ses communications ». Il est fort probable que le ministre de la guerre n'avait pas plus que les autres une idée bien nette de ce qu'il y avait à faire et qu'il ignorait parfaitement quelles étaient encore les ressources de la France.

Cependant le général Lefort, secrétaire général de la guerre, se mit à préparer méthodiquement les éléments de cette armée. La chose n'était pas encore devenue aussi difficile qu'elle le sera plus tard. On forma une compagnie de 200 hommes dans chaque dépôt; on enrégimenta et encadra dans les brigades les gardes mobiles les mieux organisés et l'on fit venir d'Afrique trois régiments d'infanterie. On arriva ainsi à mettre sur pied dans les derniers jours de septembre trois divisions de 20,000 hommes chacune : l'une à Vierzon, sous les ordres du général Peytavin, l'autre à Bourges, sous ceux du général Martineau des Chesnes, et la troisième à Nevers, sous ceux du général Martin des Pallières. Ces trois divisions formèrent le 15e corps placé sous

le commandement du général de La Motterouge.

L'organisation de ce corps était très-défectueuse. Le général Martin des Pallières dans son livre, *Orléans,* déclare que, « à son arrivée à Nevers, le 28 septembre, il trouva ses troupes dans le plus misérable état. »

Il n'y a pas à s'en étonner quand on se reporte à la déposition du général Lefort : « Je dois dire qu'en commençant l'organisation de ce 15e corps je ne prévoyais guère qu'*il serait appelé à prendre part aux opérations militaires*. C'est dans cette pensée que je disais au ministre de la guerre : *Cette armée n'est peut-être pas destinée à agir efficacement,* mais je regarde son organisation comme indispensable. Elle aura un effet moral considérable, non-seulement sur les défenseurs de Paris, mais encore sur les populations du Midi et du Centre, qui sentiront qu'il y a une armée entre elles et les Prussiens. J'ignore quel en sera le chiffre, mais nous le ferons aussi fort qu'il nous sera possible, et si, *comme nous l'espérons tous, Paris doit être délivré dans quelques mois,* eh bien ! alors, nous aurons une armée (j'espérais pouvoir la porter à 200,000 hommes) qui pourra, lors même qu'elle n'aurait pas tiré un coup de fusil, peser dans la balance, si nous devions être appelés à traiter de la paix.

« Voilà le langage que je tenais au ministre de la guerre, et voilà la pensée qui m'avait fait agir en poussant à cette organisation. »

Il avait en même temps donné à tous les mobiles

du Midi et du Centre l'ordre de se transporter sur la rive droite de la Loire, dans l'intention, a-t-il dit, « d'en former un réseau commençant aux Vosges et devant s'étendre jusqu'à la Manche ». Ils devaient, sur cette longue ligne, faire la guerre de partisans, en évitant tout engagement sérieux.

A la fin de septembre, les troupes disponibles, en dehors du 15e corps, étaient ainsi réparties : au Mans, 18,000 mobiles étaient réunis sous les ordres du général d'Aurelle de Paladines; à Rouen, le général Gudin avait 2 régiments de cavalerie, 2 bataillons de marche, 11 bataillons de mobiles, soit environ 13,000 hommes. Le 39e régiment de mobiles et le 1er régiment des éclaireurs de la Seine, 4,000 hommes environ, étaient à Évreux avec le général Delarue. Le général de Polhès occupait Orléans avec quelques régiments du 15e corps et des mobiles des départements voisins. Le général Boyer à Chartres, et le général Paulze d'Ivoy à Amiens, n'avaient avec eux qu'un petit nombre d'hommes insuffisant pour réprimer les incursions des Allemands.

Quelques jours plus tard, au commencement d'octobre, le général Fiereck continuait au Mans l'organisation des mobiles qui y étaient rassemblés. Il remplaçait le général d'Aurelle de Paladines, qui entreprenait d'organiser un 16e corps composé comme le 15e de trois divisions, dont la première était à Blois avec le général Pourcet, la deuxième à Tours avec le général Barry, et la cavalerie à Tours avec le général Ressayre.

Du côté des Vosges, le général Cambriels réunissait quelques bataillons de gardes mobiles qui formèrent le noyau de ce qu'on a appelé la première armée de l'est.

Voilà ce que la province pouvait alors opposer à l'invasion allemande. Aussi les faits militaires sont-ils sans grande importance.

Le 24 septembre, la quatrième division de cavalerie allemande rencontra auprès d'Arthenay quelques escadrons du 6e hussards et du 6e dragons soutenus par une section d'artillerie. Le 27, le général de Polhès, frappé de panique, s'enfuit d'Orléans, croyant avoir devant lui toute une armée. Quelques jours plus tard, le 5 octobre, les Prussiens, attaqués à Toury de trois côtés à la fois par les généraux de Longuerue, Ressayre et Michel, se retirent sur Angerville, abandonnant un convoi de vivres.

Le même jour le général de La Motterouge remplaçait le général de Polhès à Orléans. Le 10 octobre, avec 12,000 hommes, il essaie d'arrêter les Allemands à Arthenay. Ceux-ci, au nombre de 40,000, forcent les Français à la retraite, malgré l'acharnement d'une résistance inattendue, et les poursuivent jusqu'à l'entrée de la forêt d'Orléans. Le 11, la lutte recommence. Mais le général de La Motterouge n'a pas encore eu le temps de réunir des forces assez considérables. Après un nouveau combat, qui fit le plus grand honneur à nos jeunes troupes, il est forcé de passer la Loire et de se replier sur la Ferté-Saint-Aubin, sans songer à avertir de son mouvement 4 ou

5,000 gardes nationaux et mobiles qu'il avait postés dans la forêt d'Orléans, sous les ordres du général Maurandy, et qui s'échappèrent à grand'peine.

Cette retraite livrait Orléans à l'ennemi, qui y entra aussitôt.

A l'est, le général Cambriels n'était pas plus heureux.

Il n'avait d'abord avec lui que quelques bataillons de mobiles et de francs-tireurs, trop faibles pour lutter contre les forces allemandes, que, d'ailleurs, il croyait plus nombreuses qu'elles n'étaient réellement. Le 26 septembre, il télégraphiait à l'amiral Fourichon que « l'avant-garde d'une armée prussienne était arrivée la veille à Fribourg-en-Brisgau. Cette armée, forte de 100,000 hommes, devait éviter Belfort par le Sungdau et se diriger sur Dijon et Lyon ». Ce qu'il prenait pour une armée de 100,000 hommes, c'était l'avant-garde de la 4e division de réserve. Notre service de renseignements était partout si mal fait que ces erreurs se reproduisaient à chaque instant et paralysaient nos généraux par la persuasion qu'il n'y avait rien à tenter contre des forces infiniment supérieures.

Le gouvernement de Tours envoya de Vierzon au général Cambriels la division Dupré comprenant le 32e de marche, le régiment des mobiles des Deux-Sèvres et une batterie de 4. Cette division rejoignit le 6 octobre, entre La Bourgonce et Nompatalize, le 2e bataillon des mobiles de la Meurthe, un bataillon et demi des Vosges et quelques compagnies de francs-tireurs.

Le même jour ces troupes furent attaquées par la brigade Degenfeld marchant sur Saint-Dié. Cette brigade faisait partie du 14e corps allemand, sous les ordres du général de Werder que la chute de Strasbourg avait rendu disponible. Après un combat de sept heures, pendant lequel nos troupes montrèrent une solidité qu'on n'attendait pas, des renforts arrivèrent à l'ennemi, de Raon-l'Étape, et les Français furent obligés de se retirer.

Au lieu de reconnaître l'énergie qu'avaient montrée ses soldats et de chercher à prendre sa revanche, en profitant de la situation précaire où se trouvait le général Degenfeld, dont les communications étaient complétement coupées, le général Cambriels, subitement découragé par cet échec, abandonna aussitôt le massif des Vosges qu'il était chargé de défendre et se retira sur Besançon.

Voilà quelle était la situation quand M. Gambetta prit la direction de la défense en province.





CHAPITRE IV

LA DÉFENSE EN PROVINCE DU 10 OCTOBRE AU 1er NOVEMBRE



AMBETTA était parti de Paris, en ballon, le 9 octobre. Il emportait avec lui un décret du gouvernement qui lui conférait « le pouvoir de s'occuper de tout ce qui concernait la défense nationale ». Il ne pouvait arriver plus à propos. La délégation était en pleine dissolution. L'amiral Fourichon avait pour la seconde fois donné sa démission de ministre de la guerre. M. Gambetta prit sa succession et se mit aussitôt à l'œuvre.

Les difficultés étaient immenses, mais elles n'étaient pas au-dessus de son courage et de son patriotisme.

Au point de vue politique la situation était loin d'être brillante. Cette longue série de désastres qui

nous frappaient coup sur coup, l'incapacité démontrée de nos hommes de guerre, l'impuissance du triumvirat installé à Tours, avaient eu pour résultat de démoraliser les campagnes et d'irriter les grandes villes. En face de cette désorganisation, tous les ambitieux avaient conçu l'espoir de se faire un rôle. Ils spéculaient sur le patriotisme effaré des foules, pour se poser en sauveurs providentiels, qui n'attendaient que leurs acclamations, pour opérer le relèvement de la patrie. Ne se sentant pas défendues, les grandes villes s'étaient mises à travailler à la constitution de ligues régionales, dont l'organisation tumultueuse s'expliquait par les circonstances mêmes. On a pu leur reprocher de diviser la défense, mais en somme cela valait encore mieux que de rester les bras croisés. Il n'était pas possible que le patriotisme surexcité du pays attendît indéfiniment qu'il plût à ceux qui représentaient officiellement la défense nationale de sortir de leur inaction. Il est certain que si cet intérêt suprême avait dû être laissé définitivement aux mains auxquelles il a été confié jusqu'au 10 octobre, la France aurait eu de son côté le devoir de chercher d'autres moyens de se mettre en état de résister à l'ennemi. Les nations, comme les individus, ont le devoir et le droit de veiller à leur propre conservation, et d'en prendre soin elles-mêmes quand ceux auxquels elles ont remis cette fonction s'en montrent incapables.

Quant à l'accusation de séparatisme qu'on a fait peser sur ces ligues, elle paraît tout à fait sans

fondement. La preuve que cette arrière-pensée n'existait pas, au moins dans l'esprit de la foule, c'est que c'est précisément par cette accusation qu'on les a déconsidérées et détruites. Il est certain qu'elles voulaient une certaine liberté d'action dans la sphère qu'elles s'étaient tracée, que, par une conséquence logique, elles aspiraient à se soustraire à la direction absolue du pouvoir central, dont elles jugeaient l'action trop lente et trop peu efficace ; quant à se séparer de la France, nulle part on n'y songeait.

Quand on vit le pouvoir passer aux mains d'un jeune homme, ardent et énergique, dont le patriotisme inspirait confiance à tous, les raisons qui avaient motivé la création des ligues du Midi et de l'Est disparurent d'elles-mêmes. Aussi ne firent-elles aucune difficulté pour se dissoudre. Il serait injuste de les confondre avec certains mouvements dont les meneurs n'étaient pas animés de sentiments aussi patriotiques.

Le 28 septembre s'était produite à Lyon une tentative d'insurrection contre le préfet de la Défense nationale, M. Challemel-Lacour. Les chefs de cette échauffourée, Albert Richard et Gaspard Blanc, qui prétendaient agir au nom de l'Internationale, étaient simplement des agents bonapartistes. Cela a été démontré depuis. Mais à ce moment ils se donnaient pour d'ardents patriotes, qui ne pensaient qu'au salut de la France, compromis par l'inertie de la Délégation de Tours.

C'est ainsi qu'ils parvinrent à tromper une partie

de la population lyonnaise et qu'ils avaient réussi à enrôler avec eux quelques hommes qui devaient leur popularité à leurs luttes contre l'Empire et dont la présence auprès d'eux écartait tout soupçon de connivence avec la dynastie déchue. Une surprise leur livra l'Hôtel de Ville, où était installée la Préfecture, et ils purent un moment se croire maîtres de la situation.

Mais en quelques heures, les gardes nationaux de Lyon, ceux de la Croix-Rousse comme les autres, se massèrent au nombre d'une vingtaine de mille sur la place des Terreaux, sur celle de la Comédie et dans les rues adjacentes. Toutes les issues furent fermées. Dans la journée arriva une dépêche de Crémieux nommant le Préfet commissaire extraordinaire de la République et l'investissant de tous les pouvoirs civils et militaires. La lecture de ce décret fut saluée par des acclamations unanimes, et les insurgés, enfermés dans l'Hôtel de Ville, comprirent qu'il ne leur restait plus qu'à chercher les moyens d'en sortir sans être reconnus.

A six heures du soir le Préfet rentrait à l'Hôtel de Ville, infiniment plus puissant qu'il ne l'avait été jusque-là. A son arrivée à Lyon, il avait été accueilli avec défiance par le Comité de salut public, qui s'était constitué dès le matin même du 4 septembre[1]. Celui-ci jusqu'alors s'était tenu à l'égard du Préfet dans une

1. A la nouvelle du désastre de Sedan, Lyon avait proclamé la République, dans la matinée même du 4 septembre, avant qu'elle fût déclarée à Paris.

attitude de sourde hostilité, qui rendait la situation très-difficile et menaçait de dégénérer en conflit violent. L'acclamation spontanée et unanime de la garde nationale fit disparaître ces difficultés.

Quelques jours après, MM. Albert Richard, Gaspard Blanc et Cluseret se retrouvèrent à Marseille, où ils venaient tenter la même aventure, qui leur avait si mal réussi à Lyon. Ils n'y furent guère plus heureux et durent bientôt songer à mettre leurs personnes en sûreté.

Ces agitations, sans être aussi graves qu'on a affecté de le dire depuis, étaient cependant les indices d'une situation dont la prolongation pouvait devenir périlleuse. L'arrivée de M. Gambetta, en rendant confiance à la nation, y mit fin rapidement.

Il est regrettable qu'on n'ait pas profité, pour faire les élections, de ce moment où les sentiments patriotiques étaient très-exaltés. Elles avaient été annoncées d'abord pour le 2 octobre, puis ajournées au 16. Il est évident que tous les départements n'auraient pas pu y prendre part, mais à cette époque les Prussiens n'occupaient encore sérieusement qu'un petit nombre de départements. Dans les autres, on avait eu le temps, depuis qu'on parlait d'élections, de s'y préparer. La chose aurait pu se faire en quelques jours.

Évidemment on ne devait pas parler de Constituante, tant que la France n'y pourrait être représentée tout entière; mais une assemblée nommée le 16 octobre aurait apporté à la défense une force

immense. On a prétendu le contraire. Nous sommes convaincu que c'est une erreur. Il a fallu toute la série des malheurs qui ont suivi pour jeter la France dans le découragement qui lui a fait désirer la paix à tout prix. A ce moment on ne songeait qu'à combattre. Des élections faites au lendemain du 4 septembre ou même un mois plus tard eussent été ardemment patriotiques. Elles auraient en tout cas soustrait la France à la nécessité de choisir ses représentants à la suite des capitulations de Metz et de Paris, après le désastre de l'armée de l'Est, au moment où toute résistance paraissait devenue impossible, et lorsque pour beaucoup la France semblait n'avoir plus qu'à s'abandonner à la fatalité qui l'opprimait.

M. Gambetta repoussait les élections, ou du moins les conditions qu'il jugeait nécessaires pour que les élections fussent possibles marquaient suffisamment qu'il n'avait pas dans les électeurs une entière confiance et qu'il aimait mieux se charger seul de sauver la France. Il admettait une assemblée « représentant librement et *complétement* la France et *siégeant à Paris* ». Mais il exigeait qu'une loi d'État interdît formellement au suffrage universel de nommer aucun des hommes qui avaient servi activement la dynastie impériale. Les catégories exclues de l'éligibilité devaient comprendre tous les anciens ministres de Napoléon III, depuis la fondation de l'Empire, les sénateurs, les conseillers d'État et tous ceux qui avaient été candidats officiels depuis 1852. Il oubliait de mentionner

les préfets et les maires qui s'étaient faits les instruments de ces candidatures.

Il est certain qu'il eût été déplorable et profondément honteux pour la France que, au milieu même des désastres d'une guerre allumée par la politique impériale, elle eût été choisir pour la représenter les artisans de cette même politique. Mais ce danger n'était pas alors à craindre. La preuve en est qu'au 8 février, les élections n'envoyèrent à la Chambre qu'un très-petit nombre de bonapartistes. Il est d'ailleurs assez étrange que M. Gambetta n'ait pas compris qu'il y avait une singulière contradiction à demander que la France fût « représentée librement » par des élections que le gouvernement commencerait par réglementer. C'était au fond la même théorie que celle des candidatures officielles de l'Empire.

Quand même les élections n'auraient pu se faire que dans les deux tiers de la France, il fallait les faire. Il y avait là une question de principe que des républicains n'avaient pas le droit de négliger. En admettant, ce qui n'est pas démontré, que ces élections dussent donner lieu à quelques agitations locales, cet inconvénient aurait trouvé une ample compensation dans la sécurité qu'eût assurée pour la suite la présence des élus du suffrage universel. Enfin l'insurrection de 1871 n'aurait pas eu de raison de se produire et la France n'eût pas langui cinq années dans la constante incertitude du lendemain.

L'ajournement des élections a donc été une faute, et une faute d'autant plus regrettable qu'elle dérive

d'une conception politique peu conciliable avec les principes professés par M. Gambetta, et que, à une fausse appréciation des circonstances, s'ajoutent très-probablement des préoccupations personnelles qui, pour avoir un côté généreux et élevé, n'en aboutirent pas moins à la substitution d'un individu au peuple tout entier. Du moment qu'il était rigoureusement possible de consulter le pays, le gouvernement, se disant républicain, n'avait pas le droit de ne pas le faire, et, quelque fondée que puisse être la confiance d'un homme en lui-même, nous ne saurions admettre le sentiment d'orgueil qui le porte à croire qu'il fera seul les affaires de la nation mieux que la nation elle-même. Une pareille présomption ne peut être absoute que par le succès; M. Gambetta, qui a fait pour réussir, nous le reconnaissons, à peu près tout ce qui était possible à un homme, n'a pourtant pas réussi. Nous sommes donc en droit de croire qu'il s'est trompé, et que s'il eût voulu prendre conseil de la nation, les choses eussent pris une autre face.

M. Gambetta, à peine arrivé à Tours, se mit aussitôt à l'œuvre. En attendant que le résultat de ses efforts se fasse sentir, nous allons poursuivre le récit des opérations qu'il trouvait engagées.

Dans l'Est, après le combat de la Bourgonce, le général Cambriels, au lieu de profiter de la situation critique où se trouvait le corps allemand du général Degenfeld, dont les communications étaient entièrement coupées, avait mis une hâte regrettable à replier

ses troupes sur Besançon. Les ennemis en profitèrent naturellement pour accentuer leur mouvement en avant.

Dans cette marche, nous devons signaler, à la date du 9 octobre, l'énergique défense de Rambervillers, dont les habitants soutinrent deux combats contre les Allemands. Ceux-ci, pour se venger, après avoir pris la ville d'assaut, la pillèrent et fusillèrent vingt-six des habitants les plus compromis par leur courageuse résistance. Le surlendemain le village de Laval fut incendié pour un crime du même genre.

Le 22, les Badois avec le général Werder étaient arrivés sur l'Ognon, où ils se heurtèrent aux troupes du général Cambriels. Un combat très-vif s'engagea, où l'avantage resta encore aux Allemands, avantage du reste parfaitement stérile, le général Werder ne pouvant pas songer à s'emparer de Besançon par un coup de main. Or il n'avait pas mission de l'assiéger. Il dut donc, sans pousser plus loin, laisser les troupes françaises rentrer dans la forteresse qui lui barrait le chemin.

Là se termina le rôle peu brillant de la 1re armée de l'Est. Le général Cambriels, toujours souffrant de la blessure qu'il avait reçue à la tête pendant la bataille de Sedan, demanda à être relevé définitivement du commandement. On lui donna pour successeur le général Michel, mais quelques jours plus tard ces mêmes troupes furent, sous le nom du 20e corps et sous le commandement du général Crouzat, réunies à l'armée de la Loire.

Schelestadt fut pris le 24, par le général Schmeling, après quatorze jours de siége; le 10 novembre, ce fut le tour de Neuf-Brisach. A Orléans, la situation n'était pas meilleure. Après les combats malheureux de Cercottes et d'Artenay, les 10 et 11 octobre, les Allemands étaient entrés dans Orléans, mais ils ne pouvaient songer à pousser plus avant. L'armée d'investissement, autour de Paris, n'était pas encore assez nombreuse pour envoyer à cette distance des détachements. Loin de là, la 22e division d'infanterie et la 4e de cavalerie furent rappelés d'Orléans à l'armée de blocus. Elles prirent les directions de Châteaudun, de Chartres et de Dreux, avec ordre de nettoyer le pays des bandes de francs-tireurs qui l'occupaient alors. Pour faire un exemple elles brûlèrent les deux villages de Varèze et de Civry, où quelques uhlans avaient été tués.

A Châteaudun les Prussiens trouvèrent les francs-tireurs de Paris, sous les ordres de Lipowski, qui s'étaient déjà distingués à Ablis. Ceux-ci étaient au nombre de 700. Ils avaient avec eux 115 francs-tireurs de Nantes, 50 de Cannes et environ 450 gardes nationaux de la ville. Ces 1,300 hommes résolurent d'empêcher les Prussiens de passer et barricadèrent les rues. Le général de Wittich arrivait avec 15,000 hommes. Il s'attendait d'autant moins à une résistance sérieuse, qu'il était maître de la gare, qui est la clef de la situation. Il vit bientôt qu'il se trompait. Il lui fallut successivement engager toutes ses troupes et mettre en batterie tous ses canons. Pen-

dant sept heures cette héroïque poignée d'hommes, bien secondée par les habitants, tint en échec toute l'armée allemande. A huit heures du soir, les francs-tireurs, refoulés par les masses grossissantes des ennemis, se jetèrent sur eux à la baïonnette et les forcèrent à reculer; puis ils s'échappèrent par la seule route qui leur restât ouverte, celle de Nogent-le-Rotrou, sans que le général de Wittich osât les poursuivre.

Mais pour se venger, il fit piller et brûler la ville qui venait de donner un exemple dangereux. Deux cent trente-cinq maisons furent détruites. Au bout de douze heures, après que des femmes, des enfants, des vieillards eurent péri dans les flammes, le général allemand permit d'arrêter l'incendie, mais à condition que Châteaudun lui payerait 200,000 francs. Puis il s'éloigna le 19.

Si toutes les villes menacées par les Allemands avaient suivi l'exemple de Châteaudun, au lieu de se livrer à la première réquisition de trois ou quatre uhlans, les ennemis y auraient regardé à deux fois avant de s'étendre sur trente-cinq départements et d'y vivre aux dépens des habitants. Sans parler de la question d'honneur, il eût été bon que, dans notre propre pays, les armées françaises eussent pu trouver pour subsister autre chose que ce que les colonnes prussiennes voulaient bien y laisser.

L'exemple de Châteaudun portait un double enseignement : aux gens de cœur il montrait qu'une ville, même ouverte, peut se défendre quand elle

veut; aux autres elle apprenait à quel danger on s'exposait en résistant aux Prussiens. La municipalité de Chartres ne comprit que le second de ces enseignements. Malgré les instances de la garnison, composée de fusiliers-marins et de gardes mobiles, elle livra la ville par une convention avec les ennemis. Dreux fut occupé à son tour le 25 octobre, après avoir essayé de résister.

Quelques autres villes, heureusement, avaient mieux compris leur devoir. Épernon, le 6 octobre, Saint-Quentin, quelques jours plus tard, avaient dignement soutenu l'honneur national.

Un décret du Gouvernement déclara que la ville de Châteaudun avait bien mérité de la patrie, et ordonna qu'une somme de 100,000 francs serait répartie entre les victimes de cette héroïque défense. Une souscription, ouverte pour le même objet, réunit en peu de temps une somme considérable.





CHAPITRE V

ORGANISATION DE LA DÉFENSE EN PROVINCE APRÈS LE 10 OCTOBRE



ENDANT ce temps, M. Gambetta, énergiquement secondé par M. de Freycinet, qu'il avait investi du titre de Délégué du ministre de la guerre, achevait les préparatifs de la grande campagne par laquelle il espérait délivrer Paris et sauver la France. Avant de reprendre le récit des faits militaires, nous allons résumer les traits principaux de cette organisation en nous aidant du livre de M. de Freycinet, sur *la Guerre en province*.

Tout était à faire ou à peu près. Par une imprévoyance à peine concevable, on avait retenu à Paris presque tout le personnel administratif, et la Délégation de Tours, qui devait être le vrai, le seul gouvernement de la France, se trouvait désarmée de

tout moyen d'action. Deux généraux et deux colonels constituaient tout le personnel du ministère de la guerre [1].

Ce qui rendait la tâche encore plus difficile, « c'est qu'à ce personnel déjà si exigu le nécessaire même manquait. Il avait été expédié de Paris si précipitamment et, croyait-on, pour si peu de temps, qu'on ne lui avait pas donné son bagage administratif ordinaire. Les archives étaient demeurées dans Paris. On ne possédait à Tours ni les dossiers de l'armée ni les cartes de l'état-major. Ainsi on allait être condamné à constituer des cadres et à confier des commandements sans connaître les antécédents des officiers, et à faire la guerre sans se diriger sur des cartes[2]. »

Non-seulement on n'avait pas de cartes à envoyer aux troupes en campagne, mais l'administration centrale elle-même en manquait pour suivre les opérations engagées. Au commencement d'octobre, le secrétariat général de la guerre ne possédait pas

1 Je ne puis mieux faire, pour donner une idée de cette situation, que de copier une note du livre de M. de Freycinet, p. 13 : « Je citerai pour exemple le personnel des 6e et 8e directions (services administratifs). Au 1er janvier, même après que de notables augmentations avaient été faites par la nouvelle administration, ce personnel, comparé à l'état normal de paix, présentait l'infériorité suivante :

	A PARIS EN TEMPS DE PAIX.	A BORDEAUX EN TEMPS DE GUERRE.
Directeurs et sous-Directeurs.	7	2
Chefs et sous-Chefs de bureau.	31	7
Employés de tous grades. . .	201	57
Totaux. . .	239	66

La Guerre en province, p. 14.

même une carte routière. Tout le monde ignorait alors que les cuivres du dépôt de la guerre avaient été envoyés à Brest; on ne le sut qu'à la fin de la guerre.

Il fallait des cartes cependant. On parvint à en trouver un album complet, et M. Jusselain, officier d'infanterie de marine, proposa de le faire reproduire par la photographie. Le général Martin des Pallières, qui n'avait pu se procurer qu'un album Joanne, adopta avec empressement la proposition de M. Jusselain. Mais le soir même, le colonel chef d'état-major du général lui ayant affirmé que de semblables essais, faits précédemment à Paris, avaient exigé une installation spéciale et de longs tâtonnements, le général revint sur sa décision et retira à M. Jusselain la mission qu'il lui avait d'abord confiée.

Par bonheur, cependant, celui-ci ne renonça pas à son projet. Il fit faire par M. Blaise, photographe à Tours, une réduction aux deux tiers d'une carte de l'état-major, et soumit cette épreuve au colonel de Loverdo, Directeur de l'infanterie et de la cavalerie au ministère de la guerre. Le colonel approuva ce travail, mais déclara qu'il n'y pouvait donner suite, n'ayant pas de crédit ouvert pour cette dépense.

Il fallut faire de nouvelles démarches. M. Steenackers, Directeur général des postes et des télégraphes, s'entremit auprès de M. de Freycinet, le jour même où il prenait possession de ses fonctions de Délégué du ministre au département de la guerre. Celui-ci, comprenant qu'il était ridicule de subor-

donner un intérêt de cette importance à une question de formalité, prit sur lui d'ordonner l'exécution immédiate, et, grâce à lui, les armées françaises purent avoir les cartes dont elles avaient besoin. Du 15 octobre 1870 au 1er février 1871, le bureau topographique put ainsi fournir quinze mille vingt-cinq cartes complètes de la France, 1,375 photographiées et 13,650 autographiées.

Pendant ce temps, on s'occupait activement d'improviser le personnel nécessaire pour les services du ministère. On le composa surtout d'ingénieurs et d'employés supérieurs des chemins de fer. On organisa un service de reconnaissances, qui faisait complétement défaut, mais on ne put triompher complétement de l'inertie de la plupart des généraux. Ils n'arrivèrent jamais à comprendre la nécessité d'avoir des renseignements exacts et suivis sur les mouvements de l'ennemi. On leur alloua des fonds secrets pour payer des espions. Ils gardèrent leurs fonds en caisse, sans les utiliser. Sur une somme de 750,000 francs qui avait été destinée à cet emploi, ils ne dépensèrent que 300,000 francs, malgré les protestations de M. de Freycinet contre cette économie ruineuse.

Cependant quelques chefs de corps montrèrent plus d'intelligence, et le bureau des reconnaissances, placé sous la direction très-active d'un ingénieur, M. Cuvinot, prit une véritable importance. Quelques-uns de ses agents rendirent des services très-considérables. On forma également vers la fin de la guerre deux corps d'éclaireurs, imités des *détectives* améri-

cains. Un de ces corps manœuvrait en avant d'Auxerre, l'autre en avant du Mans. La conclusion de la paix empêcha d'en tirer parti.

Un Comité d'étude des moyens de défense fut chargé de faire un choix parmi la multitude des projets que présentaient chaque jour des nuées d'inventeurs. Le secrétaire du Comité, M. Alfred Naquet, tout en contrôlant les découvertes proposées, en fit lui-même un certain nombre qui pourraient avoir leur utilité dans le cas d'une nouvelle guerre.

Le colonel de Loverdo, promu au grade de général pour accroître son autorité, fut chargé des deux directions de l'infanterie et de la cavalerie. Il eut pour sous-Directeurs spéciaux MM. Templier et Poyer. Ces trois hommes déployèrent une activité dont les résultats se firent bientôt sentir, et qui ne se ralentit pas. M. de Freycinet, qui était bien placé pour se rendre compte des choses, calcule que, du 15 octobre au 1er février, c'est-à-dire en trois mois et demi, ils ont organisé et envoyé à l'ennemi environ 600,000 hommes :

Infanterie de ligne : 208 bataillons.	230,000	hommes
Garde mobile : 31 régiments à 3,600 hommes.	111,600	—
Garde mobilisée : environ.	180,000	—
Cavalerie : 54 régiments	32,400	—
Francs-tireurs : environ.	30,000	—
Total	584,000	hommes.

En y ajoutant l'artillerie et le génie, on arrive à un total de plus de 600,000.

M. de Freycinet ne fait entrer dans ce compte que

les hommes réellement incorporés et mis en ligne; il laisse de côté ceux qui étaient restés en Algérie, dans les camps d'instruction ou dans les dépôts. Pour avoir le chiffre total des forces organisées à cette époque, il faudrait y ajouter les corps de troupes constitués antérieurement par le général Lefort, c'est-à-dire environ 80,000, et le nombre des combattants enfermés dans Paris.

La direction d'artillerie, confiée au colonel Thoumas, réussit à pourvoir les douze corps d'armée (de 15 à 26) qui furent formés pendant cette période, et leur fournit 1,400 pièces de tout calibre, ce qui représente deux batteries par jour, avec leur personnel et leur équipement. Le colonel de Reffye, à Nantes, et le général Demolon, à Rennes, rendirent dans cette partie des services signalés.

Une des créations les plus utiles de la Délégation de Tours fut celle du *corps du génie civil des armées.* Grâce à la routine, qui est le fléau de toutes nos organisations officielles, le génie militaire, malgré le nombre d'hommes distingués qu'il renferme, s'est montré pendant toute cette guerre inférieur à sa tâche. Il fallut créer un corps auxiliaire distinct, qui fut surtout composé d'ingénieurs, d'architectes, d'agents voyers, d'entrepreneurs de travaux publics.

Un décret du 30 novembre décida que chaque corps d'armée comprendrait désormais : un ingénieur en chef et trois ingénieurs ordinaires, neuf chefs de section dont trois principaux, neuf piqueurs, dix-huit chefs de chantier et une compagnie d'ouvriers de

60 hommes, pouvant être portée à 300. Ce personnel était réparti à volonté par tiers entre les trois divisions du corps d'armée. Il fut pourvu de tous les outils et accessoires nécessaires aux travaux et même de piles électriques, de lunettes d'approche, de fusées, etc. Les ingénieurs eurent d'ailleurs tous droits de réquisitions et furent spécialement chargés de réunir sur les lieux les travailleurs, les chevaux, tombereaux, bois, cordes, agrès, etc., que fournissait la contrée. A la fin de la guerre, le corps du génie civil comptait en activité cinquante-deux ingénieurs de tous grades et de toute provenance, et deux cents chefs de section. La direction générale fut confiée à M. Dupuy, ingénieur des ponts et chaussées.

Le génie civil rendit des services très-considérables et aurait pu en rendre davantage, s'il avait été possible de triompher des préventions du militarisme contre toute innovation. La plupart des généraux considéraient avec défiance ces nouveaux venus auxquels ils n'étaient pas habitués, et n'avaient recours à eux que quand ils ne pouvaient faire autrement. Il n'est pas facile de prévoir quand nous nous guérirons du fétichisme des spécialités et de l'adoration de la routine.

L'intendance militaire fut mise entre les mains de M. Férot, ancien chef général des chemins de fer de l'Est. Un autre fonctionnaire des chemins de fer, M. Lejeune, lui fut bientôt adjoint pour surveiller l'ensemble sous ses ordres. Les services furent partagés en cinq sous-directions, ayant chacune un titu-

laire responsable : M. Panafieu pour les transports, la solde, les revues de comptabilité ; M. Roux, intendant militaire, pour les subsistances ; M. La Haussois, également intendant, pour l'habillement et le campement ; M. Guy pour la comptabilité, et M. le docteur Robin, de l'Institut, pour les services médicaux.

Ces services furent complétement réorganisés et centralisés. Tout était à créer, car on n'avait pour les ambulances ni personnel ni matériel. Nous n'entrerons pas dans le détail. On le trouvera dans le livre de M. de Freycinet.

Restaient deux grosses questions, questions capitales à la guerre, celles des cadres et de l'armement. La nouvelle armée formée sur la Loire n'avait ni officiers, ni canons ni munitions.

On doubla la force des compagnies pour réduire de moitié le nombre des capitaines à trouver. Un décret daté du 13 octobre suspendit les lois ordinaires de l'avancement pendant la durée de la guerre. Les délais légaux pour passer d'un grade à l'autre furent supprimés et plusieurs grades purent être franchis d'un coup. Les officiers et sous-officiers des dépôts reçurent des avancements rapides, qui déterminèrent un mouvement général d'ascension à tous les degrés de la hiérarchie. Ce procédé, qui excita de vifs mécontentements dans l'armée active, était absolument imposé par la nécessité de créer des cadres pour les régiments en formation dans ces dépôts.

Enfin on institua l'armée auxiliaire. Un décret du 14 octobre autorisa la collation des grades militaires,

pour la durée de la guerre, à toutes personnes capables de les exercer. C'est ce qu'avaient fait les États-Unis du Nord pendant la guerre de la sécession. Cette institution rendit de très-grands services, et si elle n'a pas produit des généraux comparables aux Meade, aux Grant, aux Sheridan, aux Sherman, il ne faut pas oublier qu'en Amérique les officiers improvisés ont eu quatre années pour se former, tandis qu'en France ils n'ont pas eu quatre mois. C'est cette armée auxiliaire qui a donné à la défense nationale les généraux Cremer, Charette, Cathelineau, Bossack, Garibaldi, Jaurès, Gougeard; elle a compté parmi ses membres Lipowski, Keller, Bouras, Carayon-Latour, Jauréguiberry, Penhoat, Payen, Bruat, etc., sans parler d'une foule d'autres officiers distingués, qui, sans cette institution, n'auraient pu prétendre aux commandements qui leur furent confiés.

Pour l'armement, la difficulté était peut-être encore plus grande. Toutes les réserves de chassepots fabriqués par l'Empire avaient été accumulées à Metz, à Strasbourg, à Paris. Les fabriques de l'État n'en produisaient pas plus de 15 à 18,000 par mois. Aussi la Délégation de Tours, à peine installée, avait-elle institué une commission d'armement, chargée d'acheter tous les fusils et munitions disponibles en pays étrangers. On lui avait ouvert un crédit de 16 millions. C'était insuffisant. M. Gambetta le fit élever à 200 millions. Avec cela on put, en trois mois, se procurer, outre 300,000 chassepots, 1,200,000 fusils de types divers, des Remington, des Snider, des

Springfield, des Enfield, des fusils français transformés ou non transformés, se chargeant par la culasse ou par la bouche.

Cette variété compliquait singulièrement le service des munitions. Il fallut de longs tâtonnements avant de pouvoir fournir les cartouches et les capsules nécessaires pour les chassepots, dont la fabrication n'existait pas à l'étranger. M. G. Marqfoy, ancien élève de l'École polytechnique, et M. Laroche-Joubert, d'Angoulême, parvinrent à produire les papiers découpés et les boîtes sur le pied de 1 million de cartouches par jour. Quant aux capsules, un seul homme en France, le sous-chef artificier Chatenay en connaissait la fabrication. On lui fit organiser une fulminaterie à Bourges, sous la direction du colonel d'artillerie Michel ; mais l'approche de l'ennemi força de la transporter à Toulouse, ce qui fit perdre beaucoup de temps. M. de Freycinet raconte qu'un moment l'administration de la guerre fut réduite à demander au gouvernement de Paris de lui envoyer des capsules par ballons. Enfin on chargea M. Marqfoy, assisté de M. de Masquart, professeur au Collége de France, de créer une grande fabrique à Bayonne. Ceux-ci perfectionnèrent la fabrication, et arrivèrent à fournir 1,200,000 capsules par jour. L'établissement de Toulouse en fabriquait 50 à 60,000. On atteignit enfin un chiffre quotidien de deux millions, grâce aux efforts d'un ingénieur des mines, M. Linder, à Bordeaux, du colonel Dufaure à Toulon, et du comité de défense d'Angers.

En même temps on s'occupa de créer des obstacles à la marche des Allemands. Un décret du 14 octobre décida que tout département dont la frontière se trouverait par un point quelconque à moins de 100 kilomètres de l'ennemi serait par là même déclaré en état de guerre. Cette déclaration entraînait la convocation immédiate d'un comité militaire chargé d'étudier les travaux à faire pour gêner l'ennemi, tels que tranchées, abatis d'arbres, etc., de désigner les points les mieux situés pour disputer le passage et d'y réunir les forces disponibles du département. Le comité avait droit de réquisition directe sur les personnes et les choses pour procéder aux travaux indiqués. Les dépenses devaient être soldées à l'aide de bons, payables par le département ou la commune. Le chef militaire du département avait le droit de convoquer les gardes nationaux jusqu'à quarante ans, et de les diriger, ainsi que toutes les autres forces disponibles, sur les points menacés. Pendant la durée de l'état de guerre, la garde nationale était soumise à la loi militaire et les chefs militaires des départements étaient rendus personnellement responsables de l'organisation de la défense et de la résistance à opposer à l'ennemi.

Des instructions complémentaires des 22 et 29 octobre ordonnèrent de faire partout le vide devant l'ennemi, en emmenant les bestiaux, chevaux, denrées de toute espèce au delà des lignes de défense établies par le comité militaire et en brûlant celles qui n'auraient pu être emportées.

Ces prescriptions, qui, si elles avaient été partout et rigoureusement appliquées, auraient été singulièrement gênantes pour l'ennemi, ne reçurent guère qu'un commencement d'exécution dans la plupart des cas. Sauf dans l'Orne, la Sarthe, le Loiret, l'Yonne, la Nièvre et l'Indre-et-Loire, on ne put triompher de l'inertie des populations. Malgré le zèle des inspecteurs spéciaux chargés d'assurer l'exécution des mesures indiquées, les paysans aimèrent mieux conserver leurs routes au risque d'y rencontrer les Prussiens, et quant à leurs denrées, au lieu de les enlever ou de les brûler, beaucoup les vendirent simplement à l'ennemi. C'est chose triste à dire, mais trop bien constatée pour qu'il soit possible de la dissimuler, dans plusieurs départements, un certain nombre de paysans n'ont vu dans les Allemands que des acheteurs et, dans la guerre, qu'une occasion de bénéfice.

Le 2 novembre parut un décret de mobilisation qui appelait sous les armes tous les hommes valides, mariés ou non mariés, jusqu'à quarante ans. Pour activer l'instruction des mobilisés — mais avec la pensée d'en faire une institution permanente, — le ministre de la guerre décida la création de 11 camps régionaux qui devaient prendre les noms de Saint-Omer, de Cherbourg, de la Rochelle, des Alpines (d'abord Pas-des-Lanciers), de Nevers, de Bordeaux, de Clermont-Ferrand, de Toulouse, de Montpellier, de Sathonay (Lyon) et de Conlie (Sarthe). Les quatre premiers devaient être fortifiés et mis en état d'abriter jusqu'à 250,000 hommes; les autres, pré-

parés pour 60,000 hommes, ne devaient pas recevoir de fortifications. La conclusion de la paix n'a pas laissé le temps d'achever cette organisation, qui avait été confiée à la direction active et intelligente d'un ingénieur des ponts et chaussées, M. Théodore Lévy.

Pour être sûr de ne pas manquer de canons dans le cas où la guerre se prolongerait, un décret du 3 novembre ordonna qne chaque département mettrait sur pied, à ses frais, dans le délai de deux mois, autant de batteries qu'il comptait de centaines de mille âmes. Ce délai était évidemment trop court; les batteries ne purent être prêtes à l'époque fixée Mais le rapport fait à l'Assemblée par la Commission nommée le 19 février 1871 pour inventorier les forces militaires de la France, constate que, à ce moment, grâce à l'activité d'un ingénieur, M. Maurice Lévy, entre les mains duquel ce service avait été centralisé, ce décret avait produit 57 batteries complètes en matériel, en personnel et en chevaux, et 41 complètes seulement.

Cet exposé sommaire montre assez que, du 10 octobre au commencement de novembre, M. Gambetta et ses collaborateurs n'avaient pas perdu leur temps. L'histoire impartiale rendra une justice éclatante à leur ardeur, à leur zèle, à l'opiniâtreté invincible de leurs efforts contre des obstacles qui auraient lassé un patriotisme moins obstiné. Jusqu'au dernier moment, ils ont refusé de désespérer. Si la France tout entière avait, comme eux, persévéré dans cet

héroïque entêtement de confiance en elle-même, il est bien probable qu'elle ferait en ce moment meilleure figure dans le monde.

On peut prédire que le jugement définitif de l'histoire sur la Délégation de Tours se rapprochera de celui qu'a porté sur elle, et en particulier sur M. de Freycinet, le général Borel devant la *Commission d'enquête sur le 4 Septembre.* Cette déposition, faite par un témoin non suspect de complaisance, mais trop honnête homme pour ne pas dire sa véritable pensée, se trouve au tome III des comptes rendus de la Commission d'enquête parlementaire. En voici un extrait, qu'il faut citer textuellement, et qui nous dispensera d'avoir à nous arrêter plus tard pour répondre à un certain nombre de calomnies :

M. le comte de Rességuier. — Quelle était, dans votre pensée, l'action de l'élément civil dans les opérations militaires ?

M. le général Borel. — *On s'est beaucoup exagéré cette action.* Il y a eu un fait dont j'ai parlé tout à l'heure et sur lequel je ne crois pas devoir insister, pour lequel je vous renvoie aux correspondances échangées entre le général d'Aurelle et le ministre. L'élément civil donnait d'excellents renseignements, et quelquefois fort utiles ; seulement, quelquefois aussi, ces messieurs, quoique fort intelligents, étaient tout à fait dans le faux. Ainsi, quand ils nous donnaient 25,000 hommes, ils nous disaient : « Vous avez 25,000 soldats. » Il faut rendre justice à l'administration de la guerre du 10 octobre, *elle a rendu de*

très-grands services et a fait tout ce qu'il était matériellement possible de faire. Elle a été souvent pour nous sévère et même injuste, mais ce n'est pas une raison pour que nous ne lui rendions pas justice. *Je doute, je le répète, qu'aucune administration ait pu faire plus qu'elle n'a fait. Tout ce qu'il était matériellement possible de faire,* elle l'a fait; mais il y avait un côté sur lequel elle ne pouvait rien. Il y a eu un homme qui, sous le titre modeste de délégué à la guerre, a rendu d'immenses services, dont on ne lui est point reconnaissant, parce qu'il n'a pas réussi. Depuis, cet homme s'est effacé. C'est à lui que nous devons l'improvisation de nos armées, auxquelles manquaient la force morale, la discipline, l'instruction militaire, la confiance en soi et l'organisation que la tradition seule peut nous donner.

« M. le Président. — Quel est le nom de celui que vous voulez désigner ?

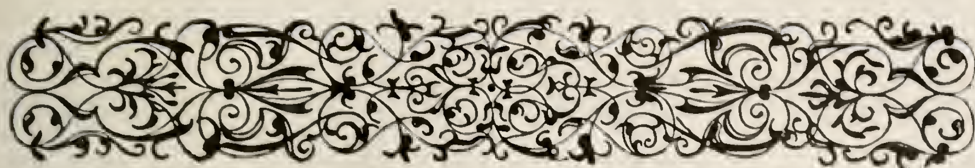
« M. le général Borel. — M. de Freycinet.

« M. le comte de Rességuier. — Général, comment expliquez-vous l'éloge que vous venez de faire de l'administration civile, avec les accusations si graves qu'elle portait, au risque de déshonorer un chef de corps ?

M. le général Borel. — Je vous dis que cette administration a été très-dure pour nous, même injuste; ce n'est pas une raison pour être à notre tour injuste envers elle. Comme improvisation d'armées comme création, je doute qu'*une administration quelconque eût pu faire autant qu'elle a fait.* »

Le général Chanzy, dans sa déposition devant la Commission d'enquête parlementaire, n'est pas moins affirmatif dans le même sens : « Pour ce qui est de la création des armées dont il s'agit, je trouve qu'on est arrivé très-rapidement à des résultats très-satisfaisants. Je doute qu'il soit une nation dans le monde qui ait pu faire en aussi peu de temps et aussi complétement l'effort suprême que nous avons fait. L'histoire rendra justice plus tard à ce grand effort, c'est la gloire de la France. Nous n'avons pas réussi, quoi que nous ayons pu faire. C'eût été trop beau, si nous avions abouti à la délivrance, mais nous avons sauvé l'honneur du pays, et montré aux Allemands ce qu'il pouvait faire. »

Les écrivains étrangers, les Allemands eux-mêmes, portent le même jugement sur l'administration de MM. Gambetta et de Freycinet. En France l'esprit de routine est trop vivace, l'esprit de parti est trop excité pour que l'on puisse se décider à rendre justice à une administration improvisée et de plus républicaine. Ces petitesses d'esprit, qu'expliquent la puissance des préjugés et la violence des passions politiques, sont vraiment déplorables. Comment ne comprend-on pas que, en pareille circonstance, la question politique est primée par l'intérêt patriotique, et qu'il y a une certaine pudeur à priver le pays, au milieu des dangers terribles qu'il traversait, des mérites qui font sa gloire devant les étrangers et dont le souvenir est la consolation de ceux qui placent avant tout l'honneur de la patrie ?



CHAPITRE VI

PREMIÈRES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE DE LA LOIRE
BATAILLE DE COULMIERS



Les débris du 15e corps, battu d'abord à Arthenay et à Orléans, les 10 et 11 octobre, s'étaient repliés en Sologne, de l'autre côté de la Loire, et avaient essayé de s'arrêter à la Ferté-Saint-Aubin. Mais un corps allemand, dont la force était inconnue, s'était attaché à leur poursuite. On tremblait pour les établissements militaires de Bourges et de Nevers, et pour le gouvernement lui-même, qui pouvait être enlevé d'un coup de main ; le désarroi était tel que, dans la nuit du 14 au 15, un conseil de guerre, auquel assistaient l'amiral Fourichon et le général Bourbaki, revenu d'Angleterre, décida de rejeter sur Gien et Briare le peu de troupes

qui couvrait Vierzon. Dans un autre conseil, tenu le lendemain, M. de Freycinet obtint qu'on tenterait une résistance désespérée à Salbris, derrière la Sauldre, position très-bien choisie pour une lutte défensive.

En conséquence, le 14 octobre, les troupes se mirent en marche sur La Motte-Beuvron, et le 17 la 1re division (général Martin des Pallières) était à Argent, la 2e (général Martineau des Chesnes) à Pierrefite, et la 3e (général Peytavin) à Salbris.

C'est là que le général d'Aurelle de Paladines, qui venait de remplacer le général de La Motterouge dans le commandement supérieur, les reforma en dix jours. Par un appel énergique à tous les dépôts, le 15e corps fut porté à 60,000 hommes. On commença en même temps l'organisation du 16e, qui, en quelques jours, compta 35,000 hommes sous les ordres du général Pourcet, rappelé d'Afrique. Dans le même temps, la direction d'artillerie mit en ligne deux cents bouches à feu.

Le 16e corps occupa solidement la forêt de Marchenoir, entre Blois et Vendôme. Sa gauche s'appuyait sur le corps des volontaires de Lipowski, qui fouillait le pays avec une audace et une sagacité remarquables ; la droite était couverte par le colonel Cathelineau, qui occupait le parc de Chambord. Dès lors Tours était à l'abri d'une surprise, et la route du centre de la France était définitivement fermée à l'ennemi.

Une fois la sécurité rétablie de ce côté, il fallut

songer à reprendre l'offensive, avant que les approvisionnements de Paris fussent épuisés.

On sait que le gouvernement de la Défense nationale avait négligé de faire un compte exact de la quantité de vivres existant à Paris. Cette négligence laissait la Délégation de Tours dans l'ignorance du temps dont elle pouvait disposer pour préparer ses plans. Le général Trochu croyait même que le siége ne pourrait pas se prolonger au delà de soixante jours; tout imposait donc l'obligation de se hâter. Dans ces conditions il ne restait pas même un mois pour travailler efficacement à la délivrance.

Il s'agissait d'élaborer un plan qui pût arriver à sa réalisation avant le terme fatal. La question était grave; de la solution qu'elle recevrait pouvait dépendre le salut ou la perte de la France. Nous devons donc nous arrêter quelques instants aux conférences de Salbris, qui furent consacrées à l'examen des meilleures mesures à prendre.

Mais auparavant il importe de voir ce que vaut le reproche, qui a été souvent adressé à la Délégation de Tours, d'avoir contrecarré les plans du gouverneur de Paris.

Ce plan, dont le général Ducrot semble réclamer la paternité, consistait à réunir dans quelques ports de la basse Seine, aussi voisins de Paris que possible, des vivres en quantités suffisantes pour nourrir les habitants pendant quinze jours au moins. Une flottille, préparée à cet effet, devait à partir du 1er décembre se tenir prête à pénétrer dans la ville, au

moment où une sortie d'une partie de l'armée de Paris, attaquant par l'ouest, forcerait les Allemands à interrompre de ce côté le blocus. M. Cezanne, ingénieur des ponts et chaussées, était chargé de réunir ce convoi.

Il est difficile de comprendre que des hommes ayant une expérience quelconque des réalités aient pu prendre au sérieux ce plan de ravitaillement. Les généraux qui ont eu à l'apprécier, MM. Vinoy, Bourbaki, d'Aurelle de Paladines, etc., l'ont tous unanimement repoussé comme absolument impraticable. Le dernier en a fait une réfutation saisissante. Il a calculé que pour ravitailler Paris pendant un seul jour, il fallait 2,326,000 kilogrammes de denrées diverses, soit, pour quinze jours, 34,890,000 kilogrammes; la flottille capable d'opérer ce transport n'existait pas et ne pouvait être créée avant plusieurs semaines. Quant à requérir les 3,600 voitures qui auraient été nécessaires pour un seul jour, c'eût été une opération des plus difficiles. En les supposant prêtes à partir, elles auraient formé un convoi de 30 kilomètres de long. Pour quinze jours, il aurait fallu multiplier par quinze les chiffres précédents : réunir 54,000 voitures qui auraient couvert une longueur de 450 kilomètres. Comment croire qu'un pareil convoi aurait pu entrer assez rapidement dans Paris pour que l'armée allemande n'eût pas eu le temps de le couper?

Mais ce plan eût-il été aussi bien imaginé qu'il était chimérique, on ne pourrait pas encore reprocher

au gouvernement de Tours d'en avoir empêché l'exécution, par la raison que, à l'époque des conférences de Salbris, il était encore parfaitement ignoré de tout le monde.

Le général Le Flô, ministre de la guerre, n'en a pas dit un mot au général de La Motterouge, lorsque, à la veille de l'investissement, il l'envoie diriger les opérations autour d'Orléans.

Quand M. Gambetta a quitté Paris le 8 octobre, le général Trochu ne lui a pas davantage révélé ce plan mystérieux.

Plusieurs jours après, il est vrai, M. Ranc arrive avec quelques indications sommaires recueillies dans une conversation. Mais c'est seulement le 29 octobre, lorsque lès opérations sur Orléans sont en voie d'exécution, que M. Cezanne apporte à Tours une exposition écrite de ce chimérique projet.

Fallait-il donc arrêter les mouvements commencés, modifier tous les plans arrêtés, renoncer à toute initiative pour obéir docilement aux fantaisies d'un homme qui ne savait pas ce qui se passait dans le pays, qui ignorait toutes les circonstances de la lutte et qui n'avait pas même l'air de se douter du péril auquel il exposait l'armée de la Loire en lui demandant tout d'abord de faire de Salbris à Rouen une longue et dangereuse marche de flanc en présence de l'ennemi ?

Le général Trochu s'est plaint amèrement que l'obstination de M. Gambetta l'ait forcé à modifier tous ses calculs, à transporter sa base d'opérations

de l'ouest à l'est de Paris. Il ne songe pas que les modifications qu'il prétendait imposer à l'armée de la Loire, manœuvrant en face des Allemands et pouvant toujours être attaquée par eux, étaient infiniment plus difficiles à exécuter que toutes celles qu'il pouvait avoir à faire derrière les murs de Paris.

En thèse générale, dans une situation qui exige le concours de deux actions, l'un des deux agents doit toujours se subordonner à l'autre, et cette subordination s'impose logiquement à celui des deux à qui elle demande le moins de sacrifices. D'ailleurs, dans le cas particulier que nous considérons, M. Trochu aurait dû comprendre que sa situation d'assiégé lui interdisait doublement la prétention de commander les mouvements des armées hors de Paris, d'abord parce qu'il ne pouvait pas savoir avec une précision suffisante ce qui se faisait hors des murs de la capitale, et ensuite parce que tous les plans qu'il pouvait imaginer, fussent-ils aussi bien conçus qu'ils l'étaient mal, étaient exposés à être à chaque instant bouleversés par des événements imprévus, tandis que la Délégation de Tours, en prenant cette initiative, pouvait au contraire être à peu près sûre que la situation de Paris ne serait pas subitement modifiée de manière à exiger du jour au lendemain des combinaisons nouvelles.

Ces récriminations de M. Trochu partent du même préjugé qui avait fait rester dans Paris assiégé le gouvernement central et jusqu'au ministère des affaires étrangères, et qui y avait fait enfermer toutes

les troupes alors disponibles, faute immense, qui a eu les plus déplorables résultats, et dont la gravité n'est pas encore suffisamment comprise.

Aux conférences de Salbris deux plans se trouvèrent en présence.

L'un consistait à s'avancer vers l'est de la France, pour couper les communications de l'ennemi, et de là à tendre la main à Bazaine. On pouvait espérer, par une attaque combinée, de forcer le prince Frédéric-Charles à lever le siége de Metz et de l'écraser sous le choc des deux armées. De là elles seraient revenues sur Paris, où l'on aurait recommencé la même opération.

La question était de savoir si Bazaine tiendrait assez longtemps pour permettre à l'armée de la Loire d'arriver jusqu'à lui. Dans le cas où il ne le pourrait ou ne le voudrait pas, — et de ce côté on était déjà peu rassuré, — cette tentative pouvait avoir des conséquences analogues à celle de la marche de Mac-Mahon sur Sedan.

On se décida donc à aller sur Paris, en passant par Orléans, qu'il s'agissait de reprendre aux Allemands. La possession de cette ville était très-importante pour les opérations ultérieures. Tout le monde était d'accord sur ce point. Mais on l'était moins sur l'opportunité de l'entreprise. A la première conférence de Salbris, — à laquelle assistaient M. de Freycinet, MM. Sourdeaux et de Serres, attachés au cabinet, les généraux d'Aurelle, Martin des Pallières, Pourcet, Borel, chef d'état-major général, et

un capitaine d'état-major, aide de camp du général Pourcet, le général d'Aurelle de Paladines commença par objecter que les troupes étaient bien jeunes pour tenter une attaque en rase campagne, et il insista pour qu'on attendît l'ennemi dans de bonnes positions comme celles où l'on était à Salbris même.

M. de Freycinet répondit que Paris ne pouvait pas attendre indéfiniment, que plus on attendrait, plus les Allemands se fortifieraient dans Orléans; que si la défensive donnait l'avantage de la position, de l'autre la marche en avant convenait mieux au caractère du soldat français. Les généraux Borel, des Pallières et Pourcet se rangèrent à l'opinion de M. de Freycinet. Une seconde conférence eut lieu le 26 pour régler les détails de l'exécution, sous la présidence du ministre de la guerre, et l'accord se fit sur tout les points, grâce surtout à un programme minutieusement préparé qu'avait apporté le général Borel.

Le plan de M. de Freycinet était évidemment de marcher au secours de Paris; pour lui les opérations autour d'Orléans n'étaient qu'une entrée en matière, il le dit très-clairement dans son livre. Le général d'Aurelle n'a rien vu au delà du mouvement qui était actuellement en discussion; il affirme nettement qu'aux conférences de Salbris « on ne discuta pas la possibilité de marcher sur Paris ».

On a longuement disserté sur ces deux récits contradictoires. La vérité paraît facile à dégager. Il est bien probable que, en effet, dans les deux conférences



(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

de Salbris, la question de la marche sur Paris n'a pas été agitée directement. Il n'y avait utilité à l'arrèter dans ses détails qu'après la prise d'Orléans; mais elle apparaissait, dans l'esprit de M. de Freycinet et du ministre, comme la conséquence presque forcée d'un succès à Orléans. Il ressort de la déposition du général Borel devant la Commission d'enquête et de quelques observations du général des Pallières, dans son livre : *Orléans,* que tous deux ont compris l'opération à faire dans le même sens que M. de Freycinet. Il est à croire que cette conséquence a paru si naturellement contenue dans le fait même, qu'on a négligé de l'indiquer assez explicitement pour attirer spécialement sur ce point l'attention du général d'Aurelle.

Quoi qu'il en soit, pour masquer le mouvement sur Orléans, on fit interdire la circulation des voyageurs sur la section de Tours au Mans, comme si l'on voulait porter toutes les troupes à la défense de cette ville, que venaient d'attaquer quelques bandes ennemies. Pendant que les Allemands nous croiraient prêts à partir pour l'Ouest, l'armée devait filer rapidement du côté d'Orléans le 29 au matin. Elle pouvait atteindre la ville le 31 au soir, au plus tard le 1er novembre.

On entrait enfin dans la période vraiment active. Le gouvernement de Paris appelait vivement l'armée de secours : « Paris débloqué, écrivait M. Jules Favre, le 23, la guerre est finie; il faut donc marcher sur Paris, qui doit être l'objectif. » Deux jours

plus tard il écrivait encore : « Nous pouvons agir efficacement dans quinze jours. Il faut que vous agissiez à ce moment : 120,000 hommes de vos meilleures troupes au point convenu. »

« Au dernier moment, le 28 au soir, écrit M. de Freycinet[1], nous apprîmes que l'expédition n'avait pas lieu. Une dépêche du général d'Aurelle (10 heures 20 du soir) faisait connaître que le temps était mauvais, les chemins difficiles, l'équipement d'une partie de la garde mobile défectueux, et qu'il n'était pas prudent, dans ces conditions, de tenter une action vigoureuse. Nous avons su depuis que la nouvelle de la capitulation de Metz, que le gouvernement de Tours ignorait encore, s'était répandue dans l'armée le jour même, à la suite du passage de M. Thiers. L'illustre homme d'État se rendait, comme on sait, de Tours à Paris, pour y rendre compte de sa mission diplomatique auprès des souverains de l'Europe. Aussitôt après que M. Thiers eut quitté nos lignes, le brave général Tripart, qui commandait les avant-postes, vint au quartier général, à neuf heures du soir, et y apporta la fatale nouvelle. Nous n'avons plus douté dès lors que ce n'ait été là une des principales causes, sinon la principale cause de l'arrêt de l'expédition. Quoi qu'il en soit, l'ajournement, au point de vue de la suite des opérations, était des plus regrettables, car il faisait perdre l'avance considérable qu'on possédait en ce moment sur le prince

1. *La Guerre en province,* page 83.

Frédéric-Charles, dont l'entrée en scène plus tard devait être si funeste pour nos armes. »

Le ministre répondit au général d'Aurelle : « Vos hésitations et les craintes exprimées dans votre dépêche en date de Blois, le 28 octobre, 10 heures 20, m'obligent à renoncer à un plan sur la valeur duquel mon opinion n'a pas varié. En conséquence, arrêtez le mouvement et prenez de bonnes positions, en faisant exécuter immédiatement des ouvrages de défense, en utilisant la forêt de Marchenoir et en commandant les deux rives de la Loire. Avertissez des Pallières, auquel d'ailleurs j'envoie une dépêche. »

Le lendemain, la chute de Metz était officielle, le gouvernement de Tours l'annonça au public par cette proclamation :

« Français,

« Élevez vos âmes et vos résolutions à la hauteur des effroyables périls qui fondent sur la Patrie.

« Il dépend encore de nous de lasser la mauvaise fortune et de montrer à l'univers ce qu'est un grand peuple qui ne veut pas périr, et dont le courage s'exalte au sein même des catastrophes.

« Metz a capitulé.

« Un général sur qui la France comptait, même après le Mexique, vient d'enlever à la Patrie en danger plus de cent mille de ses défenseurs.

« Le maréchal Bazaine a trahi.

« Il s'est fait l'agent de l'homme de Sedan, le complice de l'envahisseur, et, au mépris de l'armée dont il avait la garde, il a livré, sans même essayer un suprême effort, cent vingt mille combattants, vingt mille blessés, ses fusils, ses canons, ses drapeaux et la plus forte citadelle de la France, Metz, vierge, jusqu'à lui, des souillures de l'étranger.

« Un tel crime est au-dessus même des châtiments de la justice.

« Et, maintenant, Français, mesurez la profondeur de l'abîme où vous a précipités l'Empire. Vingt ans la France a subi ce pouvoir corrupteur, qui tarissait en elle toutes les ressources de la grandeur et de la vie. L'armée de la France, dépouillée de son caractère national, devenue sans le savoir un instrument de règne et de servitude, est engloutie, malgré l'héroïsme des soldats, par la trahison des chefs dans les désastres de la Patrie. En moins de deux mois, deux cent vingt-cinq mille hommes ont été livrés à l'ennemi : sinistre épilogue du coup de main militaire de Décembre.

« Il est temps de nous ressaisir, citoyens, et, sous l'égide de la République, que nous sommes décidés à ne laisser capituler ni au dedans ni au dehors, de puiser, dans l'extrémité même de nos malheurs, le rajeunissement de notre moralité et de notre virilité politique et sociale. Oui, quelle que soit l'étendue du désastre, il ne nous trouve ni consternés ni hésitants.

« Nous sommes prêts aux derniers sacrifices, et, en face d'ennemis que tout favorise, nous jurons de

ne jamais nous rendre. Tant qu'il restera un pouce du sol sacré sous nos semelles, nous tiendrons ferme le glorieux drapeau de la Révolution française.

« Notre cause est celle de la justice et du droit; l'Europe le voit, l'Europe le sent. Devant tant de malheurs immérités, spontanément, sans avoir reçu de nous ni invitation ni adhésion, elle s'est émue, elle s'agite. Pas d'illusions ! ne nous laissons ni alanguir ni énerver, et prouvons par des actes que nous voulons, que nous pouvons tenir de nous-mêmes l'honneur, l'indépendance, l'intégrité, tout ce qui fait la Patrie libre et fière.

« Vive la France! Vive la République une et indivisible !

« *Les membres du Gouvernement :*

« AD. CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN,
LÉON GAMBETTA. »

Les sentiments exprimés dans cette proclamation étaient bien ceux de toute la France à ce moment. D'ailleurs la plus vulgaire prudence faisait un devoir de hâter les opérations, avant que les 180,000 hommes du prince Frédéric-Charles, rendus libres par la trahison de Bazaine, eussent eu le temps d'arriver à Paris et à Orléans.

Mais le gouvernement de Paris ne le comprit pas, et il se laissa jouer avec une étrange naïveté par M. de Bismarck, dont l'intérêt était au contraire de gagner du temps. M. Thiers lui-même, qui venait de

parcourir vainement toute l'Europe et qui s'était partout heurté à la même indifférence[1]; qui, par conséquent, avait pu constater l'isolement absolu auquel la Prusse avait su condamner la France, et qui aurait dû comprendre que, dans de pareilles circonstances et au lendemain de la capitulation de Bazaine, les exigences de M. de Bismarck devaient être aussi excessives que possible, M. Thiers, on ne sait pourquoi, se flattait encore d'obtenir du chancelier des conditions acceptables.

Il ne comprit pas que, si le ministre prussien feignait alors d'accepter ses ouvertures, c'était uniquement dans l'intention d'arriver à une suspension réelle des hostilités, jusqu'à ce que l'armée du prince

1. L'Empire n'avait pas laissé à la France un allié. Le seul souverain qui fût disposé personnellement à venir au secours de la France était le roi d'Italie. Mais ses ministres s'y opposèrent, et l'opinion publique approuva les ministres. C'était l'effet naturel de cette politique insensée, qui, par sa perpétuelle intervention dans les affaires d'Italie, avait complétement effacé les souvenirs des services rendus en 1859 pour ne laisser subsister que celui des humiliations ultérieures. L'Angleterre, dès le commencement, pour se ménager une raison décisive de ne rien faire, avait organisé la ligue des neutres, dont chaque membre s'engageait à ne pas sortir de la neutralité sans en prévenir ses alliés. Quant à la Russie, qui était liée par un traité formel avec la Prusse, il est bien évident que les bonnes paroles par lesquelles elle accueillit M. Thiers ne pouvaient avoir aucune suite utile. L'Autriche était paralysée par ce même traité qui assurait à la Prusse l'appui des armées russes en cas de complications. La France, surtout au lendemain de la capitulation de Bazaine, et quand les nouvelles armées créées par la Délégation de Tours n'avaient encore rien fait, semblait donc condamnée à subir les conditions les plus injurieuses. Et c'est ce moment-là que choisissaient, pour négocier, le gouvernement de la Défense Nationale et M. Thiers !

Frédéric-Charles pût entrer en ligne et écraser les troupes françaises, démoralisées par l'inaction et par les négociations antérieures. Déjà le général d'Aurelle de Paladines en était à chercher des prétextes pour ne pas exécuter le plan qu'il avait accepté. Au lieu de tomber tout à coup sur l'ennemi et de le surprendre avec des forces supérieures, il restait immobile, au risque de se trouver bientôt réduit à l'impuissance.

M. de Freycinet avait un vif sentiment des dangers qui pouvaient résulter de ces ajournements. Il écrivit à M. Gambetta, pour dégager sa responsabilité, une lettre qui peint très-exactement la situation.

Tours, le 4 novembre 1870, 9 heures du matin.

Monsieur le Ministre,

« Je vous prie de vouloir bien me donner des instructions exactes et précises sur la conduite que je dois tenir à l'égard de nos opérations militaires.

« Depuis quelques jours, l'armée et moi-même ignorons si le gouvernement veut la paix ou la guerre. Au moment où nous nous disposons à accomplir des projets laborieusement préparés, des bruits d'armistice tout à coup répandus jettent le trouble dans l'âme de nos généraux. Alors se produisent de leur part des objections, comme celles contenues dans la lettre ci-jointe du général d'Aurelle, qui dissimulent mal leur désir de se soustraire à une responsabilité qui

les inquiète. Moi-même, si je cherche à remonter leur moral et à les pousser en avant, j'ignore si demain je ne serai pas désavoué. Déjà, vous le savez, la nouvelle de la capitulation de Metz, répandue dans l'armée de la Loire, à la suite du passage d'un de nos hommes d'État à travers nos lignes, a arrêté un mouvement qui devait infailliblement nous conduire à Orléans et nous faire mettre la main sur un corps prussien et une nombreuse artillerie.

« Je ne saurais accepter, pour ma part, de voir constamment nos projets militaires déjoués par la politique. Mais il est une considération plus puissante qui s'impose aux méditations du gouvernement.

« Tandis que notre armée hésitante n'ose faire un pas en avant, les Prussiens, qui poursuivent leur but avec ténacité, se concentrent de plus en plus au-devant de nos forces, et d'un moment à l'autre se trouveront rejoints par l'armée de Metz. Ils choisiront leur jour et leur heure, et attaqueront victorieusement le général d'Aurelle, coupé entre Blois et Marchenoir. Ainsi nous laissons passer l'occasion propice, pendant que l'ennemi prépare une partie à son gré !

« Cette situation ne saurer durer. Il faut que le gouvernement dise résolûment si nous devons faire la paix ou la guerre. Dans le premier cas, nous abandonnerons nos lignes, nous repasserons la Loire, et nous ramènerons l'armée en arrière sur un point où elle n'ait rien à craindre de l'ennemi. Dans le second

cas, nous reprendrons nos combinaisons interrompues et nous ferons un mouvement offensif avant que l'ennemi ait réuni des forces supérieures.

« Je vous prie donc, Monsieur le Ministre, de vouloir bien me faire connaître d'une manière catégorique :

« Si nous devons pousser vigoureusement les opérations en nous plaçant au seul point de vue militaire ;

« Ou si, en prévision d'un armistice prochain, nous devons éviter les engagements et dès lors nous replier en arrière. Car, je le répète, le maintien pur et simple de nos positions actuelles serait dangereux et pourrait, au gré des Prussiens, aboutir à un désastre pour nos armes. »

M. Gambetta lui répondit le jour même :

« Tours, 4 novembre 1870.

« Monsieur le Délégué,

« Je constate avec vous, avec une égale inquiétude, la détestable influence des hésitations politiques du Gouvernement, dont le résultat évident est d'énerver et de déconcerter nos efforts militaires et le moral de nos généraux et de nos soldats. Il faut réagir et redoubler d'énergie. J'ignore si le Gouvernement de l'Hôtel de Ville est enclin à traiter. Pour moi, je ne connais que mon mandat et mon devoir, qui est la guerre à outrance.

« En conséquence, en dépit de toutes fausses manœuvres, de toute mauvaise direction diplomatique ou autre, ne vous laissez arrêter ni retenir par des tentatives de négociations dont je repousse la responsabilité.

« Nous avons eu le malheur de voir une première fois notre plan offensif, si sagement combiné, entravé par l'intervention de..... Il ne faut point rester plus longtemps sous le coup de cette..... ingérence. Il faut reprendre notre ligne de conduite et arrêter dès aujourd'hui nos mouvements en avant, dont vous me communiquerez tous les moyens d'exécution. Je mettrai à votre disposition les mesures les plus énergiques, et, si la fortune peut être forcée par notre résolution, nos études, nos dévouements, la Patrie ne pourra rien nous reprocher, et nous trouverons dans notre conscience la récompense du devoir accompli.

« Donc c'est la guerre ; ne perdez pas une minute, et en avant ! »

Le 7 novembre, l'armée se mit donc en marche en suivant la Loire. Le général des Pallières, qui devait opérer un mouvement tournant, et avait par conséquent un plus long chemin à parcourir, était parti dès la veille d'Argent et d'Aubigny, en se dirigeant sur Gien. Il devait gagner Orléans par la route comprise entre la forêt et le fleuve. Une division d'une douzaine de mille hommes, sous les ordres du général Faye, avait ordre de marcher sur Orléans en même temps que le reste de l'armée, et de menacer

le pont de pierre qui donne accès à la ville par la route de Vierzon. Le chiffre total des troupes qui devaient prendre part à l'action était de 110,000 hommes.

La journée du 8 fut marquée par quelques engagements partiels, où l'avantage nous resta. Le soir, le général d'Aurelle, encore une fois pris des mêmes scrupules, sollicita un nouvel ajournement. Le Gouvernement résista, et, le 9, la bataille de Coulmiers vint prouver qu'il avait eu raison de ne pas se laisser ébranler par les hésitations du général.

Ce jour-là, le général Chanzy, qui avait remplacé à la tête du 16e corps le général Pourcet, fit preuve de l'énergie et de la décision qui devaient prochainement le faire appeler au commandement de la 2e armée. Le général Borel, de l'état-major, et l'amiral Jauréguiberry se distinguèrent, ainsi que MM. Lipowski et Cathelineau. Les régiments de la garde mobile de la Dordogne et de la Sarthe, les 3e et 6e bataillons de chasseurs à pied et le 37e de marche furent mis à l'ordre du jour.

Le général d'Aurelle constate lui-même dans son rapport que les troupes placées sous ses ordres avaient fait preuve d'un entrain et d'une solidité remarquables : « Je ne saurais trop vous dire, monsieur le ministre, combien j'ai eu à me louer de la vigueur que l'armée tout entière a montrée dans cette journée. Il serait trop long de citer tous les actes de courage et de dévouement qui me sont signalés. » Ces éloges, il faut l'avouer, ne s'accordent guère avec la défiance que témoignait le général avant la victoire

et qui, chose plus étrange ! devait bientôt se reproduire après.

Le rapport officiel allemand mentionne 42 officiers et 650 hommes tués ou blessés. Mais il ne mérite aucune créance. Il va jusqu'à dire que « la retraite s'effectua dans un ordre admirable et avec fierté, parce que les soldats avaient conscience que, malgré leur infériorité numérique, ils avaient réellement rompu l'attaque de l'ennemi, et que, s'ils opéraient une marche en arrière, c'était uniquement en vertu d'une libre résolution de leur général ».

Tous les témoignages constatent, au contraire, le désordre de cette retraite. Le major Blume porte les pertes des Allemands à 54 officiers et 1,112 soldats. Le général d'Aurelle déclare qu'il restait entre nos mains 2,500 prisonniers, sans compter les blessés. Nous avions perdu 1,500 hommes.

C'était une victoire, et notre première victoire depuis le commencement de la guerre. Il est vrai que notre supériorité numérique était considérable, 45,000 contre 35,000. Mais il ne faut pas oublier que les Allemands occupaient des positions fortifiées à l'avance, et que le nombre de leurs canons était égal à celui des nôtres.

Cette victoire, malheureusement, ne donna pas tous les résultats qu'on n'aurait pu s'en promettre. On avait calculé que la bataille aurait lieu le 11, et les mouvements avaient été calculés en conséquence. Il en résulta que le général des Pallières, qui devait couper la retraite aux Bavarois par un mouvement

tournant sur la droite, ne put arriver en temps utile. Le général Faye, qui devait aussi concourir à l'opération, en fut également empêché par la précipitation qui fit devancer le jour fixé pour l'attaque, et qui eut pour résultat de bouleverser les plans précédemment arrêtés.

Mais tout cela n'aurait sans doute pas suffi pour sauver les Bavarois d'un véritable désastre sans l'inintelligence du général Reyau. Ce général, qui commandait les 30 escadrons de l'armée de la Loire, avait reçu des instructions précises. Il était chargé de tourner la droite de l'ennemi et de menacer à la fois les routes de Chartres et de Paris, les seules par lesquelles l'ennemi pût s'échapper. Il ne devait pas prendre part à l'action, et son rôle ne commençait qu'au moment où les Bavarois dessineraient leur mouvement de retraite. Au lieu de cela, il s'en alla, avec de la cavalerie, se heurter contre les batteries qui défendaient la position de Saint-Sigismond; il fit tuer le général Ressayre, y épuisa vainement ses munitions, se fit repousser et mit ses cavaliers dans une telle situation qu'ils furent obligés de fuir le combat que vint leur offrir la cavalerie ennemie. Pour comble de malheur, après tout cela, il prit les francs-tireurs de Lipowski pour des Prussiens, et, se croyant menacé, il se hâta de regagner ses cantonnements de Prénouvelon et d'abandonner à l'ennemi les deux routes qu'il était chargé de garder.

Le résultat de cette série de contre-temps et de maladresses fut que la bataille de Coulmiers, qui

aurait pu se terminer pour les Bavarois en un irrémédiable écrasement, finit simplement par une retraite précipitée.

Le soir, les éclaireurs de Cathelineau entrèrent dans Orléans.

Cette première victoire de la jeune armée française frappa de stupéfaction les Allemands[1]. Ils en étaient arrivés à croire fermement qu'ils ne pouvaient

1. M. de Freycinet cite un extrait d'une lettre, écrite le 12 novembre par un officier bavarois, qui fut saisie quelques jours après sur le courrier de Prusse, arrêté par une bande de francs-tireurs. Nous le reproduisons malgré sa longueur, parce qu'il s'y trouve plus d'un détail intéressant pour nous.

« Il n'y a plus d'armée de la Loire, disait-on ; les forces de l'ennemi sont épuisées ; et maintenant je trouve tout un corps bien organisé, avec une artillerie formidable, une cavalerie admirablement montée et une infanterie qui nous a prouvé ce dont elle était capable à la bataille de Coulmiers. D'après mon opinion, la position a changé pour nous d'une façon des plus inquiétantes, et je crains que la fin de tout cela ne soit aussi déplorable que le commencement a été heureux et glorieux. Le pays tout entier s'est levé ; la faim et le mauvais temps décimeront nos armées, et la question des approvisionnements deviendra très-grave pour nous, si les francs-tireurs réussissent à détruire les lignes de chemin de fer que nous avons occupées...

« Je suis traité avec toutes sortes d'égards, dont je ne saurais assez me louer. Au lieu de me faire marcher, comme nous avons fait à l'égard des officiers français prisonniers, on m'a donné une voiture, dans laquelle le grand prévôt de l'armée lui-même m'a accompagné à Orléans, et il a été permis à mon domestique de me conduire lui-même. Aux Ormes, les officiers français m'ont hébergé de la façon la plus prévenante et, au lieu de me laisser dormir sur la paille, un d'eux m'a donné son lit et a pris ma place sur la paille. Je suis ici dans une chambre magnifique de la préfecture, mon domestique est près de moi et je suis hébergé sans qu'il m'en coûte rien. Un domestique du préfet s'informe deux ou trois fois par jour de ce dont je puis avoir besoin, et un lieutenant de la garde nationale de faction ici a été, aussitôt après mon arrivée, me chercher des cigares. Voilà les soins et les prévenances dont je suis l'objet dans un

plus être vaincus. La fortune allait-elle donc nous revenir définitivement ! Beaucoup, en France, se firent cette illusion. Elle ne devait pas tarder à se dissiper.

pays où nous avons brûlé les villes et les villages, égorgé les vieillards et les enfants, et où la soldatesque a commis les brutalités les plus révoltantes. Je suis prisonnier, tandis qu'on a fait fusiller en masse les francs-tireurs qui sont tombés dans nos mains ; on me donne à manger et une chambre bien chauffée, tandis que des milliers de Français ont été laissés par nous sans abri, après que nous leur avons eu enlevé leur dernier morceau de pain. Quelle terrible chose, si l'on usait de représailles envers nous ! mais bien au contraire, tout le monde ici m'assure qu'on aime beaucoup les Bavarois, et qu'on sait bien que nous ne faisons la guerre que contraints et forcés.

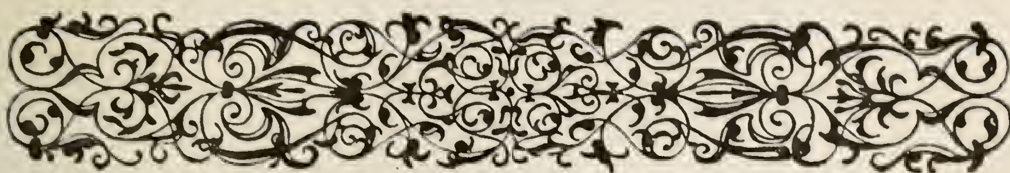
« Faites connaître partout et le plus que vous pourrez combien les prisonniers de guerre sont traités humainement en France afin que chez nous les prisonniers français soient également bien traités, car si on savait ici qu'on ne se conduit pas bien envers eux, on aurait certes assez d'occasions de nous rendre la pareille. »



ORLÉANS-OUEST



(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)



CHAPITRE VII

SIÈGE DE METZ DU 1er AU 23 SEPTEMBRE



IL nous faut revenir en arrière et reprendre cette triste et lamentable histoire de Metz au point où nous l'avons laissée dans le premier volume.

Malgré la douleur qu'éprouve tout Français à insister sur de pareils souvenirs, il nous est interdit de glisser rapidement sur des faits sans lesquels il serait impossible d'avoir une claire intelligence de la série des événements que nous aurons plus tard à raconter. Et en effet, quel que soit l'éloignement des temps et des lieux où se sont produits les divers épisodes de cette horrible guerre, on peut dire que tous s'expliquent et s'enchaînent par la communauté des causes qui

les ont produits, et que parmi ces causes une des plus considérables est la trahison de Bazaine.

Sans doute la cause générale et première est la constitution même de l'Empire qui, en remettant tous les pouvoirs entre les mains d'un homme sans esprit et sans conscience, lui a permis de gaspiller les ressources de la France au profit et au hasard de ses caprices personnels. Investi, grâce à la falsification permanente des scrutins, d'une souveraineté de fait, qui n'avait d'autre limite que la complaisance infinie de deux assemblées plus ou moins directement recrutées par lui-même, l'Empire s'était habitué à considérer la fortune du pays comme sa chose propre. D'un autre côté, sans cesse poursuivi par les souvenirs du 2 Décembre qu'il voyait renaître chaque jour plus vivaces et plus menaçants dans la nation, à mesure que la lumière se faisait sur les origines du pouvoir impérial, il ne croyait pouvoir se défendre contre les protestations de plus en plus accentuées de la conscience publique qu'en sacrifiant tous les grands intérêts de la nation à l'intérêt unique de sa conservation personnelle. Il avait donc constitué autour de lui, comme un rempart, la coalition de tous les dévouements accessibles à l'appât des hautes paies; il s'était pendant de longues années appliqué à rattacher à la fortune de l'Empire toutes les ambitions, toutes les cupidités, qui cherchaient dans les honneurs moins l'honneur que l'argent. Pour recueillir des impérialistes, il avait semé à pleines mains la corruption. Les hautes fonctions civiles appartenaient

de droit aux administrateurs dont la pudeur ne s'alarmait pas des procédés de la candidature officielle, et les grands commandements militaires, aux généraux dont le patriotisme s'accommodait sans peine de la perspective d'avoir à renouveler les exploits du boulevard Montmartre. Au fond, pour l'Empire, l'ennemi, c'était surtout la France, et toute son attention était tournée de ce côté. C'est contre elle qu'étaient prises toutes les précautions. Le dernier mot de cette politique était de créer au milieu de la nation une nation spéciale, uniquement dévouée à la continuation de ses jouissances, laquelle se confondait nécessairement avec le maintien du régime qui en était la source, et absolument décidée à l'assurer par la suppression violente de quiconque oserait apporter le moindre trouble à un si bel ordre.

Cette politique était condamnée à périr par les conséquences logiques de son propre principe.

En supposant même qu'elle ne finît pas par faire éclater dans le pays une de ces explosions qui emportent toutes les résistances, et qui font disparaître devant la volonté nationale les gouvernements les plus absolus et les mieux armés, elle devait avoir pour résultat nécessaire de mettre le gouvernement lui-même à la merci des égoïsmes surexcités par lui.

Au mois de janvier 1870, la situation de l'Empire était celle-ci. D'un côté il se voyait dans la nécessité de rendre à la nation quelques-unes des libertés dont elle réclamait la restitution avec une énergie de plus en plus menaçante; de l'autre il se heurtait aux résis-

tances de cette meute dévorante qu'il avait accoutumée à considérer la France comme une proie et qui, ne voyant dans le gouvernement impérial qu'une garantie pour la satisfaction de ses appétits, s'irritait que d'autres pussent avoir part à la curée.

Si l'Empire avait cru à la possibilité d'une réconciliation avec la nation, et surtout si son intention eût été de renoncer véritablement à l'exercice du pouvoir personnel, il eût pu braver les récriminations des courtisans, mais il savait bien que le crime de Décembre est un de ceux qui ne s'oublient pas ; il sentait l'impossibilité de regagner les sympathies et l'estime publiques, et d'ailleurs il ne pouvait se résigner à la pratique d'un régime sincèrement parlementaire, dont la première condition eût été le contrôle sérieux des actes et surtout des dépenses du gouvernement.

Il se trouvait donc par ses vices mêmes engagé dans une impasse d'où il ne pouvait sortir que par une puissante diversion aux préoccupations qui tourmentaient la France. Cette diversion n'était possible que par la guerre.

Mais la guerre même était-elle possible ? Dans l'espoir d'obtenir le concours du clergé dans la lutte qu'il était condamné à soutenir contre l'opinion publique, l'Empire s'était aliéné l'Italie, la seule puissance dont l'alliance lui fût à peu près assurée. Pour satisfaire ses passions, ses fantaisies d'omnipotence, et surtout pour assouvir les appétits des insatiables dévouements qui chaque jour réclamaient plus impérieusement leur

salaire, il avait de tout temps suppléé à l'insuffisance de la liste civile par des prélèvements plus ou moins clandestins sur les fonds attribués à l'entretien des soldats. Ajoutons à cela les désastreuses conséquences de l'odieuse et imbécile expédition du Mexique, qui avait jeté la désorganisation dans tous les services militaires, et les permanentes préoccupations de l'intérêt dynastique qui avaient empêché d'organiser et d'exercer la garde mobile. Enfin, pour s'assurer en tous cas l'appui de l'armée, l'Empire avait systématiquement laissé à l'écart ou tenu dans les grades inférieurs la plupart des généraux et des officiers dont la capacité ou le caractère lui faisait ombrage. Il lui fallait des hommes qui ne fussent rien que par sa faveur et dont le dévouement lui fût assuré par la conscience même de l'obscurité à laquelle les condamnerait tout autre régime.

Ainsi s'expliquent, par l'abaissement des caractères et l'absence d'énergie morale, les complicités plus ou moins inconscientes que rencontra autour d'elle la trahison de Bazaine, parmi les commandants des corps d'armée.

Ainsi donc pas d'alliance; une armée réduite à moins de 300,000 combattants, des généraux d'antichambre ou de barricades, un matériel incomplet et désorganisé, voilà avec quoi il fallait commencer la guerre! L'Empereur et ses conseillers n'hésitèrent pas, et, comme pour mieux montrer jusqu'où allait leur incroyable ignorance de toutes choses, ils s'attaquèrent à celles des puissances

de l'Europe qui était de beaucoup la mieux préparée à la guerre.

C'est donc bien à l'Empereur lui-même que remonte la responsabilité première de nos désastres, mais après lui, l'homme qui a le plus fait pour assurer le triomphe de l'Allemagne et la ruine de la France, c'est Bazaine. C'est ce qui ressort jusqu'à l'évidence de l'étude de la campagne de Metz, du premier jour jusqu'au dernier[1].

1. On sait que cette appréciation est aussi celle du conseil d'enquête constitué le 30 septembre 1871, et présidé par le maréchal Baraguay-d'Hilliers. Le procès-verbal de la séance du 12 avril 1872 se termine par un résumé dont voici le texte :

« Considérant que le maréchal Bazaine, par ses dépêches du 19 et 20 août, a fait décider la marche de l'armée du maréchal de Mac-Mahon de Reims sur la Meuse; qu'il a été informé de l'opération tentée par le maréchal de Mac-Mahon pour se porter au secours de l'armée de Metz; que les tentatives de sortie du 26 et du 31 août ne sauraient être considérées comme assez sérieuses pour opérer une diversion utile à l'armée de Châlons;

« Par ces motifs, le conseil d'enquête pense que le maréchal Bazaine est en grande partie responsable des revers de cette armée.

« Le conseil est d'avis que le maréchal Bazaine a causé la perte d'une armée de 150,000 hommes et de la place de Metz; que la responsabilité lui en incombe tout entière, et que, comme commandant en chef, il n'a pas fait ce que lui prescrivait le devoir militaire.

« Le conseil blâme le maréchal d'avoir entretenu avec l'ennemi des relations qui n'ont abouti qu'à une capitulation sans exemple dans l'histoire.

« Si, dans ses précédents avis sur les autres capitulations, le conseil a toujours blâmé les commandants de place qui, forcés de se rendre, n'ont pas détruit leur matériel de guerre avant de signer la capitulation, et ont ainsi livré à l'ennemi les ressources dont il a largement usé dans la suite de la guerre, à plus juste titre encore le maréchal Bazaine mérite-t-il le même blâme.

« Le conseil le blâme d'avoir accepté la clause de la capitu-

On a dit que la nation ne pouvait s'en prendre qu'à elle-même, puisque c'était elle qui avait imposé ce choix à l'Empereur. Mais la responsabilité est au moins partagée. Si l'Empire ne s'était pas appliqué à faire le silence sur les hontes de l'expédition du Mexique et si la presse avait été libre, le public n'aurait pas

lation qui permet aux officiers de rentrer dans leurs foyers en donnant leur parole d'honneur de ne pas servir contre l'Allemagne pendant la guerre.

« Le conseil le blâme de n'avoir pas, conformément à l'article 256 du décret du 13 octobre 1863, veillé dans la capitulation à améliorer le sort de ses soldats et stipulé pour les blessés et les malades toutes les clauses d'exception et de faveur qu'il aurait pu obtenir.

« Le conseil le blâme enfin d'avoir livré à l'ennemi les drapeaux qu'il pouvait et devait détruire, d'avoir mis ainsi le comble à l'humiliation des brave soldats, dont son devoir était de sauvegarder l'honneur. »

Le 1[er] conseil de guerre de la 1[re] division militaire, après avoir siégé à Trianon, du 6 octobre au 10 décembre 1873, sous la présidence du duc d'Aumale, a rendu le jugement suivant :

« Ce jourd'hui, 10 décembre 1873, le 1[er] conseil de guerre permanent de la 1[re] division militaire délibérant à huis clos, le président a posé les questions suivantes :

« 1[re] question : Le maréchal Bazaine est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, comme commandant en chef de l'armée du Rhin, capitulé en rase campagne ?

« 2[e] question : Cette capitulation a-t-elle eu pour résultat de faire poser les armes aux troupes dont le maréchal Bazaine avait le commandement en chef ?

« 3[e] question : Le maréchal Bazaine a-t-il traité verbalement ou par écrit avec l'ennemi, sans avoir fait préalablement tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?

« 4[e] question : Le maréchal Bazaine, mis en jugement après avis d'un conseil d'enquête, est-il coupable d'avoir, le 28 octobre 1870, capitulé avec l'ennemi et rendu la place de Metz, dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait et sans avoir fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur ?

« Les voies recueillies séparément, en commençant par le

été exposé à se tromper sur les mérites de Bazaine[1].

L'influence néfaste de cet homme a pesé sur les destinées de la France, non pas seulement depuis le moment où il s'est trouvé seul à Metz avec le commandement suprême de l'armé du Rhin, mais depuis

juge le moins ancien en grade, le président ayant émis son opinion le dernier, le 1er conseil de guerre déclare :

Sur la 1re question : Oui, à l'unanimité.
Sur la 2e question : Oui, à l'unanimité.
Sur la 3e question : Oui, à l'unanimité.
Sur la 4e question : Oui, à l'unanimité.

Sur quoi, et attendu les conclusions prises par le commissaire spécial du gouvernement dans ses réquisitions, le président a lu le texte de la loi et a recueilli de nouveau les voix dans la forme indiquée ci-dessus pour l'application de la peine.

« En conséquence le conseil, vu, etc., etc.,

« Condamne, *à l'unanimité des voix,* François Achille Bazaine, maréchal de France, à la peine de mort avec dégradation militaire. »

1. Si l'on veut savoir ce que pensaient de Bazaine ceux qui l'ont vu opérer au Mexique, on n'a qu'à lire les lettres du général Félix Douay. Ces lettres tout intimes ont été interceptées par le cabinet noir, et retrouvées aux Tuileries après le 4 septembre. Elles sont datées du Mexique, 1865, 1866 et 1867. En voici quelques extraits, qui permettent de juger du reste : « La Providence a voulu que tous ses mensonges et sa duplicité fussent démasqués avant son départ. Merci, mon Dieu ! J'aurai donc assez vécu pour voir la déconfiture, au moins morale, de cet odieux personnage. » « Il est difficile de s'imaginer un type aussi complet de fourberie. Il n'a qu'une seule préoccupation, c'est celle de s'enrichir dans notre désastre, il sacrifie l'honneur du pays et le salut de ses troupes dans d'ignobles tripotages. Je n'ai pas besoin de te dire combien je suis navré d'être obligé d'assister l'arme au bras au spectacle de cette saturnale. » « Il s'est produit depuis quelque temps dans le corps d'armée et dans le public un tel mouvement d'indignation, qu'il en est résulté un véritable *tolle,* et il ne t'est pas possible de t'imaginer les énormités qui se crient partout et en tout lieu. Sans entrer dans plus d'explications, je te dirai seulement qu'on est exaspéré de

le 6 août, où il laisse écraser son lieutenant, le général Frossard, à Spickeren, parce qu'il redoute pour ses ambitions futures la faveur dont pourra jouir plus tard auprès de son ancien élève le gou-

savoir que, de toute cette désastreuse affaire de l'expédition du Mexique, un seul homme a su en tirer une fortune et qu'à présent c'est afin de pouvoir la liquider et l'augmenter qu'il n'hésite pas à compromettre les intérêts les plus sacrés de notre pays et de nos soldats. » « Castelnau n'est pas moins indigné de la félonie du maréchal... Son intention est de peser sur le maréchal jusqu'à ce que le mouvement d'embarquement soit tellement engagé qu'il ne sera plus possible de revenir sur ses pas par de nouvelles fourberies... Il sait à présent quelle est la valeur des assertions du maréchal Bazaine et a une connaissance approfondie de sa duplicité. Tout ce j'ai pu t'écrire, et même les choses qu'il m'a paru imprudent de mettre sur le papier lui sont connues. Il est inévitable qu'il n'ait été dans la dure obligation d'en faire la révélation à notre Empereur. Tout cela est à présent tombé dans le domaine public, et tu peux te faire une idée du discrédit dans lequel le maréchal est tombé. On débite tout haut dans le corps expéditionnaire des faits qui font dresser les cheveux sur la tête. Ce ne sont plus des cancans et des critiques ordinaires, mais bien les plus grosses accusations qui partent des bouches les plus officielles et les plus autorisées. Tu ne croiras jamais le mépris public dans lequel le maréchal est tombé dans les rangs de l'armée, et je trouve affligeant de voir une haute dignité prostituée de cette façon par les accusations les plus honteuses de félonie, de cupidité, etc. Il faut enfin remonter au cardinal Dubois pour trouver un type de faquin pareil, ayant abusé de sa situation de haute confiance pour *vendre son pays* et son maître. » « Le public éclairé du corps expéditionnaire s'accorde à penser que le maréchal a travaillé depuis près de deux ans à faire échouer le navire de l'empereur Maximilien pour se substituer au pouvoir... On sait maintenant qu'il a entretenu des intelligences avec des chefs dissidents. Il s'était tellement laissé griser par les aspirations ambitieuses de sa famille mexicaine, qu'il a rêvé pour lui au Mexique la fortune de Bernadotte en Suède... L'affaire du Mexique sera une véritable catastrophe. Il y a longtemps, tu le sais, que je le prévoyais. *Le gouvernement aura tout intérêt à la laisser, s'il le peut, dans l'ombre et le silence. Il est possible que le maréchal Bazaine échappe par cette raison au châti-*

verneur de celui que sa naissance appelait à devenir Napoléon IV [1].

Comme le déclarent les conclusions du conseil d'enquête, le désastre de Sedan ne lui est pas moins imputable que la défaite de Spickeren. Sa responsabilité, pour être moins manifeste et moins directe, n'en est pas moins réelle. La lecture attentive des pièces et des dépositions du procès de Trianon ne

ment qu'il mérite par ses intrigues coupables ; mais il n'échappera pas à l'infamie à laquelle il est voué par tous les honnêtes gens de l'armée... Le général Boyer a été l'agent de toutes les spéculations du maréchal. »

Enfin dans une lettre du général Porfirio Diaz, datée du 3 mai 1867 et adressée à M. Mathias Romero, ministre de Juarez à Washington, nous trouvons le renseignement suivant : « Le maréchal Bazaine m'a fait offrir de mettre entre mes mains les villes occupées par les Français, et de me livrer Maximilien, Marquès, Miramon, etc., si j'acceptais une proposition qu'il me faisait et que j'ai repoussée parce que je ne l'ai pas trouvée honorable. Une autre proposition, venant également de l'initiative du maréchal Bazaine, avait trait à l'acquisition de six mille fusils et de 4 millions de capsules. Si je l'avais désiré, il m'aurait vendu aussi des canons et de la poudre, mais j'ai refusé d'accepter ces propositions. »

1. Cette volonté de discréditer le général Frossard se manifesta pendant le siège par des faits bien étranges. En voici un que nous empruntons à la déposition du lieutenant-colonel de Villenoisy, dans la séance du 1er décembre 1873 :

« Un jour, à la suite d'une sortie, on a trouvé dans un journal allemand un article contenant des moqueries au sujet des approvisionnements de vins de Champagne, qui étaient renfermés dans les fourgons du général Frossard. Cet article a été envoyé aux journaux de Metz, et le général Frossard, très-mécontent de cette publication, chargea un de ses aides de camp d'aller prendre des informations. L'aide de camp revint apprendre au général que cet article injurieux avait été inséré *par ordre.* »

C'était moins grave que de laisser écraser une armée française pour se débarrasser d'un rival, mais au fond c'était le même sentiment.

saurait laisser à cet égard aucun doute. Il en ressort avec une évidence terrible que Bazaine avait besoin de rester seul en France avec son armée et que tout était calculé en conséquence. Pour attirer Mac-Mahon dans la souricière de Sedan, où il est bien décidé à le laisser périr, il écrit dans un rapport à l'Empereur, daté du 19 août, mais expédié seulement le 20 : « Je compte toujours prendre la direction du Nord et me rabattre ensuite, par Montmédy, sur la route de Sainte-Menehould à Châlons, si elle n'est pas fortement occupée. Dans le cas contraire, je continuerai sur Sedan, Mézières, pour gagner Châlons. » Une lettre du maréchal de Mac-Mahon au général de Palikao constate que c'est cette dépêche qui mit fin à ses hésitations et le décida à abandonner définitivement l'idée de marcher sur Paris.

Or le même jour 20 août, le commandant de l'armée du Rhin expédiait directement au ministre de la guerre et à l'Empereur une dépêche beaucoup moins affirmative :

« J'ai dû prendre position près de Metz pour donner du repos aux soldats et les ravitailler en vivres et en munitions; l'ennemi grossit toujours autour de moi; je suivrai probablement, pour vous rejoindre, la ligne des places du Nord, et vous préviendrai de ma marche, si je puis toutefois l'entreprendre sans compromettre l'armée. »

Il est vrai que la même dépêche était adressée à Mac-Mahon, mais elle ne lui est pas parvenue et ne devait pas lui parvenir.

Le 26 août, Bazaine expédie encore à la fois au ministre et à Mac-Mahon deux dépêches contradictoires. Au premier il écrit : « Toujours sous Metz avec munitions d'artillerie pour un combat seulement. Impossible de forcer les lignes ennemies dans ces conditions derrière ses positions retranchées. Aucune nouvelle de Paris ni d'esprit national. Urgence d'en avoir ; agirai efficacement si mouvement offensif à l'intérieur force l'ennemi à battre en retraite. » En même temps, le même jour, il écrit à Mac-Mahon : « Nous sommes entourés, mais faiblement; nous pouvons percer quand nous voudrons; nous vous attendons. »

Que signifiait ce double jeu? La conduite ultérieure de Bazaine en fournit l'explication.

Le but était de mettre sa responsabilité à couvert auprès du ministre en lui faisant croire qu'il était impossible de forcer les lignes allemandes, et en même temps d'attirer Mac-Mahon sur la route où il devait, réduit à ses propres forces, être probablement accablé par les armées réunies du prince Albert de Saxe et du prince royal.

Cette contradiction trop prolongée eût pu devenir dangereuse. Un mot du maréchal Mac-Mahon au ministre de la guerre eût suffi pour tout découvrir. On pare à ce danger, tantôt en ne signant pas les dépêches encourageantes, afin de pouvoir un jour en repousser la responsabilité; tantôt même, en envoyant bien ostensiblement des avis dont l'effet doit être de faire hésiter Mac-Mahon, s'il les reçoit; mais

les précautions sont prises pour qu'elles ne lui parviennent pas. L'important, c'était qu'il fût plus tard possible de prouver qu'on les avait envoyées et de dérouter par là les accusations en suscitant des conclusions contradictoires et en fournissant à la défense des arguments apparents. Et, de fait, ce manége a réussi, car, sauf quelques allusions, le réquisitoire du Commissaire du gouvernement a passé rapidement sur la part de responsabilité qui revient à Bazaine dans la capitulation de Sedan[1].

Pour nous, notre conviction est faite. Si Mac-Mahon était parvenu à percer jusqu'aux approches de Metz, Bazaine aurait trouvé moyen de le laisser seul aux prises avec les armées allemandes sans lui donner la main.

La retraite de Bazaine sous Metz est donc bien véritablement le centre et le nœud de toute cette histoire de la guerre de 1870. C'est elle qui, en attirant Mac-Mahon dans le Nord, a découvert Paris et entraîné le désastre de Sedan. C'est la capitulation de Bazaine qui a permis à l'armée du prince Frédéric-Charles de venir immobiliser et finalement disloquer l'armée de la Loire, au moment où elle allait pouvoir marcher au secours de la capitale; c'est elle qui, par l'enchaînement de ses conséquences, a entraîné la capitulation de Paris et la fatale expédition de l'Est.

1. V. le réquisitoire du général Pourcet, commissaire spécial du gouvernement. Audience du 4 décembre. Compte rendu sténographique *in extenso* des séances du procès Bazaine, page 712, 2e colonne. Librairie du *Moniteur universel*.

Nous verrons bientôt se dérouler la série de ces lugubres événements.

Le 3 septembre, le commandant Samuel, envoyé aux avant-postes, apprenait du chef d'état-major du général Manteuffel le combat de Beaumont. Le 6, des hommes échappés d'Ars apportèrent à Metz la nouvelle d'une grave défaite dans le Nord. Le 7, un convoi de prisonniers échangés confirma ce rapport, mais ces hommes, pris dans la première partie de la journée, en connaissaient très-imparfaitement la fin. Il est vrai que les Prussiens qui les escortaient ajoutaient que l'Empereur et toute l'armée française étaient tombés entre leurs mains. Mais personne ne pouvait le croire, et l'on ne voyait là qu'une exagération destinée à jeter l'épouvante dans l'armée de Metz, quand deux jours après, le 9, un nouvel échange de prisonniers ne permit plus de garder aucun doute sur l'étendue de notre malheur. Enfin, le 10, arriva le capitaine Lejoindre, qui avait lu dans le *Journal des Débats* le récit de la révolution du 4 Septembre, la proclamation de la République, et qui apportait la liste des membres du Gouvernement provisoire. Il communiqua ces renseignements au maréchal Bazaine, qui lui donna l'ordre formel de n'en parler à personne.

Le lendemain, le commandant Samuel trouvait les mêmes indications dans la *Gazette de la Croix*. On ne pouvait espérer qu'elles ne finissent pas par être connues. Le maréchal convoqua le 12, à son quartier général, les commandants de corps et les

généraux de division, et les leur communiqua. Puis il profita de l'occasion pour leur déclarer que, après un désastre comme celui de Sedan, il ne fallait plus songer aux grandes luttes, mais se contenter, en attendant les ordres du gouvernement, de tenir les troupes en éveil par de petites opérations de détails, dont les commandants de corps auraient à prendre l'initiative, et il termina en chargeant les généraux de communiquer ces nouvelles à leurs troupes.

Le 14, un secrétaire d'ambassade, M. Debains, ayant eu occasion de causer avec des officiers hessois, rédigea pour le maréchal et lui remit le 15 un rapport confidentiel sur ce qu'il avait entendu. Cé rapport faisait de la situation de la France le tableau le plus déplorable. Il se terminait par ces lignes :

« En résumé, 600,000 Allemands sur le territoire français. Pas d'armée régulièrement organisée en France, si ce n'est celle de Metz; pas d'enthousiasme vigoureux pour la cause nationale dans les provinces envahies ; — union complète des Allemands pour le triomphe de la cause ; — toute discussion sur la forme de l'État allemand remise après la fin de la guerre; — pas de chance d'intervention armée de l'Autriche ; — l'Autriche et la Russie travaillant à la paix, sans avoir encore signifié à la Prusse les bases à accepter ; — grand effort de l'armée ennemie sur Paris ; — Metz laissé à l'arrière-plan, siège prochain, dans six ou huit jours, quand la grosse artillerie sera arrivée. »

Il était impossible d'imaginer nouvelles plus décourageantes. Le maréchal s'empressa d'ordonner que

ce rapport confidentiel fût copié en autant d'expéditions qu'il y avait de chefs de corps, et envoyé à chacun d'eux.

Les officiers chargés de ce travail ne comprenaient pas dans quelle intention on pouvait songer à publier un pareil document [1]. Voici ce que nous lisons dans la déposition du colonel Nugues devant le Conseil d'enquête : « A mesure que j'avançais dans ce travail, je ne pus me défendre d'un sentiment pénible en voyant communiquer aux commandants de corps d'armée des renseignements de la nature de ceux contenus dans ce rapport. Les officiers qui écrivaient sous ma dictée partageaient mon opinion et l'exprimaient hautement. Arrivé à la conclusion, je dis à ces messieurs : « Restons-en là, je m'en vais protester auprès du général Jarras contre la transmission de ce document. » Je représentai au général que je trouvais dangereux et coupable de transmettre un document semblable ; qu'il était fait pour jeter le découragement dans l'armée. Le général Jarras, qui n'avait pas lu le rapport de M. Debains, après avoir pris connaissance du résumé final, me dit : « Je vais en parler au maréchal. »

S'il n'y avait eu dans ce fait qu'une simple inadvertance, il est manifeste que devant les protestations

1. Le décret de 1863 sur les devoirs des commandants de places assiégées porte textuellement : « Le commandant d'une place assiégée doit demeurer sourd aux nouvelles que l'ennemi lui fait parvenir; à plus forte raison lui est-il interdit de les divulguer et de les répandre, car son devoir est de soutenir le moral de son armée et d'éviter tout ce qui est de nature à lui porter atteinte. »

qui lui étaient présentées, le maréchal aurait retiré l'ordre de transmettre ce rapport. Il se contenta de supprimer le résumé. Mais le reste fut communiqué aux chefs de corps. Or la plupart des nouvelles apportées par M. Debains étaient fausses, ou du moins fort exagérées, particulièrement celle de la capitulation de Strasbourg, qui n'eut lieu que quinze jours plus tard.

Le 16 septembre, M. André, le maire d'Ars, fit remettre au maréchal plusieurs journaux qui contenaient la proclamation adressée le 8 septembre au peuple français par le nouveau Gouvernement, et la convocation des électeurs à la date du 16 octobre pour la nomination d'une Assemblée nationale. A ces journaux, M. André avait joint la copie manuscrite de la circulaire de M. Jules Favre, du 6 septembre, par laquelle il faisait connaître que le Gouvernement était résolu à lutter jusqu'à l'épuisement complet de toutes les ressources, et que Paris pouvait tenir trois mois.

Le maréchal se décida alors à porter ces faits à la connaissance du public par un ordre général à l'armée du Rhin, daté du 16 septembre :

« D'après des journaux français des 7 et 10 septembre, apportés au grand quartier général par un prisonnier français qui a pu franchir les lignes ennemies, l'empereur Napoléon aurait été interné en Allemagne après la bataille de Sedan, et l'impératrice, ainsi que le prince impérial, ayant quitté Paris le 4 septembre, un pouvoir exécutif, sous le titre de

Gouvernement de la Défense Nationale, s'est constitué à Paris. — (Suit la liste des membres du nouveau Gouvernement.)

« Généraux, Officiers et Soldats
de l'armée du Rhin,

« Nos obligations militaires envers la Patrie en danger restent les mêmes. Continuons donc à la servir avec dévouement et la même énergie, en défendant son territoire contre l'étranger, l'ordre social contre les mauvaises passions. Je suis convaincu que votre moral, ainsi que vous en avez déjà donné tant de preuves, restera à la hauteur de toutes les circonstances, et que vous ajouterez de nouveaux titres à la reconnaissance et à l'admiration de la France. »

A ce moment Bazaine accepte le nouvel ordre de choses. Il reconnaît la déchéance du gouvernement « auquel il obéissait naguère » et se soumet aux ordres de celui dont il vient d'annoncer à son armée l'avénement et la composition. En conséquence il communique aux journaux de Metz et fait publier, sans commentaire ni protestation, la proclamation où la chute de l'Empire est présentée comme une véritable désertion : « Le pouvoir gisait à terre, ce qui avait commencé par un attentat finissait par une désertion. Nous n'avons fait que ressaisir le gouvernail échappé à des mains impuissantes. »

La circulaire de Jules Favre n'était pas moins explicite. « La population de Paris n'a pas prononcé

la déchéance de Napoléon III et de sa dynastie ; elle l'a enregistrée au nom du droit, de la justice... »

Le 16 septembre, le maréchal faisait remettre à deux cavaliers du 7e régiment de cuirassiers, Marc et Henry, une dépêche adressée au ministre de la guerre. Lequel ? Évidemment celui de la Défense Nationale, puisque depuis le 10 il ne lui reste aucun doute sur la chute de l'Empire[1].

Mais voici ce qui est plus significatif encore. Le 15 il donne l'ordre de supprimer des imprimés préparés pour les promotions et les décorations le blason impérial et le mot *empereur*. Deux nominations d'officiers ont été faites d'après ce nouveau libellé. Cela dura quatre jours. Le 19 il envoie contre-ordre et fait rétablir toutes choses comme elles étaient antérieurement ; comment expliquer ce revirement ? Une des causes fut le dépit qu'il éprouva de se voir tout d'un coup subordonné à Trochu et la pensée que

1. Le commandant de l'armée du Rhin n'a envoyé au gouvernement de la Défense Nationale que trois dépêches, le 15 et le 25 septembre et le 21 octobre. Sa mauvaise volonté pour se mettre en communication avec lui est évidente. Jusque vers la fin de septembre il a été possible de sortir de Metz. Lorsque l'aqueduc de Goze fut fermé et que les lignes allemandes se furent resserrées, il lui restait la ressource des ballons, dont les habitants de Metz usèrent à plusieurs reprises. Il refusa d'en profiter. La preuve, du reste, que les communications n'étaient pas impossibles, c'est que sur six émissaires envoyés par Bazaine le 21 octobre, il en est arrivé trois à Tours. La vérité, c'est qu'il ne voulait pas avoir de rapports avec un gouvernement contre lequel il conspirait. Il aimait mieux correspondre avec le quartier général prussien ; et le soin qu'il a pris de faire disparaître la plupart des dépêches échangées entre le prince Frédéric-Charles et lui indique suffisamment quelle était la nature de cette correspondance.

s'il avait été à Paris le 4 septembre, c'eût peut-être été lui qui fût devenu chef du gouvernement. Mais l'occasion perdue pouvait se retrouver et c'est à cela qu'il va désormais appliquer toute son attention.

Le 16 septembre, le jour même où il considérait la chute de l'Empire comme si absolument certaine qu'il portait à la connaissance de l'armée la composition du nouveau gouvernement, et que depuis la veille il avait ordonné de rayer le mot *impérial* des actes officiels, il éprouve le besoin de demander au général ennemi des renseignements sur des faits qui lui sont absolument connus. Il tâte le terrain pour voir ce qu'il peut espérer de ce côté. Le prince Frédéric-Charles, après avoir consulté M. de Bismarck, s'empresse de répondre dans le sens que désire « le commandant en chef de l'armée impériale », en lui présentant discrètement les choses sous le jour le plus sombre et en lui déclarant qu'il est « prêt et *autorisé* à lui faire toutes les communications qu'il demandera ». Pour commencer, il lui fait parvenir, soit ce jour, soit le lendemain, mais à coup sûr avant le 19, le numéro de l'*Indépendant rémois,* portant la date du 11, et contenant le communiqué suivant de l'autorité allemande :

« Les journaux qui paraissent à Reims ont reproduit la proclamation de la République et les décrets promulgués par le nouveau pouvoir qui s'est établi à Paris. Comme la ville est occupée par les troupes allemandes, l'attitude des feuilles publiques pourrait

donner lieu de supposer qu'elles expriment une opinion inspirée ou autorisée par les gouvernements allemands. Il n'en est rien. En permettant à ces feuilles de publier leurs opinions, les gouvernements allemands n'ont fait que respecter la liberté de la presse, ainsi qu'ils la respectent chez eux. Mais ils n'ont jusqu'à présent reconnu en France aucun autre gouvernement que celui de l'empereur Napoléon, et à leurs yeux le gouvernement impérial est, jusqu'à la constitution d'un nouvel ordre de choses, le seul qui soit en droit d'entamer des négociations ayant un caractère national. C'est ici le cas d'ajouter que le bruit mis en circulation à Paris et d'après lequel presque toutes les puissances étrangères auraient fait des tentatives d'intervention pacifique, n'a rien de fondé. Aucune puissance jusqu'ici n'a tenté d'intervenir, et il est peu vraisemblable qu'une intervention se produise, car elle n'aurait aucune chance de succès tant que les bases d'un arrangement ne seront pas acceptables pour l'Allemagne, tant qu'il n'y aura pas en France un gouvernement reconnu par le pays et que l'on puisse considérer comme son représentant. Les gouvernements allemands, dont le but n'est pas la guerre, ne refuseraient pas de conclure la paix avec la France, si elle était sérieusement demandée par le pays.

« Dans ce cas il s'agirait seulement de savoir avec qui on peut la conclure.

« Les gouvernements allemands pourraient entrer en négociation avec l'empereur Napoléon, dont le

gouvernement est jusqu'à présent le seul reconnu ou avec la Régence instituée par lui. *Ils pourraient également traiter avec le maréchal Bazaine, qui tient son commandement de l'Empereur.* Mais il est impossible de comprendre de quel droit les gouvernements allemands pourraient négocier avec un gouvernement qui ne représente jusqu'ici qu'une partie de la gauche de l'ancien Corps législatif. »

Voilà le piége que sollicitait évidemment Bazaine et que M. de Bismarck s'est empressé de lui tendre. A partir du jour où, croyant à l'abdication de l'Empereur, il vit s'ouvrir devant lui cet horizon, où il put se dire que l'avenir de la France était dans sa main et qu'il pouvait être appelé à jouer le premier rôle dans un temps prochain, il ne songea plus qu'à négocier. Rétablir l'Empire dans la personne de Napoléon IV alors enfant, avec une régence appuyée sur l'épée de Bazaine, peut-être devenir régent lui-même, qui sait ? Une fois possédé de cette idée, qui semble l'avoir préoccupé dès le commencement de la guerre, il lui devint impossible de songer à autre chose, et M. de Bismarck, le sentant attaché à cet hameçon, était trop habile pour lui laisser le temps et le moyen de s'en dégager. Bazaine finit par se croire si sûr d'arriver à son but par des négociations, qu'il oublia entièrement son armée. Enfermé dans son château du Ban Saint-Martin, il devint étranger à ses soldats, qu'il laissa dans la plus complète inaction. Pendant que les Prussiens manœuvraient comme en garnison, faisaient le manége, l'école de

tirailleurs, l'armée française n'avait ni revue ni exercices. Pendant les deux mois qu'a duré l'investissement, le commandant en chef n'a pas visité une seule fois les blessés et les malades. Jamais on ne le vit à Metz. Il était complétement absorbé dans les rêves d'ambition qu'avaient suscités en lui les avances calculées de nos ennemis.





CHAPITRE VIII

SIÈGE DE METZ, DU 23 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE



E 23 septembre, sept jours après la lettre de Bazaine au prince Frédéric-Charles, juste le temps nécessaire pour aller à Hastings, à Ferrières et à Metz, arrivait au Ban-Saint-Martin, avec un sauf-conduit prussien, un personnage énigmatique qui venait simplement proposer au maréchal d'entrer immédiatement en négociation avec M. de Bismarck pour restaurer l'Empire. Il avait son plan tout prêt. La régente rentrerait en France avec son fils. Elle s'établirait sur une portion de territoire neutralisé, où viendraient la rejoindre l'ancien Corps législatif et le Sénat impérial. L'armée de Metz irait, sous la conduite de Bazaine et avec l'autorisation du roi Guillaume, se ranger autour du trône ; et là on

débattrait les conditions auxquelles l'Allemagne consentirait à rendre la France à elle-même. S'il se trouvait des gens qui ne voulussent pas s'y soumettre, l'armée de Bazaine serait là pour les mettre à la raison.

Voilà le plan qu'apportait à Metz le sieur Régnier. Il fallait que le ministre prussien eût une singulière idée de l'intelligence et du patriotisme du maréchal pour lui envoyer un tel agent avec de pareilles combinaisons. Aussi sommes-nous disposé à croire qu'on calomnie Régnier quand on en veut faire un espion prussien; on calomnie surtout M. de Bismarck. Régnier est simplement un de ces hommes comme il s'en rencontre toujours dans les circonstances critiques, chez qui la vanité est en raison inverse de l'intelligence et qui ne peuvent voir une difficulté sans être immédiatement tentés par le rôle de la mouche du coche. Son apparition à Ferrières, juste trois jours après la lettre de Bazaine au prince Frédéric-Charles, n'est vraisemblablement qu'une simple coïncidence; mais il est bien certain que, sans cette lettre, jamais M. de Bismarck n'aurait osé faire au commandant en chef de l'armée du Rhin l'injure de supposer qu'il pût être accessible aux combinaisons politiques d'un pareil intermédiaire.

Il se serait trompé cependant, comme on voit. Il suffit à Régnier de dire qu'il venait de Ferrières avec un laissez-passer de M. de Bismarck et qu'une heure auparavant il causait avec le prince Frédéric-Charles pour que le maréchal le juge immédiatement digne

de toute sa confiance, qu'il lui expose par le menu la situation de Metz, qu'il lui fixe même la date où les vivres devaient manquer, le 17 octobre, et qu'il lui fasse part de sa détermination absolue de ne faire aucun effort pour échapper à la capitulation, au-devant de laquelle, au contraire, il marche avec une complaisance sans égale.

Régnier lui demande d'emmener avec lui un de ses principaux lieutenants, qui ira à Hastings soumettre à l'impératrice le même plan de restauration avec l'assentiment de l'ennemi. Bazaine n'y fait nulle objection. Le maréchal Canrobert refuse de partir, parce qu'il est blessé, mais le général Bourbaki, le commandant de la garde impériale, accepte au premier mot. Sans savoir s'il pourra rentrer, sur la parole d'un inconnu, que, d'après toutes les vraisemblances du moment, il aurait dû considérer comme un traître, il consent à quitter son armée, à prendre un déguisement; il permet que l'on date du 15 le laissez-passer qu'on lui délivre le 24, pour que ce départ précipité, aussitôt après l'arrivée de Régnier, n'accuse pas trop nettement une entente préalable avec l'ennemi; et il ne songe pas que cette précaution même aurait dû le faire réfléchir sur le caractère de cette évasion et sur les intentions de ceux qui prenaient de tels moyens pour se mettre en garde contre les interprétations qu'ils prévoyaient.

Il est vrai que le général Changarnier, toujours bon prophète comme on sait, lui avait dit au moment de son départ : « Soyez sans inquiétude, nous percerons

les lignes prussiennes, nous nous ouvrirons un passage. »

Tout cela est étrange, invraisemblable; et pourtant tout cela est vrai. Arrivé à Hastings, le général Bourbaki vit au premier mot qu'il n'était pas attendu, que l'impératrice ne voulait pas se compromettre par une intervention directe dans la conspiration ourdie par Régnier [1], et revint en France. N'ayant pu rentrer à Metz, il se décida enfin à aller offrir ses services au Gouvernement de Tours.

Le 19 septembre, lors de l'entrevue de Ferrières, M. de Bismarck disait à M. Jules Favre : « Puisque je parle de Metz, il n'est pas hors de propos de vous faire observer que Bazaine ne vous appartient pas. J'ai de fortes raisons de croire qu'il demeure fidèle à l'empereur, et par là même qu'il refuserait de vous obéir. » Quatre jours plus tard, Régnier ayant dit à Bazaine que M. Jules Favre avait déclaré dans cette conférence qu'il était sûr de l'armée de Metz, le maréchal lui répondit : « que l'armée n'était pas à la disposition de M. Jules Favre; que, peu de jours auparavant, il avait encore eu l'occasion de connaître l'opinion des commandants de corps, dont il avait toute la confiance; et que, pour lui comme pour eux, il pouvait dire que *la vérité était le contraire de*

1. Il n'en est pas moins démontré qu'il avait reçu des encouragements d'un certain nombre de personnes qui entouraient l'impératrice, y compris le prince impérial et son précepteur. Il suffirait, pour le prouver, de cette photographie d'Hastings, au dos de laquelle le jeune prince avait apposé sa signature et que Bazaine signa à son tour « sans arrière-pensée », dit-il.

ce que M. Jules Favre avait cru pouvoir avancer ».

Ces paroles, qui s'accordent si étrangement avec celles du ministre prussien, ne laissent aucun doute sur les dispositions de Bazaine. Il s'inquiète si peu de l'honneur et du salut de la France que, le 23 septembre, lorsqu'il a encore pour plus d'un mois de vivres, il charge Régnier d'offrir à M. de Bismarck la capitulation de son armée, et, le 29 du même mois, il réitère directement et spontanément son offre au général de Stiehle. C'est lui-même qui le rapporte dans le Mémoire justificatif qu'il a écrit sur les opérations de Metz.

La catastrophe affreuse où l'ont conduit, lui et son armée, ses intrigues avec l'ennemi, ne suffit pas à éclairer cette conscience obscure. Jusqu'au dernier moment, il persiste à ne pas comprendre la gravité de son crime. Il se croit justifié parce qu'il a demandé, pour abandonner son poste, qu'on laissât à son armée ses armes et ses bagages. Parce que son but est de rétablir un gouvernement chassé par l'indignation publique, il se croit autorisé à se faire, au besoin, le gendarme des ennemis de la patrie, si le pays refuse de se soumettre aux humiliations qu'aura acceptées en son nom un chef d'armée chargé de combattre, non de négocier.

Régnier une fois parti, le maréchal n'en eut plus de nouvelles. La négociation n'avait pas abouti et ne pouvait aboutir. L'ennemi, sachant que Bazaine était disposé à capituler, était bien sûr qu'il finirait par être obligé de le faire sans condition. Chacun des

jours qu'il lui avait fait perdre en négociations avançait d'autant le dénoûment. Il savait que l'armée de Metz, réduite à manger ses chevaux, serait prochainement condamnée à une impuissance absolue. Il avait voulu simplement l'amuser par des ouvertures illusoires jusqu'à ce moment.

Et en effet la situation s'aggravait rapidement. Le 13 septembre la ration de pain pour l'armée avait été réduite à 500 grammes, celle de viande de cheval était portée à 400. Sans la persistance de Bazaine sous les murs de Metz, la ville aurait pu tenir six mois. Malgré certaines craintes exprimées par des hommes qui semblent avoir eu pour but de justifier l'inaction du maréchal, ses ouvrages extérieurs étaient en état de la mettre à l'abri d'une attaque de vive force, et elle était largement pourvue de vivres de toute nature. La présence même de l'armée et l'accélération qui en résultait dans la consommation des approvisionnements ne l'aurait pas empêchée de tenir jusqu'au mois de janvier, si l'on eût pris les précautions nécessaires. Il eût été facile d'abord de ne pas laisser entrer dans la place les 20,000 bouches inutiles, qu'on y avait laissé pénétrer dès le commencement, et parmi lesquelles, de l'aveu du maréchal, il se trouvait quinze à dix-huit cents espions allemands [1], que vraiment on eût bien pu se dispenser de nourrir.

On sait que la Lorraine était une des contrées les plus fertiles de la France. Au moment où Bazaine se

1. Interrogatoire du maréchal Bazaine, audience du 18 octobre. —Page 202.

retirait sous Metz, la récolte de 1870 venait d'être rentrée, et il existait dans tous les villages d'immenses ressources en céréales, en fourrages et en bestiaux. Rien n'était plus facile que d'assurer des approvisionnements presque indéfinis; il y avait là pour la défense un intérêt de premier ordre, sans compter que ce qui aurait servi à nourrir nos soldats eût été autant d'enlevé à l'ennemi.

L'article 260 du décret de 1863 faisait un devoir de procéder dès le 8 août à la constitution de l'approvisionnement de siège et de former un comité de surveillance. Ce n'était donc pas simplement une mesure de prévoyance, c'était une obligation strictement légale. On n'en avait pas tenu compte.

Mais ce qu'on n'avait pas fait du 8 au 18 août, lorsque l'armée n'était pas encore définitivement cernée sous Metz, et que par conséquent elle était libre de ses mouvements dans un certain rayon, il était encore possible de le tenter avec succès dans les journées suivantes, et jusque dans les premières semaines du mois suivant. Le maréchal n'y songea qu'à la fin de septembre et au commencement d'octobre, lorsque ces sortes d'opérations étaient devenues difficiles grâce aux travaux de l'ennemi, et, ce qui est pire, inutiles, les Allemands ayant tout enlevé dans les villages des environs. Il semblerait vraiment que tout eût été combiné au rebours du plus simple bon sens. Voici les dates : Le 21 septembre, fourrage de Lauvallier ; le 23, coup de main sur Vany et Chieulles ; le 27, expédition de Peltre et de Colombey ;

1er octobre, attaque de Chalet-Billaudel ; 2 octobre, combat de Ladonchamps, et enfin 7 octobre, combat des Tapes.

Il avait été question le 4 d'une grande sortie sur Thionville, et l'on avait pu croire un moment que le maréchal se décidait à prendre une résolution énergique.

On a même supposé que, reconnaissant enfin qu'il n'y avait rien à espérer des intrigues qu'il avait ourdies jusqu'alors, il se décidait à se rallier définitivement au gouvernement de la Défense Nationale. Cette opinion est celle du colonel d'Andlau : « L'attitude et le langage du maréchal changèrent subitement, dit-il. Le silence qu'il avait gardé jusqu'alors sur la mission du général Bourbaki, il le rompit de lui-même, et affecta de parler fort légèrement des motifs du départ de cet officier général. Il ne s'agissait, selon lui, que d'une demande adressée à l'impératrice pour vouloir bien le relever, lui et son armée, de leurs serments, afin que, les consciences une fois dégagées, les scrupules ayant disparu, on pût reconnaître loyalement le nouveau pouvoir et opérer de concert avec lui pour le salut du pays... Cette nouvelle manière de voir semblait avoir été adoptée en même temps par quelques-uns des principaux chefs de l'armée... Un d'entre eux, le général Coffinières, profita de l'espèce d'indépendance qui lui assurait sa situation de commandant supérieur de Metz pour s'adresser directement au gouvernement provisoire et lui donner ainsi un témoignage d'adhésion. »

Il est probable que le colonel d'Andlau se trompe sur les sentiments réels du maréchal. Tout porte à croire que si, à cette époque, il a pris ses dispositions pour quitter Metz, c'est qu'il espérait encore recevoir d'un moment à l'autre une réponse favorable aux propositions que Régnier avait dû transmettre à M. de Bismarck. Il s'imaginait sérieusement qu'on allait lui permettre de se rendre avec son armée dans un département qui serait neutralisé, et où la régente convoquerait les grands corps de l'État tels qu'ils étaient constitués au 4 septembre. Après trois jours d'attente, ne voyant rien venir, la grande sortie qu'avait un moment espérée l'armée se trouva ramenée à une opération du même genre que les précédentes. Le corps du maréchal Canrobert, chargé de cette opération, montra du reste, en refoulant énergiquement l'ennemi, que l'armée française était toujours capable de se faire respecter, et que, en dépit des défaillances de son chef, on pouvait encore lui demander un effort vigoureux. Elle laissa sur le champ de bataille 1,135 soldats, 60 officiers dont 3 généraux, mais l'ennemi y perdait 1,730 hommes et nous laissait six à sept cents prisonniers.

C'était là le seul résultat du combat. Les Allemands avaient depuis longtemps enlevé les approvisionnements dont on avait voulu s'emparer, et n'avaient laissé aux Tapes que de la vieille paille sur laquelle ils avaient couché quinze jours. Quant au but que prétend s'être proposé Bazaine en ordonnant cette opération, « de réveiller dans l'armée le senti-

ment agressif », il faut avouer que c'était bien en pure perte, car ce combat fut le dernier. A partir de ce jour l'armée reste comme ensevelie toute vivante dans le camp où l'enferme la volonté criminelle de son chef, et elle n'en sortira que pour aller en Allemagne sous la garde de ses geôliers attendre que les armes de l'ennemi aient achevé l'œuvre si bien commencée par la trahison.

Quand on considère toutes les facilités qu'ont eues et le gouverneur de Metz et le maréchal pour approvisionner la place et l'armée, et la persistance qu'ils ont mise l'un et l'autre à n'en pas tirer profit, on éprouve un étonnement profond. Car enfin ni l'un ni l'autre n'avaient intérêt à hâter le moment où ils se trouveraient à la merci de l'ennemi. Quelles que soient les combinaisons qui ont pu séduire quelques-uns des chefs de l'armée de Metz, il est évident qu'il y avait pour eux tout avantage à éviter l'infériorité que devaient leur imposer dans leurs négociations la menace et bientôt l'étreinte de la famine. S'ils avaient eu des vivres pour deux ou trois mois de plus, comme ils les auraient eus s'ils l'avaient voulu, la situation de Bazaine en face du prince Frédéric-Charles eût été bien différente.

Comment donc expliquer que, non-seulement il n'ait pas songé à faire entrer dans Metz les immenses quantités de vivres et de fourrages qu'il avait à sa portée, mais qu'il ait laissé gaspiller, presque jusqu'au dernier moment, ceux qu'il avait à sa disposition? On sait que jusqu'au 13 septembre on ne prit aucune

mesure de rationnement, et que, du 12 septembre au 8 octobre, on nourrit par ordre les chevaux avec du seigle et du blé. Il en fut consommé ainsi environ 18,000 quintaux métriques, c'est-à-dire de quoi nourrir l'armée et la population de Metz pendant deux semaines[1].

La raison en est simple, et elle nous est donnée par un aveu de Bazaine lui-même dans l'instruction : « Rien, dit-il, ne faisait prévoir qu'un armistice ou un traité de paix ne serait pas intervenu avant que nous soyons réduits à la dernière extrémité. Et j'ai toujours pensé que la conservation de la place de Metz faciliterait les négociations et sauvegarderait la Lorraine. »

Tout est là. Bazaine à Metz, comme Trochu à Paris, ne pouvait pas admettre qu'après la défaite de ses armées régulières un peuple pût encore songer à se défendre. « Là où des troupiers ont échoué, il n'y a plus rien à faire », disait le général Bourbaki à Tours, oubliant, comme les autres, la résistance de l'Espagne sous le premier Empire et celle du Mexique sous le second, pour considérer la situation au seul point de vue du préjugé militaire. La France, après Sedan, n'ayant plus d'autre armée que celle de Metz, se trouvait, aux yeux de Bazaine, absolument à la merci de l'Allemagne, et lui-même, par conséquent, se considérait comme l'arbitre de la situation. A l'abri de toute atteinte dans son camp retranché, il n'avait

1. Sans parler de la quantité immense de grain qui était employé à la fabrication journalière de la bière.

qu'à attendre tranquillement les événements, bien sûr que, dans *quelques jours,* la guerre allait fatalement cesser. C'est alors qu'il se réservait d'intervenir au nom de la Régence, dont il se serait trouvé l'unique appui.

Il était donc inutile de prendre aucune mesure pour économiser les vivres. L'armée et la population de Metz ne s'en étonnèrent pas trop d'abord, convaincues que le maréchal n'attendait qu'une occasion de percer les lignes ennemies et de reprendre la campagne. Les réclamations ne se produisirent que quand l'inaction prolongée du commandant fit comprendre qu'il ne voulait pas sortir, et, à ce moment, il était trop tard pour réparer le mal. Si l'ont eût connu dès le commencement l'intention du maréchal, il eût été possible, par un rationnement intelligent des vivres existants en magasin, de prolonger la résistance un mois de plus. Un mois, c'était peut-être le salut de la France. Si la nouvelle armée qui venait de vaincre les Allemands à Coulmiers avait eu un mois à elle avant de se trouver en face de l'armée du prince Frédéric-Charles, qui sait si les événements autour de Paris n'auraient pas pris une autre tournure?

Le 7 octobre seulement, quand la situation des vivres n'indiquait plus de distribution de pain que pour cinq jours, on se décida à réduire la ration, pour l'armée et la garnison, à 300 grammes, à partir du 9. La ration de viande de cheval était élevée, en compensation, à 730 grammes. Le 19, ce rationnement fut étendu à la population civile. Il était trop

tard pour que cette mesure pût avoir une influence sérieuse sur la durée de la résistance.

Le moment était venu de prendre un parti définitif. En quittant Metz, Régnier avait promis au maréchal de lui faire parvenir une réponse de Versailles vers le 30 septembre. Aux premiers jours d'octobre, celui-ci, espérant que cette réponse serait favorable, avait tout préparé pour le départ. Mais la réponse n'était pas arrivée et Bazaine avait commandé, le 7, l'opération des Tapes, peut-être pour faire comprendre que son armée n'était pas aussi complétement réduite à l'impuissance que pouvaient le croire les ennemis. Mais, comme toujours, il n'avait pu se résoudre à agir franchement et sans arrière-pensée. Le même jour il écrivait à ses lieutenants une lettre par laquelle, après leur avoir exposé que les vivres allaient manquer, il demandait à chacun d'eux de lui faire connaître par écrit, dans les quarante-huit heures, leur opinion personnelle et leur appréciation motivée sur ce qu'il y avait à faire.

En réponse à la question du commandant en chef, le maréchal Lebœuf répond que, malgré les difficultés qu'il ne se dissimule pas, il pense qu'il est encore possible de percer les lignes ennemies. Le général Ladmirault, sans croire au succès, se déclare prêt à tous les efforts qu'on pourra lui demander. Le maréchal Canrobert et le général Desvaux sont d'avis qu'il faut, avant tout, savoir quelles sont les conditions que l'ennemi prétend imposer ; si elles sont telles qu'elles ne puissent être acceptées par des gens

d'honneur, il ne restera plus qu'à s'ouvrir un chemin, coûte que coûte[1]. Le général Coffinières est convaincu que toute tentative de sortie sera désastreuse, mais « cependant il ne croit pas devoir passer sous silence une opinion qui prend sa source dans des sentiments militaires fort respectables. Il semble impossible à quelques hommes de cœur d'entrer en arrangement avec l'ennemi avant d'avoir tenté un suprême effort et d'avoir livré un grand combat. Quelle qu'en fût l'issue, on succomberait avec honneur ». L'avis du général Frossard est que, si l'on sort, il est impossible d'échapper à un désastre pour l'armée et pour Metz. Il ne reste qu'à « conclure une capitulation qui permette à l'armée de sortir du blocus. La résistance de Metz n'en sera pas prolongée, mais par l'effet de cette convention, qui serait une capitulation honorable, l'armée aurait la faculté de partir avec armes et bagages. Elle demeurerait debout,

1. « Que de choses, a dit Napoléon Ier, qui paraissaient impossibles ont été faites par des hommes résolus, n'ayant plus d'autres ressources que la mort!... Quant un général est cerné par des forces supérieures, il ne doit s'inspirer que de la réponse du vieil Horace. Dans une situation extraordinaire, il faut une résolution extraordinaire... Cette question ne me paraît pas susceptible d'une autre solution, sans perdre l'esprit militaire d'une nation et sans s'exposer aux plus grands malheurs. »

M. Thiers, qui, par une contradiction singulière, ne voulait pas que Bazaine fût mis en jugement, est du même avis que Napoléon : « Il n'y avait d'autre ressource que de se faire égorger, dit-il à propos de la capitulation du général Dupont à Baylen, bien que ce soit quelquefois une ressource qui réussisse... Il faut ajouter, dans l'intérêt de la moralité militaire, que, dans ces situations extrêmes, la résolution de mourir est la seule digne, la seule salutaire. »

entière, organisée et prête à être portée sur les points où la nécessité de sauvegarder l'ordre social nécessiterait son intervention. »

Après avoir pris connaissance de ces réponses, le maréchal convoqua au Ban-Saint-Martin, pour le 10 octobre, les commandants de corps, les généraux commandants d'armes et l'intendant en chef de l'armée.

Le général Coffinières, commandant la place de Metz, et l'intendant en chef commencèrent, sur l'invitation du maréchal, par faire le tableau le moins rassurant de la situation au point de vue de l'état sanitaire et des approvisionnements. C'est sous cette impression qu'on engage la délibération, et, de plus, on a bien soin de ne dire un mot ni des correspondances échangées antérieurement avec le prince Frédéric-Charles, ni des ouvertures de Régnier, ni de la mission du général Bourbaki, ni de la lettre adressée au général de Stiehle, ni du silence gardé depuis par le Gouvernement allemand et par l'impératrice, indice certain de l'échec des négociations entamées. Enfin le maréchal déclare, d'une manière absolue, qu'il n'a reçu aucune communication de l'intérieur et se tait sur l'existence de grands approvisionnements à Thionville et à Longwy. Il a soin même de ne faire aucune allusion à l'avis énergique ouvert par le maréchal Lebœuf et par le général Ladmirault, avis que justifiaient, en définitive, la solidité et l'élan de l'armée pendant la journée du 7 octobre.

Si les officiers réunis le 10 octobre, au Ban-Saint-

Martin, avaient su que des négociations avaient été entreprises et suivies par le maréchal, depuis vingt jours, sans avoir abouti à rien, il est bien clair qu'ils ne se seraient pas fait l'illusion de croire que ces mêmes négociations puissent réussir dans des conditions que le temps même rendait chaque jour plus défavorables. S'ils eussent été informés que tout était prêt à Thionville et à Longwy pour ravitailler l'armée, ils eussent certainement proposé de faire un vigoureux effort pour percer de ce côté. Mais c'est précisément ce que ne veut pas le maréchal. Il tient à offrir une fois de plus à l'ennemi sa capitulation. Après tout ce qui s'est passé, il ne s'est pas encore aperçu qu'il est joué par M. de Bismarck, et vraiment quand on cherche à pénétrer au fond des combinaisons qui ont pu s'agiter dans ce cerveau plein de ténèbres, on ne sait lequel il faut le plus admirer, de sa scélératesse ou de sa stupidité.

En conséquence, le Conseil de guerre, trompé par le silence du commandant en chef, déclare que l'armée doit rester sous Metz jusqu'à l'entier épuisement des ressources alimentaires, sans chercher à les augmenter par des expéditions désormais inutiles, et que, sous quarante-huit heures, on devra entrer en pourparlers avec l'ennemi pour traiter des conditions d'une convention militaire. Si ces conditions ne sont pas honorables, il est décidé *à l'unanimité* qu'on essaiera de se frayer un chemin par la force avant d'être complétement épuisé par la famine et pendant qu'il est encore possible d'atteler quelques batteries. Le procès-

verbal de cette réunion porte la signature des maréchaux Canrobert, Lebœuf, Bazaine ; des généraux de Ladmirault, Frossard, Desvaux, Soleille, Coffinières, et de l'intendant en chef Lebrun.

Dans sa déposition du 25 novembre, le général Boyer ajoute que, « avant de se séparer, les membres de la réunion déclarèrent en outre à l'unanimité, sauf un — qu'il ne nomme pas, — qu'en présence des événements politiques qui s'étaient accomplis dans l'intérieur de la France, ils ne reconnaissaient pas le Gouvernement insurrectionnel qui s'était établi sur les ruines du pays, et que, liés par le serment prêté à l'Empire, ils y resteraient fidèles. »





CHAPITRE IX

SIÈGE DE METZ, DU 10 AU 25 OCTOBRE



ROYANT avoir ainsi mis à couvert sa responsabilité, le maréchal s'empresse de rouvrir les négociations. Il envoie à Versailles le général Boyer avec une lettre qu'il faut citer tout entière :

« Au moment où la société est menacée par l'attitude qu'a prise un parti violent et dont les tendances ne sauraient aboutir à une solution que cherchent les bons esprits, le maréchal, commandant l'armée du Rhin, s'inspirant du désir qu'il a de sauver son pays et de le sauver de ses propres excès, interroge sa conscience et se demande si l'armée placée sous ses ordres n'est pas destinée à devenir le palladium de la société.

« La question militaire est jugée; les armées allemandes sont victorieuses, et S. M. le roi de Prusse ne saurait attacher un grand prix au stérile triomphe qu'il obtiendrait en dissolvant la seule force qui puisse aujourd'hui maîtriser l'anarchie dans notre malheureux pays et assurer à la France et à l'Europe un calme, devenu si nécessaire après les violentes commotions qui viennent de les agiter.

« L'intervention d'une armée étrangère, même victorieuse, dans les affaires d'un pays aussi impressionnable que la France, dans une capitale aussi nerveuse que Paris, pourrait manquer le but, surexciter outre mesure les esprits et amener des malheurs incalculables.

« L'action d'une armée française encore toute constituée, ayant bon moral et qui, après avoir loyalement combattu l'armée allemande, a la conscience d'avoir su conquérir l'estime de ses adversaires, pèserait d'un poids immence dans les circonstances actuelles. Elle rétablirait l'ordre et protégerait la société, dont les intérêts sont communs avec ceux de l'Europe. Elle donnerait à la Prusse, par l'effet de cette même action, une garantie des gages qu'elle pourrait avoir à réclamer dans le présent, et enfin elle contribuerait à l'avénement d'un pouvoir régulier et légal, avec lequel les relations de toutes natures pourraient être reprises sans secousses et naturellement.

« Ban-Saint-Martin, 10 octobre 1870. »

De la résolution prise et votée à l'unanimité par les maréchaux et généraux de s'ouvrir un chemin par la force, si les conditions imposées ne sont pas honorables, pas un mot. Il s'agit bien de cela ! Pour ce scélérat qui se propose à l'ennemi comme « protecteur de l'ordre et sauveur de la société », pour ce traître qui offre aux Prussiens d'employer son armée à leur garantir la soumission de son pays et à restaurer un gouvernement mieux disposé aux concessions, qu'importent les considérations d'honneur ? Il faut remarquer que le jour où il s'engageait à constituer au profit de M. de Bismarck, par la trahison, « un pouvoir régulier et légal », il ne savait pas que les élections, fixées primitivement au 16 octobre, étaient ajournées à la fin de la guerre. Au moment donc où il parlait de rétablir l'Empire au profit et avec le concours de la Prusse, il devait croire que la France était tout entière occupée à choisir ses représentants ; à cette armée, dont il offrait la complicité aux Allemands, c'était l'Assemblée nationale qu'il voulait donner à combattre ! « Certes, dit dans son Rapport le général Serré de Rivière [1], le sort de l'armée de Metz a été bien lamentable ; mais en présence des périls auxquels les combinaisons de son chef ont exposé son patriotisme, on doit remercier Dieu de lui avoir épargné un sort encore plus affreux. »

Muni de la lettre du maréchal et d'instructions verbales sans doute plus précises, le général Boyer

1. Audience du 18 octobre. Page 53.

partit le 12 octobre pour Versailles, avec l'autorisation du roi de Prusse et sous la surveillance de deux officiers de l'état-major du prince Frédéric-Charles. S'il faut en croire la relation du général, M. de Bismarck aurait commencé par lui faire de la situation de la France le tableau le plus sombre et en même temps le moins exact. « Il m'exposa, dit le général, que certaines villes du Nord ne faisaient aucune résistance aux troupes allemandes; que, dans certaines places de commerce, ou l'égoïsme était le sentiment dominant, on ne serait peut-être pas éloigné de recevoir des troupes allemandes; que, du reste, on était entré sans coup férir à Rouen; qu'un moment il avait espéré qu'il en serait de même du Havre; mais que, là, il s'était trompé; les gens qui, sous le nom de francs-tireurs, faisaient autant de mal à leurs compatriotes qu'aux Allemands, étaient sur certains points pourchassés aussi bien par les populations françaises que par les troupes allemandes. Me parlant des départements de l'Ouest, il me les dépeignit comme prêts à se déchirer, sous l'influence des idées religieuses. Les départements du Midi étaient livrés à l'anarchie la plus absolue; enfin l'armée de la Loire venait d'être battue à Orléans; les troupes allemandes étaient en marche sur Bourges. » On peut même croire que les renseignements rapportés par le général Boyer étaient encore plus décourageants, et qu'il a compris la nécessité de les atténuer dans sa déposition. Les historiques officiels de quelques corps de troupes constatent que, après son retour, par ordre du ma-

réchal, il leur fut annoncé que « Rennes, Nantes et bien d'autres villes avaient, comme Rouen et le Havre, demandé des garnisons allemandes; que les membres du Gouvernement, en complet désaccord, s'étaient séparés et retirés chacun de son côté; que l'Italie revendiquait Nice, la Savoie et la Corse; que les questions religieuses allaient soulever la Vendée et la Bretagne. »

Sur un carnet de notes tenu jour par jour par un officier, et qui figure au dossier du procès Bazaine, nous lisons ceci :

« Mercredi 19 octobre 1870. — Il y a eu un grand conseil de guerre ce matin chez le maréchal, à la suite duquel le général Boyer est retourné auprès du roi de Prusse. Le général, de retour de ce conseil, nous a exposé en ces termes la situation de la France et celle de notre armée.

« Messieurs, la patrie est dans le plus grand danger, et ses périls intestins sont encore plus graves que ceux causés par les armes victorieuses de l'ennemi. Paris ne s'est pas encore rendu, mais l'anarchie la plus effroyable y règne. Le gouvernement provisoire, débordé par le flot révolutionnaire, ne fonctionne plus. Deux de ses membres, MM. Gambetta et de Kératry, sont en fuite. Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse et beaucoup d'autres villes s'administrent elles-mêmes et refusent de reconnaître le gouvernement. Lille et les places fortes du Nord demandent à traiter à tout prix. Le Havre et Rouen ont demandé des garnisons prussiennes pour se sauver

du pillage. La dernière armée française, qui eût quelque consistance, a été anéantie sous le commandement du général d'Aurelle de Paladines; il ne reste plus que nous. La Bretagne a rappelé tous ses enfants à son service et se prépare à une nouvelle guerre de chouans pour repousser l'ennemi, s'il osait s'enfoncer jusque-là. La lutte est terminée... Dans ces circonstances malheureuses, le général Boyer a demandé à ce que la paix fût signée, la paix pour toute la France, entendez-vous bien, non pas la capitulation de notre armée. Le roi Guillaume a répondu qu'il était prêt à traiter, à la condition qu'il traitât avec un gouvernement reconnu de la France entière et qui lui présentât des garanties que le traité serait respecté. Le seul gouvernement que le roi veuille reconnaître est celui de la Régence de l'Impératrice, attendu que c'est le dernier qui ait été consacré par un plébiscite de la nation... Notre armée, devant former le noyau des armées françaises, sortira de la place de Metz avec ses armes, ses bagages, tous les honneurs de la guerre et travaillera, avec le gouvernement, à la reconstruction du pays. Il reste une question encore douteuse : dans le cas où l'Impératrice, effrayée du désordre de la France, n'accepterait pas ce mandat, que deviendra le pays, en face d'un ennemi qui ne saura plus avec qui traiter et qui s'établira chez nous en conquérant? Ainsi chacun aujourd'hui doit voir qu'il n'y a plus qu'une planche de salut : obtenir ce consentement de l'Impératrice et prêter tout son concours à son gouvernement. »

Toutes les communications qui ont été faites officiellement à tous les régiments après le retour du général Boyer s'accordent à aggraver la situation de la France; touts la présentent comme en proie au brigandage, à l'anarchie, à la guerre civile, à toutes les violences des luttes sociales; sans armées, sans patriotisme, elle appelle à grands cris le retour de la Régente.

On sait que toutes ces nouvelles étaient fausses, mais eussent-elles été vraies, et, bien que le général Boyer eût juré qu'il ne changeait rien aux communications de M. de Bismarck, ce n'était pas à des généraux français de les répandre. Ce qui est plus grave encore, c'est que malgré ce serment il est peu vraisemblable que le géneral Boyer les ait reçues de la bouche de M. de Bismarck. Le contraire même est infiniment probable, puisque le général reconnaît lui-même — après l'avoir nié une première fois — que le ministre prussien lui a remis le 15 six ou huit numéros du *Moniteur officiel* et du *Figaro*. Or ces journaux démentait formellement les renseignements que le général Boyer prétendait tenir de M. de Bismarck lui-même. Nous en avons la preuve dans la déposition du genéral Coffinières : « Ayant insisté, dit-il, auprès du maréchal, dans un entretien particulier, après le conseil, sur ce qu'il y avait d'extraordinaire à ce que le général Boyer n'eût rapporté aucune nouvelle de source française ni aucun journal, le maréchal m'envoya les deux numéros du *Journal officiel* des 4 et 6 octobre. Les nouvelles contenues

étaient si peu d'accord avec celles que rapportait le général Boyer, que le maréchal qui voulait d'abord les livrer à la publicité donna contre-ordre. »

Comme toujours on supprime tout ce qui pourrait relever les courages; on publie tout ce qui est de nature à les abattre.

Si le maréchal n'avait pas été absolument aveuglé par ses préoccupations d'ambition personnelle, il eût bien certainement compris que M. de Bismarck ne songeait, dans ses négociations avec lui, qu'à gagner du temps, en le leurrant d'espérances vaines, jusqu'au jour où l'armée française, à bout de ressources et réduite à l'impuissance de rien tenter, serait obligée de se livrer à la merci du vainqueur. La seconde partie de l'entretien du ministre prussien avec le général Boyer aurait dû l'éclairer à cet égard. Quand le général aborda la question d'une convention militaire qui accorderait à l'armée de Metz la faculté de se retirer en emportant ses armes, son matériel et ses drapeaux, le ministre lui répondit aussitôt que cela ne le regardait pas, que les négociations purement militaires dépendaient exclusivement du roi, du ministre de la guerre et de M. de Molke. Il ajouta : « Votre mission étant de demander une convention militaire sur ces bases, je dois vous dire à l'avance que le conseil du roi ne vous accordera pas d'autres conditions que celles qui ont été stipulées à Sedan. » Le général Boyer ayant répondu que l'armée du du Rhin n'accepterait pas de pareilles conditions, M. de Bismarck comprit qu'il serait imprudent de

pousser les choses à bout. Il reprit : « Mais je puis, moi, faire valoir des considérations politiques auprès du roi et de son conseil, et je pense obtenir pour l'armée française des conditions que je vous ferai connaître demain, car je verrai le roi ce soir et j'obtiendrai une solution de Sa Majesté. » Son avis était que les gouvernements allemands consentissent à traiter avec la Régente ou avec une personne déléguée par elle, mais avant de rien conclure, l'armée devrait affirmer sa fidélité au gouvernement de la Régente, par une manifestation formelle de ses sentiments à son égard ; celle-ci de son côté aurait à signer les préliminaires de la paix et la ville de Metz serait remise au prince Frédéric-Charles. Le lendemain M. de Bismarck informait le général Boyer que le Roi, après quelques difficultés, avait consenti à ce que des négociations fussent ouvertes sur les bases indiquées. Une fois ces conditions remplies, l'armée de Metz pourrait se retirer sur un territoire neutralisé, où les pouvoirs publics, tels qu'ils étaient constitués avant le 4 septembre, seraient appelés à proposer ou à déterminer la forme du gouvernement. Quelle que fût la décision prise, l'armée aurait pour mission de la faire respecter. C'était précisément ce que demandait le maréchal.

Le général Boyer quitta Versailles le 15 octobre à neuf heures du soir et rentra à Metz le 17 dans l'après-midi.

Le 18 octobre, à neuf heures du matin, le maréchal réunit de nouveau ses principaux lieutenants au quartier général pour entendre le récit de la mission

du général Boyer, d'après le compte rendu rédigé par ordre du maréchal « cet officier général exposa le but de sa mission, le résumé de ses deux entrevues, à Versailles, avec M. de Bismarck, et conclut en faisant connaître les conditions que poserait le gouvernement prussien pour rendre à « l'armée impériale » sous Metz sa liberté d'action, pour se rendre sur un territoire délimité par une convention militaire, afin d'y rallier les dépositaires des pouvoirs publics existant en vertu de la Constitution de mai 1870, et de les consulter sur l'opportunité de continuer au gouvernement de la Régence le mandat qui lui avait été confié par l'Empereur en vertu de cette constitution. « Ces conditions sont les suivantes :

« 1° L'armée de Metz déclare qu'elle est toujours l'armée de l'Empire, décidée à soutenir le gouvernement de la Régence ;

« 2° Cette déclaration de l'armée coïncidera avec un manifeste de S. M. l'Impératrice régente, adressé au peuple français, et par lequel, au besoin, elle ferait un nouvel appel à la nation pour l'inviter à se prononcer sur la forme du gouvernement qu'elle désire adopter ;

« 3° Ces deux déclarations devront être accompagnées d'un acte signé par un délégué de la Régence et acceptant les bases d'un traité à intervenir entre le gouvernement des puissances allemandes et le gouvernement de la Régence. »

Dans ce compte rendu, le maréchal évite de rappeler les renseignements apportés par le général

Boyer sur la situation politique et militaire de la France, comme dans la réunion elle-même il a pris soin de ne rien dire qui pût éclairer ses lieutenants sur la fausseté de ces renseignements. C'était pourtant là le point capital. Il est évident que si les généraux qu'il consultait avaient su que la France, loin de s'abandonner comme on le leur disait, était pleine d'ardeur et de patriotisme et se préparait de toutes parts pour la lutte à outrance, quelques-uns d'entre eux auraient rejeté avec horreur la pensée de traiter avec un ennemi dont la victoire n'était pas encore certaine. Bazaine le savait mieux que personne, et c'est précisément pour cela qu'il les laissait dans l'ignorance de tout ce qui pouvait les amener à une décision énergique. Pour couvrir ou atténuer sa responsabilité, il fallait qu'ils parussent s'associer à ses machinations, et pour forcer leurs volontés, il leur faisait croire que la combinaison qu'il leur proposait était la seule issue possible d'une situation absolument désespérée, non pas seulement pour l'armée de Metz, mais pour la France toute entière.

Son mensonge eut tout le succès qu'il pouvait désirer[1]. Les plus énergiques[2] renoncent à l'idée d'une

1. S'il faut en croire la déposition du général Boyer (audience du 25 novembre, page 614), ce serait le général Changarnier qui aurait décidé le conseil à entrer définitivement dans la voie où le poussait Bazaine. Après avoir si longtemps pratiqué « l'habitude de vaincre », l'illustre général faisait l'apprentissage de la capitulation et s'y montrait, du premier coup, supérieur aux généraux de l'Empire.

2. L'armée, sans se laisser gagner par ces défaillances, restait ferme dans son patriotisme. Il y a, dans la déposition du

sortie qui ne peut plus aboutir qu'à un désastre sans utilité, puisque la France, leur dit-on, ne songe plus même à se défendre; et, à la majorité de six voix contre deux, il est décidé que le général Boyer se rendra près de l'Impératrice, à Hastings, « pour voir s'il est possible d'obtenir une convention dans le sens précédemment indiqué, mais à la condition expresse que nul traité ne devra être signé ni convenu par le commandant en chef de l'armée. »

Il faut remarquer que, dans ce compte rendu, il n'est pas question de l'échec de Bourbaki dans une négociation toute semblable à celle qu'on allait reprendre, ni même de la place de Metz, dont cependant M. de Bismarck exigeait la remise préalablement à toute négociation. Bazaine aura craint, en énonçant cette condition rigoureuse, de rappeler à ceux qui l'écoutaient que, dans le précédent conseil de guerre, il avait été résolu expressément que, si l'ennemi voulait leur imposer des conditions incompatibles avec le sentiment de l'honneur et du devoir,

général Boyer, page 614 (audience du 25 novembre), un passage bien significatif à cet égard : « Un quart d'heure ou vingt minutes environ après le départ de ces messieurs, le général de Ladmirault revint trouver M. le maréchal; le maréchal étant absent, le général de Ladmirault me pria de lui dire qu'il venait de voir ses officiers généraux et qu'il se ralliait à la minorité; que, dans leur pensée, il valait mieux cesser toute négociation et attendre les événements qui pourraient se produire. » Le maréchal Lebœuf a toujours opiné dans le sens de la résistance jusqu'au 24 octobre. Le général Coffinières, après avoir repoussé tous les partis énergiques quand ils pouvaient réussir, s'est déclaré pour eux, à la fin, quand il n'y avait plus rien à faire.

on tenterait, coûte que coûte, de se frayer un passage les armes à la main.

En conséquence, le général Boyer partit pour Hastings le 19 au matin. Il allait demander à l'Impératrice d'intervenir en faveur de l'armée de Metz, ce qui n'était possible, comme l'avait dit M. de Bismarck, qu'en acceptant les préliminaires d'une paix générale, sur les conditions de laquelle le ministre prussien ne s'était pas expliqué nettement, mais dont le caractère est suffisamment indiqué par les paroles que lui attribue le général Boyer : « Il est bien évident que c'est la France qui nous a déclaré la guerre, et c'est bien à elle que nous faisons la guerre ; c'est donc bien elle qui devra en payer les frais. Il faudra que l'Impératrice accepte ces conditions, *quelque exorbitantes qu'elles puissent paraître.* »

Le minimum de ces conditions, évidemment, était la cession de la Lorraine et de l'Alsace, comme M. de Bismarck lui-même l'avait déclaré au général Wimpffen, le soir même de la défense de Sedan ; mais par un raffinement singulièrement étrange, il commençait par exiger que les préliminaires de paix fussent signés en blanc par l'Impératrice. C'est assez dire qu'il considérait toute cette négociation comme peu sérieuse et sans autre objet que d'amuser Bazaine jusqu'au moment où il serait réduit à l'impuissance absolue. Peut-être aussi voulait-il se réserver cette chance d'obtenir, d'une femme qu'il savait peu intelligente, des concessions qu'il n'aurait pas été possible

de lui proposer de prime abord. Ce qu'il y a de certain, c'est que des négociations engagées dans ces termes, non-seulement sans bases précises, mais sans bases connues, était nécessairement condamnées à traîner en longueur. L'Impératrice, pour se donner le temps de réfléchir, commence par écrire au roi de Prusse et, du premier coup, lui demande un armistice de quinze jours pour l'armée de Metz, avec faculté de ravitaillement. Cela touchait au grotesque. Aussi le 24 octobre, Bazaine recevait-il de M. de Bismarck, par l'intermédiaire du prince Frédéric-Charles, la dépêche suivante :

« Le général Boyer désire que je vous communique le télégramme suivant : « L'Impératrice, que j'ai vue, « fera les plus grands efforts en faveur de Metz, qui « est l'objet de sa profonde sollicitude et de ses préoc- « cupations constantes. »

« Je dois cependant vous faire observer, monsieur le maréchal, que depuis mon entrevue avee le général Boyer, aucune des garanties que je lui avait désignées comme indispensables, avant d'entrer en négociations avec la Régence impériale, n'a été réalisée, et que l'avenir de la cause de l'Empereur n'étant nullement assuré par l'attitude de la nation et de l'armée françaises, il est impossible au Roi de se prêter à des négociations dont Sa Majesté seule aurait à faire accepter les résultats à la nation française. Les propositions qui nous arrivent de Londres sont, dans la situation actuelle, absolument inacceptables, et je constate, à mon regret, que je n'entrevois plus aucune

chance d'arriver à un résultat par des négociations politiques. »

Il n'y avait donc plus rien à espérer. Le moment était venu de sauver l'honneur par ce grand effort, que l'unanimtié du conseil avait jugé nécessaire, le 10 octobre, si l'ennemi refusait des conditions honorables. En face de cette nécessité, désormais inéluctable, le devoir du chef de l'armée était de tout faire pour relever le moral des troupes. Rien ne fut tenté dans ce sens, tout au contraire.

Jusqu'au dernier jour le maréchal usa de son pouvoir discrétionnaire sur la presse locale pour supprimer tous les articles de nature à réveiller la confiance. Le 27 octobre, l'avant-veille de la capitulation, il interdisait la publication de quelques lignes qui à propos de la nouvelle, d'ailleurs fausse, de la reddition de Lille et de Rouen, stigmatisaient les transactions avec l'ennemi. A la même époque il supprimait un article où le rédacteur du *Courrier de la Moselle* s'efforçait de démontrer l'invraisemblance des renseignements apportés par le général Boyer. Ce n'était, du reste, que la continuation d'un système qui a été appliqué sans interruption depuis le premier jour de l'investissement. A plusieurs reprises, le 25 septembre, le 5, le 16, le 18 octobre, le maréchal porta à la connaissance de l'armée, soit par des communications directes, soit par des notes et des articles insérés dans les journaux de Metz, l'effectif, la répartition et les travaux de l'ennemi, et les erreurs nombreuses qu'on y peut relever sont toujours dans le

sens le plus défavorable à la défense. Le 11 octobre, il défendait la publication d'un article où M. Humbert, lieutenant-colonel du génie en retraite, s'efforçait de démontrer que la situation de la France n'était pas encore désespérée et que le devoir de tous les hommes de cœur était de seconder les efforts qui devaient certainement se produire dans le pays. Le même jour, l'*Indépendant de la Moselle,* après avoir annoncé que les renseignements apportés par les prisonniers étaient très-satisfaisants, continuait par ces mots : « Que les pessimistes et les découragés prennent donc confiance, et n'entendons plus prononcer ce mot qui fait monter la rougeur au front : Capitulation ! » Le maréchal fit effacer cette phrase.

Le 12, il supprimait, sous prétexte d'exagération, les parties les plus importantes du récit d'un prisonnier échangé qui disait avoir rencontré sur sa route beaucoup de convois de blessés prussiens, et qui racontait qu'à Saverne, un Français, ayant pu s'approcher un moment de lui, lui avait dit : « Si vous allez à Metz, dites que tout va bien, que la France se conduit admirablement, et qu'on tienne ferme. » Le 14, il invite les commandants de corps à faire lire dans les régiments, à l'appel de midi, le passage de la proclamation du général Trochu, qui se rapporte à la panique de quelques jeunes soldats à Châtillon ; mais en revanche il a soin de ne pas faire donner lecture de la partie de la même proclamation où le gouverneur de Paris place en parrallèle la solidité d'autres troupes et les résultats obtenus, où il flétrit énergique-

ment la lâcheté et l'indiscipline et annonce l'envoi des coupables devant les conseils de guerre pour y être jugés suivant la rigueur des lois !

On a vu précédemment qu'au retour du général Boyer, il fit immédiatement publier les nouvelles mensongères rapportées par lui, comme il avait fait déjà auparavant pour le récit, également erroné de M. Debains, et qu'il refusa de les faire rectifier, quand le général Coffinières lui eut fait remarquer que ces renseignements étaient démentis par le journal officiel du gouvernement français. Il est vraiment extraordinaire, que dans de pareilles conditions l'armée ainsi trompée par son chef et la population de Metz aient conservé jusqu'à la fin leur énergie.

Au lieu de tenter un dernier effort, le maréchal, avec un entêtement à peine croyable, reprend avec le prince Frédéric-Charles les négociations juste au point où elles se sont arrêtées avec M. de Bismarck, comme s'il avait pu s'imaginer que le commandant de l'armée allemande pouvait lui accorder les conditions refusées par son gouvernement.

Le 24, il envoie au château de Corny où résidait le prince, le général Changarnier, alors très-chaud partisan de la régence, dit le général Coffinières, pour « demander la neutralisation de l'armée et du territoire qu'elle occupe, avec un armistice local permettant le ravitaillement nécessaire, et offrir de faire appel aux députés et aux pouvoirs constitués en vertu de la constitution de mai 1870, pour traiter de la paix entre les deux puissances. Dans le cas où ce premier

article ne serait pas accordé, le général devait demander que l'armée fût internée sur un point du territoire français pour y remplir la même mission d'ordre. Enfin, s'il ne pouvait rien obtenir, il demanderait, dans les conditions d'une capitulation, qui serait imposée par le manque de vivres, que l'armée pût être envoyée en Algérie. »

Comme la chose était facile à prévoir, le général Changarnier ne rapporta qu'un refus formel et catégorique sur tous les points. Il ne restait donc plus qu'à capituler.





CHAPITRE X

CAPITULATION DE METZ, 29 OCTOBRE



En conséquence, le général de Cissey reçut l'ordre de se rendre auprès du chef de l'état-major allemand pour lui demander quelles conditions seraient faites à l'armée dans le cas d'une capitulation qui ne comprendrait pas la place de Metz. Il lui fut répondu que les conditions seraient celles qui avaient été imposées à l'armée du maréchal Mac-Mahon et que le sort de la place ne pouvait pas être séparé de celui de l'armée. Le protocole sommaire préparé par le général de Stiehle fut remis par le général de Cissey au maréchal Bazaine et communiqué au Conseil, qui se réunit le 26.

Ce document important a disparu. D'après la déposition du général Jarras, chef de l'état-major de

l'armée française, il exigeait la remise de la place de Metz, ainsi que celle du matériel de guerre, des drapeaux, etc. L'armée toute entière était prisonnière de guerre.

Une discussion très-vive s'engagea dans le Conseil sur ces conditions, jugées excessives. Le général Jarras, délégué pour fixer les termes de la convention à conclure et la signer au nom du commandant en chef, dut se rendre dans la soirée du 26 octobre au château de Frascati. Il avait reçu pour instructions de demander qu'un détachement, composé de troupes de toutes armes, pût rentrer en France ou se retirer en Algérie avec armes et bagages, sous condition de ne pas servir contre l'Allemagne pendant tonte la durée de la guerre; il lui était surtout recommandé d'insister pour que tous les officiers pussent garder leur épée. Le général Coffinières avait réclamé aussi quelques garanties pour la ville et ses habitants. Le général de Stiehle, chargé par le prince Frédéric-Charles de rédiger le texte de la capitulation avec le délégué du commandant de l'armée du Rhin, d'après le protocole remis au général de Cissey, repoussa tous les adoucissements demandés, comme dépassant les instructions qui lui avaient été données par son chef. Cependant, après une longue et pénible discussion[1], il consentit à promettre d'insister auprès

1. Le colonel d'Andlau rapporte un des incidents de cette discussion, qui ne donne pas une haute idée des talents diplomatiques du général Jarras. « Le général de Stiehle parla d'abord du départ des officiers, qui seraient envoyés successive-

du commandant de l'armée prussienne pour qu'il transmît au roi, en l'appuyant, la demande de laisser l'épée à tous les officiers. Quant à ce qui concernait les honneurs de la guerre[1], que le général Jarras avait demandés avec instance, on fit provisoirement de l'article 3 deux rédactions contraires, dont l'une ou l'autre devait devenir définitive, suivant que les honneurs seraient ou non accordés.

A sa rentrée dans Metz, le général rendit compte

ment en Allemagne par les deux lignes ferrées de Sarrebrück et de Nancy; « quant aux 80,000 hommes de troupes », ajouta-t-il... Le général Jarras l'interrompit pour lui dire : « 80,000 « hommes! mais il y en a bien davantage; nous en avons « 126,000. — Oh! oui, je sais, répliqua le général prussien, « avec les malades et les blessés. — Mais non, pas du tout, tint « à constater son interlocuteur; c'est 126,000 combattants, « donnés par la dernière situation, sans compter la garnison de « Metz, les malades, les blessés, plus de 160,000 hommes. — « Vraiment, est-ce possible? » se contenta de répondre M. de Stiehle. L'étonnement peint sur son visage en dit plus que ses paroles. Dans le camp prussien, on croyait à une grande infériorité numérique, qui expliquait l'inutilité de nos efforts et la nécessité de notre soumission; mais il n'était venu à personne la pensée qu'on pût voir une armée encore aussi nombreuse, ayant eu longtemps un effectif au moins égal à celui de l'ennemi, ne pas combattre pendant dix semaines et se rendre tranquillement, sans la moindre tentative de résistance. Il y avait là un fait tellement inouï dans les annales militaires qu'on se refusait à admettre une pareille honte pour la France. Devant les renseignements donnés par le chef d'état-major général, on ne pouvait douter. Mais quelle pensée durent avoir de nous les officiers prussiens en apprenant l'étendue de leur succès! »

2. Une armée vaincue qui sort d'une place avec les honneurs de la guerre défile, avec ses armes et ses drapeaux, devant l'armée victorieuse, qui lui rend les honneurs militaires, en témoignage de l'énergie de la résistance. A un endroit désigné d'avance, elle dépose ses armes et se constitue prisonnière.

Cette explication est nécessaire pour l'intelligence de ce qui va suivre.

de sa mission au maréchal Bazaine, qui déclara opter pour la rédaction qui accordait les honneurs de la guerre ; il espérait sans doute qu'il seraient refusés par l'ennemi. Le même jour, 27 octobre, vers une heure de l'après-midi, tant l'ennemi était pressé d'en finir, une lettre du général de Stiehle fit connaître au général Jarras que le prince Frédéric-Charles consentait à ce que l'armée française sortît de Metz avec les honneurs de la guerre et que le roi permettait aux officiers de garder leurs épées. Aussitôt le maréchal, revenant sur sa décision première, déclara qu'il refusait les honneurs de la guerre, au grand étonnement du général, qui essaya vainement de combattre cette résolution. Au moment de retourner au château de Frescati, où le général de Stiehle lui avait donné rendez-vous pour cinq heures du soir, le général Jarras fut mandé par le maréchal, qui lui répéta qu'il ne voulait pas des honneurs de la guerre, mais il sentait si bien lui-même ce qu'il y avait d'étrange dans ce refus que, par une précaution singulière contre le jugement de l'opinion et de l'histoire, il prescrivit au général Jarras de proposer au général de Stiehle de maintenir dans le texte de la capitulation la rédaction qui accordait les honneurs, tout en se conformant, pour l'exécution, à celle qui les refusait. « En d'autres termes, dit le général Pourcet, tout en ne défilant pas, il voulait paraître avoir défilé. »

Le maréchal se rendait-il justice ? Avait-il conscience de l'indignité de sa conduite depuis trois mois ? Peut-être ; mais surtout il sentait que ce défilé

en tête d'une armée, qui avait fini par ouvrir les yeux sur les odieuses machinations de son chef, pouvait n'être pas sans danger pour lui. Il pouvait être tué, il pouvait être hué, insulté. Lui qui, depuis deux mois, par une sorte de pudeur secrète, n'osait pas paraître devant ses soldats, irait-il au dernier jour s'exposer aux témoignages de l'indignation de tant de braves, victimes de ses combinaisons criminelles? Ce sentiment était si bien celui qui le dominait, que le surlendemain 29, dès le matin, nous le verrons s'enfuir le premier avec ses bagages vers le camp ennemi [1], comme pour y chercher un refuge, sans prendre même le temps de s'assurer si ses malheureux soldats auraient ce jour-là à manger, lui à qui les plus

1. Dans son livre : *Metz, Campagne et Négociations*, le colonel d'Andlau raconte que, le 28, Bazaine avait écrit au prince Frédéric-Charles pour lui demander l'autorisation de se présenter à son quartier général dès le 29 au matin, pour s'y constituer prisonnier. Sans attendre la réponse, il partit à huit heures du matin. Mais en route il rencontra un officier allemand qui lui apportait une lettre du général ennemi. Celui-ci, comme pour le rappeler à son devoir, refusait l'autorisation demandée et faisait savoir au maréchal qu'il ne pourrait quitter les anciennes lignes françaises qu'à cinq heures du soir ou le lendemain matin à neuf heures. Malgré cela, il ne voulut pas revenir à son quartier général, où il avait à craindre des visites qu'il voulait éviter. Il continua sa route jusqu'à Moulins, le dernier village de nos avant-postes, et se cacha dans la maison la plus écartée. C'est là qu'il attendit jusqu'à quatre heures. Alors il se mit en route. Toute l'armée française avait disparu. A Ars, il franchit les lignes prussiennes. La population, qui l'attendait, l'accueillit avec des cris, des huées et des sifflets. On lança même des pierres sur ses voitures; il fallut que la gendarmerie prussienne vînt soustraire le traître à l'indignation de la foule et le conduire au château de Corny, près du prince Frédéric-Charles.

simples convenances faisaient un devoir de sortir le dernier, comme un capitaine de vaisseau quitte le dernier son navire près de sombrer.

Dans son livre sur *l'Armée du Rhin,* le maréchal a essayé de donner une autre explication de son refus des honneurs de la guerre : « Si l'on avait accepté les honneurs de la guerre, dit-il, les officiers n'auraient pas conservé leurs épées. » C'est tout simplement un nouveau mensonge, puisque les deux demandes avaient été accordées à la fois.

Le général Jarras fut en même temps chargé de dire au général de Stiehle qu'il était d'usage en France, après une révolution, de détruire les drapeaux et étendards remis aux troupes par le gouvernement déchu, et que conformément à cet usage un certain nombre de drapeaux avaient été détruits. C'était un autre mensonge, non moins grossier que le premier.

C'est avec ces instructions que le général Jarras repartit le 27, à sept ou huit heures du soir pour le château de Frescati, où l'attendait le délégué du prince Frédéric-Charles. On conçoit son étonnement en apprenant qu'on refusait les honneurs qu'on avait sollicités la veille avec tant d'instance. Le général Jarras, assez embarrassé du rôle qui lui était imposé, proposa alors, suivant l'ordre du maréchal, de maintenir dans le texte l'article dont on refusait l'exécution : « Chez nous, répondit dédaigneusement le plénipotentiaire prussien, ce qui n'est pas exécuté n'est pas écrit. » L'explication relative à la destruction d'un certain nombre de drapeaux ne fut pas mieux ac-

cueillie. Il fut convenu que, en tout cas, ceux qui n'avaient pas encore été brûlés demeuraient acquis à l'armée allemande.

Le texte définitivement arrêté entre les deux plénipotentiaires fut celui-ci :

Article I. — L'armée française sous les ordres du maréchal Bazaine sera prisonnière de guerre.

Article II. — La forteresse de Metz, avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvisionnements de toute espèce et tout ce qui est propriété de l'État seront rendus à l'armée prussienne, dans l'état où tout cela se trouve au moment de la signature de cette convention.

« Samedi 29 octobre, à midi, les forts de Saint-Quentin, Plappeville, Saint-Julien, Queuleu, Saint-Privat, ainsi que la porte Mazelle (route de Strasbourg), seront remis aux troupes prussiennes.

« A dix heures du matin, le même jour, des officiers d'artillerie et du génie, avec quelques sous-officiers, seront admis dans lesdits forts, pour occuper les magasins à poudre et pour éventer les mines.

Article III. — Les armes, ainsi que le matériel de l'armée, consistant en drapeaux, aigles, canons, mitrailleuses, chevaux, caisses de guerre, équipages de l'armée, munitions, etc., seront laissés à Metz et dans les forts à des commissaires militaires institués par M. le maréchal Bazaine, pour être remis immédiatement à des commissaires prussiens. Les troupes, sans armes, seront conduites, rangées d'après leur régiment ou corps, et en ordre militaire, aux lieux

qui seront indiqués pour chaque corps. Les officiers rentreront alors librement dans l'intérieur du camp retranché ou à Metz, sous la condition de s'engager sur l'honneur à ne pas quitter la place sans l'ordre du commandant prussien.

« Les troupes seront alors conduites par leurs sous-officiers aux emplacements de bivouacs. Les soldats conserveront leurs sacs, leurs effets et les objets de campement (tentes, couvertures, marmites, etc.).

ARTICLE IV. — Tous les généraux et officiers, ainsi que les employés militaires ayant rang d'officiers, qui engageront leur parole d'honneur par écrit de ne pas porter les armes contre l'Allemagne et de n'agir d'aucune manière contre ses intérêts jusqu'à la fin de la guerre actuelle, ne seront pas fait prisonniers de guerre; les officiers et employés qui accepteront cette condition conserveront leurs armes et les objets qui leur appartiennent personnellement.

« Pour reconnaître le courage dont ont fait preuve pendant la durée de la campagne les troupes de l'armée et de la garnison, il est en outre permis aux officiers qui opteront pour la captivité d'emporter avec eux leur épée ou sabre, ainsi que tout ce qui leur appartient personnellement.

ARTICLE V. — Les médecins militaires sans exception resteront en arrière pour prendre soin des blessés; ils seront traités d'après la convention de Genève; il en sera de même du personnel des hôpitaux.

ARTICLE VI. — Des questions de détail concernant principalement les intérêts de la ville sont traitées

dans un appendice ci-annexé, qui aura la même valeur que le présent protocole.

ARTICLE VII. — Tout article qui pourra présenter des doutes sera toujours interprété en faveur de l'armée française.

Fait au château de Frescati, le 27 octobre 1870.

L. JARRAS, VON STIEHLE.

Voici maintenant l'appendice relatif à la population de Metz :

ARTICLE I. — Les employés et fonctionnaires civils attachés à l'armée ou à la place, qui se trouvent à Metz, pourront se retirer où ils voudront, en emportant avec eux tout ce qui leur appartient.

ARTICLE II. — Personne, soit de la garde nationale, soit parmi les habitants de la ville, ne sera inquiété à raison de ses opinions politiques ou religieuses, de la part qu'il aura prise à la défense ou des secours qu'il aura fournis à l'armée ou à la garnison.

ARTICLE III. — Les malades et les blessés laissés dans la place recevront tous les soins que leur état comporte.

ARTICLE IV. — Les familles que les membres de la garnison laissent à Metz ne seront pas inquiétées et pourront également se retirer librement avec tout ce qui leur appartient, comme les employés civils.

« Les meubles et effets que les membres de la garnison sont obligés de laisser à Metz ne seront ni

pillés, ni confisqués, mais resteront leur propriété. Ils pourront les faire enlever dans un délai de six mois à partir du rétablissement de la paix ou de leur mise en liberté.

ARTICLE V. — Le commandant de l'armée prussienne prend l'engagement d'empêcher que les habitants ne soient maltraités dans leurs personnes ou dans leurs biens.

« On respectera également les biens de toute nature du département, des communes, des sociétés de commerce ou autres, des corporations civiles ou religieuses, des hospices et des établissements de charité. Il ne sera apporté aucun changement aux droits que les corporations ou sociétés, ainsi que les particuliers, ont à exercer les uns contre les autres, en vertu des lois françaises, au jour de la capitulation.

ARTICLE VI. — A cet effet, il est spécifié en particulier que toutes les administrations locales ou les sociétés ou corporations mentionnées ci-dessus conserveront les archives, livres et papiers, collections et documents quelconques qui sont en leur possession.

« Les notaires, avoués et autres agents ministériels conserveront aussi leurs minutes ou dépôts.

ARTICLE VII. — Les archives, livres et papiers appartenant à l'État resteront en général dans la place et, au rétablissement de la paix, tous ceux de ces documents concernant les portions de territoire restituées à la France feront aussi retour à la France.

« Les comptes en cours de règlement nécessaire à

la justification des comptables ou pouvant donner lieu à des litiges, à des revendications de la part des tiers, resteront entre les mains des fonctionnaires ou agents qui en ont actuellement la garde, par exception aux dispositions du paragraphe précédent. »

A onze heures du soir les signatures étaient échangées. Le lendemain le protocole était remis au maréchal et communiqué aux commandants de corps qui l'approuvèrent dans une dernière réunion du Conseil, tenue le 28 octobre, à huit heures et demie du matin. Cette capitulation livrait à l'ennemi 162,000 hommes, 129,000 de l'armée du Rhin et 23,000 de la garnison de Metz, — 173,000 en comptant les malades et blessés soignés chez les particuliers, la garde mobile, les francs-tireurs et les douaniers. — Quant au matériel de guerre, il se composait de 1,665 bouches à feu, dont 1,135 rayées, plus de trois millions de projectiles, 23 millions de cartouches, 124,000 fusils chassepots, 150,000 fusils d'ancien modèle, 9,000 affûts et voitures, sans compter la poudre, les approvisionnements et un grand nombre d'accessoires, et, ce qui est plus étrange, une assez grande quantité de vivres, qui furent vendus à l'encan par les Allemands[1].

1. Il faut ajouter à cela des quantités considérables de draps et de chaussures. M. Maguin, ex-président du Comice agricole de Metz et conseiller général de la Moselle, parle dans sa déposition de 242,135 mètres de drap et de 50,000 paires de chaussures. Ce fait a été d'ailleurs constaté par un procès plaidé à Metz. Or il a son importance, un grand nombre de soldats français étant morts faute d'habillement et de chaussures suffisantes. (Procès Bazaine. — Audience du 14 nov., page 494.)

L'explication de ce fait se trouve dans les dépositions de l'intendant général Lebrun, du commandant Samuel et du général Jarras. Voici les propres paroles de ce dernier :

« Jusqu'au 26 octobre, on avait espéré que le sort de la place et celui de l'armée seraient séparés. Par conséquent il fallait laisser à la place les moyens de se nourrir pendant toute la durée d'un siège probable. En prévision de cette circonstance, il avait été convenu que le général Coffinières garderait une réserve déterminée ; cette réserve n'a pas toujours été la même, mais enfin le général devait conserver une réserve. Au conseil de guerre du 26 octobre, après les déclarations des généraux Changarnier et de Cissey, cette réserve n'avait plus raison d'être. Comme nos troupes souffraient déjà beaucoup de la faim, l'intendant général, dont c'était naturellement la mission et qui savait que cette réserve existait, fit la proposition de la reprendre au général Coffinières, de la mettre en commun avec tous les approvisionnements qui restaient dans les corps d'armée et de répartir le tout entre les troupes, au prorata des effectifs. »

Cet arrangement permettait de prolonger la résistance de quatre ou cinq jours. « Avec les vivres que l'on comptait trouver encore à Metz, en les faisant sortir de leurs cachettes, dit le colonel d'Andlau, il y avait lieu d'espérer que ce chiffre pourrait être doublé ; c'était, avec les 13,000 chevaux qui restaient — et qu'on n'avait plus aucune raison de garder puisqu'on renonçait à toute tentative de sortie — de

quoi tenir plus longtemps qu'on ne l'avait espéré. Voici la réponse du maréchal, qui mérite d'être connue, tel qu'elle fut entendue par un témoin de l'incident : « Eh ! que voulez-vous que cela me fasse, monsieur l'intendant ? Vous auriez des vivres pour quinze jours que cela ne changerait rien à la situation. Les pourparlers sont engagés, il faut en finir de suite et nous en aller... »

A côté de ces paroles, plaçons le texte du premier paragraphe de l'article 255 du service des places : « Le commandant d'une place de guerre ne doit jamais perdre de vue qu'il défend un des boulevards de l'empire, l'un des points d'appui de ses armées, et que *de la reddition d'une place avancée ou retardée d'un seul jour peut dépendre le salut du pays.* »

« Or c'est le 31 octobre que l'armée du prince Frédéric-Charles a commencé son mouvement pour se porter contre notre armée de la Loire ; elle ne s'est trouvée en ligne que vers le 25 novembre. Si elle avait été maintenue à Metz huit jours de plus, elle n'aurait pu arriver qu'à la fin du mois, au plus tôt. Le général d'Aurelle pouvait donc compléter et poursuivre son succès de Coulmiers ; son mouvement sur Paris n'aurait pas été arrêté. Ces dates en disent plus que toutes les réflexions sur les conséquences de la capitulation de Metz et sur la responsabilité assumée par le maréchal Bazaine et par son conseil. »

Les Allemands, qui avaient conscience de la difficulté de leur situation, étaient très-pressés de traiter. Ç'aurait dû être pour Bazaine une raison de les faire

attendre. Voici le tableau que trace de la situation un auteur prussien, le baron Firlks, au moment où Bazaine allait signer la capitulation :

« Vers la fin d'octobre, les difficultés s'étaient tellement augmentées que les Prussiens commençaient déjà à douter du succès de leur entreprise, et cela d'autant plus qu'on voyait les efforts gigantesques de la Délégation de Tours pour secourir la capitale. Du Sud et de l'Ouest s'avançaient vers Paris de nombreuses légions, sans doute incomplétement organisées, mais assez bien armées, et auxquelles les troupes du général de Thann n'eussent pu barrer le passage. Du côté du Nord on voyait se fortifier une armée qui eût infailliblement écrasé le prince Albert et le comte saxon de Lippe. De Dijon et de Besançon, des corps français, parfaitement conduits, cherchaient également à se rapprocher de la capitale et à passer sur le corps de Werder. Jamais, depuis le début de la guerre, la situation ne s'était montrée plus menaçante pour l'armée qui cernait Paris. Grâce à la capitulation de Bazaine, l'horizon, si sombre jusqu'alors, s'éclaircit comme par magie; tout espoir pour les Français de forcer les Allemands à lever le siége de leur capitale était anéanti. »

Mais tout cela intéressait peu le commandant de l'armée du Rhin. Sans s'arrêter à aucune considération, il pressa le général Jarras d'en finir. De son côté, le général Coffinières, commandant de la place de Metz, dans une proclamation du 29, adressée aux habitants, ne craignit pas de dire : « On pourrait

tenir encore quatre ou cinq jours, mais ce serait sans utilité![1] »

Il semble que vraiment les commandants de l'armée du Rhin eussent complétement oublié l'existence de la France. Sans utilité, une prolongation de résistance de quatre ou cinq jours, quand ils savaient que, de tous côtés, s'organisaient des armées nouvelles pour lesquelles les questions de jours pouvaient être vitales! quand le général Jarras constatait que les Prussiens étaient si pressés d'en finir que, dans la soirée du 26, malgré l'impossibilité où il était de présenter ses pleins pouvoirs qu'il avait oubliés, sa signature aurait été acceptée immédiatement s'il avait consenti à la donner[2]! quand l'armée de la Loire, déjà assez forte pour infliger dix jours plus tard, à Coulmiers, une défaite aux troupes allemandes, pouvait espérer d'arriver à débloquer Paris, si les 200,000 hommes du prince Frédéric-Charles avaient été retenus sous Metz une semaine de plus!

Voici la proclamation que, de son côté, le maréchal adressait en partant à l'armée du Rhin :

« Vaincus par la famine, nous sommes contraints de subir les lois de la guerre en nous constituant prisonniers. A diverses époques de notre histoire militaire, de braves troupes, commandées par Masséna, Kléber, Gouvion Saint-Cyr, ont éprouvé le

1. Procès Bazaine. — Audience du 12 novembre, page 487. — Il paraît même qu'il aurait parlé du 5 novembre.
2. Procès Bazaine. — Audience du 28 novembre, page 646.

même sort, qui n'entache en rien l'honneur militaire quand, comme vous, on a aussi glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine.

« Tout ce qu'il était loyalement possible de faire pour éviter cette fin a été tenté et n'a pas abouti.

« Quant à renouveler un suprême effort pour briser les lignes fortifiées de l'ennemi, malgré votre vaillance et le sacrifice de milliers d'existences, qui peuvent encore être utiles à la patrie, il eût été infructueux, par suite de l'armement et des forces écrasantes qui gardent et appuient ces lignes; un désastre en eût été la conséquence.

« Soyons dignes dans l'adversité; respectons les conventions honorables qui ont été stipulées si nous voulons être honorés comme nous le méritons. Évitons surtout, pour la réputation de cette armée, les actes d'indiscipline comme la destruction d'armes et de matériel, puisque, d'après les usages militaires, places et armements doivent faire retour à la France, lorsque la paix est signée.

« En quittant le commandement, je tiens à exprimer aux généraux, officiers et soldats, toute ma reconnaissance pour leur loyal concours, leur brillante valeur dans les combats, leur résignation dans les privations, et c'est le cœur navré que je me sépare de vous.

« Ban-Saint-Martin, le 28 novembre 1870.

« BAZAINE. »

Le maréchal avait voulu tromper son armée jusqu'au bout. Il savait mieux que personne que, jusqu'après la chute de Strasbourg, c'est-à-dire jusqu'à la fin de septembre, l'armée prussienne devant Metz n'avait pas dépassé 160 à 170,000 hommes, et que, par conséquent, l'armée française pouvait combattre à égalité [1], ayant d'ailleurs pour elle l'avantage de la concentration et du choix du point d'attaque. Les travaux de l'ennemi, dans les premiers temps, étaient fort peu considérables et, à la fin même, étaient infiniment moins redoutables qu'on ne le disait. Quant aux recommandations de ne détruire ni armes ni matériel, elles dépassent tout ce qu'on aurait pu attendre même de cet homme, car enfin il ne pouvait ignorer que ces armes et ce matériel, une fois aux mains de l'ennemi, seraient immédiatement tournés contre les Français; et il est absolument impossible d'admettre qu'il ait pu croire un seul moment que tout cela dût jamais faire retour à la France. Il était parfaitement certain du contraire, l'article VII de l'Appendice, annexé à la capitulation, la faisait suffisamment comprendre; mais il éprouvait le besoin de témoigner sa reconnaissance aux Prussiens, qui lui avaient laissé la faculté d'emporter ses bagages, ces précieux bagages si glorieusement rapportés du Mexique.

C'est pour cette même raison que les drapeaux ne

1. L'armée du Rhin comptait, au commencement de la campagne, 178,688 hommes, 39,152 chevaux, avec 540 bouches à feu.

furent pas brûlés, sauf ceux des officiers qui, comme les généraux Lapasset, Laveaucoupet, Jeanningros et quelques autres, ont eu la prudence de se charger eux-mêmes de l'opération. Sans cette précaution, tous les drapeaux de l'armée de Metz seraient aujourd'hui à Berlin. Il s'est même produit à ce sujet un fait assez étrange. Quand, avant la signature de la capitulation, le prince Frédéric-Charles eut appris qu'un certain nombre de drapeaux avaient été détruits, il fit demander aussitôt combien il en restait. « Quarante et un, » lui répondit-on. Le jour de la capitulation, il s'en trouva cinquante-trois, qui furent tous livrés quoiqu'il y en eût douze de plus qu'on n'en avait promis aux Prussiens.

La nouvelle de la capitulation, tout attendue qu'elle était, jeta le désespoir dans l'armée et dans la ville. Le maréchal, qui leur avait tant de fois promis de n'accepter que des conditions honorables, les avait donc trompés[1] ! Un certain nombre d'officiers et de

1. On se rappelle que, dans la réunion du 7 octobre, le Conseil avait décidé à l'unanimité que, si les conditions proposées par l'ennemi n'étaient pas honorables, « on tenterait de se frayer un passage les armes à la main ». Le 22 octobre, le maréchal avait renouvelé formellement cette promesse au général Lapasset. Nous reproduisons, malgré sa longueur, la déposition très-intéressante du brave général (audience du 29 novembre) : « Vers le 20 octobre, je prévoyais ou je pressentais ce qui adviendrait, et j'avais formé le projet de me faire jour avec ma brigade mixte ; j'avais étudié les points de passage. Cependant, avant d'exposer la vie de 5,000 braves gens, je voulus savoir quels étaient les projets et j'allai voir M. le maréchal. C'est le 22 octobre, sur les deux heures de l'après-midi. Le maréchal me reçut avec sa bienveillance accoutumée. Soit qu'il eût connaissance de mon projet, soit que, d'après mes

soldats se demandèrent même s'il ne devaient pas se refuser à une convention qui n'était pour eux que le

paroles, il pressentît ce que je voulais faire, il me dit : « Lapasset, voyez-vous, pas de coup de tête! il ne faut pas d'action individuelle; il ne faut pas, les uns et les autres, chercher à se faire jour individuellement. Il y en a qui m'ont proposé de faire des sorties par divisions; il ne faut pas faire cela; laissez-moi, voyez-vous, laissez-moi faire et abandonnez toute espèce de projet individuel. » A ce moment, M. le maréchal Canrobert entra. Le maréchal Canrobert a été mon chef pendant bien longtemps; j'ai pour lui le plus profond respect; je m'inclinai; il me donna la main, et, par respect, par déférence et convenance, je voulus me retirer. M. le maréchal Bazaine me dit : « Mais non, Lapasset, restez, vous n'êtes pas de trop. » Il nous fit asseoir; il prit une carte, une carte de l'état-major, la déplia devant lui, et, se tournant vers le maréchal Canrobert, il lui dit : « Maréchal, je suis dans une perplexité cruelle; je n'ai pas la moindre nouvelle de Boyer, je n'ai pas la moindre nouvelle de l'Impératrice; nous n'avons plus de vivres, il faut, IL FAUT que nous sortions, et il faut que nous nous fassions jour. » Et alors, indiquant sur la carte, il dit : « Vous, maréchal, avec le quatrième corps, vous serez colonne de droite et vous prendrez la route de Cheminot; Le Bœuf, lui, avec le deuxième corps, formera la colonne de gauche et prendra la route de Strasbourg; moi, je serai au milieu avec la garde impériale et avec la brigade mixte Lapasset. Je serai là pour vous porter secours aux uns et aux autres; mais il ne faut pas nous dissimuler une chose, c'est que le salut est dans nos jambes. Il faut que nous fassions nos soixante kilomètres dans la journée. Malheur à qui tombera! on ne le ramassera pas; et il faut que nous nous dirigions sur Château-Salins. Là, d'après les circonstances, d'après les nouvelles que nous aurons de l'ennemi, je verrai ce que j'ai à faire. Quant à l'artillerie, je n'en ai pas à vous donner, pas plus que de cavalerie. Presque toutes nos pièces sont démontées, elles ne peuvent pas être attelées. La cavalerie, il n'en reste presque plus. Quant aux vivres, il n'y en a pas beaucoup non plus. Enfin on prendra ce qu'il y aura; mais, je le répète, notre salut sera dans nos jambes. » Ces paroles répondaient si bien à mes sentiments intérieurs que je ne pus maîtriser mon émotion, et, me levant, je dis au maréchal : « Oh! monsieur le maréchal, comme votre résolution remplit mon cœur de bonheur! Enfin nous sommes la dernière armée française, et si nous devons tomber, que la postérité au moins se

résultat et le couronnement d'une trahison depuis longtemps préparée. Tant qu'ils avaient pu douter, ils s'étaient fait un devoir d'obéir au chef qui représentait l'autorité légale; mais le jour où ils acquéraient la preuve que leurs soupçons étaient fondés, devaient-ils laisser entraîner avec lui l'armée et la France dans l'abîme où les précipitaient ses machinations aussi criminelles qu'insensées? Leur devoir n'était-il pas au contraire de faire tous leurs efforts pour conserver à la patrie la vaillante armée qu'allait lui faire perdre la scélératesse d'un chef uniquement préoccupé de ses intérêts personnels, et qui, par l'effet même de ses préoccupations, était devenu le jouet et l'instrument des ennemis de la France? N'était-ce pas le cas de se rappeler les paroles de Napoléon Ier : « Le souverain ou la patrie commandent à l'officier inférieur et aux soldats l'obéissance envers le général et leurs supérieurs pour tout ce qui est conforme au bien ou à l'honneur au service. Les armes sont remises aux soldats avec le serment militaire de les défendre jusqu'à la mort. Un général a reçu des ordres, des instructions pour employer ses troupes à la défense

découvre devant nous... » Il me dit : « Non, nous leur passerons sur le corps! Allez! nous ne succomberons pas!... » Puis, se tournant vers le maréchal Canrobert et vers moi, il dit : « Vous comprenez la gravité de ces paroles, de notre discours, de notre entretien. Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret, messieurs. Allez à vos quartiers et attendez mes ordres. » Les ordres étaient pour le lundi. Vous savez tous, messieurs, le lundi, ce qui est arrivé! »

Que devaient penser, le 29 octobre, des officiers qui avaient assisté à de pareilles comédies?

de la patrie; comment peut-il avoir l'autorité d'ordonner à ses soldats de livrer leurs armes et de recevoir des chaînes?... Faire mettre bas les armes à une armée en campagne n'est pas même une capitulation; c'est une usurpation de pouvoir, une trahison, une lâcheté. Un général n'a pas le droit de traiter de son armée; il doit combattre jusqu'à la dernière extrémité... Celui qui commande de rendre les armes et ceux qui obéissent sont également traîtres et méritent la peine capitale. » C'est de ces sentiments que s'inspire le Code militaire quand il déclare — article 210 — que « tout général, tout commandant d'une troupe armée qui capitule en rase campagne est puni : 1° de la peine de mort, avec dégradation militaire, si la capitulation a eu pour résultat de faire poser les armes à sa troupe, ou si, avant de traiter verbalement ou par écrit, il n'a pas fait tout ce que lui prescrivaient le devoir et l'honneur; — 2° de la destitution dans tous les autres cas. » La loi elle-même leur donnait raison contre l'homme que sa trahison rendait indigne de leur obéissance. Ce n'était plus leur chef du moment qu'il les sacrifiait à des intérêts personnels. Ce dernier effort qu'il refusait de faire avec son armée, pourquoi cette armée ne le ferait-elle pas sans lui?

A ceux qui, par scrupule de discipline militaire, croiraient devoir condamner une pareille tentative, nous demanderons seulement de se reporter par la pensée au milieu des péripéties de cette guerre néfaste. Qu'ils s'interrogent et nous disent quels eussent

été leurs sentiments, si tout à coup ils avaient appris qu'un général, forçant les lignes prussiennes, même malgré les ordres du maréchal, ramenait à la France 60 ou 80,000 de ses meilleurs soldats! Quelle explosion de joie dans le pays! Quel triomphe pour nous! Quel dépit chez nos ennemis! Et quelles conséquences aurait pu avoir sur la suite de la guerre cette heureuse désobéissance! Non, il ne se serait pas trouvé en France un seul homme qui eût eu le cœur de blâmer un soldat d'avoir préféré le danger de mourir à la honte de déposer ses armes et d'avoir fait passer l'intérêt manifeste de la patrie avant les obligations hypothétiques d'une discipline mal entendue!

Malheureusement il était trop tard. Les quelques officiers énergiques qui essayèrent de prendre cette initiative virent bientôt qu'il n'y avait plus rien à faire. La pluie qui tombait à torrent, le défaut d'entente, le manque de temps et l'affaiblissement des hommes, qui depuis si longtemps souffraient de la faim, empêchèrent de donner suite à cette rébellion héroïque contre la trahison[1]. Il faut dire aussi que,

1. Quelques petits détachements essayèrent cependant de se frayer un chemin. On cite notamment une centaine d'officiers et de soldats, conduits par un chef d'escadron d'état-major, qui tentèrent inutilement de percer les lignes ennemies. Ils furent tous pris, excepté le commandant, qui parvint à s'échapper. — On sait, par une lettre du colonel d'Andlau, publiée le 22 décembre par l'*Indépendance belge*, qu'une semblable tentative avait été faite dans les premiers jours d'octobre, pour forcer le maréchal à sortir où à donner sa démission. Voici quelques extraits de cette lettre, qui respire le plus ardent patriotisme : « Et nous avons assisté au honteux spectacle d'un maréchal de France voulant faire de sa honte le marchepied

sur l'ordre de Bazaine, de nombreuses précautions avaient été prises par les chefs de corps pour rendre

de sa grandeur, de notre infamie la base de sa dictature; livrant ses soldats sans armes comme un troupeau qu'on mène à l'abattoir et qu'on remet au boucher; donnant ses armes, ses canons, ses drapeaux, pour sauver sa caisse et son argenterie; oubliant à la fois tous ses devoirs d'homme, de général, de Français, et se sauvant furtivement au petit jour pour échapper aux insultes qui l'attendaient, et peut-être à la fureur qui l'aurait frappé!... Voilà ce que j'ai vu pendant deux longs mois; voilà ce que j'ai écrit, du reste, ce que j'ai dit bien haut, à tel point qu'il m'a menacé de me faire arrêter, ainsi que mon ami S...; mais il n'en a pas même eu le courage; il m'a refusé cette satisfaction!... Nous avons assisté à une trame ourdie de longue main, dont les fils sont aussi multiples que les motifs, et cet homme a obéi à des pensées si diverses qu'on est à se demander aujourd'hui s'il n'était pas tombé dans cette imbécillité qui semblait être devenue l'apanage de cette honteuse dynastie et de ses créatures... Bien des esprits sagaces ont deviné le mal au début; bien des braves cœurs ont voulu le prévenir, et je vous dirai que ce sera pour moi un honneur d'avoir été un des auteurs de la conspiration qui se formait aux premiers jours d'octobre, pour forcer Bazaine à marcher ou se déposer. Les généraux Aymard, Courcy, Clinchant, Péchot, les colonels Boissonnet, Lewal, Davoust, d'Andlau et moi, nous voulions à toute force sortir de l'impasse vers laquelle on nous précipitait et que les autres ne voyaient pas ou ne voulaient pas voir... Mais il nous fallait un chef, un général de division dont le nom et l'ancienneté eussent pu rallier l'armée, dont nous aurions arrêté les chefs. Eh bien! pas un n'a voulu prendre cette responsabilité; pas un n'a eu le cœur de se mettre en avant pour sauver en même temps et l'armée et la France. Ah! ils sont bien coupables aussi les généraux et les maréchaux, et ils auront des comptes sévères à rendre devant l'histoire et peut-être devant les tribunaux... Le nom seul de Napoléon nous fait horreur!... Aujourd'hui j'en suis venu presque à comprendre les massacres de 92, les terreurs de la Révolution, et j'ai regretté hautement à Metz de ne pas voir arriver ces anciens commissaires de la Convention aux armées, qui faisaient tomber les têtes des généraux et ne leur laissaient d'autre alternative que de vaincre ou de mourir. » C'est à cette occasion que le général Changarnier, sollicité de se mettre à la tête du mouvement, traita de « brail-

impossible toute invasion. Il tenait à livrer son armée tout entière.

On raconte que, par une singulière ironie du hasard, le dernier mot d'ordre donné à l'armée du Rhin par le chef qui la trahissait fut *Dumouriez*, comme s'il eût voulu, en quittant la France, lui épargner la peine de chercher les causes de cet immense désastre. Il paraît cependant qu'il eut un remords et qu'il songea, au dernier moment, à changer ce mot d'ordre si étrangement choisi dans une pareille circonstance. Un sous-officier envoyé le 28, vers dix heures et demie du soir, pour changer le mot d'ordre et en même temps « pour prescrire aux postes avancés d'empêcher toute évasion et de ne laisser personne s'approcher des lignes, quel que fût le grade », ne put accomplir sa mission. Il fut saisi et gardé à vue par un détachement qui cherchait précisément à sortir du camp pour s'*évader* héroïquement à travers l'armée prussienne. Aussi, le lendemain, lorsque Bazaine, comme pour mieux accentuer sa trahison, partit le premier, fuyant l'indignation de ses soldats dont il avait peur, à la sentinelle française qui lui demandait le mot d'ordre, il a dû répondre : *Dumouriez*.

Il laissait en partant la désorganisation la plus complète. Il n'avait pas même pris ses mesures pour

lards » le général Clinchant et ceux qui voulaient avec lui échapper à la capitulation, et qu'il prononça cette phrase incroyable : « J'aime mieux que l'armée périsse plutôt que de la voir se sauver par l'indiscipline !

que l'on distribuât des vivres à ses soldats; comme si ce n'était pas assez du désespoir qui les accablait, les malheureux restèrent sans manger toute la journée du 29. Et ce n'est pas tout. Pour mieux les surveiller, les Allemands les entassèrent sous la pluie, dans la vallée, dans des dépressions de terrains où il suffisait de quelques sentinelles placées sur les éminences pour les garder, sans s'inquiéter des souffrances et des maladies qui résultaient de l'accumulation des eaux au pied de ces pentes. Pour comble de misère, on leur avait enlevé, en dépit des conventions, leurs tentes et leurs effets de campement, et la plupart, affaiblis par de longs jours de jeûne et de souffrances, durent, avec des capotes et des chaussures usées, subir encore, sous la garde d'un ennemi impitoyable, toutes les inclémences du ciel et des hommes. Ainsi commençait cette captivité qui devait être pour eux plus meurtrière que tous les combats livrés sous Metz. Onze mille Français laisseront leurs os dans les camps où les parquera l'Allemagne victorieuse, tandis que, dans la série des batailles qui commencent à Sarrebrük pour finir au combat des Tapes, l'armée du Rhin n'a laissé sur les champs de bataille que 3,704 cadavres. Ce calcul, dressé par le maréchal Bazaine lui-même dans son livre, est la meilleure réfutation de ces prétendues considérations d'humanité qui, à Metz comme à Sedan, ont servi de prétextes à des capitulations plus funestes encore que honteuses.

L'armée avait fait son devoir dans toutes les cir-

constances, et il n'est pas douteux que si elle avait eu un général digne d'elle, elle eût réussi à percer les lignes ennemies. Après le siège il a été constaté que ces formidables travaux d'investissement dont le maréchal se plaisait à faire un épouvantail étaient loin d'être infranchissables. La ville de Metz, abandonnée à elle-même, avait assez de vivres pour tenir au moins jusqu'au mois de janvier, et probablement plus longtemps. Les habitants étaient du reste prêts à tous les sacrifices et le bombardement ne les eût pas plus effrayés que ceux de Strasbourg et de Paris. Tous avaient le pressentiment que l'inaction de Bazaine autour de leurs murs leur serait fatal et, à plusieurs reprises, le maire et le Conseil municipal avaient insisté énergiquement pour qu'on leur laissât le soin de se défendre. Et ce n'était pas une vaine fanfaronnade. Le 13 août, au moment où la retraite sur la Meuse fut décidée, un rapport du colonel, commandant le génie de Metz, avait déclaré que l'état des travaux des forts extérieurs était assez avancé pour les mettre à l'abri d'une attaque de vive force... A la date du 15 septembre, le général Coffinières, commandant la place de Metz, écrivit au maréchal que « l'état des forts était très-respectable, l'armement formidable, l'approvisionnement de 200 coups par pièce ». Le 13 octobre, sur la place d'Armes, ce même général jurait solennellement à la garde nationale et à la population de Metz, « *sur son honneur, sur son épée, sur sa croix*, que jamais il ne consentirait à une capitulation; qu'il défendrait Metz jusqu'à

la dernière goutte de son sang; qu'il ferait fusiller immédiatement celui qui parlerait de reddition ou de capitulation, et qu'il se ferait sauter la cervelle plutôt que de signer une pareille honte ». Avec une garnison de 25,000 hommes et la garde nationale, Metz pouvait braver toutes les attaques.

Mais qu'importait tout cela à un homme qui ne voyait, dans le désastre de la patrie, qu'un moyen de préparer à son ambition les satisfactions depuis si longtemps convoitées et qui, sous prétexte de fidélité à son serment, cherchait, en restaurant le gouvernement d'une femme et d'un enfant, l'occasion d'assurer sa propre omnipotence? D'ailleurs, comme il l'a dit, « pour lui, après Sedan, la question militaire était jugée », et la guerre n'était plus qu'une affaire de jours. Il ne croyait pas que la France, abandonnée à elle-même par l'inaction de l'armée du Rhin, pût encore songer à une résistance sérieuse. Qui donc oserait, avec des troupes mal armées, sans expérience, sans officiers, tenir tête à un ennemi que Bazaine déclarait invincible? A quoi bon s'occuper de subsistances et d'approvisionnements? La paix lui paraissait inévitable dans un délai prochain, et alors devait se lever définitivement l'étoile un moment entrevue au Mexique.

Nous nous abstiendrons de signaler ici les conséquences de cette trahison et l'influence qu'elle exerça sur les destinées de la France. Le récit des événements qui vont suivre ne les feront que trop ressortir.



Sentinelle en face de Dugny (novembre 1870).



Dernier avant-poste français sur la Molette (octobre 1870).

CHAPITRE XI

SIÈGE DE PARIS, DU 21 OCTOBRE AU 6 NOVEMBRE



PRÈS l'échec subi à la Malmaison (21 octobre), le gouverneur se mit à préparer la grande sortie par la basse Seine, dont nous avons déjà parlé. Ce plan, imaginé par le général Ducrot, reposait sur une idée qui pouvait être juste. On pouvait croire en effet que les assiégeants, dans leurs travaux d'investissement, avaient dû porter leur premier effort sur les parties du périmètre qui, par leurs conditions naturelles, offraient le plus de facilités pour une sortie. Par conséquent, en

essayant de percer par un des côtés qui paraissaient naturellement les mieux défendus, on devait s'attendre à trouver les postes moins bien gardés et les travaux moins formidables. Ces considérations avaient conduit le général Ducrot et le gouverneur de Paris à supposer que, en jetant sur la basse Seine une armée de 50 à 60,000 hommes, pourvue d'une nombreuse artillerie, il serait peut-être possible d'atteindre Rouen. En passant la Seine entre Épinay et Bougival et en traversant la presqu'île de Bezons, il ne restait plus qu'à franchir la chaîne de collines élevées qui la ferment à la gorge, entre Épinay et La Frette. Le passage de la Seine paraissait devoir être assez facile, si l'on établissait de nombreuses batteries de positions armées de pièces de gros calibre, pour couvrir de feux tout le terrain situé en avant des ponts qui devaient être jetés. Quelques autres batteries bien placées pouvaient empêcher l'arrivée des corps que l'ennemi voudrait amener par le Pecq ou Bougival; et comme les troupes allemandes établies à demeure dans la presqu'île étaient peu nombreuses, on croyait pouvoir réussir. Quand il s'agirait de forcer le passage des coteaux de Sannois, Franconville et Cormeille, il fallait bien s'attendre à rencontrer les Allemands que l'on savait cantonnés à Saint-Gratien, à Ermont, etc., mais on aurait pour appui un corps de troupes qui sortirait de Saint-Denis pour prendre en flanc l'ennemi, tandis que le feu de la place intercepterait le passage des renforts prussiens. D'ailleurs les hauteurs que l'on devait franchir étaient peu for-



Mobiles récoltant des légumes entre les lignes (octobre 1870).

tifiées, au moins dans les premiers mois. De plus, la veille du jour fixé pour l'entreprise, cinquante mille hommes devaient traverser bruyamment Paris, se porter à la hauteur des forts de l'est et menacer par un effort sérieux, bien qu'il ne dût pas être poussé à fond, les lignes de retraite de l'ennemi et son quartier général de Bondy. C'est seulement le lendemain, dans la nuit, quand l'attention de l'armée prussienne aurait été attirée par la fausse attaque, et quand l'ennemi aurait fait dans cette direction de premières concentrations, que la véritable armée de sortie devait être rassemblée sans bruit dans la presqu'île de Gennevilliers, prête à passer le fleuve à la pointe du jour, sous le feu d'artillerie qui commanderait la plus grande partie de la zone à franchir. On supposait que, dans ces conditions, elle pourrait s'élever après un seul combat jusqu'aux hauteurs de Cormeille, traverser l'Oise, et arriver à Rouen, puis à la mer. La chose paraissait d'autant plus faisable que, l'occupation de l'ennemi ne dépassant pas alors la ligne de Pontoise à Mantes, il n'était pas impossible que l'armée se trouvât en un seul jour portée en dehors de la région occupée. Elle n'aurait eu qu'à gagner de vitesse les troupes que l'ennemi pourrait lancer derrière elle, en suivant soit la route de Rouen, soit les hauteurs qui dominent la Seine, dont le cours aurait couvert son flanc gauche. Elle aurait atteint en deux ou trois marches un pays riche que les Allemands n'avaient pas encore ravagé, et où probablement ils n'essaieraient pas de la suivre, surtout si des

forces réunies d'avance à Rouen, au Havre, ou venant d'Amiens, se portaient à sa rencontre.

Nous n'avons pas à revenir sur la seconde partie de ce plan qui consistait, comme nous l'avons dit, à ramener à Paris un convoi de vivres pour quinze jours. C'était là incontestablement le côté faible de cette combinaison; mais en laissant à part le ravitaillement qui paraît absolument impraticable, au moins dans les conditions où l'on voulait le faire, il est certain que le succès de ce projet de sortie n'avait rien par lui-même d'impossible.

Ce plan, dont on a tant parlé depuis, était alors complétement ignoré. La presqu'île de Gennevilliers avait été jusqu'au 21 octobre presque complétement abandonnée. Elle était gardée seulement par quelques compagnies de zouaves, réparties en un certain nombre de petits postes fort exposés à être enlevés par les ennemis. Pour éviter ce danger, on leur avait donné ordre de barrer les routes par des barricades. Il est vrai qu'on aurait pu y envoyer quelques-uns des bataillons de marche qu'on faisait se morfondre dans Paris à ne rien faire. Comme le fait remarquer un des officiers qui étaient chargés de la garde de la presqu'île, la garde nationale y eût trouvé une école pratique excellente[1] : « Couverts par la Seine sur leur front et leur flanc droit; appuyés par l'artillerie du Mont-Valérien et les batteries de Courbevoie, ils pouvaient, sans inconvénient d'aucun

1. *Les Zouaves à Paris pendant le siège*, par A. Ballue, p. 48.



Le Rempart-Bastion n° 82 (octobre 1870).

genre, être mis en première ligne de ce côté. Il fallait simplement les y appeler en nombre assez considérable pour ne pas leur rendre le service trop pénible. Les postes prussiens, avec lesquels ils auraient pu tout à leur aise échanger des balles d'une rive à l'autre, leur auraient fourni des cibles naturelles. Sans doute on aurait gaspillé beaucoup de poudre, mais on se serait habitué au feu et cela valait certainement mieux que les stations à la cantine ou les interminables parties de piquet de l'inutile garde des bastions. Isolés de Paris, cantonnés ou campés, astreints à un service régulier, soumis à une discipline sévère que le voisinage de l'ennemi eût facilement fait accepter, les gardes nationaux auraient promptement acquis l'expérience et le *faire* du métier des armes. Tout cela était simple, naturel, pratique ; — donc cela ne devait pas être fait. »

Après le 21 octobre, pour ne pas gêner la circulation des troupes qu'on se proposait de faire passer de ce côté, on donna ordre de détruire presque toutes les barricades qui avaient été construites à Courbevoie, et l'on poussa activement les travaux. On construisit des redoutes nombreuses, destinées à recevoir la grosse artillerie nécessaire pour assurer le passage de la Seine, depuis les hauteurs qui dominent Rueil jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Gennevilliers. On traça les routes qui devaient conduire aux emplacements choisis pour le passage. La rive de la Seine fut garnie d'abris pour nos troupes et l'on prépara les bateaux pour les ponts.

Pendant que l'exécution du plan de la grande sortie se préparait de ce côté, le général Carré de Bellemare, qui commandait alors à Saint-Denis, conçut l'idée de s'emparer du Bourget, occupé par les Prussiens. Sans en référer au gouverneur de Paris, le 28 octobre, avant le jour, il lança sur ce village les francs-tireurs de la Presse. C'était la première fois que nous surprenions l'ennemi; et ce devait être la dernière. Il ne fit qu'une faible résistance, et s'enfuit bientôt en nous laissant quelques prisonniers. Au lieu de rappeler ses troupes, le général de Bellemare résolut de garder sa conquête; il envoya au Bourget les forces dont il pouvait disposer, 5,000 hommes à peu près, sous les ordres du colonel Lavoignet, mais il ne put leur donner que deux pièces de 4 et une mitrailleuse; deux pièces de 12 furent établies à la Courneuve. Le gouverneur, averti de cet heureux coup de main, s'en remit complétement pour garder le Bourget à la garnison de Saint-Denis et ne prit de son côté aucune mesure. Il était cependant bien facile de prévoir que les Allemands feraient tous leurs efforts pour reprendre une position aussi importante.

En effet, dès que la nouvelle arriva au quartier général allemand, ordre fut donné de commencer aussitôt l'attaque. Le 28 octobre, l'artillerie de la garde, postée à Pont-Iblon, ouvrit à dix heures du matin un feu effroyable qui dura jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Nos pièces de 4, hors d'état de lutter, se retirèrent après avoir tiré quelques coups.



Pont sur la Molette, détruit par les francs-tireurs de la Presse (octobre 1870).

Deux heures plus tard, deux compagnies du régiment Empereur-François attaquent la barricade en pavés qui avait été élevée à la hâte à l'extrémité de la rue principale. Nos soldats les accueillent par un feu si bien dirigé que les Allemands quittent précipitamment la place, laissant cinquante-six hommes, dont deux officiers, tués ou blessés.

Le lendemain 29, cinq batteries canonnent le village, pendant que nos soldats s'efforcent de le fortifier avec l'aide de vingt soldats du génie envoyés de Saint-Denis. Mais aucun officier n'est là pour diriger le travail. On a oublié de relever une partie des troupes; des soldats quittent les rangs et retournent à Saint-Denis. On a négligé les précautions les plus essentielles : les abords du Bourget ne sont ni gardés ni même surveillés. Enfin on n'avait toujours pas de canons. Le général de Bellemare s'était rendu deux fois auprès du gouverneur sans pouvoir obtenir ni renforts ni artillerie. Plus tard, cependant, celui-ci se décida à envoyer une dépêche par laquelle il demandait « s'il y a à Saint-Denis des écuries pour les chevaux des pièces qu'on se dispose à envoyer ».

Cependant les Allemands, furieux de n'avoir pu reprendre le Bourget, recommencent l'attaque le 30 au matin avec des forces plus nombreuses. Pendant que l'artillerie couvre le village d'obus, sans pouvoir mettre le feu aux maisons, attendu, dit un historien allemand, « qu'il n'en restait que les quatre murs nus », trois colonnes ennemies l'enveloppent à la fois et l'assaillent à gauche, à droite et au nord. Nos

soldats opposent une résistance héroïque; mais leur nombre diminue rapidement, tandis que celui des ennemis s'augmente sans cesse par les renforts qu'ils reçoivent. Au feu de l'ennemi se joint celui des forts d'Aubervilliers, de l'Est et de Romainville, qui, en canonnant le village pour empêcher les Allemands d'y pénétrer, font plus de mal à ses défenseurs qu'aux assaillants. A la fin, vers une heure et demie, malgré la bravoure des soldats, malgré l'énergie de quelques officiers, comme le commandant Baroche et le commandant Brasseur, du 28e de marche, les Allemands forcent l'entrée et prennent un à un les mobiles dans les maisons qu'ils défendent. Huit officiers et une vingtaine d'hommes du 28e de marche se réfugient dans l'église. Les Allemands, ne pouvant entrer par les portes, escaladent les fenêtres et de là fusillent à bout portant ces obstinés qui refusent de se rendre.

A ce moment même partaient de Paris les canons promis par le général Trochu. Il avait fallu vingt-quatre heures pour les trouver.

L'ennemi avait perdu 500 hommes. En revanche, nous laissions entre ses mains 1,200 prisonniers. Le reste était tué ou blessé, car le village ayant été cerné, un très-petit nombre d'hommes avait pu s'échapper.

L'acharnement de cette défense, improvisée dans les conditions les plus défavorables, puisque la petite garnison du Bourget n'avait reçu ni artillerie, ni renforts, ni direction d'ensemble, avait vivement frappé les Allemands. Le soir même du 30 octobre, le prince de Wurtemberg adressait à la garde un ordre

du jour où nous remarquons cette phrase : « Un village occupé par les meilleures troupes de la garnison de Paris, a été enlevé à l'ennemi, qui a défendu chaque ferme avec tant d'opiniâtreté, que souvent les pionniers devaient ouvrir la route à l'infanterie. »

Deux jours après, le général Trochu répondait aux murmures de Paris par cette phrase dédaigneuse : « Le pénible accident survenu au Bourget par le fait d'une troupe qui, après avoir surpris l'ennemi, a manqué absolument de vigilance et s'est laissé surprendre à son tour, a vivement affecté l'opinion. »

Le général adressait aux malheureuses victimes de son incurie le reproche qu'il méritait lui-même. De deux choses l'une : si le Bourget était inutile à la défense, comme il prétendait, son devoir était de le faire évacuer sans attendre le retour offensif des Allemands ; sinon, il devait fournir à ceux qui l'avaient pris les moyens de le garder. La vérité, c'est que la possession du Bourget était très-importante, puisqu'elle nous ouvrait la ligne du Nord, qui jusque-là nous était fermée, et qu'elle forçait les Allemands à reculer de plusieurs kilomètres leur ligne d'investissement. La preuve de cette importance nous est fournie par les vains efforts que devait faire plus tard le général Trochu lui-même pour reprendre cette position, qu'il lui convenait, au 1er novembre, de déclarer inutile à la défense. Si le Bourget nous était resté, l'armée de Paris, au 21 décembre, n'aurait peut-être pas été obligée de se replier encore une fois

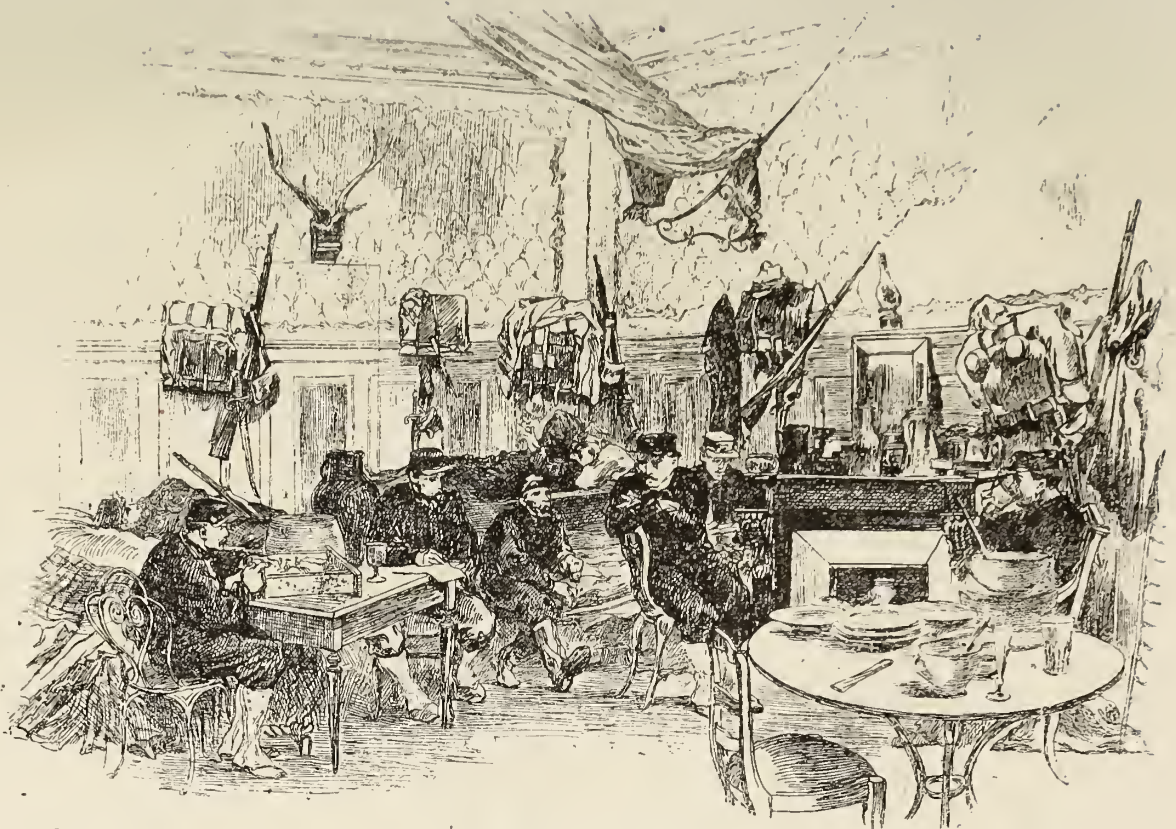


Église de la Courneuve occupée par les francs-tireurs de la Presse (octobre 1870).

en bon ordre. Mais cette importance, le général Trochu ne l'avait pas encore reconnue le 30 octobre; d'ailleurs on avait pris le Bourget sans son ordre. C'était assez pour qu'il ne se crût pas obligé de veiller à ce que ses défenseurs ne fussent pas massacrés.

La prise du Bourget avait été une grande joie pour la population, sa perte souleva une vive irritation contre le gouverneur. C'était une nouvelle démonstration de son incapacité. Comment espérer de vaincre les Prussiens, si nous ne savions pas même conserver les positions conquises? A cette cause d'irritation s'en ajoutèrent deux autres : la nouvelle authentique de la capitulation de Metz et le bruit de négociations engagées en vue d'un armistice prochain. Tout semblait se réunir pour exciter et pousser à bout l'impatience publique.

Le 27 octobre au matin, dans *le Combat,* journal de Félix Pyat, avait paru une note encadrée de noir, annonçant la trahison de Bazaine. Félix Pyat tenait cette nouvelle de Flourens, qui l'avait apprise par Rochefort. Le détail a son importance, puisqu'il prouve que le Gouvernement était au courant des intrigues de Bazaine et qu'il savait, le 27 octobre, que le général Boyer avait été envoyé à Versailles pour traiter avec la Prusse. On comprend l'émotion que jeta dans la foule la note du *Combat.* Le Gouvernement s'empressa de la démentir en termes violents. Une note publiée à l'*Officiel* traitait Félix Pyat d'agent prussien et, en revanche, était pleine d'effu-



Les tirailleurs parisiens à la villa Palizzi (octobre 1870).

sions lyriques sur « le glorieux Bazaine, qui tenait l'épée de la France d'une main si ferme et si loyale ». On concevrait que le Gouvernement, n'étant pas encore bien sûr de la trahison du commandant de l'armée du Rhin, eût fait des réserves contre la note très-affirmative du *Combat,* mais il est difficile de comprendre que, avec toutes les raisons qu'il avait de croire à la réalité de la nouvelle annoncée, il ait cru devoir la démentir avec un pareil emportement, au risque de pousser la population à des actes de violence regrettables. Cette exagération était d'autant plus déplorable qu'il devait bien penser qu'il pourrait être forcé un jour ou deux plus tard, comme il l'a été en effet, de revenir sur ses propres déclarations et de se donner à lui-même un démenti d'autant plus éclatant. Le 29 octobre, un officier prussien, fait prisonnier à l'attaque du Bourget, annonçait la capitulation de Metz au général de Bellemare, qui s'empressa de transmettre ce renseignement au Gouvernement. Il lui parvint d'ailleurs de plusieurs autres côtés, si bien que le jour même où il avait démenti en termes si amers cette nouvelle, il ne lui restait aucun doute sur sa réalité. Le 30 au matin, le *Journal officiel* dut reconnaître que le Gouvernement s'était trompé et que *le Combat* avait eu raison. Ces alternatives de crainte et d'espérance n'avaient pas peu contribué à rendre la foule plus irritable. Et l'on conçoit qu'elles n'avaient rien ajouté au prestige du Gouvernement.

Les bruits d'armistice qui circulaient dans Paris

inquiétaient beaucoup aussi la population. « Un armistice ! Pourquoi ? Pour discuter les préliminaires d'un traité, pour poser les conditions de la paix ? Il ne pouvait avoir d'autre résultat. Or les quatre cent mille combattants renfermés dans Paris n'avaient encore rien tenté de sérieux ; ils s'étaient déclarés prêts à tous les sacrifices ; soutenu ou plutôt porté par l'opinion, le Gouvernement avait hautement, publiquement, fièrement affirmé sa résolution de poursuivre la lutte jusqu'à ses dernières limites. On ne devait céder « *ni un pouce de notre territoire, ni une pierre de nos forteresses* ». Pouvait-on manquer à ces engagements au point de songer à la paix avant d'avoir au moins sauvé l'honneur par un suprême effort, avant d'avoir éprouvé la valeur des forces immenses que renfermait Paris ? Non ! Et les officiers de l'armée régulière, qui avaient tant de bonnes raisons pour nourrir moins d'illusions que la population de Paris, ne pouvaient l'admettre[1]. »

Il ne faudrait pas s'imaginer qu'il n'y eût que les exaltés qui fussent dans ces sentiments. M. Jules Favre, dont le témoignage pèse ici d'un poids considérable, puisqu'il était pour son compte personnel partisan de l'armistice, a dit, dans sa déposition devant la Commission d'enquête parlementaire : « Les hommes les plus raisonnables, les plus considérables, les propriétaires les plus intéressés à l'ordre, ceux qui brillaient par leur esprit de conservation,

1. *Les Zouaves à Paris pendant le siège*, par A. Ballue, p. 63.

étaient en proie à la dernière exaltation. L'idée que le Gouvernement pût solliciter un armistice de l'ennemi était pour eux intolérable. » L'accord était complet sur ce point dans toute la population. Le rapport de M. Daru constate que, en apprenant les négociations engagées pour l'armistice, « les journaux jetèrent les hauts cris, se livrèrent aux commentaires les plus malveillants. » — « Cet homme, disait-on, en « parlant de M. Thiers, est affamé de paix. Après « avoir intrigué auprès de toutes les monarchies de « l'Europe, il trafique aujourd'hui de l'honneur de « la France; il veut nous livrer, nous vendre. »

Les municipalités et les clubs tenaient un langage analogue.

Cette négociation, que repoussait la population de Paris, n'avait d'ailleurs aucune chance d'aboutir. Il était invraisemblable que les Allemands, partout victorieux, consentissent à donner bénévolement à la France surprise ce dont elle avait le plus besoin, le temps d'organiser, d'exercer les recrues qu'elle appelait de toutes parts aux armes. On a échoué, disent les uns, parce que les généraux Trochu et Ducrot n'ont pas cru qu'il fût possible d'accepter un armistice sans ravitaillement pour Paris; les autres attribuent cet échec à l'insurrection du 31 octobre, bien que M. de Bismarck ait continué à négocier jusqu'au 3 novembre. En réalité M. de Bismarck négociait avec le gouvernement de Paris comme il avait négocié avec Bazaine, uniquement pour énerver la défense et sans aucune intention de rien accorder. Comptant sur la



Campement dans le parc de la villa Palizzi (octobre 1870)

famine pour prendre Paris, chaque jour gagné équivalait à une victoire. A défaut de la question de ravitaillement et de l'insurrection du 31 octobre, on peut être sûr qu'il aurait trouvé quelque autre raison pour repousser les ouvertures de M. Thiers. Il faut une singulière dose de naïveté pour se faire encore des illusions sur les bonnes dispositions du ministre prussien[1].

Ces bruits d'armistice, la reprise du Bourget et la nouvelle de la capitulation de Metz tombant coup sur coup ont déterminé l'explosion du 31 octobre. Mais pour bien comprendre le caractère de ce mouvement, il faut remonter plus haut et se rendre compte des sentiments qui dominaient dès auparavant dans l'esprit des Parisiens.

Ces sentiments étaient très-complexes. La population, traitée en ennemi par l'Empire, parce qu'elle n'avait pu lui pardonner le crime du 2 décembre, privée de ses droits municipaux parce qu'on savait

1. On a prétendu qu'on aurait pu obtenir à ce moment des conditions de paix beaucoup meilleures qu'après la capitulation de Paris. M. Thiers ayant abordé incidemment cette question dans ses entretiens avec M. de Bismarck, celui-ci lui aurait dit : « Quant à présent, la cession de l'Alsace et de la Lorraine et une indemnité de trois milliards. Après la prise de Paris, la cession de l'Alsace et de la Lorraine et une indemnité de cinq milliards. » Il est impossible de prendre ces paroles au sérieux, quand on songe que dès le 1er septembre M. de Bismarck demandait déjà l'Alsace, la Lorraine et quatre milliards, et que le 19 septembre il disait à M. Jules Favre : « Puisque vous voulez connaître les conditions auxquelles nous ferons la paix, en voici l'exposé général : Vous nous donnerez le Haut et le Bas-Rhin, c'est-à-dire l'Alsace et une partie de la Moselle avec Metz, Château-Salins et Soissons.



Factionnaire dans le parc de la villa Palizzi (octobre 1870).

qu'elle aurait nommé des municipalités hostiles au Gouvernement, avait cru tout naturellement que, après avoir si souvent protesté en son nom contre les abus d'autorité qu'on lui faisait subir, ses députés, en prenant possession du pouvoir, allaient lui rendre les droits dont on l'avait privée. Elle était alors pleine de confiance en eux, et il est certain que si le gouvernement de la Défense avait, comme c'était son devoir, procédé immédiatement aux élections municipales, il n'aurait rencontré dans les électeurs aucun esprit d'hostilité.

C'est ce qu'il ne comprit pas. Comme en 1848 et par le même sentiment de défiance contre le suffrage universel, on recula le plus possible le moment de lui faire appel. La population, tout entière à ses préoccupations patriotiques, et n'ayant pas encore vu à l'œuvre son nouveau gouvernement, ne songea pas d'abord à protester contre l'ajournement de ses droits. Mais les indécisions, les lenteurs de ceux qui avaient pris la charge de défendre la France, l'inaction du gouverneur et les premiers échecs refroidirent bientôt ces dispositions bienveillantes. On s'aperçut avec inquiétude que ces hommes, qui naguère à la Chambre impériale soutenaient si éloquemment les réclamations de Paris, ne lui appliquaient pas moins les traditions de l'Empire ; on commença en même temps à douter sérieusement que ce fussent là les chefs les mieux choisis pour sauver le pays. Ce doute gagna peu à peu jusqu'aux moins exigeants, et parmi les personnes qui ont assisté aux



Gourbis sous terre des francs-tireurs de la Presse (novembre 1870).

péripéties du siège, il en est bien peu qui n'aient pas, à diverses reprises, senti faiblir leur confiance dans la capacité et l'énergie des hommes auxquels étaient remises à ce moment les destinées de la patrie.

Il y avait donc deux questions, distinctes en apparence : la question des maires et celle de la défense. Mais celle-ci primait de beaucoup l'autre; si l'on n'avait pas cru, à tort ou à raison, avoir des motifs de mettre en doute l'ardeur ou les talents militaires des généraux, on aurait beaucoup moins tenu aux élections municipales. On s'imaginait que des maires élus pourraient avoir à cet égard une heureuse influence sur le Gouvernement, et l'on s'attachait d'autant plus à cet espoir qu'on voyait sa répugnance à convoquer les électeurs. La preuve que ce sentiment était bien celui qui animait la grande majorité des habitants de Paris se trouve dans la popularité dont jouissait M. Dorian, dont les opinions politiques, on le sait, n'avaient rien d'excessif. Si, vraiment, les questions d'armement, de sorties et de guerre à outrance n'avaient été, comme on l'a dit, que des prétextes, on n'aurait pas tant acclamé un homme qui n'avait auprès de la population d'autre recommandation que son ardeur, son activité à accroître les moyens de défense. On s'attachait à lui parce qu'on le voyait agir; on s'éloignait des autres parce qu'on les croyait inactifs.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que les défiances avaient au moins une excuse dans la série des incroyables revers qui avaient accablé la France depuis

le commencement de la campagne. Il était impossible de nier que la plupart des généraux avaient été inférieurs à leur mission; on savait que, dans plusieurs circonstances graves, les intérêts du pays avaient été subordonnés à ceux de la dynastie; même avant la capitulation de Metz, des bruits alarmants circulaient sur l'attitude de Bazaine, et l'on pouvait craindre qu'il ne fût pas le seul dans les dispositions qu'on lui attribuait avec juste raison. Quand un peuple a été pendant dix-huit ans soumis à un gouvernement uniquement préoccupé de lui-même et en lutte permanente avec la conscience publique, il est impossible qu'au moment où il se sent précipité dans l'abîme par les calculs à la fois criminels et ineptes de cet égoïsme dynastique, il n'éprouve pas quelque inquiétude en voyant à la tête de l'armée des hommes qui, pour la plupart, étaient les créatures du gouvernement même qu'il avait renversé. Si l'on refuse de tenir compte de ces considérations, il est impossible de porter un jugement exact sur les événements qui se sont alors produits à Paris. Il est certain que, dans de pareilles conditions, le Gouvernement ne pouvait échapper aux suspicions qu'en déployant une activité de tous les instants et en s'associant résolûment aux ardeurs de la population. Malheureusement il paraissait hésitant, indécis; il ne craignait pas de laisser voir qu'il doutait lui-même du succès, et, ce qui est plus grave, il avait l'air de croire que les ennemis les plus dangereux pour lui étaient, non pas au dehors, mais au dedans. C'était le vrai moyen de susciter les

hostilités qu'on redoutait. Par cette attitude il se condamnait lui-même à la nécessité de vaincre, et il ne faisait rien pour cela. Des victoires seules auraient pu calmer les impatiences et rassurer les doutes, et les victoires lui échappaient précisément parce que, ne croyant pas qu'elles fussent possibles, il s'arrêtait toujours à des demi-mesures, dont l'échec nécessaire le confirmait dans ses irrésolutions. On ne fait rien qu'avec la foi, et la foi manquait complétement au général Trochu[1]. En somme, comme un trop grand nombre de nos généraux, il songeait beaucoup plus à « sauver l'honneur des armes » qu'à sauver la France. Son ambition n'allait pas au delà d'une défense honorable, et il était parfaitement résolu à rester en règle avec le Code militaire. Là était pour lui la limite de son devoir, comme le Code pénal est celle de ces honnêtes gens dont l'idéal est de ne pas se brouiller avec la justice.

La population de Paris, elle, croyait naïvement, niaisement si l'on veut, à quelque chose de plus. Il lui paraissait étrange que quatre cent mille hommes, assiégés par un ennemi inférieur en nombre, pussent être réduits à manger leur dernier morceau de pain derrière leurs murailles, sans qu'on voulût même

1. Il faut ajouter à cela l'incroyable désordre qui régnait dans l'administration et dans l'armée. Il y a là une foule de détails dans lesquels le cadre de cette histoire ne me permet pas d'entrer. Si l'on veut se faire une idée des négligences de toutes sortes qui paralysaient la défense, il faut lire le petit livre de M. Ballue : *Les Zouaves à Paris.* L'officier qui a écrit cet opuscule raconte ce qu'il a vu. Rien n'est plus instructif. Après



Batterie Millaud — Route d'Orléans (novembre 1870).

essayer de mettre à l'épreuve leur bonne volonté et leur courage. Elle comprenait que cette tactique la menait infailliblement à la ruine, et les plus modérés se disaient que le salut de la patrie étant après tout la loi suprême, il faudrait bien en venir à sommer le Gouvernement d'agir ou, s'il croyait l'action impossible, de laisser à d'autres la direction des affaires[1].

cette lecture il est impossible de garder la moindre illusion sur l'incapacité et l'incurie des hommes qui dirigeaient la défense à Paris.

1. Cette opinion est celle d'un homme qu'on n'accusera pas d'être un révolutionnaire. Dans sa déposition devant la Commission d'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871, le général Leflô, ministre de la guerre du gouvernement du 4 septembre, a dit ceci :

« La cause principale de l'insurrection, c'est le mécontentement de la garde nationale, mécontentement résultant de nos opérations militaires et du refus qu'on avait fait d'employer la garde nationale, qui, je crois, *se serait très-bien battue*. Elle aurait commencé sans doute par se battre médiocrement, mais elle aurait fini par faire un élément de guerre excellent. J'ai dit vingt fois au général Trochu qu'il avait tort de ne pas l'utiliser, qu'il serait forcé de le faire un jour, et qu'alors il n'aurait plus le mérite d'en avoir pris l'initiative. Lui y était assez disposé ; je dois dire que *celui qui s'y est opposé absolument, c'est le général Ducrot.* »

M. Ballue, chef de bataillon de zouaves, termine son livre si plein de faits : *Les Zouaves à Paris*, par les lignes suivantes :

« A côté du Gouvernement et grâce à sa faiblesse s'était dressée une autorité qui primait la sienne. Cette personnalité hautaine et dominatrice était celle de M. le général Ducrot. Comment il conduisit les opérations qui lui étaient directement confiées — on le sait. Là malheureusement ne s'est pas bornée sa néfaste influence. Le fâcheux contre-coup de son intervention dans les conseils du Gouvernement s'est fait sentir par le rejet de toutes les mesures d'où dépendait notre salut. «*C'est à lui, à lui surtout ; à son opposition constante, systématique, qu'est dû ce parti pris insensé de ne jamais faire appel à la bonne volonté, au dévouement de la garde nationale...* Ce qui résume

C'est ce dissentiment de plus en plus accentué entre le Gouvernement et la population qui a causé tout le mal et amené la série des manifestations qui aboutirent aux tentatives insurrectionnelles du 8 et du 31 octobre. Sans lui, jamais une insurrection en face de l'ennemi n'eût trouvé à Paris assez de partisans pour qu'elle pût devenir dangereuse. Les agitations de plus en plus tumultueuses et menaçantes qui, dans la nuit du 30 au 31 octobre, mirent les membres du Gouvernement entre les mains de leurs adversaires, se seraient du premier coup heurtées et brisées contre des résistances insurmontables. Ce qui a fait la force des insurgés, c'est bien moins le nombre réel de leurs adhérents que ce sentiment plus ou moins accusé de défiance qui était le résultat naturel et nécessaire de l'inertie du gouverneur. Ceux mêmes qui ne se joignaient pas à eux et qui leur étaient le plus hostiles espéraient vaguement que ces manifestations secoueraient sa torpeur et le pousseraient aux résolutions énergiques.

C'est ce qui explique que, après l'avoir laissé presque toute une nuit aux prises avec les tirailleurs de Flourens, maîtres de l'Hôtel de ville, la garde nationale ne se décida à agir qu'au dernier moment, et lui donna le lendemain 557,976 voix contre 62,638[1].

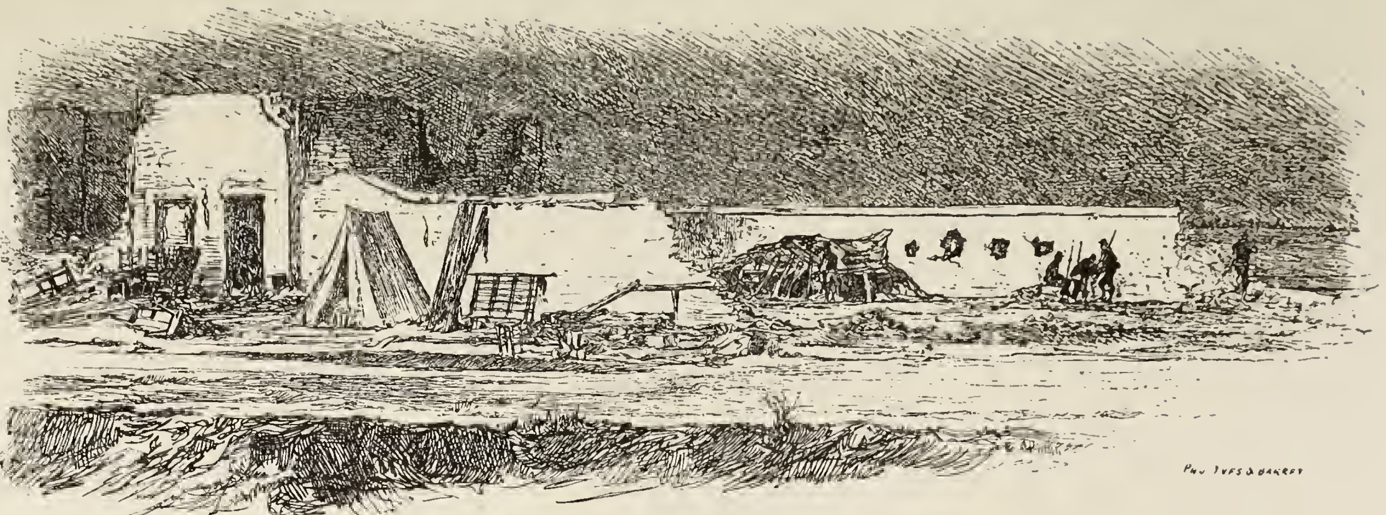
d'un mot son rôle et son action, ce que l'on peut affirmer sans craindre d'être démenti, c'est *qu'il a été le mauvais génie de la défense de Paris.* »

1. Il ne faudrait pas croire qu'il n'y eût que les révolutionnaires qui votèrent non. Voici un détail curieux que nous trou-

Par suite d'une convention qui avait été négociée entre MM. Dorian et Delescluze, et qui, d'après la déclaration du premier, confirmée par celle de M. Didier, aurait été acceptée par les membres du Gouvernement[1], les insurgés ne furent pas inquiétés,

vons dans la brochure du commandant Ballue : « A la suite de cette échauffourée, le Gouvernement crut devoir raffermir son crédit ébranlé par un appel au peuple... et à l'armée, — car l'armée vota. — A notre grand étonnement, il ne craignit pas de nous enfermer tous dans le brutal dilemme d'une formule plébiscitaire ; c'était un peu tôt recommencer les procédés de l'Empire. Son succès d'ailleurs était certain, car personne évidemment ne pouvait songer à le remplacer pour le moment. C'eût été, en dehors de toute autre considération, une grave imprudence au point de vue de la province, qu'il ne fallait ni effrayer ni décourager. Mais nos zouaves, qui ne se piquaient pas d'être de profonds politiques, répondirent fort nettement : *Non!* à la question qui leur était posée. A l'un d'eux que je pouvais interroger sans indiscrétion, je demandai le soir même dans quel sens il avait voté. — J'ai voté non, mon capitaine. — Pourquoi ? — *Parce que des généraux comme ceux que nous avons, y n'en faut plus !* (textuel). C'était suffisamment clair. Les zouaves ne pouvaient pardonner au général Ducrot d'avoir inutilement et sottement laissé décimer leurs camarades à la Malmaison. Pour eux général en chef et Gouvernement, c'était tout un. Le Gouvernement leur demandait de confirmer ses pouvoirs, ils s'y refusaient. Il n'y avait rien à dire à cela et je me tus. Quant aux officiers ils s'abstinrent pour la plupart. Beaucoup d'entre eux, et j'étais du nombre, résumaient ainsi la situation : renverser le Gouvernement serait à l'heure actuelle une coupable folie, mais il serait non moins imprudent de lui permettre de persévérer dans ses errements. »

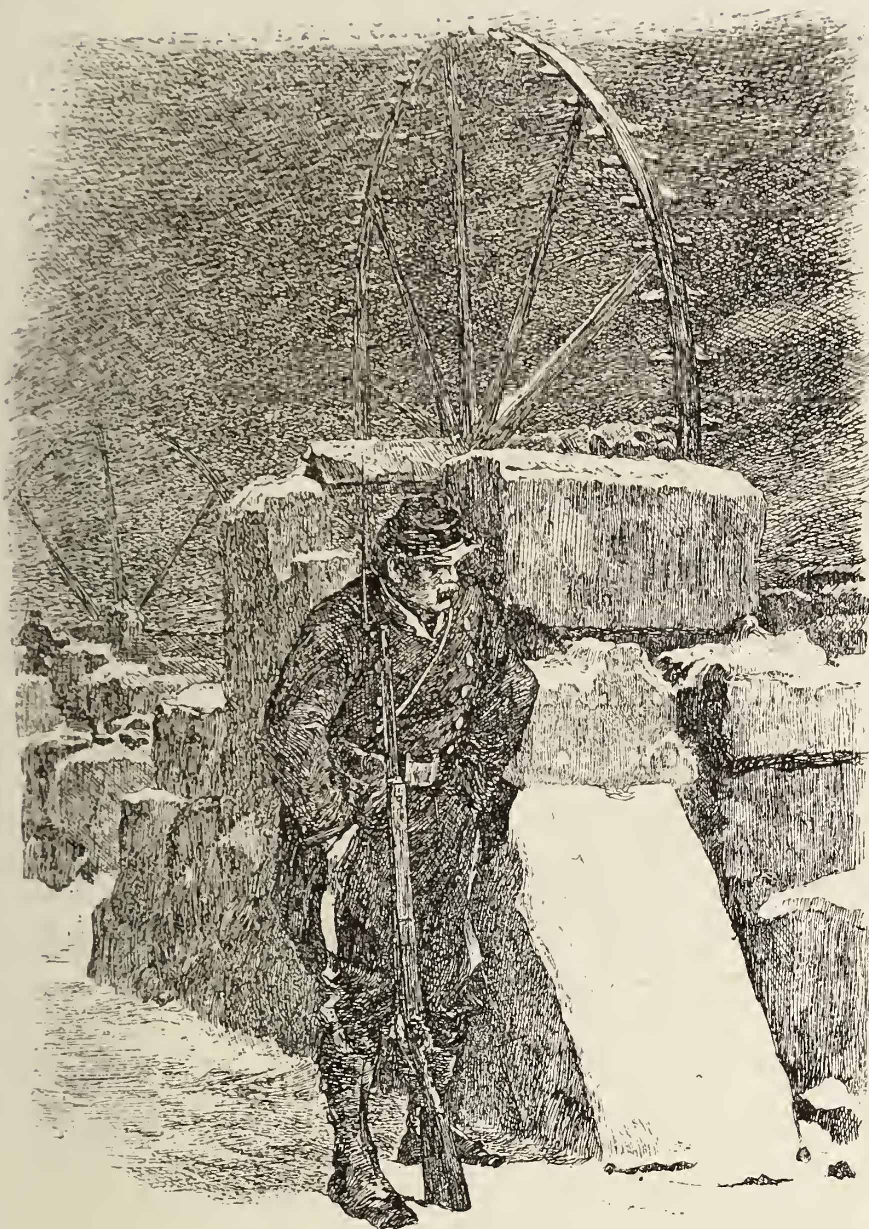
1. MM. Dorian, Blanqui, Flourens, Millière et Didier sont absolument affirmatifs sur ce point. MM. Jules Favre et Simon nient formellement. Il est probable qu'au milieu des préoccupations et du tumulte de cette nuit, ils n'ont pas prêté une attention suffisante aux clauses qui leur ont été énoncées ; mais les faits qui ont suivi démontrent péremptoirement que la transaction a eu lieu. Il est peu vraisemblable que sans cela on eût relâché le matin même du 1er novembre tous les prisonniers avec leurs armes.



Le mur crénelé regardant Stains, Chantourterelle (novembre (1870).

sauf 24 qui furent arrêtés deux jours plus tard sous l'inculpation d'avoir voulu recommencer la tentative avortée du 31 octobre. Ils furent du reste à peu près tous acquittés.

Il est utile de remarquer, comme confirmation de ce que nous avons dit sur la nature des sentiments qui animaient alors la population de Paris, que « les prévenus du 31 octobre reçurent des marques éclatantes d'intérêt, le lendemain même de leur attentat, de la part de presque tous les journaux. Par l'effet même de leur arrestation, les inculpés devinrent l'objet de la *sollicitude empressée des organes de l'opinion de toute nuance.* On blâma sévèrement les poursuites faites contre eux, on réclama avec instance la grâce des coupables. Cette émeute, disait-on, n'était qu'une échauffourée! MM. Delescluze et Pyat n'avaient cédé qu'à l'entraînement d'une sorte de désespoir patriotique; on adjurait le Gouvernement de se montrer généreux! » C'est M. Daru lui-même qui fait cette constatation dans son rapport sur la politique du gouvernement de la Défense Nationale sans en comprendre la portée. Rien ne démontre plus nettement que les circonstances avaient créé une sorte d'atmosphère morale dont nous devons aujourd'hui tenir grand compte quand nous prétendons juger les faits qui se sont alors produits. Apprécier les actes des hommes sans les replacer dans les milieux et dans les circonstances qui les expliquent, c'est se mettre dans l'impossibilité de les comprendre et dans l'obligation de leur imaginer des causes toutes plus ou moins



Avant-poste français devant Fontenay (novembre 1870).

éloignées de la vérité. C'est ce qui explique pourquoi la Commission d'enquête parlementaire sur les actes du gouvernement de la Défense Nationale était condamnée en 1872, après la répression sanglante de l'insurrection de Paris, au milieu des passions et des haines surexcitées, à l'impuissance absolue d'apprécier sainement les événements et les hommes des années précédentes. Elle croyait pouvoir les juger en se plaçant à un point de vue diamétralement opposé à celui qu'avaient imposé les circonstances aux malheureux enfermés dans Paris pendant les quatre mois du siège.

Le 6 novembre, le Gouvernement fit procéder aux élections municipales, depuis si longtemps réclamées, mais en ayant soin de déterminer d'avance par une circulaire, affichée le 8 novembre, le caractère qu'il entendait leur maintenir : « L'élection des maires et des adjoints, disait-il, ne ressemble en rien à celle de la Commune; elle en est la négation. Le Gouvernement persiste à se prononcer contre la constitution de la Commune qui ne peut que créer des conflits et des rivalités de pouvoirs. Quelques-uns de MM. les Maires ayant donné leur démission, il fallait pourvoir à leur remplacement. Le Gouvernement a cru sage de donner aux magistrats municipaux la consécration de l'élection populaire. Les maires et adjoints conservent le caractère d'agents du pouvoir exécutif, qui leur est attribué par la loi. C'est aux citoyens qu'il appartient de choisir les meilleurs administrateurs, les plus dévoués aux intérêts de la cité et de la défense. »

Les élections furent partout favorables au Gouvernement, excepté dans deux ou trois arrondissements, ce qui prouve une fois de plus combien les défiances qu'il nourrissait contre la population étaient alors exagérées. S'il les eût faites dès le commencement, quand sa popularité n'avait encore reçu aucune atteinte, il n'éût trouvé d'opposition nulle part, et il eût par là même enlevé à ses adversaires un de leurs principaux arguments. Mais il est dans la tradition de tous les gouvernements de se défier de Paris et de faire naître par cette défiance même les difficultés et les dangers qu'ils redoutent alors qu'ils n'existent pas.





Route de Champigny. Observatoire dans un grenier (novembre 1870)

CHAPITRE XII

SIÈGE DE PARIS, DU 6 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE. BATAILLE DE CHAMPIGNY



E gouverneur continuait toujours les préparatifs de son plan de sortie par l'ouest, quand arriva à Paris, le 14 novembre, la nouvelle de la victoire de Coulmiers. On conçoit l'effet qu'elle dut produire sur une population aussi excitée que celle de Paris. On laissa aussitôt de côté toutes les questions politiques pour ne songer qu'à la

guerre, ce qui prouve une fois de plus que c'était bien là le fond réel des préoccupations de tous. Une dépêche de M. Gambetta annonçait en outre que l'armée française bivouaquerait le 6 décembre dans la forêt de Fontainebleau. « Paris, dit M. Trochu, vit dans le succès de Coulmiers non pas un accident heureux, mais une marque, un présage certain de nos victoires de l'avenir. A partir de ce jour se forma dans la population, dans la garde nationale, dans la presse, dans les municipalités de Paris, dans le Gouvernement surtout, l'esprit que voici : il faut sortir de Paris, marcher au-devant de l'armée victorieuse et résoudre ainsi le grand problème qui pèse sur le pays. C'est vainement que j'expliquais que c'était là une théorie et des espérances auxquelles les faits ne répondraient pas. Il fallut marcher au-devant de l'armée victorieuse, laquelle, sans tenir aucun compte des efforts accumulés dans la direction de Rouen, s'annonçait venant à Paris par la direction d'Orléans. Ce fut là, je le répète, dans l'esprit de Paris, la date d'un véritable vertige. On considéra que, pour battre l'armée prussienne, il ne s'agissait que de renouveler l'effort qui avait créé le succès de Coulmiers. On me somma avec violence, M. Gambetta surtout, de ne plus penser à autre chose qu'à sortir de Paris en allant au-devant de l'armée de la Loire. Je dus transporter de l'est à l'ouest tous les préparatifs que j'avais faits dans la plaine de Gennevilliers. Il fallut armer toutes les rives de la Marne, depuis Charenton jusqu'à Avron inclusivement, sur une étendue de



Une tranchée en face de Bagneux dans une carrière détruite (novembre 1870)

plus de deux lieues. Il fallut accumuler sur cette zone tous les canons disponibles de gros calibre que je possédais. Ce fut un travail immense, que je croyais à peine possible... Je doute que jamais général en chef ait rencontré, dans le cours des faits qui créent sa responsabilité, un accident plus douloureux que celui que je viens de vous montrer, car j'étais bien assuré que, quand j'aurais fait, plus ou moins impuissamment, l'effort très-périlleux que j'allais tenter, je ne trouverais plus libre la direction de Rouen. Et en effet, quand j'y revins, l'ennemi occupait Rouen et il allait jusque sous les murs du Havre. »

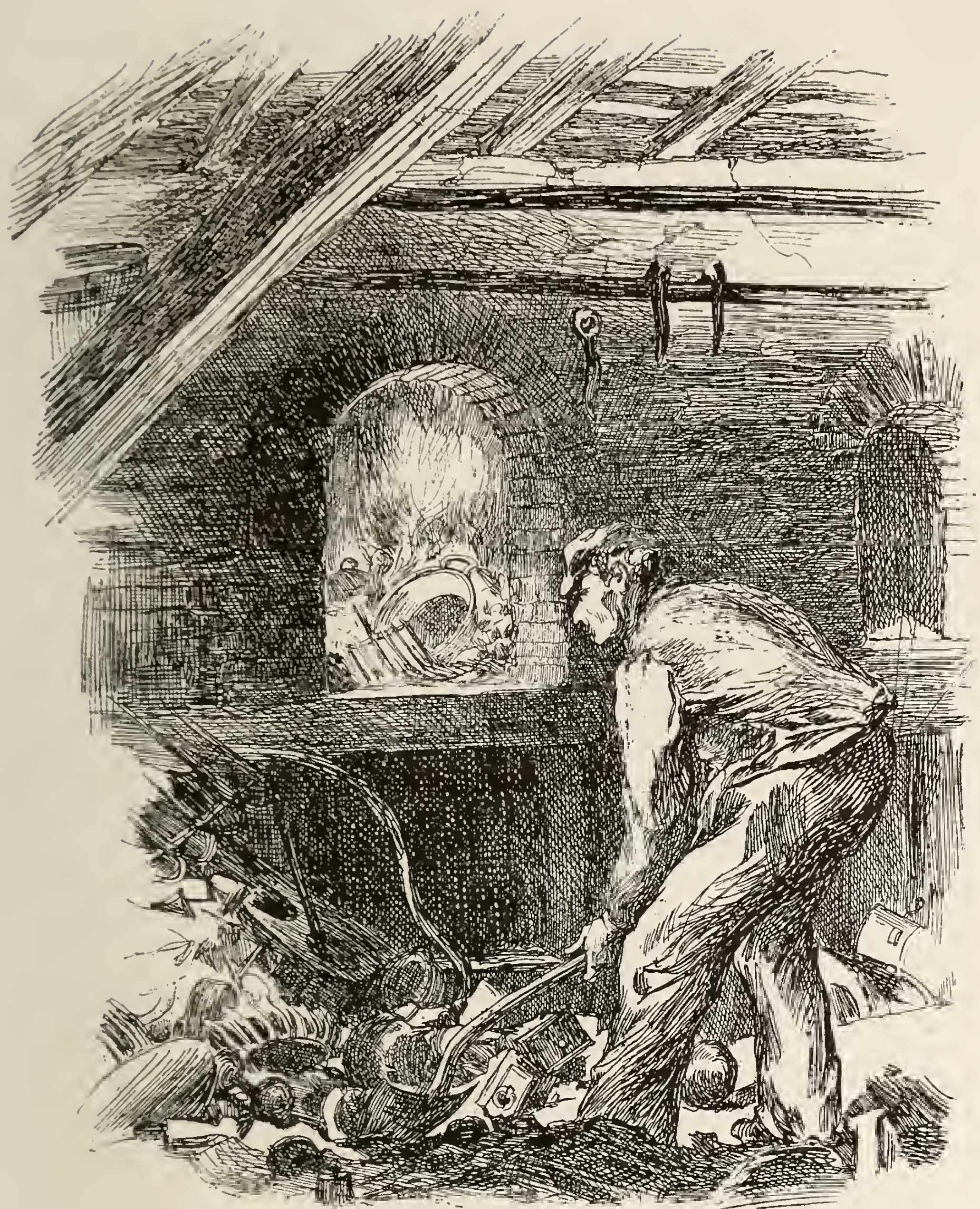
Nous devions citer tout ce passage du plaidoyer de M. Trochu pour n'être pas accusé de partialité contre lui. D'après lui, la situation est très-nette. Il a un plan, un plan très-simple, et dont il considère le succès comme à peu près assuré. Au moment de le mettre à exécution, quand il touche à la joie et à la gloire de sauver son pays, voilà que ses collaborateurs mêmes se mettent en travers de ses projets et le forcent à endosser la responsabilité d'un échec qu'il prévoit, qu'il croit inévitable, et dont la conséquence sera de fermer définitivement sur Paris la barrière qu'il allait briser. Dans la pensée de M. Trochu, toute la justification de sa conduite est là; s'il n'a pas inquiété, harcelé l'ennemi par une agression continue, c'est qu'il avait son plan, qui rendait inutile tout ce mouvement; s'il n'a pas sauvé Paris, s'il n'a pas conduit une armée en province, c'est qu'on lui a gâté son

plan et qu'on en a rendu l'exécution impossible.

Nous ne demanderions pas mieux que de croire à tout cela. Malheureusement nous ne le pouvons pas. D'abord, si le général Trochu était si sûr de réussir par la basse Seine et d'échouer par Champigny, son devoir était de maintenir son plan ou de donner sa démission. On ne compromet pas de gaieté de cœur le salut de son pays pour faire plaisir à des collègues. Mais la preuve qu'il n'avait pas lui-même dans le succès de son plan autant de confiance qu'il en a affecté plus tard, quand il s'est agi de faire retomber sur la Délégation de Tours la responsabilité de l'échec définitif, c'est que dès le commencement, on le sait, il a traité la défense « d'héroïque folie », et que, dans toutes les réunions du Gouvernement, il assassinait ses collègues de ses lamentations. Enfin il existe de M. Gambetta une dépêche au général Trochu, datée du 13 novembre et arrivée le 18, où, après avoir exposé la situation de l'armée de la Loire, il ajoutait, en parlant des ennemis : « Peut-être jugerez-vous opportun de les inquiéter vivement dans cette direction, ou MIEUX *d'essayer du côté de la Normandie une vigoureuse trouée,* qui vous permettra de faire sortir de Paris, désormais inexpugnable, 200,000 hommes qui ne sont plus nécessaires à la défense et qui, en tenant la campagne, feraient contre-poids aux forces que le prince Frédéric-Charles amène de Metz. » Donc, si Trochu a transporté de l'ouest à l'est tous ses préparatifs, il n'a pas le droit de s'en prendre à la Délégation de Tours, qui

l'engageait au contraire à persévérer dans l'exécution du plan qu'il avait lui-même si longtemps étudié et si amoureusement caressé. Or le 18 même, à cette dépêche du 13, le général répondait : « Votre dépêche excite au plus haut point mon intérêt et mon zèle. Mais elle a cinq jours de retard et il faudra probablement huit jours pour être en mesure. Je ne perds pas une minute. Vos dispositions en avant d'Orléans sont bonnes et la position bien choisie. Nous avons de quoi vivre largement jusqu'à la fin de l'année, mais l'esprit public pourrait ne pas nous suivre jusque-là, et il faut que notre problème soit résolu bien avant. » Il ne fait aucune objection ; au contraire, il loue les dispositions prises. C'est plus tard seulement, après la capitulation, quand il verra se déchaîner contre lui les accusations qu'il ne prévoit pas encore, que les proportions et les relations des faits se modifieront dans son cerveau suivant les besoins de sa justification, et que le succès de ses collègues à Coulmiers deviendra la cause et l'explication du désastre final. Les dernières lignes de la dépêche du 18 prouvent évidemment que, à cette époque, il n'attache pas au changement de front qu'il prépare une gravité aussi exagérée qu'il le fit plus tard[1].

1. M. Trochu, dans son discours justificatif à l'Assemblée Nationale, raconte qu'à la fin de septembre il dit à ses collègues : « C'est, non pas une vérité, non pas un principe, mais un *axiome militaire absolu* qu'une ville de guerre, quelle qu'elle soit, qui n'est pas soutenue opportunément par une armée *préexistante,* finit par tomber entre les mains de l'en-



Fonte des obus, Charonne (novembre 1870).

Le 26 novembre, toutes les dispositions étaient prises pour une sortie par la presqu'île de Joinville-le-Pont, et les chefs de corps étaient avertis des mouvements qu'ils avaient à opérer. Le 28, une triple proclamation du Gouvernement et des généraux Trochu et Ducrot fit savoir à la population qu'on allait tenter un grand effort. Ce n'était pas très-prudent, mais c'était l'usage. On ne voulait pas perdre une occasion de faire des phrases, au risque d'apprendre à l'ennemi qu'il devait se préparer.

nemi. Paris, avec ses deux millions d'habitants, ses besoins, ses intérêts, ses passions, Paris offre une application bien plus saisissante de cet axiome que toute autre place de guerre; et comme aucune armée française ne tient plus la campagne, nous sommes réunis ici pour commettre ensemble une héroïque folie. Mais cette héroïque folie est nécessaire pour sauver l'honneur de la France. » Le général ne croyait donc pas à l'efficacité de son plan, et d'après son axiome l'armée de la Loire pouvait seule sauver Paris. Or dans ce même discours nous lisons : « Ces instructions attestent — et c'est le renversement de tout ce qu'on a dit et de tout ce qu'on a écrit — que *je n'ai jamais appelé à la défense de Paris l'armée de la Loire;* que j'ai toujours considéré cet effort comme dangereux, parce que, comme je l'écrivais à M. Gambetta, on n'improvise pas les armées, et qu'avec des armées improvisées on ne tient pas la campagne contre des armées longuement préparées. » Donc, si une ville assiégée ne peut jamais être sauvée que par une armée de secours préexistante; si d'un autre côté le général Trochu n'a jamais appelé à la défense de Paris l'armée de la Loire, la conclusion est que, dans sa pensée, Paris ne pouvait pas échapper à sa destinée, que le plan de sortie par la basse Seine n'avait à ses yeux aucune signification sérieuse, et que, par conséquent, fût-il vrai qu'on l'eût forcé à changer son plan, ce n'est pas là ce qui peut avoir causé la chute de Paris. Nous ne nous arrêterons pas à démontrer que *l'axiome militaire absolu* du général ne saurait, en tout cas, s'appliquer à une place renfermant une armée deux fois plus nombreuse que l'armée assiégeante.



Porte d'Orléans pendant la sortie sur Choisy-le-Roi (30 novembre 1870).

Dans ce concours de rhétorique, c'est le général Ducrot qui remporta la palme, grâce à cette péroraison que tout le monde connaît : « Pour moi j'y suis bien résolu, j'en fais le serment devant vous, devant la nation tout entière : je ne rentrerai dans Paris que mort ou victorieux. Vous pourrez me voir tomber ; vous ne me verrez pas reculer. Alors ne vous arrêtez pas, mais vengez-moi. »

Le général Vinoy, commandant la 3e armée, était chargé d'opérer une diversion par une attaque des lignes prussiennes, au sud, pendant que le général Ducrot avec la seconde percerait par l'est. Le 29 novembre, à cinq heures et demie du matin, il sortit de Paris et prit ses dispositions. Avant le lever du jour, la brigade Valentin se jeta sur l'Hay et le combat s'engagea avec énergie contre les Prussiens retranchés dans les maisons et derrière les murs crénelés. L'armée française manquait des outils nécessaires pour se frayer un passage à travers ces obstacles, le génie territorial, qui avait mission de les fournir, ne s'étant pas mis en mesure de les envoyer à temps. On les reçut à dix heures, quand l'attaque était manquée.

Pendant ce temps, l'amiral Pothuau, avec deux compagnies de fusiliers marins, auquel il avait adjoint de sa propre autorité une compagnie du 106e bataillon de la garde nationale et une du 116e, s'était emparé de la gare aux Bœufs. Les gardes nationaux s'étaient très-bien battus, le général Vinoy est obligé lui-même de le reconnaître.

L'attaque sur l'Hay réussit moins bien, et les Français étaient tenus en échec, mais il était indispensable de prolonger l'action pour favoriser l'attaque principale de la deuxième armée. Nous perdions beaucoup de monde, mais, dit le général Vinoy, « chacun comprenait qu'il fallait à tout prix retenir devant nous les troupes nombreuses qui auraient pu porter leur renfort peut-être décisif sur un point plus important et plus menacé ». Il engagea donc sans hésiter toutes ses troupes. Il ne lui restait plus qu'une compagnie en réserve quand, à 8 heures 35 du matin, il reçut aux Hautes-Bruyères une dépêche de Paris, datée du même jour, 7 heures 30 du matin. Elle était ainsi conçue : « Prévenez Vinoy, La Roncière, Beaufort, Liniers, que la grande opération est ajournée par suite de crue de la Marne et rupture du barrage. La suite de leur opération doit se mesurer sur cet *incident*. Ils seront juges. »

Le général Vinoy jugea que « continuer le combat dans de pareilles conditions serait plus qu'une faute », et donna aussitôt ordre au général Valentin de se replier en bon ordre sous la protection de l'artillerie des Hautes-Bruyères.

Voici ce qui s'était passé de l'autre côté.

Des équipages de ponts avaient été préparés depuis quelques jours à Grenelle et aux environs de l'île Saint-Louis. Les mesures étaient prises pour qu'on pût les amener rapidement sur la Marne au moment nécessaire. Les uns, les plus légers pour l'infanterie et la cavalerie, devaient être transportés par voitures ;

les autres, destinés à l'artillerie, devaient être remorqués par six bateaux à vapeur. Tout ce qui concernait les passages et les travaux d'appropriation en aval du pont de Joinville était confié aux ingénieurs Ducros et Duverger ; la partie en amont était réservée à M. Krantz.

« Le 28 au soir, dit M. Krantz, la flottille arriva auprès du pont de Joinville. La *Persévérance,* commandée par le capitaine Rienner, prit la tête et s'engagea avec son convoi sous le pont. Le courant était en ce point d'une violence extrême ; une véritable barre se présentait à l'amont. Le bateau, après avoir été jeté violemment entre les piles, dut se retirer. On força le feu, on chargea les soupapes, on largua un peu les amarres du convoi pour le rendre moins rigide et on s'engagea une seconde fois sous le pont. Le bateau vint de nouveau heurter les piles, mais il gagnait visiblement du terrain, quand trois pontons sombrèrent avec les hommes qui les montaient. A la suite de cet accident, le bateau dut rétrograder. On força encore la vapeur, on chargea les soupapes à outrance, et, après avoir remis de l'ordre dans le convoi, le bateau parvint à franchir la barre. Mais il était onze heures ; on avait perdu un temps précieux, et il devenait manifeste que nous ne pouvions pas parvenir à faire passer les convois et placer nos ponts en temps utile. »

Nos ingénieurs avaient fait comme nos généraux, ils avaient négligé de reconnaître le terrain. On se rappelle que le 15 septembre, sur la fausse nouvelle



Près de la fourche de Champigny (novembre 1870)

que les têtes de colonnes prussiennes se montraient du côté de Joinville, on avait démoli quatre arches du pont dans le grand bras. Pour établir une passerelle sur leur débris, on avait, vers la fin de novembre, jeté les matériaux de démolition de la rivière. Cet obstacle avait reporté le courant principal dans le bras de droite, le seul qui restât pour le passage des bateaux. C'est à quoi l'on n'avait pas songé. MM. Krantz et Ducros affirment qu'une crue subite est venue ajouter aux difficultés du passage. Nous l'admettons malgré des témoignages contraires, mais était-il donc impossible de découpler les pontons? Pourquoi s'obstiner à en faire passer six à la fois? Et si cela ne suffisait pas, ne pouvait-on pas doubler les remorqueurs comme, aux montées, les charretiers doublent les attelages? Comment! à la porte de Paris, on ne trouve pas moyen de parer à un accident, que d'ailleurs on eût dû prévoir, puisqu'il avait plu les jours précédents? Non, la vérité c'est que cette affaire a été conduite, comme les autres, avec mollesse et imprévoyance. Cette mollesse et cette imprévoyance, nous les retrouvons dans ce fait que les autres ponts qui devaient être jetés en aval de Joinville et qui, par conséquent, n'avaient rien à faire avec la barre qu'invoque M. Krantz, n'ont pas non plus été établis à temps; nous les retrouvons également dans cet autre fait que des trois généraux Trochu, Chabaud-Latour et Ducrot, informés de ce terrible contre-temps, les deux premiers avant minuit, le dernier avant deux heures du matin, aucun ne songea à en avertir aus-



Fourche de Champigny. Bâtiments détruits par les obus du fort de la Faisanderie (novembre 1870).

sitôt les chefs de troupe qui devaient, le 29 au matin, opérer de différents côtés des diversions, pour empêcher les Allemands de se porter en trop grand nombre sur la Marne. La dépêche envoyée pour arrêter ces mouvements était, comme nous l'avons vu, datée de sept heures du matin. Elle arriva à Saint-Denis, à l'amiral La Roncière avant que le premier coup de fusil fùt tiré, mais elle ne parvint au général Vinoy qu'à 8 heures 35 m., quand toutes ses troupes étaient engagées.

Il est vrai que nous trouvons dans le rapport de M. Chaper une explication différente : « On a beaucoup reproché, dit-il, au gouverneur de n'avoir pas prévenu à temps le général Vinoy du retard survenu et de ne pas lui avoir donné contre-ordre. Votre commission a reçu l'assurance que ce contre-ordre a été discuté entre le gouverneur et le général Ducrot, et volontairement ajourné par eux, parce qu'on espérait attirer vers la rive gauche de la Seine les réserves ennemies. » Cette justification de l'oubli serait plus grave que l'oubli lui-même. Il n'était pas supposable que les Allemands pussent ignorer pendant vingt-quatre heures la présence de 100,000 hommes accumulés à l'est de Paris, ni par conséquent qu'ils dégarnissent le point menacé. L'eussent-ils fait, que le seul résultat de cette étrange tactique eût été de faire écraser l'armée du général Vinoy par des forces contre lesquelles il eût été impossible de lutter. En fait, les Allemands, loin de dégarnir les rives de la Marne, y ont fait affluer tout ce qu'ils avaient de troupes disponibles,

et, lorsque le lendemain la bataille s'engagea, la troisième armée, fatiguée par les efforts de la veille, se trouva hors d'état de coopérer efficacement à l'action générale. Il fallut donc renoncer au bénéfice qu'on avait pu espérer de la diversion projetée, et les ennemis trouvèrent d'autant plus de facilité à accumuler les renforts sur les hauteurs de Champigny. Une autre opération, engagée en même temps que celle du général Vinoy, avait eu un résultat plus heureux. L'amiral Saisset s'était emparé du plateau d'Avron, que l'ennemi avait abandonné sans résistance. On s'empressa de l'armer, car cette position pouvait avoir une influence décisive sur le succès de la lutte prochaine. Dès le point du jour, 74 pièces de marine à longue portée y furent placées en batterie et approvisionnées à cent coups chacune.

Dans l'intervalle, le gouverneur apporta quelques modifications à son plan primitif. La division Susbielle dut faire une diversion sur Montmesly, de manière à menacer la gauche de l'ennemi. Mais on oublia encore d'informer de cette opération le général Vinoy, qui se trouvait précisément en excellente situation pour la soutenir ou même pour l'exécuter lui-même. Cet oubli était d'autant plus regrettable que, pour cette diversion, on enlevait une division au corps du général Renault, qu'on ne pouvait trop fortifier, puisqu'il était chargé d'attaquer le point le plus difficile.

Le plan général était celui-ci : Le 1er et le 2e corps de l'armée française, après avoir traversé la Marne

en amont et en aval de Joinville sous la protection des forts de Nogent, de la redoute de la Faisanderie et des batteries établies le long de la boucle de la Marne et sur le plateau d'Avron, devaient se déployer pour attaquer la ligne des villages situés sur le flanc ou au sommet des hauteurs qui lui faisaient face et qu'occupaient les ennemis. Le 3e, commandé par le général d'Exea, avait ordre de se jeter sur Noisy-le-Grand, pour de là prendre en flanc Villiers, attaqué de front par le général Renault. De Villiers la même manœuvre devait s'exécuter sur Cœuilly[1]. Le succès, dans ces conditions, était à peu près sûr. Une fois maîtresse des crêtes, l'armée y concentrait son artillerie, et, sous sa protection, poussait en avant dans la direction de l'est pour se rabattre ensuite au sud vers Fontainebleau, où l'on espérait donner la main à l'armée de la Loire.

Pour alléger la marche, on avait fait laisser à Paris les couvertures. Par surcroît de précaution,

1. Un officier raconte à ce sujet un fait étrange. Ce n'est qu'un détail, mais il montre avec quelle incurie se faisaient toutes choses : « On nous donne des cartes, dit-il. Mais je dois dire dans quelles conditions se fit cette distribution tardive. La carte des départements de la Seine et de Seine-et-Oise — celle qui nous était nécessaire — comprenait deux feuilles représentant l'une, toute la partie ouest, l'autre, toute la partie est de ces deux départements, comme si pour la dresser on eût coupé Paris suivant une ligne idéale nord-sud et partageant la ville en deux parties à peu près égales. On ne nous donne qu'une feuille, la feuille *ouest*, celle qui comprend la presqu'île de Gennevilliers que nous occupions depuis tantôt deux mois, et que nous allions quitter ! *On nous donne la feuille ouest, — et c'est dans l'est que nous devions opérer le lendemain ! Ab uno disce omnes.* (A. Ballue, *les Zouaves à Paris*, p. 71.)

défense avait été faite de dresser les tentes et d'allumer les feux dans la nuit du 28 au 29 novembre. Dans la crainte de donner l'éveil aux Allemands, on avait décidé que les troupes se battraient à jeun. Puis, le lendemain, dans la nuit du 29 au 30, on dressait les tentes et on allumait les feux, comme si les Allemands n'eussent plus été là. Sans doute on jugeait qu'il était inutile d'essayer plus longtemps de dissimuler notre présence. Il est certain que ce retard de vingt-quatre heures avait singulièrement changé les conditions et que l'on ne pouvait plus compter surprendre l'ennemi, comme il eût été possible de le faire la veille ; mais il n'était cependant pas nécessaire d'illuminer sous ses yeux toutes les pentes de la Marne.

Le 30, à neuf heures du matin, les troupes françaises, sauf le 3e corps, passent la rivière, et le combat s'engage. Nous n'en suivrons pas les détails. Les premiers obstacles furent brisés par l'élan des soldats, mais une fois arrivés en face des parcs de Villiers et de Cœuilly, il fallut s'arrêter. Les Allemands en avaient fait de véritables forteresses. Cachés derrière des murs, protégés eux-mêmes par des travaux en terre, ils fusillaient sans le moindre danger tout ce qui se présentait. Ces positions ne pouvaient être emportées que par le canon, et la disposition du terrain était telle qu'il était impossible de se servir du canon. Après avoir gravi les pentes, pour avoir vue sur les ouvrages à détruire, les artilleurs devaient venir pointer leurs pièces à quelques centaines de mètres seulement des

ennemis, sous le feu de leur mousqueterie. Ils étaient foudroyés avant d'avoir pu prendre position. Force fut donc d'y renoncer, et l'infanterie se trouva seule chargée d'emporter les retranchements ennemis. Dix fois elle tenta l'assaut sans parvenir à franchir les 1,200 mètres qu'elle devait parcourir à découvert. Chaque fois, la fusillade la rejeta en arrière. Il n'y avait plus d'espoir que dans le mouvement tournant que devait exécuter le 3e corps, chargé de prendre à revers et en flanc ces positions inaccessibles de front. Mais ce mouvement, si impatiemment attendu, ne se produisit pas. Pendant que nos soldats se font inutilement et héroïquement massacrer devant Cœuilly et Villiers, le général d'Exea, ne comprenant pas l'importance du rôle qui lui était assigné, garde ses troupes l'arme au pied, sur les bords de la Marne. C'est seulement un peu avant trois heures, et malgré l'ordre du général commandant le corps d'armée, que le général de Bellemare passe la rivière et engage sa division. Mais au lieu d'exécuter le mouvement prescrit sur Noisy, il n'envoie de ce côté qu'un bataillon, *avec ordre d'y rester en observation,* et, avec le reste de ses troupes, recommence l'inutile attaque de front sur Cœuilly et Villiers [1]. Les Français sont encore

1. Sans l'inaction du général d'Exea, il est probable que le succès de la journée aurait été tout autre. Les raisons qu'il en a données sont pitoyables. Mais la responsabilité n'en remonte pas moins au gouverneur dont les ordres n'avaient jamais la précision nécessaire. Dans toute cette guerre, nos généraux ne se sont jamais donné la peine d'étudier leur plan de bataille avec le soin minutieux du détail qu'y apportaient les Allemands. Chez nous, après avoir tracé quelques grandes lignes, plus ou

une fois obligés de reculer, mais ils s'arrêtent à quelques pas au-dessous de la crête, dès qu'ils se sentent à l'abri des coups de l'ennemi, bien décidés à ne pas lui permettre de se montrer à découvert sur le plateau. L'ennemi, du reste, ne semble en avoir aucune envie et se tient prudemment derrière ses murs crénelés. C'est dans cette situation que la nuit surprit les combattants. Nous étions vainqueurs, puisque nous couchions sur les positions conquises, mais, en fait, nous avions échoué, puisque le passage nous restait fermé, sans compter que nos soldats, campés sur des pentes dont les ennemis occupaient le sommet et aux pieds desquelles coulait la Marne, se trouvaient dans une situation singulièrement périlleuse. La diversion sur Montmesly n'avait pas mieux réussi. Après avoir emporté la position, nous avions dû l'abandonner aux forces grossissantes de l'ennemi. Le général Vinoy, n'ayant pas même été informé de ce mouvement, comme nous l'avons dit, ne songea à le soutenir que trop tard, et les renforts allemands, un moment arrê-

moins bien conçues, on laisse tout le reste au hasard. Cela disparaît dans les récits d'ensemble, mais reprend sa valeur dans les rapports des témoins oculaires sur les faits de détail. A ceux qui voudront saisir sur le fait l'incurie du commandement, nous recommandons la lecture du récit des batailles de la Marne dans le petit volume des *Zouaves à Paris*. On y verra ce que valent les détails à la guerre et ce qu'il en peut coûter de laisser à des sous-ordres plus ou moins intelligents le soin d'interpréter et de compléter un plan. Nous verrons la même chose se reproduire à Héricourt. On ordonne des mouvements tournants, mais on n'y attache pas d'autre importance, on n'en surveille pas l'exécution. Le beau, c'est d'attaquer à la baïonnette un mur crénelé ou une montagne fortifiée.

tés dans leur marche, reprirent leur mouvement vers la Marne. Au nord, nous enlevâmes dès le matin le village de Drancy et la ferme de Groslay, et, un peu plus tard, la brigade Horion, débouchant de Saint-Denis, s'empara d'Épinay [1]. En somme, ces tentatives de diversion avaient produit peu d'effet, grâce surtout au retard du passage de la Marne, qui avait permis aux Allemands de savoir longtemps d'avance sur quel point devait se porter la principale attaque, et d'y concentrer des forces nombreuses.

On jugea que ce retard n'était pas suffisant, et qu'il fallait leur laisser le temps d'en concentrer encore plus. D'ailleurs, pendant la nuit du 30 novembre au 1er décembre, la température avait subitement changé et le froid était devenu très-vif. Il semblait que ce dût être une nouvelle raison de brusquer l'action, au lieu de laisser nos malheureux soldats se morfondre sans couvertures sur la terre glacée. Malgré cela, toute la journée du 1er décembre se passa sans engagement. Les Allemands l'employèrent à faire venir des troupes fraîches. De notre côté, on se contenta de déplacer les troupes de manière à mettre en seconde ligne les régiments qui avaient le plus

1. La dépêche envoyée à la Délégation de Tours portait que nous avions enlevé la gare aux Bœufs, Chevilly, l'Hay, Épinay. Celle-ci, voyant que l'action se passait sur la rive gauche de la Seine, conclut tout naturellement que l'armée française, après avoir enlevé les positions qui touchaient Paris, était parvenue à une étape dans le sud, à Épinay-sur-Orge, auprès de Lonjumeau. On a beaucoup plaisanté de cette méprise, dont la responsabilité appartenait surtout à ceux qui avaient rédigé la dépêche.

souffert et à placer les autres en avant. La 3e armée resta dans ses positions, n'ayant aucun rôle dans la lutte qui allait recommencer. Quant à la 1re, composée de 166 bataillons de gardes nationaux, on sait qu'elle ne comptait pas dans les calculs de nos généraux. On aurait pu l'utiliser cependant pour porter les premiers coups, car si elle n'avait pas et ne pouvait pas avoir la solidité des vieilles troupes, elle avait l'enthousiasme et l'élan. Après quelques heures de combat, on l'aurait remplacée par l'armée qui devait faire la trouée, par nos régiments de ligne, par les meilleurs de nos bataillons de mobiles, qui, trouvant l'ennemi déjà fatigué, auraient eu moins de peine à accomplir leur œuvre. La garde nationale avait espéré qu'on se souviendrait de son existence. Pendant toute la journée du 29, elle était restée sur pied, prête à marcher. On n'avait pas voulu d'elle. Le 2 décembre cependant, le général Clément Thomas reçut l'ordre de la faire avancer et de la déployer sur la rive droite de la Marne pour servir de réserve. Cette armée qu'on n'avait pas jugée digne d'entrer en ligne, on l'appelait au dernier moment, on lui réservait la mission de briser les obstacles dont n'auraient pu triompher les meilleurs régiments ! Il est vrai qu'on ne la fit pas plus combattre que le premier jour.

Le 2, vers 6 heures du matin, la bataille recommença, mais cette fois c'est l'ennemi qui attaque. Nos soldats, surpris, fatigués, engourdis par le froid, lâchent pied presque partout. Ramenés au combat par leurs officiers, ils parviennent cependant à reprendre

les positions perdues. Entre deux et trois heures de l'après-midi, Champigny, Le Four-à-Chaux, Bry, sont en notre pouvoir. En face de Villiers, les Wurtembergeois ont en vain essayé de déloger la brigade Courty. A ce moment la lutte s'arrête et l'artillerie continue seule à tirer.

Nous étions encore une fois victorieux, de la même manière que l'avant-veille, ayant repoussé toutes les attaques des Allemands ; mais nous n'en étions pas plus avancés, puisque le passage nous restait fermé, et que nous n'avions même pas essayé d'attaquer Villiers et Cœuilly. Le général Trochu avait beau dire au général Ducrot : « C'est un succès complet. » Il lui manquait, pour être complet, de nous ouvrir le passage, ce qui était le but même de l'entreprise. Nous avions réussi comme à Frœschwiller, à Borny, à Saint-Privat, à démontrer que nos soldats pouvaient lutter contre les soldats allemands, et qu'il ne leur manquait que des généraux capables de diriger et d'utiliser leurs efforts, mais il faut avouer que c'était là un succès dont le gouverneur moins que personne avait le droit d'être fier.

Nous avions perdu dans ces deux journées 8,000 hommes tués, blessés ou disparus. Les pertes de l'ennemi, qui avait combattu la plupart du temps derrière des retranchements et dans des positions fortifiées, s'élevaient à 5,000 hommes.

Le même jour, après la bataille, le général Vinoy, voyant qu'on ne percerait pas de ce côté, proposa au gouverneur de porter rapidement par les voies les



Omnibus du chemin de fer d'Orléans amenant les morts, près Champigny (décembre 1870).

plus courtes toute l'armée sur Versailles, en enlevant les positions de l'ouest, nécessairement dégarnies, avant que les Allemands, qui auraient à franchir une distance cinq ou six fois plus considérable, eussent eu le temps de revenir les défendre[1]. Le général de Beaufort, qui venait de faire une reconnaissance sur les hauteurs situées à l'ouest du Mont-Valérien, y avait trouvé très-peu d'ennemis. L'entreprise était hardie. Le général Trochu la rejeta sans même la discuter. On a dit qu'à ce moment il était trop tard pour risquer cette tentative, que des troupes qui venaient de perdre 8,000 hommes n'étaient pas en état de faire un pareil effort. C'est possible, mais ce ne sont pas là les raisons qui ont pu décider l'opinion du

1. Voici le plan du général Vinoy, d'après sa déposition devant la Commission d'enquête : « Il vous faut sept heures au plus pour aller au Mont-Valérien, et demain matin vous pouvez attaquer Versailles, vous n'y trouverez pas 1,500 hommes. J'ai vu passer toutes les troupes de l'ennemi ; pour retourner à Versailles, il lui faut quarante heures au minimum, et même quarante-huit ou cinquante, puisqu'il ne peut passer que par Villeneuve-Saint-Georges. Demain vous serez à Versailles. Pendant ce temps je ferai disposer tous les mobiles qui me restent et j'opérerai une démonstration contre Châtillon. Cette démonstration ne sera pas sérieuse, mais arrivés à Versailles vous repartirez. On peut y laisser une brigade, un régiment même et descendre la route de Versailles à Choisy-le-Roy. On prendrait ainsi Châtillon à revers ; je me montrerai d'un côté pendant qu'on arrivera de l'autre, nous jetterons les Prussiens dans la Seine ; la ligne sera coupée et nous aurons le chemin de fer... Étant à Vichy, j'ai rencontré un chef d'escadron d'artillerie qui était et qui est encore au Mont-Valérien. Il me dit que, pendant la bataille de Champigny, le général Noël lui donna l'ordre de faire une reconnaissance avec 600 hommes, et qu'il ne rencontra aucun ennemi : « Si le général ne m'avait « pas fait revenir, disait-il, j'aurais été à Versailles. » Il avait été jusqu'à la Celle-Saint-Cloud. »



Champigny. — La grande fosse (décembre 1870)

gouverneur, puisque à ce moment il faisait afficher dans Paris qu'il était « très-content, que cette deuxième grande bataille était beaucoup plus décisive que la précédente », et que son intention était de recommencer la lutte le lendemain. Si donc il croyait ses troupes encore capables de vaincre le gros des forces allemandes accumulées devant Champigny, et, après les avoir vaincues, de faire une marche forcée le même jour pour se mettre hors de portée d'un retour offensif, comment et pourquoi, à ce même moment, les a-t-il jugées hors d'état d'aller attaquer des positions infiniment moins difficiles à emporter, puisqu'elles étaient presque dégarnies? Nous l'ignorons et ne chercherons pas à l'expliquer. En tout cas il est regrettable que l'idée ouverte par le général Vinoy le 2 décembre, après la deuxième bataille, ne lui soit pas venue le 29 novembre, après la première. Il était dès lors évident qu'on ne percerait pas et que le coup était manqué de ce côté, et si quelques régiments de la deuxième armée étaient déjà trop éprouvés et trop fatigués pour qu'il fût prudent de leur demander ce nouvel effort, n'aurait-on pas pu faire quelques emprunts à la troisième, qui n'avait combattu, la veille, que quelques heures?

Le 3 décembre, le général Ducrot avait donné ses instructions pour une troisième bataille. Mais il changea subitement d'avis, après une rapide inspection de nos lignes, et commanda la retraite, qui se fit avec le plus grand ordre et sans être inquiétée par l'ennemi. A la tombée de la nuit, toute l'armée était

établie sur la rive droite, sauf une brigade qui continuait à occuper l'extrémité de la boucle de la Marne, à Poulangis. Il est bien certain que dans les conditions où nous avaient placés les dispositions prises par le général Trochu, après toutes les fautes accumulées dans ces trois journées[1], n'ayant que des troupes harassées, sans réserves, à opposer à un ennemi auquel les renforts arrivaient de toutes parts, il eût été insensé de poursuivre la lutte, au moins sur ce point. Nous ne saurions donc faire au général Ducrot un reproche d'y avoir renoncé, malgré sa promesse de ne rentrer que « mort ou victorieux ». Il s'était assez vaillamment battu pour pouvoir dire que s'il n'était pas mort, ce n'était pas sa faute. Quant à être victorieux, cela dépendait encore moins de lui, et l'on peut dire, après avoir vu ce qu'il a fait pendant les quatre mois du siège de Paris, qu'une victoire remportée par le général Ducrot aurait été surtout l'œuvre du hasard. Il a donc bien fait, n'ayant pu se faire tuer, de rentrer dans Paris. Mais pourquoi, avec de si bonnes raisons à opposer aux railleries, a-t-il été imaginer de dire qu'il avait cru de son devoir de rentrer pour combattre les révolutionnaires de Paris? A ce moment Paris, tout enfiévré de patriotisme et d'espoir, ne songeait qu'à la défense, qu'au salut de la patrie. Trompé par les dépêches triomphantes du gouverneur et de la Délégation de Tours, il était, le 3 décembre, tout entier à la joie. Le gou-

1. *Les Zouaves à Paris,* par A. Ballue, pp. 98-99.

vernement s'y associait par une adresse au général Trochu, toute débordante de louanges et de compliments pour le gouverneur, pour le général Ducrot, pour tout le monde. Il est vrai que cela ne dura pas longtemps et que la désillusion fut cruelle. Mais il n'en demeure pas moins certain que, le 3 décembre au matin, en ordonnant la retraite, le général Ducrot obéissait simplement à des nécessités stratégiques, et pas le moins du monde au besoin de sauver la société que personne ne menaçait.

Les souffrances étaient pourtant déjà très-grandes. Le pain n'était pas encore rationné, mais la viande l'était depuis longtemps. Dès le 15 octobre la ration de viande de bœuf et de mouton était fixée à 100 grammes; quatre jours plus tard, elle était réduite à 50 grammes, et, le 11 novembre, à 40 grammes.

Le 16 du même mois, la viande de cheval était rationnée à 60 grammes par tête. On pouvait encore choisir entre 40 grammes de bœuf et 60 grammes de cheval, mais on ne pouvait cumuler. Le 26 novembre, la ration de toute espèce de viande fraîche ou salée descendit à 35 grammes et l'on ne pouvait plus choisir. Mais ce qui était plus terrible que le rationnement lui-même, c'était la nécessité imposée aux femmes de venir, dès le milieu de la nuit, former à la porte des bouchers des queues interminables, tantôt sous la pluie, tantôt sous l'âpre morsure d'un vent glacial, par des températures de 10 à 15 degrés de froid. Il est vraiment étrange qu'on n'ait pas trouvé

moyen d'éviter à la population ce supplice de toutes les nuits. C'est un des plus douloureux souvenirs qui soient restés du siége. Ces terribles stations de trois ou quatre heures dans la boue ou dans la neige ont tué infiniment plus de femmes et d'enfants que les terribles Krupp des Allemands; aujourd'hui encore, six ans après le siège, il en meurt qui paient la dette de ces tristes jours. Ajoutez à cela le manque de combustible, le froid mortel des mansardes. Tout cela, la population le supportait sans murmure comme une conséquence du siège. Les femmes partout ont donné l'exemple de cet héroïsme passif et obscur, mille fois plus difficile et plus rare que le courage retentissant et souvent théâtral des batailles.

Et pourtant, comme l'a dit un témoin de ces souffrances, « cette population ne se plaignit pas. Elle ne désespérait pas davantage. C'est son indomptable énergie, son ardent patriotisme qui ont inspiré au gouvernement de la Défense Nationale le peu de bien qu'il a pu faire. Loin que ce fût, selon la coutume, l'autorité militaire qui eût à relever le moral de la population civile, c'est cette dernière au contraire qui empêchait nos généraux de succomber aux lâches défaillances et les retenait sur une pente où ils n'étaient que trop disposés à glisser [1] ».

Ceux-ci ne voulaient pas croire à cet héroïsme. Ils aimaient mieux y voir une sorte de folie nouvelle qu'ils appelaient la *démence obsidionale*. « Comme

1. *Les Zouaves à Paris,* par A. Ballue, p. 101.

si ce n'était pas assez des souffrances physiques, dit M. Chaper dans son rapport, cette maladie morale, dont nous avons déjà montré les symptômes, va toucher à sa crise la plus aiguë. La population, bien loin de s'affaisser dans la torpeur, s'enfiévrera de colère; elle ne voudra plus croire même à ce qu'elle verra de ses yeux, même à la famine; elle voudra, elle exigera qu'on la mène au combat; elle rêvera d'y aller tout entière avec les femmes et les enfants. Elle n'aura que des éloges pour ceux qui voudront la faire périr par le feu et par la faim; elle n'aura que des malédictions pour ceux qu'elle soupçonnera de vouloir la sauver. Et il faudra enfin un courage, un dévouement véritables pour oser arracher à une mort affreuse deux millions d'êtres humains devenus presque insensés et qui ne voudront pas de leur propre salut [1]. »

Le Rapport de M. Daru n'est pas moins affirmatif à cet égard : « Au moment où les provisions s'épuisaient; lorsque, par un froid rigoureux, le combustible commençait à manquer; quand on se voyait sans communication avec la province, en proie à toutes sortes de souffrances physiques et morales, une seule consolation restait à la population de Paris, l'espoir de la délivrance! Toutes les classes de la société partageaient cet espoir et se montraient animées du même esprit d'abnégation et de sacrifice...

1. *Rapport de M. Chaper sur l'examen, au point de vue militaire, des actes du gouvernement de la Défense Nationale à Paris*, p. 192.



PHO YVES & BARRET

Rempart du Sud en face de Montrouge. Batterie servie par les marins (novembre 1870).

Les femmes consacraient leurs nuits au service des blessés et des malades. Partout éclatait une noble rivalité de dévouement, partout on s'appliquait à secourir les infortunes, à consoler et à relever les âmes. Loin de s'affaiblir, la force morale grandissait avec le péril. Plus tard, lorsque vinrent les mauvaises nouvelles, lorsque les bruits sinistres se répandirent, le moral d'une population composée d'éléments si divers, en proie à de si poignantes inquiétudes, à des besoins si pressants, dut s'en ressentir; mais alors elle était tout entière emportée par un sentiment généreux, par le désir de défendre son pays; elle était résolue à tout. Elle n'avait de colère que contre ceux qui voulaient lui épargner, en la ménageant, d'inutiles dangers. Cependant les souffrances s'accroissaient. On avait froid, on avait faim; on supportait tout sans murmures. Des files de femmes et d'enfants à peine vêtus, pâles et grelottants, se pressaient aux portes des boucheries, recevant, après de longues heures d'attente, par la pluie, la neige et le froid, quelques grammes de viande; et pas une plainte ne se faisait entendre. En ce temps-là surtout, on peut le dire, Paris a été admirable [1]. »

Pour répondre au vœu de la population de Paris et pour ne pas laisser seule exposée aux attaques de toutes les forces allemandes l'armée de la Loire, que l'on croyait en marche sur Fontainebleau, le gouver-

1. *Rapport de M. le comte Daru sur la politique du gouvernement de la Défense nationale à Paris*, pp. 301-302.

neur se préparait à un nouvel effort, quand, le 6 décembre, il reçut de Versailles la lettre suivante :

« Mon Général,

« Il pourrait être utile d'informer Votre Excellence que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans et que cette ville a été réoccupée par les troupes allemandes. Si toutefois Votre Excellence jugera à propos de s'en convaincre par un de ses officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et revenir.

« Agréez, mon Général, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« *Le Chef d'état-major,*

« Comte de Moltke. »





(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)



CHAPITRE XIII

LA CAMPAGNE DE LA LOIRE.
DU 9 NOVEMBRE AU 28 DÉCEMBRE 1870



OUS avons dans un chapitre précédent rappelé les hésitations du général d'Aurelle. Après avoir accepté le 26 octobre l'exécution d'un plan qui devait le mettre en présence de l'armée bavaroise le 1er ou le 2 du mois de novembre, il avait ajourné sa marche dans la pensée que l'armistice, négocié par M. Thiers avec Versailles, serait signé très-prochainement. La capitulation de Metz qu'on apprenait à la même époque était pourtant une raison de se hâter, afin de pouvoir marcher sur Paris avant l'arrivée des troupes allemandes qu'elle rendait disponibles. Le général d'Aurelle ne comprit pas la gravité des devoirs que lui imposait cette situation; il ne se décida à commencer son mouvement que sur

les instances réitérées et impératives du ministre de la guerre. Non plus que les généraux Trochu, Ducrot et Bourbaki, il ne pouvait se décider à croire qu'il fût possible de faire la guerre avec des soldats qui n'avaient pas fait l'exercice pendant au moins quatre ou cinq ans[1]. La victoire de Coulmiers prouva qu'il se trompait, mais ne le convainquit pas.

Le 9, il était peut-être déjà bien tard pour marcher utilement au secours de Paris. On ne pouvait guère

1. Rien ne nous a été plus funeste que ces préjugés professionnels des vieux généraux habitués à mesurer la valeur des soldats au nombre d'années qu'ils ont passées dans les casernes. Il est bien certain qu'il est plus commode d'avoir à faire la guerre avec des troupes exercées et aguerries, mais ce n'est pas à dire qu'on ne puisse rien faire avec les autres. L'histoire de la guerre de 1870 est des plus instructives à cet égard. Pendant que Trochu, Ducrot, Bourbaki, d'Aurelle de Paladines, n'avaient que défiance et mépris pour leurs jeunes troupes, les généraux Chanzy, Faidherbe, Jauréguiberry et Jaurès démontraient amplement qu'il n'y a pas de mauvais soldats, quand les généraux veulent se donner la peine de les exciter, de les soutenir, de les encourager. Le général Chanzy a su obtenir de la 2e armée de la Loire, non pas seulement l'ardeur et l'élan, mais ce qui est infiniment plus extraordinaire, une solidité, une ténacité qu'on n'aurait jamais attendues d'aussi jeunes soldats. S'il avait eu à son service une armée comme celle de Bazaine, quelle puissance, quelle persistance d'efforts n'aurait-il pas su en tirer? Avec une pareille armée et des lieutenants comme les amiraux Jauréguiberry et Jaurès, il aurait certainement écrasé les Prussiens. Le général Gougeard a donné également un exemple que nos généraux futurs feront bien de méditer. Avec une division composée en partie de gardes nationaux mobilisés, de ces gardes nationaux que dédaignaient si fort les généraux de l'Empire, il a soutenu en rase campagne l'effort des vieilles troupes du prince Frédéric-Charles, et s'est distingué au milieu de cet héroïque 21e corps, dont les commencements avaient été si déplorables et qui, à la fin, a sauvé toute l'armée. Jamais l'axiome militaire : *Tel chef, tels soldats,* n'a été mis en plus complète évidence.

espérer y parvenir assez tôt pour rompre l'investissement avant l'arrivée du prince Frédéric-Charles, mais du moins il était possible d'écraser l'armée du grand-duc de Mecklembourg. Il n'avait pas en tout plus de 45,000 hommes, tandis que nous en avions à Orléans près de 80,000, sans compter 20 ou 25,000 autres qui étaient échelonnés de Dreux au Mans. Plusieurs petits combats s'engagèrent sur différents points entre les détachements français et des fractions de l'armée allemande disséminée sur un terrain immense. Mais le général refusa obstinément d'agir, malgré l'impatience de ses soldats, tout fiers de leur victoire, malgré les instances du général Chanzy, qui sentait qu'on perdait là un temps précieux. C'était toujours le même prétexte : « Je ne pouvais, écrit-il, me faire illusion au point de croire à mon armée l'aplomb et la solidité de vieilles troupes. » Raison de plus pour les aguerrir, au lieu de les laisser se morfondre dans les « bourbiers » du camp retranché qu'il établit en avant d'Orléans. L'établissement de ce camp pouvait être utile, en donnant confiance aux troupes auxquelles il offrait un refuge en cas d'échec, mais les y enfermer après une victoire, cela se conçoit plus difficilement. Elles ne pouvaient que s'y démoraliser et y perdre leur ardeur. C'est ce qui arriva en effet. D'ailleurs on aurait pu organiser ce camp pendant qu'elles se porteraient, comme le demandait M. de Freycinet, au-devant des diverses fractions de l'armée allemande, qu'elles pouvaient détruire successivement. Le général

aima mieux attendre tranquillement la jonction du prince Frédéric-Charles et du duc de Mecklembourg.

Cependant le gouvernement de Tours poursuivait activement l'organisation militaire. Une 3e division était ajoutée au 16e corps; trois corps nouveaux étaient formés et allaient pouvoir entrer en ligne, le 17e, sous les ordres du général Durrieu, le 18e et le 20e commandés par les généraux Billot et Crouzat.

Les occasions perdues ne se retrouvent guère. Par une faveur singulière la fortune représenta au général d'Aurelle celle qu'il venait de manquer. Les Allemands étaient convaincus que nous n'avions pas 60,000 hommes, quand nous en avions plus de 150,000. En conséquence le prince Charles n'avait aucune inquiétude. Il ne croyait pas le 23 novembre qu'il fût nécessaire de concentrer les deux armées allemandes. Le duc de Mecklembourg avait son quartier général au Theil, à moins de 50 kilomètres du Mans et à plus de 60 de Chartres. Les troupes du prince Charles s'étendaient de Toury à Montargis. Les deux armées ennemies étaient donc séparées par un intervalle de plus de 120 kilomètres, quand 150,000 Français se trouvaient à côté d'elles, à moins de 40 kilomètres. Celle du prince Charles ne comptait guère plus de 50,000 hommes. Un homme de guère résolu et énergique aurait pu profiter de cette faute. Le général d'Aurelle ne crut pas que le moment d'agir fût encore venu. Cette inaction est d'autant plus étrange que lui-même, dans son livre, écrit « qu'il a toujours eu la ferme conviction, partagée

par tous les officiers généraux sous ses ordres et par tous les gens du métier, que cette armée de la Loire, animée d'un ardent patriotisme et d'un courage éprouvé, pouvait, étant réunie, culbuter l'armée prussienne qu'elle avait toujours battue à forces égales, et arriver au rendez-vous donné dans la forêt de Fontainebleau. Les revers furent toujours la conséquence de la dissémination de ses diverses parties ». Si telle était sa conviction, pourquoi a-t-il attendu, pour l'exprimer, que la guerre fût finie ? Pourquoi n'en a-t-il pas fait part au ministère de la guerre ? Son but évidemment est de rejeter la responsabilité de la défaite sur le ministre qui avait eu le tort de se réserver la direction stratégique des 18e et 20e corps. Mais ce tort, qui est réel et qui a eu pour résultat la dissémination de nos forces, n'est-il pas en grande partie imputable au général d'Aurelle lui-même, qui a toujours refusé, non-seulement d'agir quand les occasions se présentaient si belles, mais même de soumettre un plan quelconque au gouvernement malgré toutes les instances de celui-ci[1] ?

1. Le 23 novembre M. de Freycinet écrivait au général d'Aurelle : « Si vous m'apportiez un plan meilleur que le mien, ou *même si vous m'apportiez un plan quelconque*, je pourrais abandonner le mien et révoquer mes ordres. Mais depuis douze jours que vous êtes à Orléans, vous ne nous avez, malgré nos invitations réitérées, de M. Gambetta et de moi, proposé aucune espèce de plan... Ainsi que M. Gambetta et moi nous l'avons expliqué, Paris a faim et veut être secouru. Il ne dépend donc pas de nous de vous laisser passer l'hiver à Orléans... Il faut sortir de l'immobilité où le salut suprême de la patrie nous condamne à ne pas rester. A mon avis même nous aurions déjà dû sortir. Nous aurions déjà dû nous porter vers ces positions

Il devint bientôt manifeste que le but de l'ennemi était de tourner l'armée de la Loire par l'ouest, pour lui couper la retraite de ce côté. Il espérait en attirer une partie hors de ses positions d'Orléans, de manière à permettre au prince Charles de s'introduire dans son centre, et d'en rejeter les tronçons dans le Midi. Il fallait donc arrêter ce mouvement par une diversion puissante du côté de Pithiviers. Cette direction était d'ailleurs commandée par la nécessité d'ouvrir les voies vers la forêt de Fontainebleau pour le jour où l'armée entière pourrait se mettre en marche sur Paris. En conséquence, le général Crouzat, commandant le 20e corps, reçut le 22 novembre l'ordre de se porter sur Bellegarde, qui fut occupée le 24. Le même jour deux combats s'engageaient à Ladon à Maizières. Ces affaires, sans importance par elles-mêmes, eurent pourtant une conséquence grave. Dans le portefeuille d'un officier d'état-major français, ramassé sur le champ de bataille, les Allemands trouvèrent les renseignements les plus précis sur la force des 18e et 20e corps français dont l'existence était à peine soupçonnée, et apprirent par le même moyen que le 20e se rendait à Beaune-la-Rolande,

de Pithiviers et de Montargis, qui vous inquiètent aujourd'hui si fort, et troubler par des pointes hardies l'éternel défilé que l'armée de Frédéric-Charles a fait au-dessus de vos têtes. Telle a été la pensée qui a inspiré ma lettre du 13 novembre, celle du 19 novembre, plusieurs dépêches et enfin celle de M. Gambetta du 20 novembre. » Il est vrai que, le 24, le général se décidait à faire part au Gouvernement de son dessein d'attaquer « en toute direction, avec toutes ses forces réunies à Orléans ». Mais à ce moment les mouvements étaient déjà commencés.

où il devait se concentrer. Aussitôt ils se mirent à fortifier Ladon, Maizières, Juranville et Beaune, pour y recevoir l'attaque des Français. On peut croire que sans cette précaution les Allemands auraient été battus dans la journée du 28, car, malgré leurs retranchements, nous les avons repoussés sur tous les points, excepté à Beaune-la-Rolande, qui, étant le nœud stratégique de la situation, avait été fortifiée par eux avec un soin tout particulier. Là, tous nos efforts échouèrent, malgré l'énergie du général Crouzat. Peut-être même aurions-nous réussi cependant sans quelques incidents impossibles à prévoir. Le 18ᵉ corps, qui devait combiner son attaque avec le 20ᵉ, n'arriva que fort tard sur le champ de bataille, et quelques-uns de ses soldats, trompés par l'obscurité, tirèrent sur des troupes françaises; enfin le général Martin des Pallières, placé à Chilleurs-aux-Bois avec la première division du 15ᵉ corps, pour couvrir la gauche du général Crouzat, laissa passer la 5ᵉ division prussienne, qu'il aurait pu prendre de flanc, et dont l'arrivée à la fin du jour décida l'issue de la lutte. L'énergie et l'élan du 20ᵉ corps, constatés par les rapports allemands, ne purent compenser toutes ces causes d'infériorité. Le général Crouzat dut se retirer en arrière et mettre ses troupes à l'abri, dans une situation moins exposée.

Le but immédiat de l'action n'était pas atteint, mais l'ennemi, voyant que les Français se décidaient à sortir de leur immobilité, renoncèrent à pousser plus loin dans l'ouest et à menacer la gauche de

l'armée. Le grand-duc de Mecklembourg, qui marchait dans la direction de Chartres à Saint-Calais et à Vendôme, revint sur ses pas.

La sortie annoncée de Paris ne pouvait tarder. Le 30 novembre la Délégation de Tours recevait une dépêche datée du 24 et fixant la sortie au 29. Ducrot devait se diriger vers Gien. Il fallait donc se hâter. On était déjà en retard d'un jour, et l'armée de Paris était peut-être à cette heure sur la route de Fontainebleau.

Le 1er décembre, quatre corps, les 15e, 16e, 18e et 20e, ensemble 160,000 hommes, se mirent en marche sur Pithiviers. Les débuts furent heureux. Le général Chanzy, à la tête du 16e corps, battit les Allemands au combat de Villepion. A l'aile droite, du côté de Beaune-la-Rolande, le 18e corps refoula les ennemis, qui reculèrent sur Pithiviers. Le lendemain une bataille aussi décousue que possible s'engagea à Loigny, contre toute l'armée du grand-duc de Mecklembourg. Ce fut moins une bataille qu'une série d'engagements sans liaison ni unité de plan. Le résultat fut de livrer à l'ennemi la ligne de Loigny, Lumeau, Poupry, qui lui permettait de tenir nos forces coupées en deux. Cependant il était encore très-possible de lutter. L'ennemi s'attendait à être attaqué le lendemain. Le général en chef ordonna la retraite.

Pendant ce temps, le prince Charles changeait subitement ses dispositions. Par une manœuvre hardie et rapide, il dégarnit entièrement la ligne de Beaune-la-Rolande à Pithiviers, négligeant ainsi nos

18e et 20e corps, pour rejeter toutes ses forces sur le centre de l'armée de la Loire. De son côté, le duc de Mecklembourg, avec le corps bavarois, la 17e et la 22e division et la 4e division de cavalerie, effectuait un mouvement convergent sur Orléans par la triple direction de Baïgneaux et Lumeau à Artenay, de Loigny à Sougy et de Terminiers à Rouvray-Sainte-Croix. Ainsi cette partie de l'armée visait à s'introduire comme un coin, de manière à rejeter définitivement les 16e et 17e corps sur la gauche. Il aurait fallu ramener aussitôt les 18e et 20e corps sur la gauche pour les opposer aux forces du prince Charles. Ce mouvement ne fût pas ordonné, soit que le général d'Aurelle ne l'ait pas jugé possible, soit qu'il n'en ait pas apprécié l'importance. Il en résulta que, ne pouvant défendre la position d'Artenay, il donna aux 16e et 17e corps l'ordre de battre en retraite sur Saint-Peravy et ramena le 15e corps sur Chevilly. Par ces dispositions, il produisait lui-même la disjonction que l'ennemi cherchait à déterminer par le mouvement du duc de Mecklembourg et livrait la position d'Artenay, alors si importante. Le 15e corps pouvait donc se trouver seul exposé aux coups de toute l'armée allemande, composée de 110 à 120,000 hommes.

Dans ces conditions, la défaite était certaine; elle ne se fit pas attendre. Le général en chef ne crut pas même possible de se maintenir dans ce formidable camp retranché, qu'il avait organisé avec tant de soin. Les trois semaines qu'il y avait passées après

Coulmiers se trouvaient doublement perdues. On encloua les pièces de marine qui devaient le défendre. L'abandon du camp et de la ville d'Orléans fut décidé le 4 décembre, à cinq heures du soir, et fut, d'après une convention faite avec les Allemands, effectué à onze heures et demie. Les Allemands y entrèrent aussitôt et y trouvèrent encore beaucoup d'hommes qui n'avaient pas eu le temps d'en sortir[1].

Ainsi échouaient presque au même moment les deux plus grands efforts qui aient été faits pendant cette triste guerre. A Paris, le général Ducrot était rejeté derrière les remparts; à Orléans, l'armée de la Loire, l'espoir de la France, était définitivement coupée en deux tronçons. Ce qu'il y a de plus désolant, c'est que, dans les deux cas, nous ne pouvons en accuser que nous-mêmes. A Champigny, il est probable que nous aurions percé si nous avions su prendre nos mesures pour surprendre l'ennemi et n'être pas arrêtés pendant vingt-quatre heures par une crue de quelques centimètres. A Orléans, nous avons eu deux fois l'occasion d'attaquer les deux armées ennemies séparément, avec des forces très-supérieures, et il s'est trouvé à la fin que c'est notre armée qui, en se disséminant, s'est fait écraser par le nombre.

1. On a parlé de 16,000 hommes qui furent pris ainsi. M. de Freycinet pense que ce chiffre est exagéré. L'aide de camp du général des Pallières, capitaine Pendezec, envoyé au général de Treskow pour fixer l'heure de l'entrée des Allemands, dit que celui-ci, après la convention faite, *avança sa montre*. « Après avoir d'abord nié, écrit l'officier français, le général avoua qu'il avait pris en effet l'heure de l'armée prussienne. »

Aussitôt après l'évacuation d'Orléans le commandement fut enlevé au général d'Aurelle de Paladines, qui évidemment n'était pas en état de conduire à la fois deux cent mille hommes. Le commandement en chef fut supprimé, et l'on institua trois commandements distincts : les 16e et 17e corps, sous les ordres du général Chanzy ; les 18e et 20e corps sous les ordres du général Bourbaki et le 15e sous ceux du général des Pallières. Les chefs immédiats des quatre premiers corps étaient les généraux Jauréguiberry, de Colomb, Billot et Crouzat.

Au bout de quelques jours, le 15e corps fut adjoint à l'armée du général Bourbaki, et le 21e corps, commandé par le général Jaurès, fut réuni à celle de Chanzy. Il n'y eut plus dès lors que deux groupes, la 1re armée, formée des 15e, 18e et 20e corps, et la seconde, comprenant les 16e, 17e et 21e corps. Quand les fuyards eurent rejoint et que les vides furent comblés, ces deux armées comptèrent, la première, cent mille hommes, la seconde, cent vingt mille.

La retraite des trois corps qui devaient composer la 1re armée ne fut pas inquiétée. Pendant que le duc de Mecklembourg marchait à la poursuite de Chanzy, le prince Charles méditait un mouvement sur Bourges, qui aurait pu avoir pour l'armée de Bourbaki des conséquences désastreuses. Mais au lieu de se mettre en marche immédiatement, il perdit quelques jours à Orléans, ce qui permit à Bourbaki de commencer la réorganisation de son armée et donna à Chanzy le temps de prouver au duc de Mecklembourg

qu'il ne se laisserait pas entamer par lui. Il s'était établi sur les positions en avant de Josnes, appuyant sa gauche à la forêt de Marchenoir et sa droite à la Loire, à la hauteur de Beaugency. Là, quatre jours de suite, les 7, 8, 9 et 10 décembre, il repoussa victorieusement les attaques de l'ennemi. Cette attitude d'une armée qu'on croyait démoralisée jeta l'inquiétude parmi les Allemands. Le correspondant anglais qui suivait le quartier prussien et qui nous était peu favorable, ne cachait pas son étonnement : « Des troupes de nouvelle formation, écrivait-il, qui peuvent accomplir cela contre des vétérans, ont tout droit d'espérer que la chance tourne en leur faveur. Les Allemands de leur côté commencent à être stupéfaits de cette ténacité extraordinaire. Ils ont été si longtemps accoutumés à des succès étonnants, que c'est une expérience nouvelle pour eux d'être tenus en échec quatre jours consécutifs par cette armée de la Loire si méprisée, et d'être obligés d'appeler des renforts. » Ce même correspondant raconte que le 9 un officier allemand lui disait « qu'il avait perdu en sept jours 90 des 160 hommes de sa compagnie, et que dans son opinion l'armée de la Loire s'était mieux battue qu'aucune des armées qu'il avait encore vues, mieux même que l'armée de Bazaine devant Metz [1] ».

1. Ce même écrivain, dont la partialité pour les Allemands se manifeste en toutes circonstances, donne cependant sur leur inhumanité à l'égard des blessés français des détails navrants. Il trouve à Beaugency une maison remplie de la cave au grenier de blessés abandonnés sans soins et sans aliments, sans médicaments et sans médecins, pendant que, à côté, des cavaliers prus-

On peut juger par là ce qu'elle eût pu faire à Orléans si elle avait été alors sous les ordres d'un général aussi résolu que Chanzy.

A la suite de cette série de combats glorieux, Chanzy se décida cependant à la retraite. Il avait pour cela deux motifs très-sérieux : l'inaction de Bourbaki à Bourges et la marche du 9e corps allemand sur Blois.

Il avait, à plusieurs reprises, insisté auprès du Gouvernement pour qu'il donnât l'ordre à Bourbaki de marcher sur Vierzon, de pousser le gros de ses troupes par Romorantin sur Blois et de prendre position entre la Loire et le Cher, de manière à intercepter les communications de l'ennemi entre Orléans

siens « gais et bien nourris font cuire leur repas », et il ajoute : « Le système des Prussiens, qui est admirable pour l'enlèvement de leurs propres blessés du champ de bataille, fait banqueroute complète dès qu'il s'agit des blessés de l'ennemi tombés entre leurs mains. *Ils n'essaient pas de s'en occuper.* On les laisse emporter par des chars de la contrée, *s'il y en a ;* leurs blessures doivent être pansées par des chirurgiens français, *s'il y en a,* et ils doivent être nourris par la commune dans laquelle ils se trouvent, *s'il y reste de la nourriture.* Or, comme toute la farine, tous les chevaux et les chariots sont réquisitionnés pour l'armée allemande, il est généralement impossible de faire quoi que ce soit pour ces malheureux. Je vois que même à Lagny, une station de chemin de fer près de Paris, par laquelle parviennent journellement des centaines de tonnes de saucisses et de biscuits, rien n'a été fait pour nourrir les prisonniers français, qui ont dû à l'ambulance anglaise les aliments qui les ont empêchés de mourir de faim. Assurément l'intention des donateurs de cette noble œuvre n'a pas été d'exempter aucun des belligérants de la dépense qui leur est imposée pour l'entretien des prisonniers tombés entre leurs mains. »

Qu'on rapproche ce récit de la lettre que nous avons citée d'un officier bavarois pris à Coulmiers et que l'on juge !

et son armée engagée sur Tours, en coupant cette dernière de sa base d'opérations. Dans ces conditions, il se chargeait de tenir sur la rive droite de la Loire. Le prince Charles se fût, en effet, trouvé fort embarrassé si, au moment où il marchait contre Chanzy à l'ouest, l'armée de Bourbaki eût repris la lutte sur son flanc gauche. Mais Bourbaki, comme Trochu, comme tous les généraux de l'Empire[1], n'avait aucune confiance dans ses troupes. Au moment même où Chanzy démontrait victorieusement qu'il suffisait de la résolution d'un général pour tenir en échec l'armée allemande, le commandant en chef de la 1re armée déclarait qu'il n'avait sous ses ordres « qu'un troupeau d'hommes démoralisés » et incapables d'un effort sérieux. On se demande avec terreur ce qu'il serait advenu si l'indomptable énergie du commandant de la deuxième armée n'avait forcé le prince Charles à abandonner son mouvement sur Bourges. Les rapports de la Commission d'enquête, pour justifier cette attitude de la 1re armée, prétendent que le 15e corps, qui en faisait partie, avait en réalité supporté tout l'effort de l'ennemi devant Orléans, tandis que ceux qui composaient l'armée de Chanzy avaient relativement peu souffert. Ceci est une supposition qui, en effet, semblerait pouvoir résulter de la ma-

1. Bourbaki à Tours avait dit à Gambetta que c'était folie de s'imaginer que de si jeunes troupes pussent réussir là où avaient échoué de vieux soldats. L'amiral Fourichon avait dit également que dans les conditions présentes « la France ne pouvait faire qu'un simulacre de défense ». Cette manière de voir, en paralysant les efforts, a été pour beaucoup dans nos désastres.

nœuvre de l'armée allemande, comme nous l'avons expliqué plus haut ; mais en réalité, dans les journées des 1er et 2 décembre, le 16e corps avait perdu beaucoup plus de monde que le 15e, et d'ailleurs les 19e et 20e corps n'avaient pas été sérieusement engagés depuis le 28 novembre, à Beaune-la-Rolande. La vérité, c'est que la 1re armée était composée des mêmes éléments que la 2e. Toute la différence était dans la valeur des chefs qui les commandaient.

Le 9, ne voulant pas que la nécessité de le protéger entravât les opérations militaires, le Gouvernement se transporta de Tours à Bordeaux.

A la fin, Bourbaki se décida pourtant à faire un mouvement. Le 12, il occupa Vierzon sans combat ; mais ses hésitations le reprirent bientôt. Le 16, il battit en retraite ; et cependant, à ce moment, il n'avait devant lui que des forces insignifiantes. Toute l'armée du prince Charles était à la poursuite de Chanzy.

En effet, dès le 8, le prince Charles avait dirigé le 9e corps sur Blois, avec ordre de passer la Loire et de tourner la forêt de Marchenoir, à laquelle était appuyée l'aile gauche de Chanzy. Pour empêcher cette surprise, il avait été décidé que le parc de Chambord serait défendu. Mais, par une négligence inexplicable, les entrées n'en furent pas gardées ; les ennemis l'envahirent brusquement le 9, et nos troupes s'enfuirent en désordre. Cependant le général Barry put rallier quelques fuyards et fit sauter une arche du pont de Blois, et les Allemands durent remonter la Loire jusqu'à Meung pour trouver un passage.

Cependant Chanzy comprit quel danger il y aurait à garder plus longtemps sa position. Il se décida le 11 à se transporter à Vendôme, derrière le Loir. Le 14 et le 15, la lutte s'engagea de nouveau, sans résultats appréciables. Cependant le prince Charles appelait à lui toutes les forces dont il pouvait disposer et dégarnissait tout le pays, dans la pensée que la défaite de Chanzy mettrait fin à la guerre. Le 9e corps, reprenant son mouvement, était redescendu sur Blois, d'où il cherchait à tourner l'aile droite de l'armée française, par les routes de Vendôme et de Montoire. Le succès de cette manœuvre aurait pu enlever au général Chanzy la route du Mans, sans qu'il lui restât d'autre ressource que de remonter vers Mondoubleau, au risque de se voir ensuite entouré à l'ouest de Paris. En conséquence, il se décida à marcher directement sur le Mans par Saint-Calais. La retraite commença le 16 et se fit sans beaucoup de difficulté. Les troupes allemandes étaient aussi fatiguées que les nôtres, et en fort mauvais état, malgré tout ce qui a été dit des merveilles de l'administration prussienne. L'attitude du général Chanzy faisait comprendre qu'il ne se laisserait pas attaquer impunément, et le général allemand sentait le besoin de refaire ses troupes avant de reprendre la lutte. Le capitaine de Golz, dans son *Histoire de la 2e armée allemande sur la Loire,* dit : « De toute ferme, de tout buisson partaient des coups de feu qui obligeaient nos patrouilles de cavalerie à de constantes poursuites, sans qu'on découvrît rien. Le service de sûreté

NUITS



(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

devenait difficile, exigeait des forces nombreuses et n'éloignait pas toujours le péril. Les armées allemandes sur la Loire étaient forcées de doubler, de tripler leurs avant-postes et d'occuper beaucoup plus de terrain que ne permettaient les effectifs... De corps d'armée, de bataillons, il ne restait plus que le titre, non la force et la valeur. Un corps d'armée comptait autant d'infanterie qu'une division au début de la guerre et les meilleurs éléments avaient disparu, enlevés par les balles et les fatigues. Quelques divisions, la 22e entre autres, ne comptaient en infanterie que la valeur d'une brigade ; tout le 1er corps bavarois était à peu près de la même force. Quant au corps d'officiers, il n'y avait plus beaucoup d'accord entre les fonctions et les charges. En somme beaucoup d'officiers de réserve à la tête des troupes, beaucoup de troupe de dépôt dans les rangs... Dans beaucoup de bataillons, les hommes étaient pieds nus ; d'autres avaient des sabots ou des jambières de linge. Dans l'armée du grand-duc il y avait des compagnies dans lesquelles 40 hommes et plus n'avaient pas de chaussures. Enfin on n'avait pu compléter les munitions ; il y en avait bien encore pour quelques combats, mais pas assez pour entreprendre une série d'opérations. »

De plus des nouvelles graves étaient parvenues au prince Charles pendant la nuit du 15 au 16 décembre. Cédant aux instances du ministre de la guerre, le général Bourbaki avait fait un mouvement. A ces trois corps d'armée (15e, 18e et 20e) l'ennemi

ne pouvait guère opposer que les trois brigades bavaroises du général Von der Tann, dont l'effectif n'allait pas à 10,000 hommes. Ce mouvement inquiéta beaucoup les Allemands. Nous lisons dans le livre du capitaine de Goltz, qui écrit d'après les documents officiels : « Si Orléans tombait au pouvoir de Bourbaki, la 2e armée se trouvait obligée de revenir à marches forcées ; mais alors la 2e armée française la suivait. Si Chanzy revenait alors occuper Beaugency, n'était-ce pas pour lui une véritable victoire ? cette victoire apparente ne réveillerait-elle pas la nation, n'armerait-elle pas la France tout entière ? On pouvait, il est vrai, diviser les forces allemandes, combattre Chanzy avec les forces du grand-duc, et Bourbaki avec les deux autres corps ; mais c'était là risquer le sort de la campagne sur deux points à la fois. Telles étaient les réflexions qui agitaient le général en chef, indécis sur le parti à prendre. »

Mais l'inquiétude ne fut pas de longue durée. Le général Bourbaki s'arrête à Baugy. Le mouvement projeté sur Montargis fut remplacé par un nouveau projet, celui d'une expédition dans l'est, du côté de Belfort.

Le général Chanzy arriva au Mans le 19 décembre et s'occupa aussitôt de réorganiser son armée, qui avait grand besoin de repos après une pareille campagne, où, comme l'a dit le général dans sa déposition devant la Commission d'enquête, « pendant 21 jours, de l'aube à la nuit, le canon n'avait pas cessé de se faire entendre, les troupes n'ayant aucun répit ».

Neuf jours après, il avait reporté son armée à 130,000 hommes, pourvus de 350 pièces de canon, et sans attendre les attaques de l'ennemi, il reprenait l'offensive le 28 décembre.





CHAPITRE XIV

LA GUERRE DANS L'EST, DU 25 OCTOBRE 1870 AU 18 JANVIER 1871



ELFORT fut investi le 3 novembre, mais cette fois les espérances des Allemands devaient être trompées grâce à l'énergie du commandant de la place, le colonel du génie Denfert-Rochereau, et à son entente de la défense. Au lieu de s'enfermer, comme les autres, derrière les murs des forts de la ville, il fit construire des redoutes sur les Hautes et Basses-Perches, et la redoute de Bellevue ferma la trouée entre le fort des Barres et les Basses-Perches. Il enlevait ainsi aux ennemis leurs meilleures situations pour l'attaque, et du même coup les forçait à étendre considérablement leur ligne d'investissement. Malheureusement la garnison n'était pas assez forte pour qu'il fût pos-

sible de tenir les hauteurs dominantes de Salbert et du mont d'Arsot, tout indiquées pour les batteries ennemies. Mais tous les villages environnants étaient occupés, et le colonel Denfert avait ordonné d'y tenir jusqu'à la fin et de disputer les moindres plis de terrain. Il savait bien que l'ennemi finirait par les prendre, mais c'était toujours du temps gagné pour la défense.

Le 10 novembre eut lieu la première sortie de la garnison, une autre, le lendemain. Le 15 une action plus sérieuse du côté de Bessoncourt nous coûta 136 hommes hors de combat. Le 23, les Allemands attaquèrent à leur tour et enlevèrent la position du Mont. Le 3 décembre ils commencèrent le bombardement de Belfort et du fort des Barres. Dès le premier jour 5,000 obus tombèrent dans la place. En même temps les ennemis s'emparaient de nos positions avancées, le Bosmont, Andelnans, Froideval, le bois de Bavilliers. Mais en somme l'ennemi n'avait au 1er janvier remporté aucun avantage sérieux.

Après le départ du 20e corps sous les ordres du général Crouzat il n'était plus resté dans l'est de troupes capables de tenir la campagne. Mais le général Werder n'était pas plus tranquille pour cela. Il était obligé d'occuper un pays très-étendu et qui se prête admirablement à la guerre d'embuscades et de surprises. Auxonne, Dijon, Besançon, Langres, Belfort, renfermaient des garnisons; les francs-tireurs du commandant Bourras tenaient les environs de Pesmes; les garibaldiens étaient à Dôle et dans la forêt de la

Serre; toute la population était soulevée contre l'ennemi. Malgré la facile victoire qu'il avait remportée le 27 octobre sur le docteur Lavalle, qui s'était fait nommer colonel à titre auxiliaire et commandant des forces réunies à Dijon, la situation du 14e corps allemand était assez menacée pour qu'il n'osât pas profiter de son avantage et marcher sur la ville. Il se préparait à rétrograder le 30 sur Vesoul et Gray, quand une dépêche du prince Guillaume de Bade vint changer ses résolutions. On lui annonçait que Dijon ne se défendrait pas. C'était en effet l'intention de la municipalité et du comité de Défense, mais la population avait refusé de se prêter à cette lâcheté. Quand le 30 le général Werder parut devant la ville, il fut reçu à coups de fusils. Le 31 l'ennemi avait reçu des renforts, et la résistance dut cesser.

Le 3 novembre, le commandant du 14e corps reçut l'ordre de s'emparer de Dôle et du chemin de fer du Jura, tout en observant la route de Besançon. A Dôle était Garibaldi qui, malgré son âge et ses infirmités, était venu, le 9 octobre, offrir son épée à la France. Le gouvernement lui avait donné le commandement de l'armée des Vosges, qui n'existait pas encore, mais qu'il était chargé d'organiser. Il avait été suivi en France par un certain nombre d'Italiens, dont quelques-uns avaient fait avec lui l'expédition de Sicile et la campagne de Naples. D'un autre côté, quelques centaines d'étrangers Polonais, Hongrois, Espagnols étaient venus se mettre sous ses ordres, quand ils avaient appris qu'il était chargé d'un com-

mandement. A cela il faut joindre une foule de petits groupes, francs-tireurs, volontaires, éclaireurs, guérillas, chasseurs, gardes mobiles, dont les uniformes étaient aussi variés que les dénominations. Au 20 octobre, il avait réuni environ 7,000 hommes. Ce chiffre était à peu près doublé au milieu de décembre, mais il n'a jamais dépassé 15,000. Une armée ainsi composée ne pouvait pas avoir une grande cohésion. La valeur des groupes qu'elle comprenait différait encore plus que leurs uniformes et leur provenance. On y trouvait à la fois le meilleur et le pire. A côté de véritables héros, qui se battaient pour la France avec un dévouement absolument désintéressé, se trouvaient une foule d'aventuriers, qu'on ne peut comparer qu'aux *condottieri* et aux routiers du moyen âge. C'est ce qui explique la contradiction des jugements qui ont été portés sur cette armée. Les uns n'ont considéré que les héros, pendant que les autres n'ont vu que les bohèmes. L'impartialité exige qu'on tienne compte des deux éléments. Si Garibaldi n'avait eu avec lui que des hommes comme Bossack, il aurait pu rendre à la France de bien autres services que ceux qu'il lui a rendus. La vérité est que, quand on songe à ce que valait la plus grande partie de son armée, il est déjà bien étonnant qu'il ait pu faire ce qu'il a fait, et ceux qui l'accusent auraient peut-être été embarrassés d'en tirer un meilleur parti. Il ne faut pas oublier d'ailleurs que Garibaldi était infirme et malade ; dans de pareilles conditions son action ne pouvait pas être bien considérable.

Le 8 novembre, au moment où Werder s'attendait à un mouvement des Français sur Gray, le général Crouzat quittait Besançon pour aller à Gien, où ses troupes devaient former le 20e corps, et Garibaldi se portait sur Autun pour surveiller les défilés du Morvan. Le général Pellissier, avec quelques bataillons de mobilisés, se dirigeait de Chagny sur Paray-le-Monial. Quelques engagements sans grande importance eurent lieu vers Auxonne, Arc-et-Senans, Chambœuf, Nuits et Vougeot. Le 23, Riccioti Garibaldi, par un coup de main hardi, surprit à Châtillon-sur-Seine un détachement de troupes d'étapes et lui enleva plus d'une centaine d'hommes. Werder, pour mettre fin aux alertes que lui causaient les perpétuels coups de main des garibaldiens, résolut de les attaquer vigoureusement. Après avoir concentré des troupes nombreuses à Dijon, qu'on disait menacé par Garibaldi, il plaça le 25 novembre la brigade Keller à Thil-Châtel, la division Schmeling à Fontaine-Française, Chaume et Saint-Maurice-sur-Vingeanne, et le détachement Goltz à Quéligny.

Le même jour, quatre compagnies de la brigade de Bossack, soutenues par un bataillon de mobiles, furent repoussées à Velars par deux bataillons badois. Le 26, près de Fleury, une colonne garibaldienne dut reculer sur Lantenay, mais, au même moment, Garibaldi battait à Pasques le général Degenfeld et le poursuivait jusqu'à Hauteville, où Werder lui envoya des renforts. Pendant que le général allemand prenait ses dispositions pour le len-

demain, en vue d'un mouvement concentrique, les garibaldiens attaquèrent pendant la nuit et surprirent un bataillon de fusiliers, posté sur le hauteurs à l'ouest de Darois. Les ennemis accoururent au bruit de la fusillade. Après s'être battus avec le plus grand courage, le garibaldiens furent obligés de céder au nombre et se mirent immédiatement en retraite. Le 30, les Allemands entrèrent à Nuits sans y trouver de résistance, le général Crevisier ayant ordonné, sans qu'on sache pourquoi, au général Cremer de se retirer sur Beaune. Mais, le lendemain, le général Crevisier était dépossédé de son commandement, et Cremer envoyait aussitôt la 2e légion de mobilisés du Rhône et le bataillon de la Gironde, qui chassèrent les Badois.

De son côté, le général Keller arrivait le 1er décembre, à deux heures, devant Autun. Il se disposait à bombarder la ville le lendemain, quand il reçut l'ordre de revenir précipitamment sur Dijon. Cremer, ayant appris son mouvement, s'était porté sur Bligny-sur-Ouche pour lui couper la route, en occupant le défilé depuis Châteauneuf jusque vers les Bordes. Keller, battu, se retira vers Sombernon, d'où il se rabattit le 5 sur Dijon.

Ces combats incessants épuisaient les troupes allemandes. Elles se sentaient d'ailleurs dans une situation très-précaire, « ne trouvant plus de vivres dans le pays, dit un écrivain allemand, qui a fait l'histoire du 14e corps, Lœhlein, depuis qu'un décret avait menacé de mort les paysans qui en vendraient à

l'ennemi ». Comme l'a écrit un autre historien allemand, « Werder a eu à soutenir en Bourgogne une véritable guerre d'Espagne ». Malheureusement il n'y avait aucun concert entre les mouvements des troupes françaises. Cremer, Garibaldi, Pellissier, Bourras, agissaient tous isolément. Avec plus d'accord, ils auraient détruit le 14e corps allemand.

Le général allemand profita de ce manque d'entente pour diriger, le 18 décembre, une nouvelle attaque sur Nuits, où se trouvaient les seules troupes de Cremer, montant à environ 9,000 hommes avec vingt pièces de canon. L'armée allemande avait environ 15,000 hommes, avec six batteries complètes. Mais le général Cremer, bien secondé par son chef d'état-major, le colonel Poullet, avait pris d'excellentes positions. Son artillerie, placée sur les hauteurs de Chaux, dominait tout le champ de bataille; ses lignes de tirailleurs, protégées par des plis de terrain, échappaient aux regards de l'ennemi. Ces troupes, ayant confiance dans leurs chefs, se battirent avec une énergie et une solidité remarquables, particulièrement la 32e de marche, le bataillon des mobiles de la Gironde, placé sous les ordres du commandant de Carayon-Latour, et la 1re légion des mobilisés du Rhône, qui voyaient pour la première fois le feu, commandés par le colonel Celler. Le combat commança à onze heures. Il se serait peut-être terminé par la défaite des Allemands, sans la panique d'une partie du 3e bataillon de la 2e légion du Rhône, qu'il

fut impossible de ramener au combat[1]. Cette débandade livra l'entrée de Nuits aux Allemands. Après avoir concentré toutes ses troupes sur le plateau de Chaux, que l'artillerie rendait inabornable aux Allemands, Cremer eut un moment la pensée de recommencer la lutte le lendemain, avec les renforts qu'il comptait recevoir d'Autun. Mais les munitions manquaient pour une seconde journée et il dut se résigner à ordonner la retraite sur Beaune.

Nous avions perdu dans cette bataille environ quinze cents hommes, tués, blessés et disparus. Les pertes de l'ennemi étaient beaucoup plus considérables. Des renseignements, trouvés plus tard à l'intendance prussienne de Dijon, les ont fait porter au chiffre probablement exagéré de sept mille deux cents. Le colonel Poullet adopte l'évaluation du capitaine anglais Hamilton, attaché à l'état-major de Werder, qui les porte à 900 tués et plus de deux mille cinq cents hors de combat. Cette différence entre les pertes des deux armées s'explique par la situation dominante de l'artillerie française. Werder, épouvanté de sa victoire, s'empressa de rétrograder. Si Garibaldi avait eu l'heureuse inspiration de marcher sur Dijon pendant que Werder se portait à Nuits, il aurait pu lui couper la retraite et peut-être détruire cette armée profondément démoralisée en ce moment. Le commandant Bourras établi à Seurre, à 22 kilomètres

1. Ce sont les récits de quelques-uns de ces fuyards qui excitèrent à Lyon l'effervescence dont le brave et honnête commandant Arnaud fut la victime.

de Nuits, aurait pu également en tombant sur les derrières de l'ennemi, pendant la bataille, assurer sa défaite.

Malgré tout, la bataille de Nuits eut des effets considérables. En démoralisant l'armée de Werder, elle empêcha une expédition projetée sur Saulieu et, ce qui est plus important, elle sauva de la destruction les chemins de fer au sud de Besançon, qui allaient prochainement être utilisés pour l'expédition dans l'Est.

Nous ne raconterons pas toute la série des petits combats qui continuèrent à se produire dans cette région. Le plus important fut celui de Dombront-le-Sec, où 7,450 Prussiens furent mis en fuite.

Le 26 décembre, le général Werder apprenait la marche de Bourbaki vers l'Est, et se hâtait de concentrer ses troupes à Vesoul.

On se rappelle que, le 19 décembre, Bourbaki, sur l'ordre du ministre de la guerre, avait commencé les préparatifs d'une opération sur Montargis, dans laquelle il paraissait avoir peu de confiance. M. de Freycinet, qui la redoutait également, envoya à M. Gambetta M. de Serres avec une lettre où il exposait ses craintes à cet égard, et proposait une expédition dans l'Est. Le ministre de la guerre consentit à modifier ses plans, et M. de Serres se rendit le même jour à Baugy, où était le général Bourbaki, qui accepta immédiatement de marcher sur Belfort. « Cette opération, dit M. de Serres dans sa déposition, consistait à transporter dans l'Est, par les voies

ferrées, l'armée du général Bourbaki et à la déposer aussi près que possible de l'ennemi. De là, après l'avoir renforcée de la totalité des troupes disponibles dans ces régions, on la faisait remonter, ayant à sa gauche le corps commandé par le général Garibaldi dans la vallée de la Saône ; on débloquait Belfort au passage et, en appuyant la partie droite de l'armée sur les Vosges, on menaçait la base des communications de l'ennemi, *pour attirer dans l'Est les forces de l'Ouest et de Paris,* qui alors obligeaient le général Chanzy à la retraite sur Laval et la Bretagne. L'opération de l'Est est donc définie d'une façon nette, complète dans ce but : *Attirer dans l'Est les forces prussiennes de l'Ouest.* Elle n'a jamais eu d'autre but et ceci est contenu dans maintes et maintes dépêches donnant le programme de cette campagne. »

Cette conception, éminemment stratégique, pouvait avoir les plus heureux résultats. Si l'on réussissait à détruire l'armée de Werder et à faire lever le siège de Belfort, comme on pouvait l'espérer, les communications des armées allemandes se trouvaient menacées. Bourbaki, appuyé aux Vosges, se trouvait dans une excellente situation pour tenir tête aux forces qui seraient envoyées contre lui. Ces forces, d'ailleurs, n'auraient pas pu être bien considérables, car on devait croire que Chanzy, Trochu et Faidherbe se seraient empressés de prendre une vigoureuse offensive contre les troupes qu'ils avaient devant eux, et que le succès de Bourbaki sur leurs derrières auraient singulièrement ébranlées. Les récits des histo-

riens allemands sont unanimes dans l'expression des inquiétudes, on pourrait presque dire de la terreur, que jeta sur nos ennemis la nouvelle inattendue de cette grande diversion.

L'essentiel était d'aller vite, pour ne pas leur laisser le temps de se mettre en mesure de repousser nos attaques; et, malheureusement, c'est ce qui ne fut pas possible. Cette opération, déjà bien tardive et qui aurait eu beaucoup plus de chances d'aboutir si elle avait pu être mise à exécution un mois plus tôt, se trouva encore retardée par la mauvaise organisation de nos chemins de fer et de nos gares au point de vue militaire, et par l'inexpérience de nos officiers en ce qui touche les transports de troupes. La concentration qui devait être faite en quatre jours n'était pas achevée à la fin de décembre, et le 15[e] corps ne fut entièrement réuni que le 16 janvier. Aussi l'ennemi eut-il tout le temps de prendre ses mesures, de choisir et de fortifier les points où il voulait arrêter les Français.

Malgré cela, il fut battu à Villersexel le 9 janvier, après une lutte de vingt heures consécutives. La bataille, commencée à huit heures du matin, ne finit que le lendemain matin à quatre heures. Pour des jeunes troupes, dont une grande partie n'avait jamais vu le feu, c'était un effort qui pouvait donner bien des espérances. Malheureusement ces espérances devaient être cruellement déçues dans les journées des 15, 16 et 17 janvier, à Héricourt.

Le général Werder, qui n'avait à Villersexel que

35,000 hommes, avait reçu de nombreux renforts. A Héricourt, il disposait de 55,000 hommes. Dès le 1[er] janvier, il avait commencé à fortifier la vallée de la Lisaine. Des canons de gros calibre avaient été empruntés au siège de Belfort pour armer le mont Vaudois, dont le contre-fort sud s'avance en forme de bastion sur la Lisaine. Toutes les hauteurs furent garnies de batteries; les ponts et les routes par lesquels pouvaient passer les Français furent minés. Cela fait, on attendit.

Bourbaki, sans s'inquiéter de ces formidables défenses, ne craignit pas de les attaquer de front. La vérité, c'est qu'il ne se doutait pas de leur existence. Comme tous les généraux de l'Empire, il dédaignait les reconnaissances et, par conséquent, était très-mal renseigné sur les dispositions de l'ennemi. Malgré cette faute, la victoire était cependant encore possible grâce à l'ordre qu'il avait donné d'exécuter sur la droite de l'armée allemande un mouvement tournant qui devait porter un corps de troupes considérable sur les derrières de l'ennemi. A ce point de vue, l'idée première de son plan était heureuse et, à un moment donné, le général Werder, coupé de Belfort, pouvait se trouver dans une situation très-précaire. Malheureusement les ordres furent transmis avec si peu de précision et d'intelligence, qu'aucun des mouvements nécessaires ne put se faire à propos et que le plan général de l'attaque se trouva complétement interverti[1].

1. Le chef d'état-major général de l'armée de l'Est était offi-

VILLERSEXEL-HÉRICOURT



(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)

« L'idée générale du plan de Bourbaki, dit le colonel Poullet, était excellente. Attaquer les Prussiens par la droite d'abord, puis par le centre, afin de tromper l'ennemi et de le retenir dans ses positions, faire alors avancer le 18[e] corps et la division Cremer pour écraser et déborder la gauche de l'ennemi, vraisemblablement dégarnie : tel était le plan du général en chef de l'armée de l'Est. C'était donc un mouvement successif dont la réussite semblait assurée par une vigoureuse démonstration à droite et au centre. A

ciellement le général Borel, officier instruit et exact, sur les services duquel il était permis de compter. Par malheur, le général Bourbaki laissa usurper ses fonctions par un de ses aides de camp, le colonel Leperche, qui semble n'avoir eu aucune des connaissances ni des qualités exigées par la fonction. En réponse aux reproches adressés aux généraux Cremer et Billot dans le rapport de M. Perrot, appuyé sur les dépositions de M. Leperche, le colonel Poullet, chef d'état-major du général Cremer, a publié dans le *Spectateur militaire* (livraison 130 et suivantes) une série d'articles véritablement accablants pour les accusateurs. Il y démontre que les ordres de mouvements ont été donnés par un homme qui ne se rend compte ni de la valeur des termes ni de la signification des cas, ni des dispositions prises par les ennemis. Le calcul des heures de marche est fait comme s'il n'y avait aux environs d'Héricourt ni montagnes ni Allemands. Un télégramme contenant l'annonce et le plan de la bataille pour le lendemain, est envoyé le 14 janvier; à deux heures, à Lure, occupé en ce moment par l'ennemi, ce qui a pour conséquence, non-seulement d'empêcher le général français auquel il est adressé de faire le mouvement prescrit, mais encore de permettre au général allemand de renforcer immédiatement le point où il doit être attaqué et de dégarnir sans danger ceux qu'il sait ne devoir pas être menacés. Ce qui est plus étrange encore, le rapporteur de la commission d'enquête, instruit de ces faits par le colonel Poullet, et après *avoir promis par lettre* d'en tenir compte, les passe sous silence et persiste à faire retomber sur le général Cremer la responsabilité de l'incroyable légèreté de l'aide de camp du général Bourbaki.

tous les points de vue, le mouvement tournant par la gauche était commandé ; on coupait ainsi aux Allemands leur ligne de retraite, on les rejetait en Suisse ou on les forçait à capituler. »

Mais par suite de l'itinéraire imposé à Cremer, celui-ci avait à parcourir en quatre ou cinq heures quarante kilomètres, par des chemins affreux, ce qui suffisait déjà pour rendre impossible son arrivée en temps utile ; de plus, il avait à déloger les ennemis de Chenebier, ce qui faisait commencer la bataille juste du côté opposé à celui où le général en chef voulait qu'elle fût engagée, et appelait tout d'abord l'attention des Allemands sur le point où il importait qu'elle ne se portât pas. Dans ces conditions, le mouvement tournant devenait un mouvement tourné.

Cependant Chenebier ayant été enlevé aux Prussiens, on pouvait encore remporter la victoire en abandonnant l'attaque de front du Mont-Vaudois et en se bornant à une fausse attaque sur Chagey, pendant que la gauche de l'armée pousserait droit sur Frahier, de manière à atteindre Belfort par la route de Lure. Mais la nouvelle de l'approche de Manteuffel, avec 60,000 hommes en partie détachés de l'armée de Paris, fit renoncer à ce projet, par crainte de se trouver pris entre deux armées.

Il est regrettable que, le 15, Bourbaki n'ait pas laissé Cremer suivre, comme il le voulait, la route de Lure à Belfort. Par cela seul les Prussiens eussent été tournés et coupés de leur ligne de retraite, qui était la route d'Épinal. « Cette manœuvre était d'au-

tant mieux indiquée, dit le colonel Poullet, que Cremer, arrivant à Lure, n'avait pas besoin de faire une marche de flanc, toujours très-périlleuse, pour déborder l'ennemi ; mais n'avait qu'à marcher droit devant lui par une très-belle route, dans la plus large des vallées qui mènent à Belfort. » On sait d'ailleurs par les récits des Allemands eux-mêmes qu'il n'y aurait trouvé personne pour lui disputer le passage.

Werder aurait été par là obligé de sortir de ses positions ; il perdait le bénéfice de son artillerie de position et de ses retranchements sur le Mont-Vaudois, à Montbéliard et à Héricourt, et l'extension même de sa ligne le plaçait dans une position très-désavantageuse.

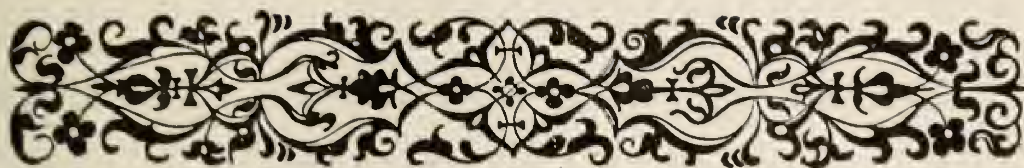
Cette opinion de Cremer et du colonel Poullet s'accorde complétement avec celles de de Moltke, de Denfert et du colonel fédéral Lecomte. « Les ordres de la division Cremer, dit ce dernier, sont incompréhensibles et opposés à l'intention, très-juste en principe, du grand état-major qui est censée y avoir présidé. » Il va jusqu'à se demander s'il n'y a pas eu « erreur de noms propres, de copiste qui prit Chenebier ou Chagey pour Frahier, et Mandrevillars pour Chalonvillars[1] ».

1. A ce propos, il est bon de constater que les volumes publiés par la Commission d'enquête sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale, et surtout ceux qui contiennent les dépositions, sont littéralement criblés de fautes qui défigurent entièrement un grand nombre de noms propres de personnes et de localités. Il est étrange qu'on n'y ait pas apporté plus de soin.

Mais à quoi bon nous arrêter à ce qui eût été possible ? Le fait est que, comme le dit le colonel Lecomte, le plan réel de Bourbaki « ne fut ni sérieusement essayé ni formellement ordonné ». Le général en chef de l'armée de l'Est, ajoute-t-il, « ignora sans doute que la position allemande n'avait pas encore été réellement attaquée comme il l'avait désiré, c'est-à-dire de flanc en même temps que de front ; et cela tint peut-être à ce qu'il n'avait pas fait suffisamment reconnaître le terrain et les positions ennemies le 14 et le 15, à ce qu'il ne sut pas que la droite allemande, au lieu de finir à Chagey, comprenait encore Etobon, Chenebier, Echavannes et même les abords de Frahier ».

En s'entêtant trois jours de suite à poursuivre la partie de son plan qui était inexécutable, l'attaque directe des positions fortifiées, sans s'inquiéter de savoir si le mouvement tournant, qui seul pouvait aboutir, avait été dirigé convenablement, Bourbaki épuisa inutilement son armée et la mit hors d'état de pouvoir ensuite rien entreprendre de sérieux.

Nos pertes dépassaient 6,000 hommes ; celles de l'ennemi, qui avait combattu dans des positions fortifiées, ne s'élevaient pas à deux mille. La retraite fut ordonnée, malgré l'insistance de quelques officiers qui croyaient qu'en reprenant sérieusement le mouvement tournant, on pouvait encore réussir. Mais l'approche de Manteuffel effrayait Bourbaki. Il craignait, en cas d'un nouvel échec, de n'avoir plus le temps de sauver son armée.



CHAPITRE XV

LA GUERRE DANS LE NORD



ÈS que la capitulation de Metz fut certaine, le 27 octobre, le commandement de l'armée allemande destinée à opérer dans le Nord fut conféré au général de Manteuffel, avec le double objectif d'Amiens et Rouen. Celui-ci, avant de se mettre en route, envoya des renforts aux troupes qui assiégeaient Verdun et Thionville. La première de ces deux places se rendit le 9 novembre après un siège de six semaines, pendant lesquelles les troupes et la population avaient fait preuve d'une grande énergie. Mais la capitulation de Metz les démoralisa et la reddition se fit au moment où les assiégeants s'y attendaient le moins. Le 24 au soir, Thionville capitulait à son tour, et les troupes

assiégeantes rejoignirent l'armée du Nord, qui à ce moment se trouvait aux portes d'Amiens.

La campagne était occupée par un assez grand nombre de francs-tireurs et de mobiles qui inquiétaient continuellement les incursions de la cavalerie du comte de Lippe et du prince Albrecht ; la ville de Saint-Quentin avait vigoureusement repoussé le 8 octobre une colonne prussienne, après un combat de quatre heures, dans lequel se distingua le préfet, M. A. de la Forge. Mais il n'y avait alors dans le Nord qu'une très-petite quantité de troupes à peu près organisées. M. Testelin, chargé dans le principe de former une armée du Nord, s'était fait adjoindre, vers le 15 octobre, un officier d'un grand mérite, le colonel Farre, directeur des fortifications à Lille, avec le grade de général de brigade. Le 22 octobre, le général Bourbaki, investi du commandement supérieur du Nord, vint continuer l'organisation commencée, et conserva auprès de lui le général Farre, comme chef d'état-major général de la future armée. Mais c'est à peine si une 1re division était prête à marcher et si l'on entamait la formation des corps qui devaient composer la IIe, quand le général Bourbaki fut appelé au commandement de la 1re armée de la Loire.

Bourbaki emmena avec lui tout son état-major, ce qui eût mis le général Farre dans un grand embarras, s'il n'avait rencontré dans quelques officiers du génie, évadés de Metz, des auxiliaires dévoués et capables. Grâce à eux on se trouva donc à peu près

en état d'agir, quand arriva la 1re armée allemande. Une 3e brigade fut formée en toute hâte. La 2e brigade de la 2e division était en formation sous la direction du colonel Rittier. Elle fournit un bataillon de chasseurs et deux autres bataillons à peine organisés, pour garder les passages de la Somme entre Péronne et Corbie. L'armée destinée à défendre le Nord fut concentrée le 24 novembre. Elle se composait alors de trois brigades complètes, sous les ordres du général Lecointe et des colonels Derroja et du Bessol, plus de trois bataillons formés de la brigade Rittier, deux escadrons de dragons, deux escadrons de gendarmes, six batteries d'artillerie (quatre batteries de 4 et deux de 12), une septième qui ne put être prête qu'au dernier moment, et enfin une compagnie du génie avec un petit parc. L'effectif total était de 17,500 hommes qui, réunis aux 8,000 hommes de la garnison d'Amiens, sous les ordres du général Paulze d'Ivoy, formaient un ensemble d'environ 25,000 combattants, placés sous le commandement supérieur du général Farre.

Du 23 au 26 novembre s'engagèrent une série de combats partiels avec des succès divers, qui se terminèrent le 27 par la bataille d'Amiens, à la suite de laquelle, malgré de brillants faits d'armes, l'armée française dut abandonner la ville et se mettre en retraite.

La citadelle, dans laquelle on avait laissé 450 hommes, se rendit le 30 novembre.

A la bataille d'Amiens nos pertes avaient été de 266 tués, 1,117 blessés et un millier disparus.

Celles de l'ennemi, qui avaient eu au moins 35,000 hommes en ligne, étaient plus considérables. « Rien qu'au village de Villars-Bretonneux, où nous avons laissé 114 morts et 500 blessés, comptés par l'ambulance, les médecins prussiens avouaient 500 morts et 1,200 blessés [1]. » Aussi le général Manteuffel ne songea-t-il pas à inquiéter la retraite.

Par décret du 18 novembre, le général Faidherbe, commandant la division de Constantine, avait été appelé à remplacer le général Bourbaki dans le commandement du 22e corps ; on y ajoutait le commandement de la 3e division militaire. Il prit possession de ses nouvelles fonctions le 3 décembre.

Le 22e corps comprenait alors 3 divisions :

1re Division : Général Lecointe.

1re brigade, colonel Derroja.
2e brigade, lieutenant-colonel Pittié.

2e Division : Général Paulze d'Ivoy.

1re brigade, colonel du Bessol.
2e brigade, lieutenant-colonel de Gislain.

1. *Campagne de l'armée du Nord en 1870-1871,* par le général de division L. Faidherbe, p. 30. Le général raconte que les ennemis furent très-étonnés de voir par les livrets trouvés sur les morts qu'ils n'étaient au service que depuis quelques semaines ; ils croyaient avoir eu affaire à de vieux soldats.

3e Division : Amiral Moulac.

1re brigade, capitaine de vaisseau Payen.
2e brigade, capitaine de frégate de Lagrange.

Aux 7 batteries qui avaient combattu à Amiens s'en ajoutèrent quatre autres, de sorte que chaque division fut pourvue de 3 batteries, et qu'il y eut en outre deux batteries de réserve ; on organisa de plus un parc de réserve.

A ce moment Rouen venait de tomber entre les mains des Allemands. Jusqu'à cette époque ils n'avaient eu dans la Normandie que des forces très-peu considérables, opérant par groupes isolés, et par là même exposés à une foule de dangers de la part des francs-tireurs. Le général Briand, qui commandait les troupes françaises de Normandie, — une douzaine de mille hommes en tout, — gênait beaucoup les mouvements de l'ennemi, qui tenait à pouvoir réquisitionner librement cette riche contrée. Aussi le général Manteuffel s'était-il mis en marche dès le lendemain de la bataille d'Amiens. Il arrivait devant Rouen le 4, sans avoir rencontré aucune résistance sérieuse de la part des troupes chargées de défendre les approches. La ville même ne résista pas davantage. Une heure après avoir renouvelé au conseil municipal la promesse de la défendre, le général Briand, changeant tout à coup d'avis, avait battu en

retraite à cinq heures du matin. Le général de Gœben entra à Rouen dans la journée du 5. Tout cela était si inattendu et s'était fait si rapidement que le même jour, à 7 heures du soir, le général de Manteuffel envoyait ses instructions pour la bataille qu'il croyait avoir à livrer le lendemain.

Une fois maîtres de Rouen, les Allemands songèrent à s'emparer du Havre, qui était peu en état de se défendre. Cette perspective inquiétait le général Faidherbe, qui s'empressa, dès le 8 décembre, de recommencer ses opérations dans le Nord, pour forcer l'armée à quitter la Normandie. Il avait alors 30,000 combattants et 60 pièces de canon. Le fort de Ham, attaqué le 9 par le général Lecointe, se rendit dans la nuit du 9 au 10. De là, après avoir reconnu que la Fère ne pourrait être enlevée par un coup de main, le général Faidherbe marcha sur Amiens et se prépara à livrer bataille dans la vallée de l'Hallue. Les troupes furent cantonnées dans les villages et dans la ville de Corbie, où s'établit le quartier général. Un premier combat s'engagea le 20 décembre à Querrieux, où les ennemis furent repoussés. Le 23, les Allemands attaquèrent sur toute la ligne, sans plus de succès, et nos troupes couchèrent sur le champ de bataille, par un froid de 7 ou 8 degrés, sans bois pour faire du feu et avec du pain gelé pour tout aliment. Cependant, le lendemain matin, elles étaient prêtes à recommencer la lutte. Mais les Allemands, malgré l'arrivée du prince Albert de Saxe avec des renforts, n'essayèrent pas de l'engager; et le général Faidherbe,

ne voulant pas imposer à ses troupes un seconde nuit de bivouac, les ramena à leurs cantonnements, à deux heures de l'après-midi, sans être inquiété par les ennemis. Nos pertes étaient de 141 tués, 905 blessés, quelques centaines de prisonniers et un millier de disparus. Celles de l'ennemi étaient plus considérables que les nôtres.

Après s'être reposée quelques jours dans des cantonnements bien choisis sur la rive droite de la Scarpe entre Arras et Douai, l'armée française se remit en campagne le 1er janvier. Elle s'avança par quatre routes parallèles sur Péronne, que l'ennemi bombardait. C'est dans cette marche que furent livrés le même jour, 2 janvier, les combats d'Achiet-le-Grand et de Béhagnies. A Achiet-le-Grand, une colonne de 2,000 Allemands avec trois canons fut délogée et poursuivie jusqu'aux environs de Bapaume, mais, à Béhagnies, le retard du général Robin nous força de renoncer à enlever le village. Heureusement la victoire de Bapaume, le 3 janvier, compensa largement cet échec. Les Allemands, cependant, ont essayé de nier leur défaite, parce que le lendemain, au moment où le général Gœben ordonnait la retraite, le général Faidherbe, apprenant que le bombardement de Péronne avait cessé depuis le 31 décembre, ramena son armée dans ses cantonnements, à quelques kilomètres en arrière. Le général ne croyait pas prudent d'imposer des fatigues trop prolongées à de si jeunes troupes, surtout par un froid aussi rigoureux. Il tenait à ménager leurs forces, et si cette pru-

dence a nui à l'éclat de ses victoires, peut-être lui doit-il d'avoir évité des désastres.

Au moment où l'armée allait se remettre en mouvement, elle apprit la capitulation de Péronne[1]. Les ennemis, pensant que le général Faidherbe songeait à forcer le passage de la Somme sous Amiens, avaient fortifié tous les points accessibles. Attaquer dans ces conditions paraissait impossible; mais il ne l'était pas moins de rester dans l'inaction. On savait que Paris allait tenter un grand effort, et il importait de ne pas permettre aux Allemands d'envoyer des renforts à l'armée d'investissement. En conséquence le général Faidherbe résolut de se dérober à l'armée qui était devant lui par quelques marches forcées vers l'est et le sud-est, de manière à arriver rapidement au sud de Saint-Quentin, et à menacer la ligne de la Fère, Chauny, Noyon et Compiègne. Il était sûr d'avoir bientôt affaire à des forces considérables, mais, comme il le dit lui-même, le moment de se dévouer était venu, et il pouvait espérer d'avoir le temps, lorsqu'il se verrait menacé par des troupes supérieures, de se rabattre vers le Nord, en les attirant à lui, et d'aller

1. Les places de Montmédy, de Mézières et de Rocroy avaient capitulé le 13 décembre 1870, le 1er et le 5 janvier 1871, sans avoir plus sérieusement résisté que Péronne. La loi militaire sur la défense des places fortes a été presque partout mise en oubli dans cette guerre. Ce fait déplorable s'explique en partie par l'habitude qu'avaient les Prussiens de tirer sur les maisons bien plus que sur les fortifications. Mais, comme le fait remarquer le général Faidherbe, ils auraient bien vite renoncé à ce procédé sauvage s'il leur avait moins bien réussi.

les attendre sous la protection des places fortes de Cambrai, Bouchain, Douai et même Valenciennes où il pourrait leur tenir tête, quel que fût leur nombre, si elles osaient l'attaquer.

Le 16 il partit d'Albert dans la direction de Combles avec 40,000 hommes, et le lendemain marcha sur Vermand. Il y fut attaqué le 18 et reconnut que la concentration des forces prussiennes était déjà trop complète pour qu'il fût possible de tenter une marche vers les places fortes du Nord. La rapidité inattendue de cette concentration tient à ce que, en apprenant la reprise de Saint-Quentin par le colonel Isnard, le 15 janvier, le général Gœben s'était imaginé qu'il y avait de ce côté des forces françaises considérables, et il avait commencé son mouvement vers l'Est, avant même que Faidherbe se fût mis en marche dans cette direction. L'armée française se trouva donc dans la nécessité d'accepter la bataille autour de Saint-Quentin, malgré la supériorité des forces ennemies, à l'heure même où, à Paris, s'engageait la bataille de Buzanval. La lutte dura depuis le matin jusqu'au soir, avec un acharnement remarquable et des succès divers. Mais « à la nuit, du côté de l'ouest comme du côté du sud, nos troupes, épuisées par un journée entière de combat succédant à trois journées de marches forcées et d'escarmouches, par un temps et des chemins épouvantables, se trouvèrent rejetés sur Saint-Quentin, par un ennemi dont le nombre augmentait à chaque instant par les renforts qu'il recevait de Rouen,

d'Amiens, de Péronne, de Ham, de Laon, de la Fère et enfin de Beauvais et de Paris[1] ».

A six heures l'armée française se mit en retraite sans être inquiétée sur Cambrai, Douai, Valenciennes, Arras et Lille. Les pertes des deux armées étaient à peu près égales, 3,000 hommes environ de chaque côté. Un grand nombre de prisonniers resta entre les mains de l'ennemi, plus de 6,000, dit le général Faidherbe, la plupart mobiles et mobilisés, qu'il ramassa sur les routes le 20 et le 21, mais la moitié se sauva et rejoignit les corps au bout de quelques jours. « Le 20 au matin, écrit le major Schell, nos clairons ayant sonné dans la ville l'appel français, dit la générale, les débris de troupes encore cachés dans les maisons accoururent en partie à ce signal, de sorte que le nombre de nos prisonniers s'accrut encore d'un millier d'hommes environ[2]. »

Nous avons dit que l'armée française ne fut pas poursuivie. Le major Schell en donne les raisons : « Quant à entreprendre la poursuite dès la nuit qui suivit le combat, écrit-il, on ne put y songer à cause

1. *Campagne de l'armée du Nord,* par le général Faidherbe, p. 67.

2. Cette manière de faire des prisonniers est, à ce qu'il paraît, familière aux Allemands. Nous avons raconté dans la première partie de cette histoire, d'après le général de Pape, de la garde prussienne, que, pendant la bataille de Sedan, un clairon français fait prisonnier « fut forcé d'exécuter les sonneries qui dans l'armée française sont usitées pour ordonner de cesser le feu et de se rassembler. A ce signal, les soldats français accouraient de toutes parts comme les abeilles qui volent vers leur ruche ». On les prenait et on les emmenait avec les autres.

du manque absolu de réserve intacte et *de l'épuisement complet des troupes*. Les forces de l'armée avaient été épuisées aussi bien par les marches fatigantes exécutées les jours précédents sur des routes en partie impraticables, que par le combat livré le jour même sur un terrain profondément détrempé. »

Cette immobilité de l'armée allemande était d'autant plus significative que, avant la bataille, le général Gœben avait insisté sur la nécessité de la poursuite : « L'expérience a appris en effet, disait-il, que, contre des troupes si faiblement organisées, c'est moins par le combat lui-même que par le profit qu'on en sait tirer, que l'on obtient les plus grands résultats. » L'observation était juste. La retraite est en effet le côté faible des troupes aussi incomplétement organisées que l'étaient les nôtres. Mais il faut avouer qu'elles se battaient assez bien, puisque elles réussissaient, comme dans le cas présent, à annuler la supériorité que donnait aux Allemands la force de leur organisation.

Quelques jours plus tard, le 25 janvier, la place de Longwy capitulait, ainsi que tant d'autres, sans avoir épuisé ses moyens de résistance.





Gardes nationaux à la tranchée (décembre 1870.)



(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)



Campement au bois de Boulogne (décembre 1870).

CHAPITRE XVI

LA DÉFENSE A PARIS, DU 2 DÉCEMBRE 1870 AU 28 JANVIER 1871



'ÉCHEC de la tentative de sortie par Champigny plaçait le gouverneur de Paris dans une situation très-difficile. Il était impossible d'attendre sans rien faire l'armée de la Loire qu'on croyait en marche sur Fontainebleau.

On résolut donc de refaire le plus vite possible les troupes si rudement éprouvées par les deux

batailles de la Marne, afin de pouvoir recommencer sans retard une nouvelle série d'opérations. La plaine Saint-Denis fut choisie pour être le théâtre de cette nouvelle action [1], pour les préparatifs de laquelle le général Ducrot demandait quarante-huit heures. Il comptait, dit-il, être en mesure de reprendre l'offensive dans la matinée du 6 décembre, lorsque le gouverneur de Paris reçut la lettre suivante du comte de Moltke :

« Versailles, 5 décembre 1870.

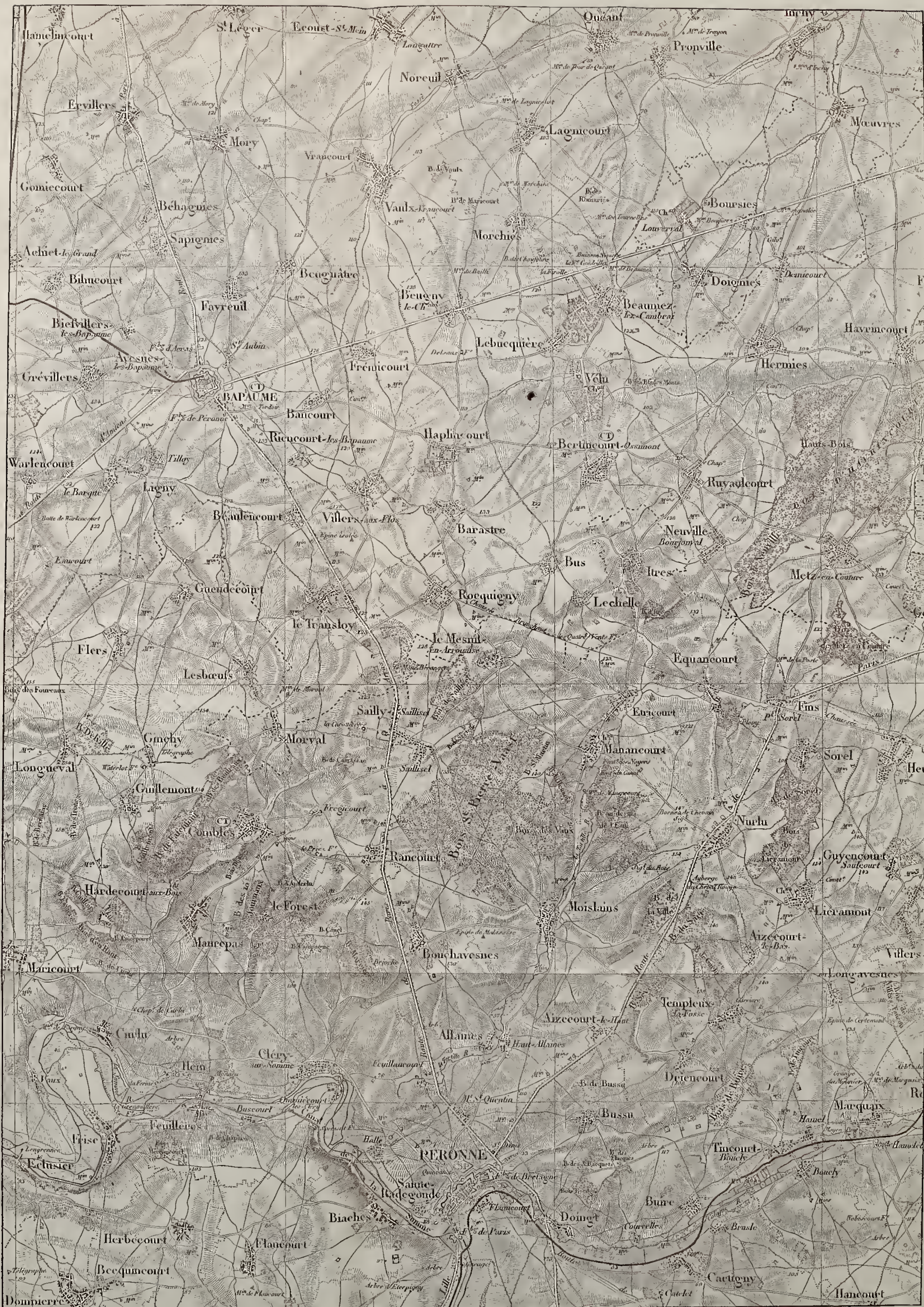
« Mon Général,

« Il pourrait être utile d'informer Votre Exellence que l'armée de la Loire a été défaite près d'Orléans et que cette ville a été réoccupée par les troupes allemandes.

1. Les raisons de ce choix ont été exposées par le général Trochu et par le général Ducrot. Nous les leur empruntons sans nous arrêter à ce qu'elles présentent de contradictoire. Dans son discours à l'Assemblée nationale (p. 121) M. Trochu dit : « J'étais désespéré que l'ennemi ne me montrât jamais que son canon, et j'avais le sentiment que, s'il eût amené son infanterie dans la plaine, *je l'aurais battue avec la mienne.* C'était là mon espoir, ma pensée de tous les jours, et je me dis que peut-être, en conduisant l'armée dans la plaine de Saint-Denis, j'obligeais l'ennemi à déployer ses masses. » Et il ajouta pour expliquer son insuccès : « L'ennemi ne nous opposa que son artillerie; il garda toute son infanterie derrière deux petites rivières qui formaient sa ligne de défense, protégée par des villages et par des batteries de position. »

D'après un passage du rapport de M. Chaper, emprunté au journal du général Ducrot, celui-ci, qui se donne pour l'auteur de ce nouveau plan, tout comme du fameux plan de sortie par la basse Seine, « fit observer au gouverneur que *l'action de*

BAPAUME



(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)



Bivouac de cavalerie dans le bois de Vincennes (décembre 1870).

« Si toutefois Votre Excellence jugera à propos de s'en convaincre par un de ces officiers, je ne manquerai pas de le munir d'un sauf-conduit pour aller et revenir.

« Agréez, mon général, l'expression de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant-serviteur.

« *Le chef d'état-major,*

« Comte DE MOLTKE. »

Le général Ducrot et plusieurs des membres du Gouvernement virent dans cette lettre une invitation à entrer en négociations et insistèrent pour qu'on en profitât. Le général Trochu ne fut pas de cet avis et répondit à M. de Moltke :

« Votre Excellence a pensé qu'il pourrait être utile de m'informer que l'armée de la Loire a été défaite hier près d'Orléans, et que cette ville est réoccupée par les troupes allemandes.

« J'ai l'honneur de vous accuser réception de cette communication, que je ne crois pas devoir vérifier par les moyens que Votre Excellence m'indique. »

Il est bien probable que le comte de Moltke avait vu surtout dans cette communication un moyen d'ajouter

l'artillerie, dans les combats qui venaient d'avoir lieu, *avait été particulièrement énergique et efficace;* au contraire l'*infanterie,* si elle avait fait preuve d'un incontestable élan, *n'avait pas montré une solidité suffisante pour vaincre de sérieux obstacles naturels.* En conséquence, il fallait chercher un champ de bataille sur lequel on pût utiliser *plus particulièrement l'artillerie* et rendre plus facile l'action de l'infanterie.

au découragement qu'il devait supposer avoir été produit par l'insuccès des journées précédentes.

N'étant plus pressé par le temps, on remit au 21 l'opération qu'on avait projeté de commencer le 6. L'objectif principal était le plateau à rampes douces, sur lequel monte la route de Bruxelles, après avoir traversé le Bourget. Cette route traverse deux ruisseaux, la Mollette et le Morée, qui coulent dans des terrains marécageux. Il fallait donc commencer par enlever le Bourget. La gauche de l'armée française devait s'appuyer à Saint-Denis, la droite au plateau d'Avron.

En même temps, des attaques étaient commandées de divers côtés, afin de diviser la défense. Le général Vinoy avait ordre d'enlever le village de Neuilly-sur-Marne et de pousser jusqu'à la Villa-Évrard et à la Maison-Blanche, dans la direction de Chelles et de Gournay. D'autres démonstrations devaient être faites contre Stains, Pierreffitte et Épinay, pendant que, au sud et à l'ouest, toutes les troupes restées disponibles et des bataillons de garde nationale se déploieraient sur les hauteurs, comme pour menacer partout les positions des assiégeants.

Le 18 décembre, suivant l'usage, le gouverneur fit afficher une proclamation, et le général Schmidt avertit la population que les portes seraient fermées à partir du 19 décembre, à midi. C'était leur manière de garder le secret sur les opérations projetées.

Le 21, vers sept heures et demie du matin, commence l'attaque du Bourget. Des wagons blindés

ouvrent le feu, puis quelques régiments se portent sur le village et y pénètrent assez rapidement. Mais des renforts arrivent de toutes parts à l'ennemi, et nos progrès s'arrêtent. A onze heures, nous commençons à reculer et, à midi et demi, le gouverneur retourne à Aubervilliers, après avoir informé le général Ducrot, qui était au Grand-Drancy, que « l'attaque du Bourget paraissant avoir échoué, il ne devait encore prononcer aucun mouvement et en informer le vice-amiral Saisset ». La canonnade continua cependant toute la journée, mais sans effets sérieux. Nous avions perdu 1,200 hommes, les Allemands la moitié seulement.

Pendant ce temps, le général Vinoy s'était emparé de la Maison-Blanche et de la Villa-Évrard ; mais, en apprenant l'échec de l'action principale, il les avait abandonnées. Les autres démonstrations n'avaient produit aucun résultat appréciable. On avait encore une fois mis en mouvement toute l'armée de Paris, sans modifier en quoi que ce fût la situation respective des belligérants.

Comme on l'a fait remarquer, « le village du Bourget que nous n'avions pas su défendre contre deux divisions prussiennes, les Prussiens l'avaient défendu contre toute l'armée de Paris. Ce village, dont la perte avait été acceptée d'un cœur si léger par le général Trochu, suffisait à paralyser nos efforts et à faire avorter notre deuxième tentative de sortie en masse[1] ». Les Prussiens, disséminés sur l'immense

1. *Les Zouaves à Paris,* par A. Ballue, p. 104.

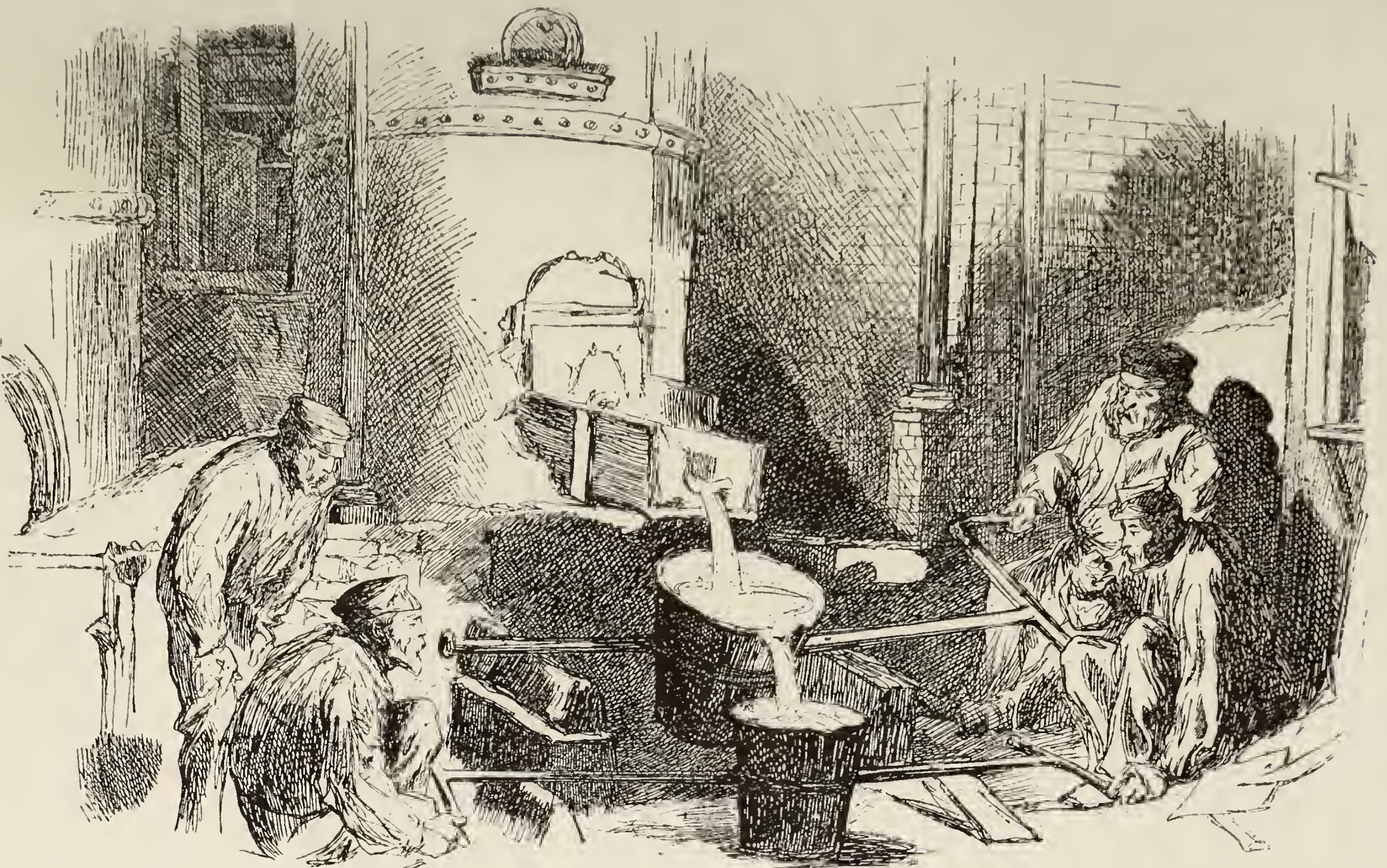


Dernière barricade sur la route de Châtillon (décembre 1870).

périmètre de Paris, attaqués de dix côtés différents, trouvent moyen de faire affluer les renforts à l'heure précise sur le point important; et le général en chef de l'armée française, avec 100,000 hommes en ligne à quelques kilomètres, n'ayant qu'un signe à faire pour porter les forces nécessaires sur le lieu de l'action, reste spectateur impassible des vains efforts de quelques régiments écrasés par l'accumulation incessante des troupes ennemies! Ce fait est d'autant plus incroyable que le Bourget est placé à moins de trois kilomètres des forts de l'Est et d'Aubervilliers. Pour une affaire où, suivant le général Ducrot, nous comptions surtout sur la supériorité de notre artillerie, il est étrange qu'on ait commencé par jeter des hommes contre des maisons et des murs qu'il eût été possible de renverser à coups de canon.

Nous avions en effet une artillerie au moins égale à celle de l'ennemi, mais on ne voulait pas s'en servir. Puisque l'occasion s'en présente, nous devons dire quelques mots de cette question si grave. Nous empruntons nos renseignements au récit d'un officier qui a suivi de près toute cette affaire, et qui en parle en connaissance de cause.

« Dès le début de la guerre, dit M. Ballue, il avait été facile de constater combien l'artillerie prussienne était supérieure à la nôtre au point de vue de la portée, de la rapidité et de la précision du tir. Quand on organisa l'armée de Paris, il fallut lui donner des canons, et pour cela en fondre, car tout ou presque tout avait disparu dans le désastre de



Fonderie de Charonne. La coulée (décembre 1870).

Sedan. Au lieu de fabriquer des pièces de 4, condamnées par une rude expérience, ne valait-il pas mieux créer un modèle nouveau, plus en harmonie avec les exigences de la science moderne? Tel fut l'avis d'un certain nombre d'ingénieurs, d'officiers et particulièrement du ministre des travaux publics, M. Dorian, qui déploya en cette circonstance un zèle, une activité, une intelligence au-dessus de tout éloge. Mais, chose incroyable et pourtant vraie, le Comité d'artillerie trouva mauvais cet empiètement sur ses attributions, et le général Trochu, professant au plus haut point le respect des traditions, n'osa pas rompre en visière avec les ridicules préjugés du Comité, ni briser ses sottes résistances.

« Heureusement que l'initiative privée ne se laissa pas décourager. Un modèle de canon du calibre de 7, se chargeant pas la culasse, fut adopté, et la fonte commença immédiatement. L'essai de ces canons mit en relief certaines imperfections de détail, ce qui était fort naturel, puisqu'ils sortaient des mains d'industriels peu au courant de cette fabrication. Le Comité en profita pour chanter victoire et condamner sans appel les canons se chargeant par la culasse. On le laissa dire. Les imperfections furent corrigées et la fabrication continua. Les fonds manquant, les bataillons de la garde nationale se cotisèrent pour offrir des canons au Gouvernement de la Défense Nationale — qui ne put moins faire que d'accepter. Seulement il continua à ne pas se servir desdits canons.

L'opinion s'émut, la presse pria et menaça, si

bien que, le 30 novembre, une batterie de pièces de 7 fut envoyée sur le plateau d'Avron. J'ignore ce qu'on en fit, mais j'ai vu à l'œuvre une de ces batteries le 21 décembre et, de celle-là, je puis parler en connaissance de cause. Elle avait été établie en avant du Drancy et se trouvait à notre gauche. Grâce à la rapidité et à la précision de son tir, grâce à la longue portée de ses pièces, elle a pu tenir tête *seule à quatre* batteries prussiennes. Pendant trois heures, nous sommes restés à sa hauteur; nous l'avons vue continuer son feu sous une pluie d'obus que l'artillerie prussienne envoyait à toute volée. Ce qui lui permettait de tenir, c'est que, en raison de la distance, le feu de l'ennemi avait en grande partie perdu sa précision. Et la preuve, c'est qu'une batterie de 12, ayant voulu se porter en avant pour se mettre à bonne portée, dut battre en retraite avant d'avoir tiré un seul coup de canon, tant fut violent l'orage qui s'abattit sur elle. Si maintenant on nous demande pourquoi nous n'amenions pas plus de ces excellentes pièces de 7 sur le champ de bataille, la réponse est simple : cela ne convenait pas au Comité d'artillerie et, pour rien au monde, le général Trochu n'aurait voulu contrarier ce respectable Comité; quant à l'industrie privée, elle avait fondu 300 canons! »

C'est pour cela que, à toutes les sorties, nos soldats ont dû attaquer à la baïonnette des murs crénelés!

Le nouvel échec du 21 décembre acheva de décourager une partie des troupes. C'est ce jour-là

que, pour la première fois, on entendit des mobiles saluer leurs généraux par les cris : « La paix! la paix! » C'est alors que le Gouvernement commença à entrevoir que le général Trochu n'était décidément pas un Alexandre et que Paris risquait fort avec lui d'aller tout doucement à la capitulation, comme Metz, par une voie moins scélérate, il est vrai, mais tout aussi sûre. Quant à la population et à l'armée, il y avait longtemps qu'elles avaient cette conviction. Le général, qui s'aperçut de l'impression produite, s'efforça de calmer l'irritation de la garde nationale en lui adressant des compliments qui ont été depuis largement compensés par les injures de ses lieutenants. Le 22, le *Journal officiel* publiait la note suivante :

« La journée d'hier n'est que le commencement d'une série d'opérations. Elle n'a pas eu, elle ne pouvait guère avoir de résultats définitifs. Mais elle peut servir à établir deux points principaux et importants : *l'excellente tenue de nos bataillons de marche engagés pour la première fois,* qui se sont montrés dignes de leurs camarades de l'armée et de la mobile, et la supériorité de nos artilleurs, qui a complétement éteint le feu de l'ennemi. Si nous n'avions pas été contrariés par l'état de l'atmosphère, il n'est pas douteux que le village du Bourget serait resté entre nos mains. A l'heure où nous écrivons, le général gouverneur de Paris a réuni les chefs de corps pour se concerter avec eux sur les opérations ultérieures. »

En conséquence, le général du génie Tripier fut chargé d'exécuter des travaux d'approche qui devaient

permettre de reprendre avec plus de succès l'attaque du Bourget. Mais le froid devint bientôt intolérable. Le thermomètre descendit à quatorze degrés et la rigueur de cette température était encore aggravée par la violence du vent. Il se produisit jusqu'à 900 cas de congélation dans une seule nuit. Il fallut faire rentrer les troupes, et tout projet de sortie fut abandonné.

« Nous avions espéré une bataille décisive, a écrit M. Jules Favre, et nous n'eûmes qu'une escarmouche. Le vaste périmètre qui lui servait de théâtre, le nombre considérable de combattants rassemblés pour y prendre part ne mirent que mieux en relief la disproportion de l'effort et du résultat. Aussi l'émotion de Paris fut profonde et les accusations déjà peu ménagées au général Trochu redoublèrent de violence. »

Le 27 décembre au matin les Allemands ayant achevé d'installer leurs batteries de siège, commencèrent le bombardement du plateau d'Avron et des forts de Rosny, de Noisy et de Nogent. Le plateau, sur lequel, depuis un mois qu'il était en notre possession, on n'avait élevé aucun abri pour les troupes, dut être évacué dans la nuit du 28 au 29. Le 5 janvier les forts de Montrouge, d'Issy et de Vanves furent attaqués à leur tour, mais cette fois les Allemands ne se contentèrent plus de tirer sur les forts. Pour effrayer la population, ils envoyaient, la nuit, leurs obus sur toute la partie de la ville qu'ils pouvaient atteindre. La limite extrême atteinte par leurs projectiles « peut, dit le général Vinoy, être déter-

minée par une ligne partant de la Muette et traversant la Seine au pont d'Iéna, en passant par le Trocadéro et le cimetière de Passy, cette ligne se dirigeant ensuite sur l'esplanade des Invalides qu'elle traversait de biais pour aller rejoindre, par l'église Saint-Sulpice plusieurs fois touchée, la Seine au Jardin des Plantes et arriver enfin aux fortifications en arrière d'Ivry. » Une protestation, adressée au comte de Molke contre ce procédé sauvage ne produisit aucun effet. Les Allemands ayant renoncé à un siège en règle, ne voulaient pas se priver de ce moyen *psychologique* de hâter la capitulation. Ils ne réussirent qu'à exaspérer le patriotisme des Parisiens. « L'étonnement, écrit M. Chaper, devint de la stupéfaction, puis de l'indignation, quand on eut reconnu que les objectifs désignés aux pointeurs étaient d'abord les hopitaux, puis les églises, les asiles, les établissements scientifiques et enfin les cimetières ».

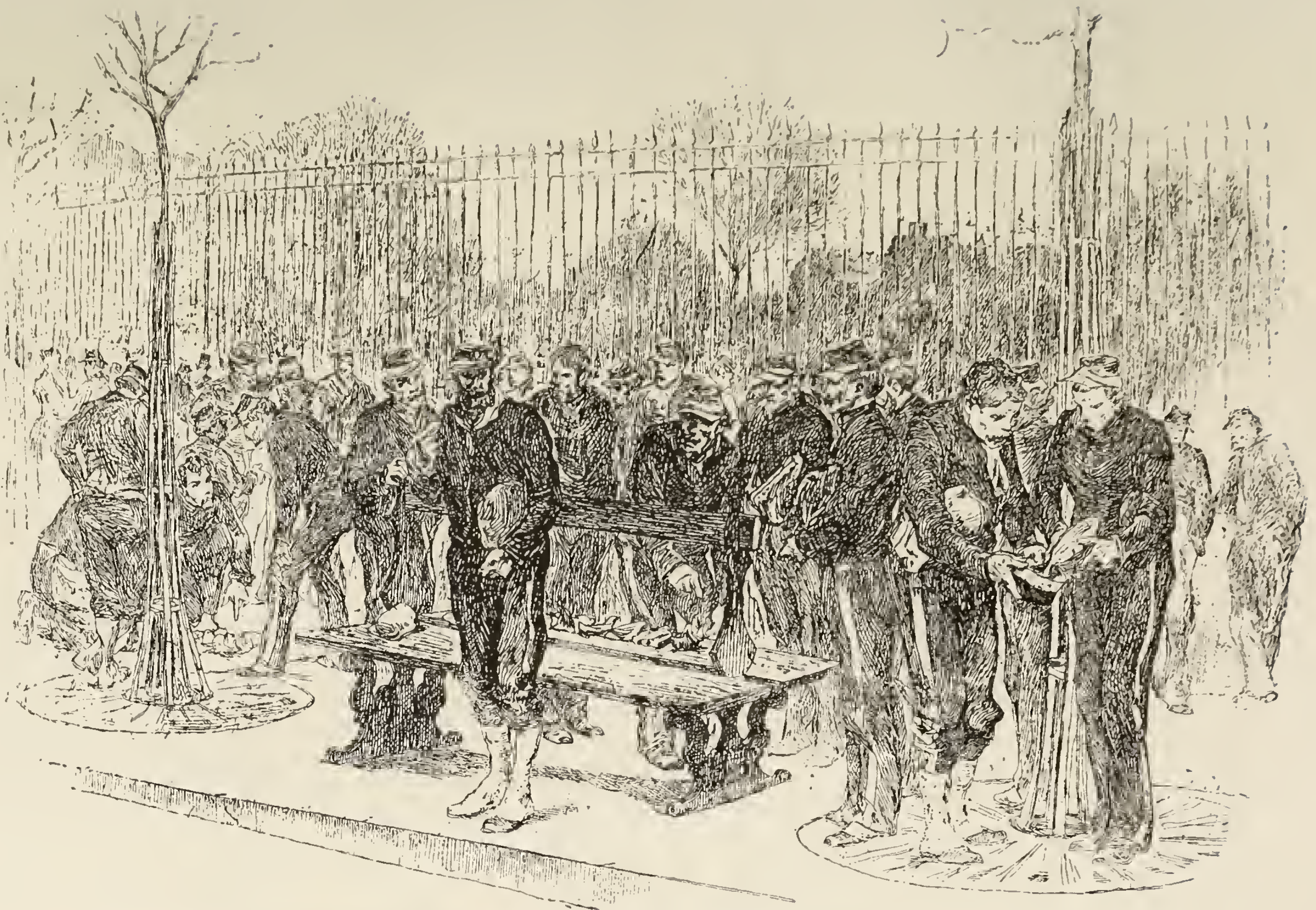
MM. de Moltke et de Bismarck ont beau attribuer ces *erreurs* à l'état de l'atmosphère et à l'éloignement des batteries de siège, ils ne feront croire à personne que leurs pointeurs, dont ils sont si fiers, aient été assez maladroits pour envoyer régulièrement leurs obus à deux ou trois kilomètres au delà des points qu'ils visaient. Quelque bonne volonté qu'on y mette, il est impossible d'admettre que pareil accident puisse se reproduire dix mille fois de suite, car tel est à peu près le nombre des obus qui sont arrivés dans les six arrondissements du sud de la ville.

La population, malgré ses souffrances physiques



Au coin de la route de Châtillon (décembre 1870).

et morales, ne se lassait pas cependant d'espérer. « On attendait, écrit M. Chaper, que nous tenons à citer, précisément parce qu'il est peu suspect de partialité pour les Parisiens, on attendait, non pas sans murmure, non pas sans colère, mais sans défaillance. On attendait quoi ? Que sais-je ? Un retour de cette fortune que la France avait connue si clémente et qu'elle trouvait si implacable, une victoire de Chanzy, un succès de Faidherbe, un triomphe de Bourbaki ? On attendait surtout une sortie, un combat. Tous ceux qui ont vu les derniers jours du siège nous l'ont rapporté, un sentiment dominait les souffrances, les craintes, les lassitudes. Qu'on le nomme orgueil ou qu'on l'appelle honneur, il n'importe. Ce sentiment, c'était qu'il fallait résister jusqu'à la dernière extrémité et qu'il fallait combattre encore avant de succomber. Si nous revenons sur ce fait, que nous avons déjà signalé, c'est qu'il nous paraît à la fois juste et utile d'en faire ressortir la signification morale. Nous n'abuserons pas, on ne l'a que trop fait, des grands mots et des superlatifs. Mais il nous sera permis de signaler cette résignation à supporter les privations du corps et de l'âme, cette volonté devenant de l'obstination et qui faisait trouver, après plus de cent jours de siège, à la grande majorité d'une population de deux millions d'âmes, non pas qu'on avait assez attendu et qu'il fallait capituler, mais que l'honneur exigeait davantage, et qu'il fallait se battre encore. Il nous sera permis de dire que ce ne sont pas là les signes d'une nation tout à fait



Mobiles faisant la distribution, boulevard Saint-Michel (décembre 1870).

décrépite d'où la vie se retire et où le cœur ne bat plus. Nous avons tant souffert, non-seulement des défaites et du démembrement de la France, mais surtout de la crainte effroyable, — pourquoi ne l'avóuerions-nous pas? — qu'elle ne fût atteinte jusque dans son âme, qu'il faut nous pardonner notre émotion. C'est une joie profonde de recueillir, quand nous les rencontrons, les preuves qu'elle n'est pas encore perdue, cette France si meurtrie, puisqu'on y sait encore et souffrir et combattre et se sacrifier[1]. »

Le commandant du fort de Montrouge, l'un des plus maltraités par le bombardement, le capitaine de vaisseau Admet, a déclaré, devant la Commission d'enquête, que jamais il n'avait vu de troupes si admirables ».

Le 21 janvier le bombardement s'étendit au nord. Les forts et la ville de Saint-Denis furent criblés d'obus et les travaux d'approche furent commencés de ce côté. Une première parallèle fut creusée. On commençait à s'apercevoir que *l'effet psychologique* du bombardement ne suffirait pas et l'on préparait une attaque de vive force.

La situation s'aggravait donc de jour en jour et le Gouvernement voyait avec terreur approcher le moment où il faudrait annoncer à la population que le pain allait manquer. Tout le monde sentait qu'il

1. Rapport de M. Chaper, au nom de la Commission d'enquête parlementaire sur les actes du Gouvernement de la Défense Nationale, pages 260-261.

fallait auparavant tenter un effort suprême, mais on n'avait plus aucune confiance dans les capacités du général Trochu. Le lendemain de la ridicule affaire du Bourget, MM. Jules Favre et Jules Simon étaient allés le trouver pour lui demander des explications ; il leur avait, disaient-ils, « promis une nouvelle affaire plus vigoureuse » et leur avait remis une lettre par laquelle il conseillait au Gouvernement de prescrire des prières solennelles pour appeler la protection du ciel sur les opérations projetées. Dans un conseil tenu le 24 décembre, M. Picard demanda la convocation d'un conseil de guerre. Cette proposition fut vivement discutée le 25. C'est dans cette réunion du 25 que M. Jules Ferry prononça cette parole qui peint exactement l'état des esprits : « On en voudrait moins au gouverneur de la perte de 20,000 hommes que de son inaction[1]. »

Le gouverneur, mandé à la réunion du 26 décembre, essaya de se disculper en accusant l'armée,

1. M. Jules Favre dit de son côté, dans son ouvrage sur le gouvernement de la Défense Nationale, t. II, p. 366 : « Ceux-là seuls qui ont assisté au siège peuvent se faire une idée de l'exaltation des esprits pendant ces quatre mois et demi de combats et de souffrances. Nul n'aurait pu le prévoir et je suis sûr qu'aujourd'hui beaucoup parmi les plus enflammés auraient peine à s'expliquer par quels degrés ils en étaient venus à cette surexcitation patriotique qui leur faisait perdre de vue la réalité. J'ai entendu dire des *hommes graves, sérieux, incapables de démonstrations affectées, jurer que plutôt que se rendre, ils immoleraient leur famille et mettraient le feu à leur maison.* »

M. Chaper porte un témoignage identique, dans son rapport au nom de la Commission d'enquête parlementaire, p. 263 : « Il ne manquait pas d'hommes assez affolés par la douleur pour soutenir qu'il ne fallait à aucun prix traiter avec l'assié-

qui, dit-il, « n'a jamais été qu'une ombre d'armée, ne sachant ni marcher, ni se battre, manquant non pas de cœur, mais d'habitude et de force », et finit en offrant à deux reprises sa démission. La majorité des membres du Gouvernement la refusa, et décida qu'un conseil de guerre se réunirait le lendemain. Le bombardement, qui commença justement ce jour-là, le fit remettre au 31. Dans l'intervalle, le 29, eut lieu une réunion des maires de Paris où le gouverneur, vivement attaqué, ne trouva pour le défendre que MM. Vacherot et Dubail.

Au conseil de guerre qui se tint le 31, les généraux déclarèrent qu'il ne restait aucun espoir de percer les lignes prussiennes. Il faudrait, dirent-ils, pour forcer les retranchements ennemis, revenir aux « attaques régulières usitées dans les siéges, aux tranchées et aux approches ». Il était trop tard alors pour y songer. Il fallait donc les enlever d'assaut, ce qui était à peu près impossible. Cette argumentation,

geant ; il fallait, à les entendre, user jusqu'au bout toutes les ressources *et ensevelir Paris dans les flammes; il fallait mourir de faim.* Ils ajoutaient que la responsabilité de la catastrophe retomberait sur les vainqueurs. » C'était en somme ce que les Russes avaient fait à Moscou. Cet état des esprits jette un terrible jour sur les événements qui ont suivi la capitulation. Il eût été équitable d'en tenir plus tard quelque compte.

Le général Vinoy, dans son livre sur le *Siége de Paris*, page 381, rend également justice à la fermeté de la population :

« Les sentiments de la population furent exaltés au suprême degré par l'accroissement subit du danger. Bien loin d'avoir donné lieu à des actes de faiblesse, le péril commun enflamma *au delà de toute mesure* le désir de la résistance poussée à ses dernières limites. Il a fallu écouter un vœu unanime et s'y rallier, déclarer même qu'on l'approuvait, qu'on le partageait. »



Tranchée en face du Bourget (janvier 1871).

présentée par le général Ducrot, était la condamnation du gouverneur et de son principal conseiller, le général Ducrot. S'il était vrai que les travaux de l'ennemi ne pussent être enlevés que par des attaques régulières de siège, pourquoi avait-on attendu, pour s'en apercevoir, qu'il ne restât plus que le temps nécessaire pour les exécuter ? De l'aveu même du général Ducrot, on aurait pu par ce moyen déjouer tous les efforts de l'ennemi. Le général Trochu partageait cette opinion. Dans la soirée du 22 décembre, il disait à MM. Favre et Simon que, pour prendre le Bourget, qu'on n'avait pu enlever la veille et dont la résistance avait fait échouer la sortie, il suffirait de faire des « cheminements qui, poussés rapidement, nous conduiraient jusqu'au pied des retranchements qu'il s'agissait d'enlever, *ce serait alors un jeu pour nos soldats;* ce n'était qu'un retard de quelques jours ». Quoi ! on avait le moyen de réussir presque à coup sûr, et on ne l'avait pas employé ! Quand on n'eût fait par là qu'inquiéter les assiégeants et les tenir en alarmes, n'est-il pas incroyable qu'on n'ait pas compris qu'on ne devait pas hésiter à agir dès le premier jour ? En admettant que, même dans ces conditions, on n'eût pas pu percer, n'y avait-il pas un intérêt immense à retenir autour de Paris le plus grand nombre d'Allemands possible, au lieu de leur laisser, par une inaction absolue, la facilité de détacher à leur guise des corps de troupes qui venaient à point nommé renforcer les armées du prince Charles et des généraux de Gœben et de Manteuffel, pour



Chevaux réformés de l'armée conduits à la boucherie boulevard Montrouge (janvier 1871).

écraser successivement Chanzy, Faidherbe et Bourbaki ? Le général Trochu et ses lieutenants n'ont jamais paru se douter qu'ils avaient à tenir compte, non-seulement de Paris, mais de la France entière, et ce n'est pas là la moindre de leurs fautes.

Malgré les objections de la plupart des généraux, on décida cependant qu'on tenterait encore une grande sortie, et la population de Paris put croire que le gouverneur avait fini par croire lui-même que le succès était possible puisque, le 7 janvier, il publiait la proclamation suivante :

« Au moment où l'ennemi redouble ses efforts d'intimidation, on cherche à égarer les citoyens de Paris par la tromperie et la calomnie. On exploite contre la défense nos souffrances et nos sacrifices. *Rien ne fera tomber les armes de nos mains. Courage, confiance, patriotisme! Le gouverneur de Paris ne capitulera pas.* »

Un pareil engagement, pris en pareille circonstance par un homme qui avait jusqu'alors déclaré qu'il ne croyait pas à la délivrance, était au moins étrange. Nous ne voulons pas faire au gouverneur de Paris l'injure de supposer, comme on l'a dit, qu'il eût dès ce jour prémédité de passer au général Vinoy le soin de capituler à sa place quand le moment serait venu. Il est probable qu'il ne faut voir là qu'un de ces entraînements de rhétorique auxquels le général n'était que trop sujet. Malheureusement les grands mots ne suffisaient pas pour sauver Paris de la nécessité de capituler. Et il ne paraît pas qu'on



Enfants et femmes arrachant l'écorce des arbres
boulevard d'Enfer (janvier 1871).

ait cru devoir chercher autre chose pour l'y soustraire.

Ce qui est certain, c'est que, après avoir promis le 22 décembre à MM. Jules Favre et Simon qu'il allait reprendre les opérations militaires au bout de quelques jours ; après avoir reconnu dans le conseil de guerre du 31 qu'il fallait faire un suprême effort, rien n'était prêt le 15 janvier. C'est seulement dans la nuit du 15 au 16 que, sur les instances de M. Jules Favre, qui demandait qu'on fixât la sortie au 20, le général décida qu'elle aurait lieu le jeudi 19, ne voulant pas risquer une opération aussi importante un vendredi. Plus tard, il s'est plaint qu'on ne lui ait pas laissé le temps de la préparer. Cette plainte est au moins étrange, quand on songe qu'il aurait pu commencer ses préparatifs depuis le 31 décembre, et que c'est lui-même qui, par un scrupule superstitieux, a avancé d'un jour la date qu'on lui proposait.

On avait d'abord songé à attaquer le plateau de Châtillon[1]. On y avait renoncé à cause des difficultés probables de l'opération. On résolut de marcher sur Versailles, en prenant pour point de départ et comme base d'opérations la forteresse du Mont-Valérien.

C'était le côté de Paris où l'ennemi avait accu-

1. Cette opération avait été proposée par le général Trochu. Son ami, le général Ducrot, déclare à deux reprises dans sa déposition devant la Commission d'enquête « que cela n'avait pas le sens commun ».



Une canonnière coulée (janvier 1870).

mulé le plus de défenses, contrairement à la supposition qui avait, on se le rappelle, servi de point de départ au plan de sortie pour la basse Seine, élaboré par MM. Ducrot et Trochu. Cette accumulation était telle que le capitaine Gœtze, dans son livre sur les *Opérations du corps du génie allemand*, se demande si elle était « nécessaire ou même utile ». Il se prononce pour la négative et croit que, si à la bataille de Buzanval les Français ont pu enlever assez facilement les premières défenses, cela tient précisément à ce que la multiplicité des travaux ne permit pas d'employer assez de monde à la protection de la ligne avancée. Puis il ajoute : Quelque magnifique que soit, pour la défense de Paris, la position du Mont-Valérien, position telle que le siège régulier de cet ouvrage présenterait des difficultés extraordinaires, il n'en est pas moins vrai que la configuration du terrain oppose les obstacles les plus sérieux à une grande opération offensive tentée par l'assiégé dans cette direction. Les hauteurs de la Bergerie, prolongées par celle de Saint-Cloud et de Bougival, donnent du côté du nord et de l'est une excellente ligne de bataille, distante de 3 à 4 kilomètres du Mont-Valérien, et par conséquent en dehors de la portée la plus efficace de son artillerie. Cette ligne trouve un bon point d'appui pour sa droite dans le parc de Saint-Cloud, qui commande toute la vallée de Sèvres. Les hauteurs au sud-ouest de Bougival et le plateau de Jardy donnent une deuxième ligne ou position de retraite, dont le flanc



Une chambrée de gardes nationaux (janvier 1871).

est bien assuré par le bois des Fausses-Reposes.

« Une attaque par le flanc gauche de ces positions est des moins probables, attendu que la vallée de la Seine est complétement maîtrisée par les hauteurs dominantes de Carrières et de Chatou sur la rive droite, hauteurs protégées par le fleuve lui-même contre toute agression. Une attaque par l'étroit défilé de Sèvres présente tout autant de difficultés, et n'est admissible que si l'on s'est rendu maître des hauteurs au sud de Sèvres, qui commandent toute la vallée. Il ne reste donc à l'ennemi d'autre alternative que d'aborder de front la position par le plateau de la Bergerie ; mais ce plateau une fois emporté, une percée dans la direction de l'ouest se heurte à de nouveaux obstacles, et l'assaillant, pris en flanc par le plateau de Jardy, est obligé de l'attaquer à son tour. Dans cette région montueuse, déchiquetée, couverte de châteaux et de parcs faciles à défendre pied à pied, l'attaque ne peut déployer ni de grandes masses de troupes ni de grandes masses d'artillerie, tandis que la défense trouve sur le plateau de bons emplacements pour ses batteries. Enfin les nombreuses et bonnes routes qui sillonnent le terrain dans toutes les directions, donnent toute espèce d'avantages à l'armée d'investissement, sans compter que les nombreux villages et châteaux, situés à l'intérieur des lignes, peuvent loger toutes les troupes chargées d'occuper la position. »

Tel est le terrain qu'on avait choisi pour l'attaque des lignes allemandes. Les forces chargées de



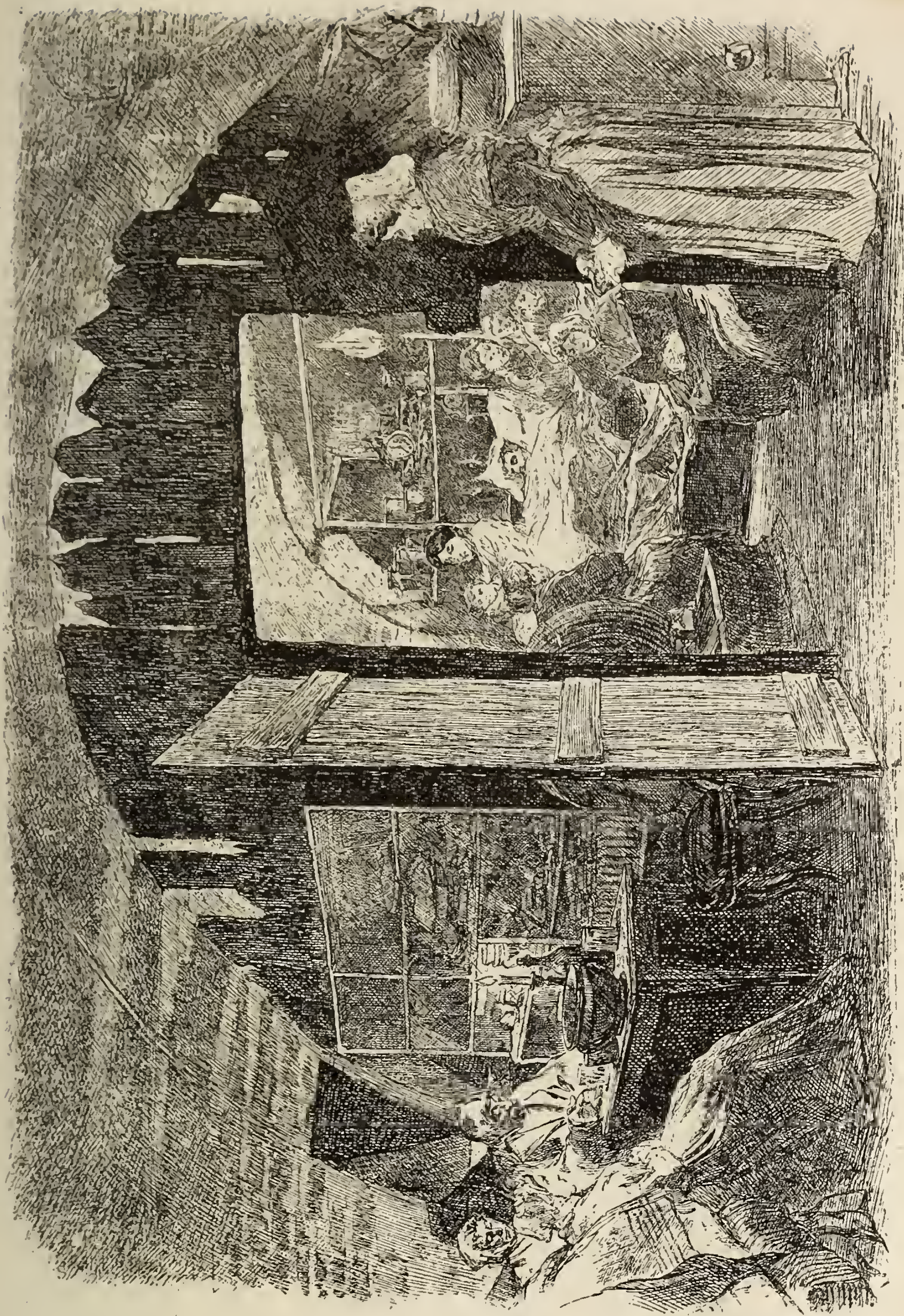
Une chambrée, la nuit, à Pantin (janvier 1871).

cette opération s'élevaient à 84,000 hommes, parmi lesquels il y avait 40,000 gardes nationaux. Elles étaient divisées en trois colonnes. La première formant l'aile gauche, sous les ordres du général Vinoy, avait mission d'attaquer Saint-Cloud, les parcs qui l'entourent et la redoute de Montretout. Au centre, le général de Bellemare devait enlever la crête qui de Montretout s'élève à l'ouest, la *Maison du curé,* le château et le parc de Buzanval et enfin l'enclos de la Bergerie. A droite, le général Ducrot avait pour objectif les bois qui s'étendent au delà du parc de Buzanval, depuis la porte dite de Longboyau jusqu'à la Bergerie, le vallon boisé de Saint-Cucufa et des pentes de la Jonchère. Le point commun sur lequel devaient converger les trois colonnes était le Butard. Après avoir enlevé et fortement occupé les villages de Marnes, de Vaucresson et de Roquencourt, elles devaient marcher sur Versailles.

A six heures et demie du matin, le canon du Mont-Valérien donne le signal de la marche en avant. Le général Noël commence l'attaque. Vers neuf heures, le 139e de marche s'empare de la redoute de Montretout. Quelques instants plus tard, nous sommes maîtres de la crête qui s'étend entre la redoute et le parc de Buzanval. Cependant la colonne du centre s'est engagée à son tour; elle a enlevé la Maison du curé et la partie est de Buzanval. Elle poussa jusqu'à la maison Craon, qui était fortement occupée, et commença l'attaque de la Bergerie. « Quelques troupes plus intrépides, dit le général Vinoy,



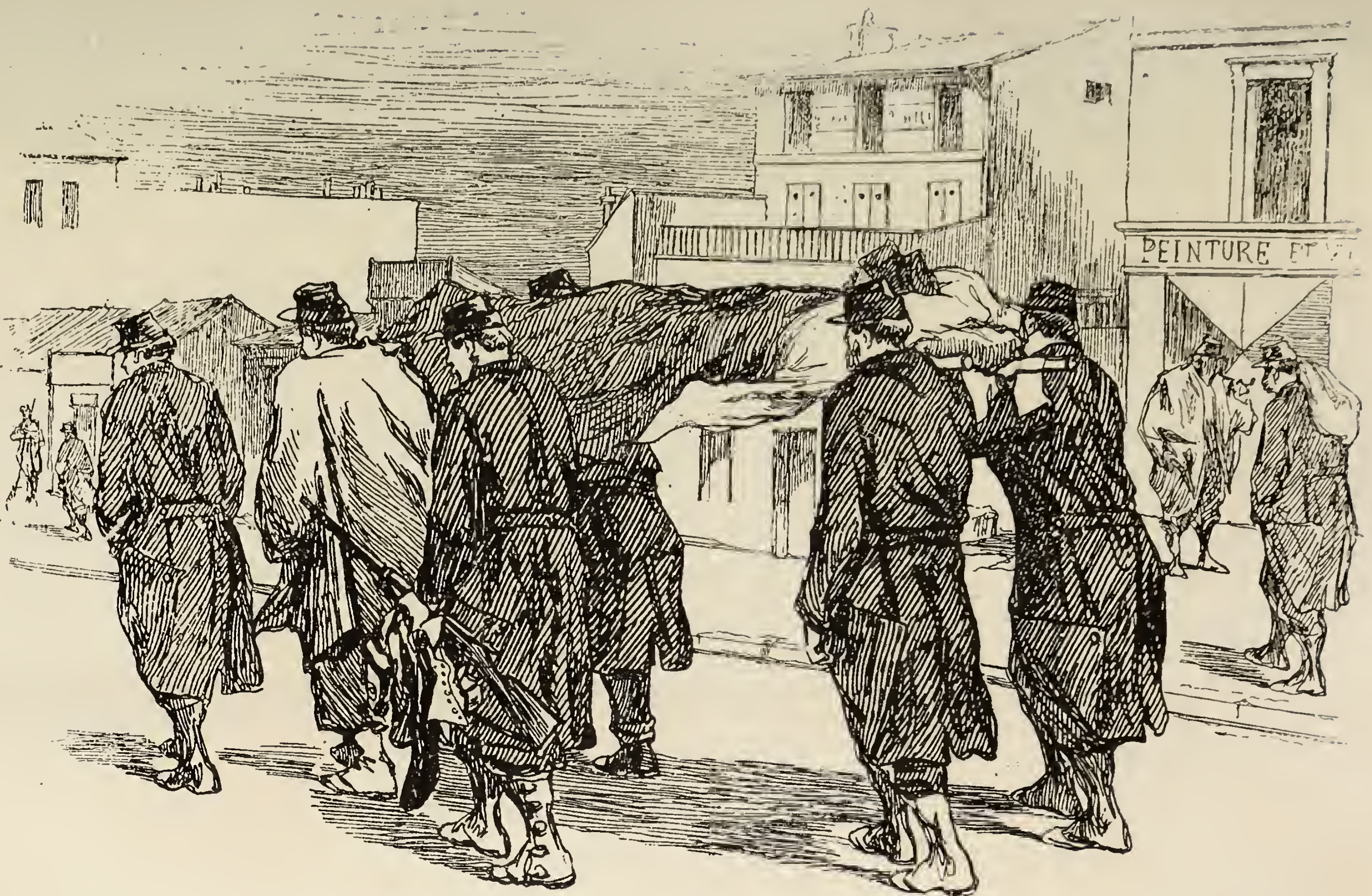
(EXTRAIT DE LA CARTE DE FRANCE DU MINISTÈRE DE LA GUERRE)



Une cave rue d'Enfer pendant le bombardement (janvier 1871).

des zouaves et *même* des gardes nationaux, avaient pénétré dans le village de Garches, et de là elles avaient organisé une fusillade très-nourrie contre le parc de Saint-Cloud..... Il était alors dix heures du matin; le début de la bataille était des plus favorables, puisque les positions désignées comme objectifs à la gauche et au centre avaient été enlevées. » Cependant l'ennemi se défendait avec acharnement autour de la Bergerie. Il était de tout nécessité d'armer sur-le-champ la redoute de Montretout, ainsi que la crête qui part de ses murs. Mais on ne put le faire à temps, parce que les ordres de mouvement avaient été si bien combinés que la seule route par laquelle pouvait venir l'artillerie de l'aile gauche était encombrée par l'artillerie du général de Bellemare, qui défilait pour se rendre à la Fouilleuse. « Ce défilé interminable, dit le général Vinoy, qui ne dura pas moins de deux heures, s'accomplissait au moment même ou l'armement de la redoute était encore possible. Quand il fut terminé, l'occasion favorable était perdue pour nous, car, vers midi, l'ennemi ouvrit sur Montretout un feu des plus violents qui nous interdit d'utiliser efficacement, faute de pièces installées pour répondre, l'ouvrage si important que nous avions pu reprendre. »

Pour comble de malheur, le général Trochu, devant livrer combat sur un terrain des plus accidentés, avait eu l'étrange idée d'interdire pour ce jour l'emploi des pièces de 4, de telle sorte que le dégel ajoutant ses difficultés à celles qui résultaient



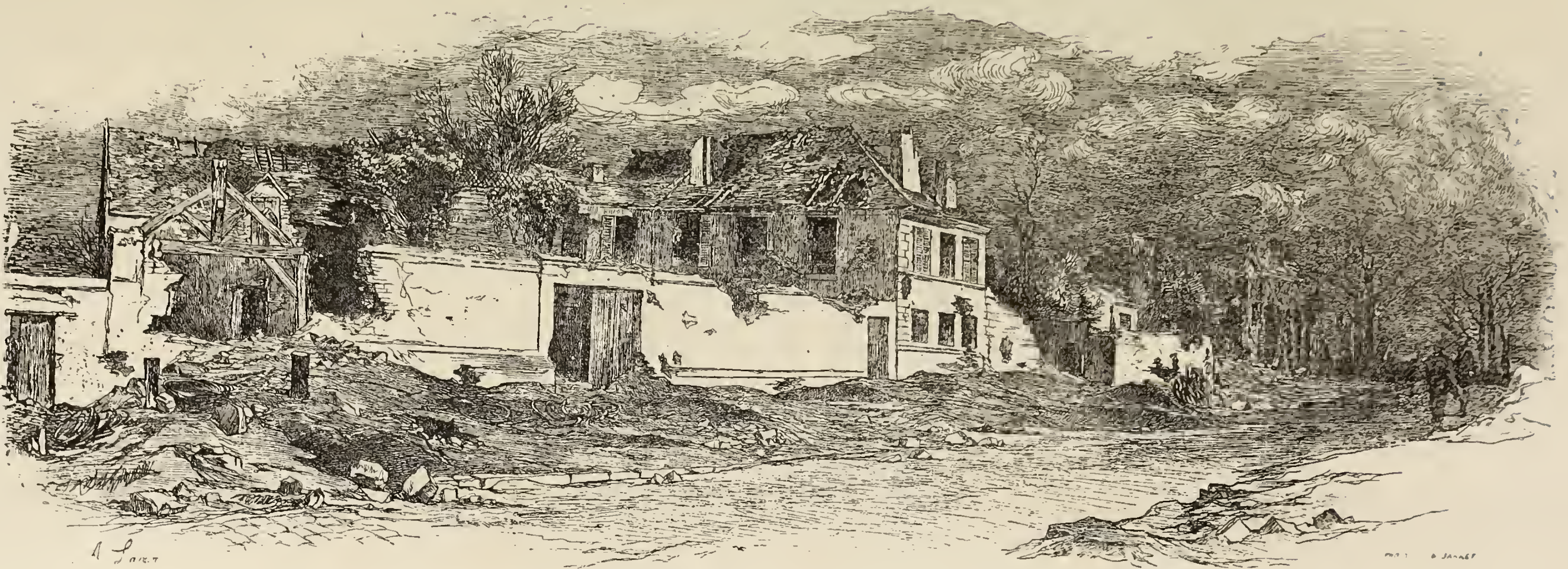
Enlèvement des blessés rue du Val-de-Grâce (janvier 1871).

de la nature du terrain, il fut impossible au général de Bellemare « de placer *une seule batterie* sur la hauteur, et l'artillerie de l'aile gauche n'y réussit pas davantage ».

Ce qui était non moins grave, pendant que le centre et l'aile gauche marchaient en avant, l'aile droite n'attaquait pas. Elle n'arrivait sur le champ de bataille qu'à dix heures du matin, avec trois heures et demie de retard, puisque l'ordre était d'attaquer à six heures et demie [1]. »

Ce retard eut pour résultat de forcer à re-

1. Le général Ducrot a essayé de se disculper et n'a réussi qu'à fournir des arguments contre lui. S'il n'avait rien dit, tous les reproches seraient tombés sur ceux qui avaient donné les ordres du mouvement de manière à en rendre l'exécution impossible. Malheureusement pour lui, il a pris soin de raconter que la veille, en recevant son ordre de marche, il était allé trouver le gouverneur et lui avait dit : « Je connais le terrain mieux que toi, je suis resté trois mois dans la presqu'île de Gennevilliers et je te déclare qu'il est impossible que les têtes de colonnes soient à 6 heures au lieu du rendez-vous. Au rond-point de Courbevoie, il va se produire un encombrement de voitures, d'infanterie, de cavalerie, dont tu ne te fais pas une idée parce que cela dépasse l'imagination. » Le général Trochu parut frappé de mes observations et alors je lui dis : « Il n'y a qu'une chose à faire, envoie une dépêche au Mont-Valérien pour prescrire de ne pas faire le signal avant 6 heures et demie. *Nous serons à nos postes à cette heure;* si nos têtes de colonnes ne sont pas arrivées, nous t'enverrons une dépêche pour faire suspendre le signal. » Ainsi fut convenu. En conséquence, le général Ducrot, qui prévoyait l'encombrement, ne fit rien pour l'empêcher; le général Ducrot, qui devait être à son poste à 6 heures et demie, y arriva à 10 heures; le général Ducrot, qui devait envoyer une dépêche pour faire suspendre le signal du combat, s'il n'arrivait pas à l'heure, n'envoya aucune dépêche, ou du moins la dépêche qu'il dit avoir envoyée n'arriva pas à son adresse, et la bataille s'engagea dans des conditions qui devaient la rendre boiteuse et aboutir à un échec.



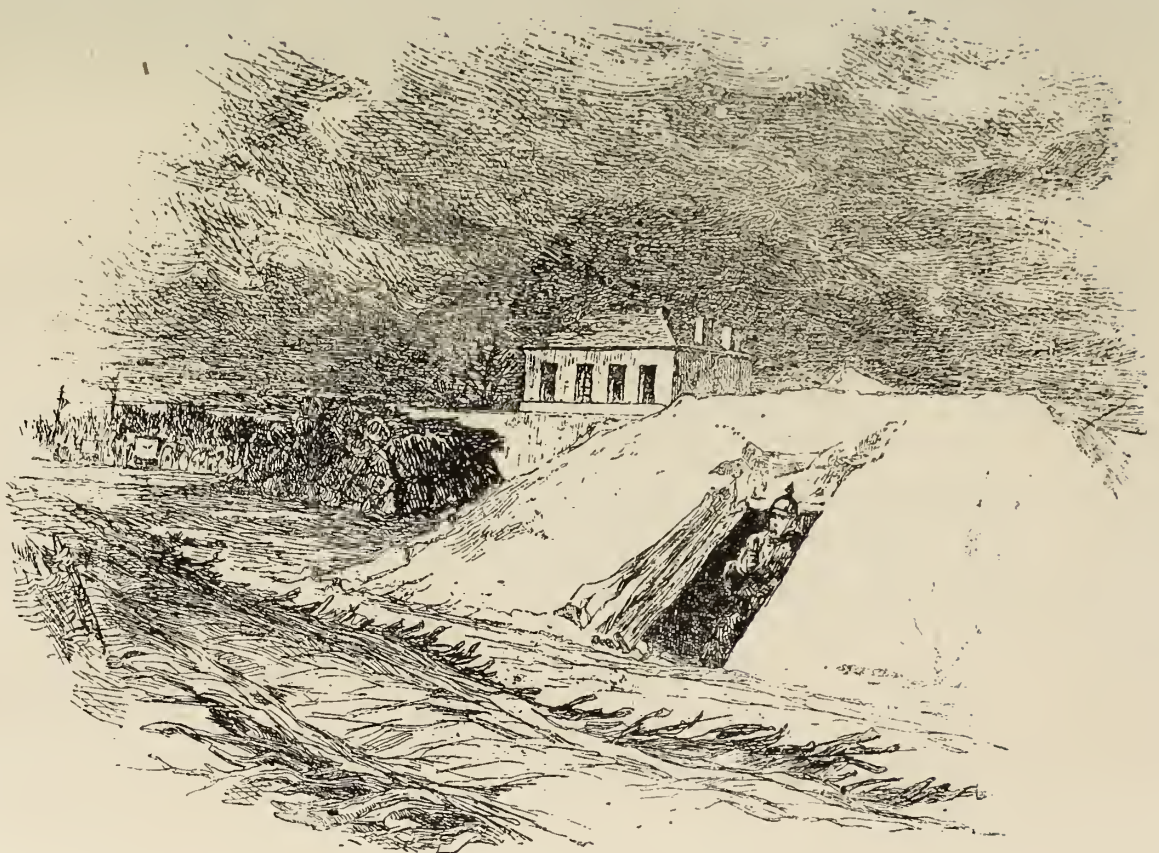
Plateau de Châtillon. La maison en arrière de la batterie prussienne (janvier 1871).

culer une partie des troupes qui s'étaient portées en avant. Ainsi, le 1er bataillon de zouaves avait enlevé brillamment le village de Garches au prix de pertes cruelles. Mais n'étant pas appuyé sur la droite, « il avait été impossible de laisser ainsi en pointe un bataillon qui pouvait être débordé d'un moment à l'autre. On avait dû le ramener en arrière et lui faire perdre tout le fruit de ses efforts et de ses sacrifices [1] ». Quand enfin la colonne de droite s'engagea, les détonations de ses pièces qui se produisaient tout à fait en arrière des lignes de bataille alors occupées par le centre et par la gauche, jetèrent l'inquiétude et l'indécision dans le reste de l'armée qui ne s'expliquait pas cette situation de la droite.

Nous avons vu que les ordres de mouvement avaient été calculés de manière à faire perdre à nos troupes l'avantage de la rapidité, que semblait leur assurer leur position centrale. Tous les ordres étaient donnés avec la même sagacité. Au moment où la garde nationale allait aborder Montretout, les zouaves étaient arrêtés à 700 mètres à droite et au-dessous de cette position, quand tout à coup plusieurs obus arrivent successivement sur eux, venant d'une batterie française.

Notre artillerie tirait sur nos propres troupes ; et comme le commandant en chef avait fait défense

1. *Les Zouaves à Paris*, par A. Ballue, p. 123. M. Ballue raconte, p. 129, que, dans l'après-midi, il ne put avoir de cartouches pour refaire l'approvisionnement de ses zouaves. « Pas de cartouches, dit-il, à 3 kilomètres du Mont-Valérien ! Voilà qui en dit plus que les plus éloquents commentaires. »



Plaine de Châtillon (janvier 1871)

d'emmener des chevaux, il fallut, grâce à cette intelligente précaution, que les zouaves se missent à l'abri des obus français, jusqu'à ce qu'un sous-officier ait eu le temps d'aller à pied avertir de son erreur le commandant de la batterie. Celui-ci répondit « qu'on lui avait bien dit que la garde nationale attaquait Montretout, mais qu'*il ignorait qu'il y eût des troupes à sa droite* ».

Jusqu'à ce moment, l'artillerie allemande avait gardé le silence. Il est probable que le terrain profondément détrempé l'avait empêchée d'arriver dès le commencement. Mais à partir de 10 heures du matin, elle était tout entière en ligne, tandis que la nôtre dut rester toute la journée accumulée au pied du Mont-Valérien ; et nos chevaux, affaiblis par les privations, ne purent pas la hisser sur les hauteurs.

Cependant le général Vinoy parvint à faire traîner quatre pièces de 12, jusqu'à la redoute de Montretout, que les ennemis couvraient d'obus, mais il fut impossible de les monter sur les parapets.

Dès lors la situation devenait critique. Sans artillerie nous ne pouvions guère espérer de percer les lignes prussiennes. Vers midi, les ennemis, pensant que l'attaque était suffisamment préparée par la pluie d'obus que, depuis deux heures, ils faisaient tomber sur nous, s'avancèrent de toutes parts pour enlever les crêtes que nous tenions. Nos troupes, plusieurs fois repoussées, repoussèrent à leur tour les Prussiens ; et quand la nuit vint, nous restions maîtres des positions. Mais le général Trochu, jugeant que



Nos canons conduits aux Prussiens, boulevard Montparnasse (11 février 1871).

nos soldats ne seraient pas en état de recommencer la lutte le lendemain, ordonna la retraite. La colonne Monneron-Dupin, forte de 3,000 hommes à peu près, continua à défendre les villas Béarn et Armengaud. Elle ne fut avertie de la retraite qu'après une heure du matin. Un autre bataillon de mobiles, commandant Lareinty, oublié dans la villa Zimmerman, fut obligé de se rendre le lendemain, n'ayant ni vivres ni munitions.

« Cette bataille, dit M. Amédée Le Faure, dans son histoire si complète de la guerre franco-allemande, mal préparée[1], mal dirigée, nous coûtait 3,000 hommes hors de combat. L'ennemi n'avait perdu que 664 hommes. La garde nationale, engagée pour la première fois, avait montré qu'il eût été possible d'attendre d'elle de vigoureux efforts. Quelques bataillons avaient fléchi ; on eût pu en citer un ou deux qui s'étaient débandés, mais presque tous avaient donné l'exemple de la fermeté et du courage. Et cependant c'était une rude bataille pour des conscrits : un terrain détrempé où l'on enfonce à mi-jambes, un ennemi invisible qui vous couvre de projectiles sans qu'il soit possible de riposter, des murs crénelés », qu'il fallait attaquer à la baïonnette, faute d'artillerie, c'était plus qu'il n'en fallait pour

1. Un petit fait qui nous paraît significatif. Pendant la bataille, le général Trochu demanda à quelqu'un de lui montrer sur la carte où était *Longboyau*, un des points importants que devait attaquer la colonne de droite. Ainsi non-seulement il n'était pas venu étudier le terrain, ce qui était facile du haut du Mont-Valérien, mais il ne connaissait pas même la carte.



Abatage des bœufs malades, boulevard Montrouge (février 1871.).

démoraliser des troupes aussi peu aguerries, si elles n'avaient été soutenues par un vif sentiment de patriotisme.

Le lendemain matin, à neuf heures et demie, le gouverneur envoyait à son chef d'état-major cette étrange dépêche : « Il faut parlementer d'urgence pour un armistice de deux jours, qui permettra l'enlèvement des blessés et l'enterrement des morts. Il faudra pour cela du temps, des efforts, des voitures très-solidement attachées et beaucoup de brancardiers. Ne perdez pas de temps pour agir dans ce sens. » A moins d'admettre que le général ait eu un accès subit de démence, il est difficile de s'expliquer une pareille dépêche, le lendemain du jour où 40,000 gardes nationaux de Paris avaient été engagés, autrement que par l'intention de terroriser la population, de la punir de son obstination patriotique et de la préparer à la capitulation prochaine.

Et en effet elle ne devait pas tarder. Le général Trochu, ayant au dernier moment refusé de donner sa démission, fut révoqué et le général Vinoy fut nommé à sa place gouverneur de Paris. Cette substitution de personnes ne suffit pas à calmer l'irritation des habitants. Quelques-uns des plus exaltés essayèrent encore une fois de renverser le gouvernement. Mais cette tentative fut promptement réprimée. La population était à ce moment trop émue de l'échec de Buzanval et en même temps trop préoccupée de l'avenir terrible auquel elle se sentait vouée désormais pour s'intéresser sérieusement à une insurrec-



Poste prussien sur la route de Gonesse (février 1871).

tion qui ne pouvait aboutir qu'à une guerre civile en présence de l'ennemi. La famine d'ailleurs était là. Le 21, la Commission chargée des subsistances déclarait au Conseil qu'elle s'était trompée dans ses évaluations et qu'il lui manquait 2,600 quintaux de farine pour atteindre le chiffre nécessaire à l'alimentation de Paris, pour le mardi 24 janvier. M. Jules Favre fut immédiatement envoyé à Versailles, et dut subir toutes les exigences du vainqueur[1].

C'est alors que dut apparaître aux membres du Gouvernement la gravité de la double faute qu'ils avaient commise en repoussant les élections et en s'enfermant dans Paris. « Un gouverneur, dit M. Chaper, forcé de capituler, eût stipulé pour la place, et le vainqueur n'eût pas eu le droit de demander autre chose. Mais eux, n'étaient-ils pas le Gouvernement de la France? Ils l'avaient toujours affirmé. Comment auraient-ils pu s'en dédire? Et l'ennemi, quand une fois il les tiendrait à sa merci, n'exigerait-il pas pour rançon de Paris un traité obligeant la France? » Et d'ailleurs, était-il bien sûr que la France se soumettrait à cette ingérence, qu'elle attacherait son sort à celui de ces hommes qui n'avaient rien fait pour elle, qui ne s'étaient pas même préoccupés d'empêcher l'armée d'investissement de lancer de tous côtés des renforts qui venaient toujours à point faire échouer les opérations de la province? Malheureusement, à cette époque, nous

1. Voir le texte de la convention aux appendices, A.

n'avions à enregistrer que des désastres. Les batailles du Mans, de Saint-Quentin, d'Héricourt, avaient démoralisé les départements. La chute de la capitale vint mettre le comble au découragement.





CHAPITRE XVII

LA FIN



NOUS n'entrerons pas dans le détail des tristes événements qui ont marqué la fin de cette horrible guerre. Chanzy, à peine arrivé au Mans, songeait déjà à reprendre la marche en avant. La pensée que Paris allait probablement succomber faute de secours était pour lui une torture. Comme il a dit lui-même, « il se *cramponnait* à l'idée d'un mouvement dans cette direction, son but suprême ». Il se laissait aller à l'exagération de ses qualités. Au lieu de réunir et de concentrer son armée pour une lutte suprême, il s'acharnait à disputer le terrain pied à pied, au risque de ne plus laisser assez de forces à ses troupes harassées pour soutenir l'effort d'une grande bataille. Il proposait au

Gouvernement le plan d'une marche concentrique et combinée des trois armées du Nord, de l'Est et de l'Ouest sur Paris. Il fallut que le ministre de la guerre refrénât son ardeur. Aux généraux qui lui objectaient la fatigue et l'épuisement des soldats, il répondait : « Je maintiens mes ordres ; qu'on reprenne les positions. » L'amiral Jaurès, le plus énergique peut-être de ses lieutenants, lui écrivait : « Les hommes ne peuvent *se lever*... Je ne sais vraiment comment je m'en vais faire pour les faire marcher ce soir. Enfin, si c'est possible, ça se fera. Tout le monde me dit que non. Nous le verrons bien. » — « Il faut, répondait Chanzy, résister à l'ennemi aussi longtemps que dureront ses efforts... Les fuyards seront ramenés sur les positions et maintenus sur la première ligne des tirailleurs... Ils seront fusillés s'ils cherchent à fuir..... Le général en chef n'hésiterait pas, si une débandade venait à se produire, à faire couper les ponts en arrière des lignes pour forcer à la défense à outrance. » Le prince Frédéric-Charles était convaincu qu'après cette série de luttes partielles, il était impossible que Chanzy pût songer à une offensive générale : « Ces combats isolés, livrés par les troupes françaises, écrivait-il, ne leur permettront pas de risquer une grande bataille. »

Il se trompait. Le 11 janvier, Chanzy engageait la grande bataille du Mans et parvenait encore à soutenir l'effort des deux armées allemandes[1].

1. Nous empruntons à la brochure du général Gougeard : *Deuxième armée de la Loire, division de l'armée de Bretagne,*

« A l'entrée de la nuit, écrit le capitaine de Goltz, on dut reconnaître que, malgré l'importance de quelques combats partiels et quelques heureux faits d'armes isolés, on n'avait pas atteint de résultats

p. 50, le récit de l'épisode capital de la bataille. Ce récit montre mieux que toutes les réflexions ce que, avec de l'énergie, on pouvait obtenir de ces troupes tant calomniées par les chefs qui n'ont pas su s'en servir. Le général Gougeard avait reçu l'ordre de défendre les hauteurs qui dominent Champagné et Ivré-l'Évêque, et qui protégeaient le centre de l'armée française. Ces positions une fois prises par l'ennemi, les Français étaient coupés en deux ; rien ne pouvait plus empêcher les Allemands d'arriver jusqu'au Mans et de nous couper la retraite. Leur importance était donc extrême. Aussi les Allemands les attaquèrent-ils de trois côtés à la fois. La division Pâris, prise entre deux feux, recule et se replie précipitamment sur Ivré-l'Évêque. « En présence d'une situation aussi grave, écrit le général Gougeard, l'hésitation n'était pas permise. Il fallait à tout prix reprendre le plateau abandonné, avant que l'ennemi y eût monté son artillerie. Je prescrivis donc de garder les ponts et d'en défendre l'accès à tout prix; puis, braquant sur la foule deux canons chargés à mitraille, je menaçai de faire feu si le désordre ne s'arrêtait à l'instant. Rappelée à elle-même par l'imminence du danger, elle s'arrêta hésitante ; quelques malheureux affolés de terreur essayèrent de passer la rivière sur la glace et s'y noyèrent. Des officiers énergiques parvinrent à rallier leur monde et à le former en bataille ; ils reçurent l'ordre de se disposer à suivre la colonne, car je ne pouvais compter sur ces troupes démoralisées pour une offensive sérieuse. Je réunis à la hâte un bataillon d'infanterie, les *mobilisés* de Rennes, troupe solide et qui m'inspirait toute confiance, un bataillon de *mobilisés* de Nantes, les zouaves pontificaux si éprouvés la veille, mais toujours pleins de feu et d'ardeur. Prenant alors moi-même la direction de l'attaque, accompagné de mon état-major, et m'adressant aux volontaires de l'Ouest, qui étaient en première ligne : « Allons, messieurs, leur dis-je, en avant pour « Dieu et la patrie! Le salut de l'armée l'exige. » Les trompettes sonnèrent la charge et nous marchâmes en bon ordre à l'ennemi. Les Prussiens nous attendaient de pied ferme, protégés par les haies. Vingt pas à peine nous séparaient d'eux, et pas un coup de fusil n'avait été tiré. La première décharge fut terrible, les premiers rangs furent anéantis ; mais l'élan était donné et

décisifs, puisque les Français, quoique ayant perdu du terrain, se tenaient encore partout devant le front de l'armée. » Aussi le prince Frédéric-Charles s'occupait-il de donner des ordres pour recommencer la lutte le lendemain, quand il apprit qu'une position des plus importantes, la Tuilerie, venait de tomber aux mains des Allemands.

Voici comment ce fait est raconté par l'historien du 3e corps de l'armée allemande, Twardowski : « A l'aile gauche, le 1er bataillon du régiment n° 17 s'était avancé jusqu'au pied de la hauteur. Le premier lieutenant de Casimir, qui avait été envoyé en avant *avec la 4e compagnie* pour établir le contact avec l'ennemi, put, en se servant habilement du terrain et en chassant les Français de point en point, s'emparer de la chaussée. Il tomba sur de forts détachements de mobilisés de Bretagne qui, complétement surpris, prirent la fuite. Une ferme à gauche, la Tuilerie, abandonnée par eux, tomba en notre pouvoir, ainsi qu'un chemin creux en avant. »

Les malheureux dont la panique avait causé ce malheur étaient arrivés depuis quelques jours seulement du camp de Conlie, où ils avaient subi depuis

rien ne put l'entraver. On se battit corps à corps, on se fusilla à bout portant dans les taillis. Un bataillon de chasseurs de la première division, qui n'avait pas quitté les pentes du plateau, nous apporta un secours bien nécessaire; composé de gens de cœur, bien commandé, il fut pour nous un précieux soutien. A la nuit tombante nous étions maîtres de la position. » Le soir, le général Gougeard recevait de Chanzy la croix de commandeur, avec un billet portant ces mots : « Je vous remercie pour aujourd'hui et je compte sur vous pour demain. »

deux mois toutes les misères et toutes les souffrances d'une installation déplorable, qu'on avait eu le tort de confier à leur compatriote M. de Kératry. Ils en étaient sortis complétement démoralisés et n'avaient pas eu le temps de se refaire à l'armée de Chanzy. Toutes les discussions qu'on a soulevées à ce sujet pour ou contre la bravoure des Bretons sont absolument hors de propos. Il n'y a, pour le comprendre, qu'à voir ce qu'a fait le 21e corps, qui comptait tant de Bretons dans ses rangs. C'est lui qui pendant la journée du 11 supporta seul l'effort de toute l'armée du grand-duc de Mecklembourg, et qui, par une résolution héroïque, continua à l'immobiliser jusqu'à la nuit du 12 au 13 janvier, pour laisser au reste de l'armée française le temps de se mettre hors d'atteinte. Comme l'écrit M. de Freycinet, l'amiral Jaurès, qui commandait ces braves, « après s'être déjà distingué à la retraite de Josne, se distingua plus encore à celle du Mans ». C'est encore lui qui le 16 tira les derniers coups de fusil, à Sillé-le-Guillaume et par son attitude arrêta définitivement la poursuite de l'ennemi, étonné d'une pareille énergie.

Une fois arrivé à Laval, Chanzy se mit aussitôt à réorganiser ses troupes, décidé à reprendre prochainement l'offensive. Son plan était de laisser une armée en Bretagne sous les ordres du général Colomb. Les généraux Charette et Cathelineau, qui à la tête des zouaves pontificaux s'étaient héroïquement battus, étaient chargés d'enrôler les Bretons. Une autre armée, composée des 16e, 19e, 21e corps

et d'une division du 17e, sous les ordres directs de Chanzy, devait se porter en avant de Caen, de façon à atteindre la Seine par la gauche, et se tenir prête à marcher sur Paris, en se reliant aux troupes de Faidherbe. Le 27 janvier l'armée de Bretagne comptait 100,000 hommes, celle de Chanzy, 120,000. L'armistice ne permit pas de mettre ce plan à exécution.

Dans l'Est, les événements se pressaient avec une rapidité désastreuse. L'armée de Garibaldi, composée de 25,000 hommes, était concentrée à Dijon, qui paraissait la seule route possible pour une armée venant du Nord au secours de Werder. Mais le général Manteuffel déjoua toutes les prévisions par une marche sur Vesoul, qui, en le forçant à diviser ses troupes par suite de l'absence de routes directes, aurait pu l'exposer à un désastre si Bourbaki s'était hardiment porté à sa rencontre. En même temps il envoyait sur Dijon le général Kettler avec la 8e brigade pour occuper Garibaldi et le tromper sur la marche réelle de l'armée allemande. Le 19, il apprenait que Bourbaki, après avoir échoué à Héricourt, était en retraite sur Besançon. Aussitôt il modifia son plan et, inclinant à droite, il manœuvra pour passer entre Dijon et Besançon, de manière à couper la ligne de retraite de l'armée française. Cette marche, encore plus hasardée que la première, pouvait le placer entre deux feux. Pour éviter ce danger, il donna au général Kettler l'ordre d'attaquer Dijon le 21. Repoussé par Garibaldi, celui-ci revint à la

charge le 22 et le 23, sans plus de succès. La lutte fut des plus acharnées, et le 61e régiment prussien y perdit son drapeau, le seul que nous ayons pris dans toute cette guerre.

Après ce triple échec, le général Kettler s'éloigna de Dijon et se contenta de surveiller les mouvements des garibaldiens. Il est regrettable que Garibaldi ait pris trop à la lettre l'ordre qu'il avait reçu de « défendre inébranlablement Dijon ». Il aurait pu, en poursuivant Kettler, inquiéter les mouvements du général Manteuffel et faciliter la retraite de Bourbaki.

Cette retraite s'opérait dans les conditions les plus déplorables. L'armée n'avait pas trouvé à Besançon les vivres qu'on lui avait promis. La température était épouvantable, les routes à peu près impraticables, et, pour comble de malheur, des malentendus, encore inexpliqués, avaient livré à l'ennemi plusieurs des passages les plus importants. Ne sachant plus comment sauver son armée, poursuivi par l'idée que, si elle se trouvait prise, on ne manquerait pas de l'accuser de trahison, le 26 janvier le général Bourbaki se tira un coup de pistolet dans la tête. Le général Clinchant fut chargé du commandement. Il venait de concentrer son armée autour de Pontarlier et commençait à la faire écouler par les vallées du Jura, quand il apprit la signature de l'armistice. Cette nouvelle arrêta aussitôt tous nos mouvements, mais l'ennemi continua les siens.

Le général Clinchant, étonné de cette infraction au

traité conclu, réclama auprès du général Manteuffel, qui ne se pressa pas de lui répondre. Ce fut seulement le 31 janvier, vers deux heures du matin, que le général français apprit, par une lettre du commandant ennemi, que l'armistice ne concernait pas les armées de l'Est et que la guerre continuait dans les départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or. Cette exception était déjà par elle-même assez étrange; mais, par un oubli inconcevable, le Gouvernement de Paris l'avait laissé ignorer à la Délégation de Bordeaux, qui, croyant l'armistice conclu pour toute la France, avait envoyé au général Clinchant l'ordre de suspendre les hostilités. Pendant ce temps, les Allemands achevèrent de lui couper la retraite et il ne resta plus à l'armée française d'autre moyen d'échapper à une capitulation que de se réfugier sur le territoire suisse. La réserve et le 18e corps continrent vigoureusement les Prussiens, pendant que s'opérait ce mouvement, et, après avoir sauvé l'armée, comme l'avait fait le 21e corps au Mans, ils passèrent à leur tour la frontière quand la nuit fut venue.

L'énergie du général Cremer, qui se maintint à Morez et à Saint-Laurent, malgré le voisinage des Prussiens, permit à la division d'Ariès, à la division Palu de la Barrère, au général de Busseroles avec quelques officiers, à un régiment de zouaves et à la batterie de la 3e légion du Rhône, en tout 16,000 hommes, de se soustraire à cette triste extrémité et de regagner Bourg.

Le colonel Poullet put ramener également une partie des troupes qui lui avaient été confiées, ainsi que le colonel Bourras.

Les causes du désastre se trouvent résumées dans les dernières lignes du rapport du général Clinchant :

« Malgré l'état misérable où se trouvait l'armée le 27 janvier, et qui souffrait bien plus des vices de son organisation et des souffrances qu'elle avait endurées que de la situation fâcheuse où l'avaient mise les mouvements de l'ennemi, je crois que j'aurais pu ramener presque toute mon infanterie, sans le manque de vivres où je me suis trouvé en arrivant à Pontarlier, d'où a résulté une grande gêne dans les mouvements de l'armée, à partir du 29, et qui a rendu tout à fait impossible une défense prolongée autour de Pontarlier, et surtout sans la fatale nouvelle de l'armistice, qui, pendant quarante-huit heures, a paralysé nos mouvements, tandis que l'ennemi continuait les siens, et qui a tellement abattu le moral de toutes les troupes que, le 31 au soir, quelques bataillons à peine étaient capables de soutenir la présence de l'ennemi, et encore comptaient-ils à peine le tiers de leur effectif.

Nos soldats, en arrivant en Suisse, étaient pour la plupart dans un état déplorable. Ils furent accueillis par les Suisses avec un empressement et soignés avec un dévouement que la France n'oubliera pas.

Cependant Belfort tenait toujours, grâce à l'énergie du colonel Denfert. La nouvelle de l'armistice jeta un peu d'hésitation parmi ses défenseurs, mais

le colonel déclara qu'il résisterait jusqu'au bout[1]. Les assiégeants, qui envoyaient sur la place 12,000 obus par jour, menacèrent d'un bombardement plus énergique si elle ne se rendait pas. Le colonel laissa cette sommation sans réponse. Il n'y avait plus rien à détruire dans la ville. Les officiers prussiens prisonniers se plaignaient d'être exposés à être tués par les obus de leurs compatriotes. Denfert leur répondit qu'ils n'étaient pas plus exposés que les femmes et les enfants. Cependant, le 13 février, une dépêche du Gouvernement français ordonna au colonel de rendre Belfort. Le 18, la garnison sortit avec les honneurs de la guerre, emportant ses armes, ses drapeaux, ses bagages et les archives de la place. L'investissement avait duré 108 jours et le bombardement 75 jours, et c'est à peine si, après tant d'efforts, les ennemis avaient fini à ce moment de prendre les ouvrages créés depuis le commencement de la guerre. Les assiégeants se trouvaient donc juste aussi avancés

1. On se rappelle qu'un général, qui s'est fait bénévolement le complice et l'apologiste de la capitulation de Metz, a osé reprocher au brave colonel Denfert de ne pas avoir plutôt songé à se faire tuer qu'à sauver la place dont la défense lui était confiée. M. Amédée Le Faure, dans son *Histoire de la guerre de 1870-1871* (tome II, p. 426), répond à cet étrange reproche par le fait suivant : « Nous ajouterons ce détail, qui répondra à bien des calomnies et *dont nous pouvons certifier l'exactitude :* Il était convenu entre le colonel Denfert et le maire de Belfort, M. Mény, qui donna jusqu'à la reddition l'exemple du plus héroïque dévouement, que lorsque la résistance deviendrait impossible, lorsqu'il ne resterait plus un obus à envoyer à l'ennemi, le château sauterait avec ses défenseurs, au moment même où les Prussiens entreraient dans la ville. » Nous n'avons pas entendu dire que « l'héroïque Bazaine », le protégé et l'ami de M. Changarnier, ait jamais songé à ce genre de capitulation ».

qu'ils l'eussent été au premier jour du siège sans l'établissement de cette fortification improvisée. « Aussi, écrit le lieutenant-colonel Prévost, le siège de Belfort sera-t-il toujours cité comme un modèle de belle défense éloignée. »

La petite place de Bitche ne fut rendue également que sur un ordre du Gouvernement français. Une relation, publiée dans le *Bulletin de la réunion des officiers,* résume en quelques lignes éloquentes toute son histoire pendant la guerre : « Attaquée dès le 7 août, la place, bloquée, bombardée, détruite, n'ouvrit ses portes que le 27 mars 1871, sur l'ordre formel du Gouvernement français. La garnison refusa de se laisser rendre les honneurs ; elle voulut partir entièrement libre. Les Bavarois se tinrent en dehors des vues de la place, et ne firent leur entrée que quand le dernier homme fut parti. La garnison, malgré la convention de Versailles, qui livrait tout à l'ennemi, emmenait ses drapeaux, ses armes, ses munitions, ses bagages, ses chevaux, ses voitures et quatorze pièces de canon. »

En vertu de l'article 2 de la convention conclue à Versailles, une assemblée fut élue pour se prononcer « sur la question de savoir si la guerre devait être continuée ou à quelles conditions la paix devait être faite ». Nommée à la hâte, le 8 février, en dehors des conditions légales, sous l'impression de la série des malheurs qui s'étaient accumulés pendant la seconde moitié du mois de janvier, elle se réunit le 12 à Bordeaux. Dès le premier jour, il fut évident

qu'elle subirait toutes les exigences du vainqueur, et que la France n'aurait pas la gloire de rajeunir les exemples qu'ont légués aux peuples envahis l'Espagne de 1808 et la Russie de 1812. Malgré les protestations des députés de l'Alsace et de la Lorraine, malgré le plan soumis au Gouvernement par le général Chanzy qui croyait le succès encore possible, les préliminaires de paix furent votés le 1er mars par 546 voix sur 653 votants[1], et le traité définitif fut

1. C'est dans cette discussion qu'une interruption d'un député bonapartiste donna à l'Assemblée l'occasion d'un vote qu'il est bon de rappeler, puisqu'il y a tant de gens qui semblent l'avoir oublié : « Dans les circonstances douloureuses que traverse la patrie et en face de protestations et de réserves inattendues, l'Assemblée confirme la déchéance de Napoléon III *et de sa dynastie,* déjà prononcée par le suffrage universel, et le déclare responsable de la ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. »

Cette motion fut votée par tous les députés, sauf cinq.

Ce que nous coûtait le dernier crime de l'Empire, nous en trouvons le compte approximatif dans le *Recueil officiel des traités, décrets et autres actes relatifs à la paix avec l'Allemagne* (2 vol. Imprimerie nationale) : indemnité de guerre, 5,000,000,000 francs ; intérêts de 3 milliards (deux ans), 380,000,000 francs ; entretien des troupes allemandes jusqu'au 1er juillet 1872, 273,637,000 francs ; contributions de guerre payées par les départements autres que la Seine, 39,053,000 fr. ; impôts perçus par l'autorité allemande dans les départements autres que la Seine, 49,149,000 francs ; valeur des réquisitions faites dans les départements autres que la Seine, 327,581,000 fr. ; estimation des dégâts et départements autres que la Seine, 141,130,000 fr. ; valeur des titres et objets mobiliers enlevés sans réquisition (c'est-à-dire volés), 264,172,000 fr. ; contributions de guerre de Paris, 200,000,000 fr. ; évaluation des pertes dans le département de la Seine, 70,000,000 francs ; reliquat à la charge de la France du compte des impôts en retard, 6,089,000 francs : indemnités à la gendarmerie et autres, 3,000,000 francs. Total : 6,673,811,000 francs.

Dans ce mémoire ne sont pas compris : les pensions natio-

signé à Francfort-sur-le-Mein le 10 mai 1871[1].

D'après la convention primitive, l'armistice devait prendre fin le 19 février. Pour obtenir la prolongation nécessaire aux négociations, il fallut choisir entre l'abandon définitif de Belfort et l'occupation d'une partie de Paris par 30,000 Allemands, jusqu'à l'adoption des préliminaires. Paris se résigna à cette dernière humiliation. Les Allemands occupèrent l'espace compris entre la Seine, la place de la Concorde et le faubourg Saint-Honoré, depuis le 1er mars, à dix heures du matin, jusqu'au surlendemain à la même heure.

Aurait-il mieux valu rejeter les dures conditions de l'ennemi et continuer la guerre? Oui, si la France avait eu à ce moment un sentiment vrai de la situation; si, au lieu de se laisser décourager par les revers, elle avait suffisamment compris qu'un peuple de 38 millions de citoyens peut toujours, s'il le veut, venir à bout d'un million d'envahisseurs; oui, si tous les Français avaient été absolument décidés à

nales, le montant des réquisitions faites par les autorités françaises et dont le remboursement a été ordonné par une loi du 15 juin 1871, les réparations faites ou à faire dans les propriétés de l'État, les dépenses de guerre de l'armée française, effectif, réorganisation et réfection du matériel, etc. On peut être sûr que que le chiffre de 10 milliards au total est au-dessous de la réalité, — sans compter l'Alsace, la Lorraine et au moins 200,000 hommes tués sur les champs de bataille ou morts de blessures ou de maladies provenant de la guerre. Voilà ce que nous devons à l'Empire pour la seule année de 1870. Tâchons de ne pas l'oublier.

1. Pour le texte des préliminaires de paix et du traité définitif, voir aux appendices B et C.

faire leur devoir et à organiser partout la guerre d'embuscades et de surprises, les Allemands auraient bien été forcés de lâcher prise. Nous savons maintenant, par les récits des ennemis eux-mêmes, combien ils étaient las de cette guerre, combien leur situation, déjà précaire, le serait devenue davantage s'il leur avait fallu étendre leur occupation dans un pays partout soulevé. La conservation seule de leurs lignes de communication eût exigé d'eux des précautions et une dissémination de forces qui eût singulièrement diminué leur puissance d'attaque. D'après la revue d'effectif, passée le 5 février, il nous restait à ce moment 354,000 hommes dans les camps, en Afrique et dans les dépôts, et 534,000 hommes répartis en huit corps et quelques divisions indépendantes, soit un total de 888,000 hommes. Avec des villes résolues à imiter l'exemple de Châteaudun et des paysans partout embusqués derrière les haies et dans les bois, il est évident que les ennemis auraient été bientôt réduits à l'impuissance.

Mais la question était précisément de savoir si les villes et les campagnes étaient décidées à s'imposer les sacrifices et les fatigues d'une pareille guerre, et malheureusement il ne pouvait guère y avoir de doute à cet égard. La France était lasse des souffrances qu'elle endurait depuis quatre mois ; les départements envahis étaient ruinés, ceux qui avaient échappé à l'invasion étaient peut-être encore plus démoralisés que les autres par la crainte de la voir

s'étendre jusqu'à eux. Le caractère des élections ne permettait pas de se faire d'illusion sur les sentiments qui dominaient presque partout. M. Thiers devait à ses préférences bien connues pour la paix d'être élu dans vingt-sept départements ; dans la plupart des autres, les considérations politiques avaient été également subordonnées à cette considération suprême. La lutte à outrance n'avait plus guère de partisans que dans un petit nombre de grandes villes.

Dans ces conditions, il faut le reconnaître, il était difficile d'espérer qu'on pût, après l'armistice, compter sur un patriotisme assez exalté pour que la victoire fût possible. On peut donc dire que l'Assemblée, en votant la paix, a cédé à une nécessité qui s'imposait.

Il n'est pas moins vrai cependant qu'une partie de ses membres n'avaient pas fait, pour empêcher cette nécessité de se produire, tous les efforts qu'on eût pu atteindre d'eux ; que quelques-uns même ne sauraient échapper au reproche d'avoir travaillé à répandre autour d'eux le découragement dont l'Alsace et la Lorraine allaient devenir les victimes; que si tous avaient, pendant la guerre, usé de leur influence pour susciter dans les âmes les sentiments de patriotisme et d'abnégation qu'exigeaient les circonstances et pour élever les cœurs à la hauteur des devoirs qu'elles imposaient, ils ne se seraient pas à la fin trouvés réduits à endosser la responsabilité d'une paix humiliante et désastreuse. Mais, quelles qu'aient

été les causes de cet affaissement des courages, cet affaissement lui-même était alors trop manifeste pour qu'il ait été possible de n'en pas tenir compte. La France, vaincue, n'avait plus l'énergie nécessaire pour recommencer avec quelques chances de succès la lutte contre le vainqueur. Il ne lui restait qu'à reconnaître et à subir sa défaite.

Puisse-t-elle, si jamais pareilles circonstances se reproduisent, être moins prompte à désespérer d'elle-même !





APPENDICES

A

TEXTE DE LA CONVENTION D'ARMISTICE DU 28 JANVIER 1871

ARTICLE 1er. — Un armistice général sur toute la ligne des opérations militaires en cours d exécution entre les armées allemandes et les armées françaises commencera pour Paris aujourd'hui même; pour les départements, dans un délai de trois jours. La durée de l'armistice sera de vingt et un jours à dater d'aujourd'hui, de manière que, sauf le cas où il serait renouvelé, l'armistice se termine partout le dix-neuf février à midi.

Les armées belligérantes conserveront leurs positions respectives, qui seront séparées par une ligne de démarcation. Cette ligne partira de Pont-l'Évêque, sur les côtes du département du Calvados, se dirigera sur Lignières, dans le nord-est du département de la Mayenne, en passant entre Briouze et Fromentet; en touchant au département de la Mayenne, à Lignières, elle suivra la limite qui sépare ce département de celui de l'Orne et de la Sarthe, jusqu'au nord de Morannes, et sera continuée de manière à laisser à l'occupation allemande les départements de la Sarthe, Indre-et-Loire,

Loir-et-Cher, du Loiret, de l'Yonne, jusqu'au point où, à l'est de Quarré-les-Tombes, se touchent les départements de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne. A partir de ce point, le tracé de la ligne sera réservé à une entente qui aura lieu aussitôt que les parties contractantes seront renseignées sur la situation actuelle des opérations militaires en exécution dans les départements de la Côte-d'Or, du Doubs et du Jura. Dans tous les cas, elle traversera le territoire composé de ces trois départements, en laissant à l'occupation allemande les départements situés au nord, à l'armée française ceux situés au midi de ce territoire.

Les départements du Nord et du Pas-de-Calais, les forteresses de Givet et de Langres, avec le terrain qui les entoure, à une distance de dix kilomètres, et la péninsule du Havre, jusqu'à une ligne à tirer d'Étretat, dans la direction de Saint-Romain, resteront en dehors de l'occupation allemande.

Les deux armées belligérantes et leurs avant-postes, de part et d'autre, se tiendront à une distance de dix kilomètres au moins des lignes tracées pour séparer leurs positions.

Chacune des deux armées se réserve le droit de maintenir son autorité dans le territoire qu'elle occupe, et d'employer les moyens que ses commandants jugeront nécessaires pour arriver à ce but.

L'armistice s'applique également aux forces navales des deux pays, en adoptant le méridien de Dunkerque comme ligne de démarcation, à l'ouest de laquelle se tiendra la flotte française, et à l'est de laquelle se retireront, aussitôt qu'ils pourront être avertis, les bâtiments de guerre allemands qui se trouveront dans les eaux occidentales. Les captures qui seraient faites après la conclusion et avant la notification de l'armistice seront restituées, de même que les prisonniers qui pourraient être faits de part et d'autre, dans les engagements qui auraient eu lieu dans l'intervalle indiqué.

Les opérations militaires sur le terrain des départements du Doubs, du Jura et de la Côte-d'Or, ainsi que le siège de Belfort, se continueront, indépendamment de l'armistice, jusqu'au moment où on se sera mis d'accord sur la ligne de démarcation dont le tracé à travers les trois départements mentionnés a été réservé à une entente ultérieure.

Article 2. — L'armistice ainsi convenu a pour but de permettre au gouvernement de la Défense Nationale de convoquer une Assemblée librement élue, qui se prononcera sur la question de savoir si la guerre doit être continuée, ou à quelles conditions la paix doit être faite.

L'Assemblée se réunira dans la ville de Bordeaux.

Toutes les facilités seront données par les commandants des armées allemandes pour l'élection et la réunion des députés qui la composeront.

Article 3. — Il sera fait immédiatement remise à l'armée allemande, par l'autorité militaire française, de tous les forts formant le périmètre de la défense extérieure de Paris, ainsi que de leur matériel de guerre. Les communes et les maisons, situées en dehors de ce périmètre et entre les forts, pourront être occupées par les troupes allemandes jusqu'à une ligne tracée par les commissaires militaires. Le terrain restant entre cette ligne et l'enceinte fortifiée de la ville de Paris sera interdit aux forces armées des deux parties. La manière de rendre les forts et le tracé de la ligne mentionnée formeront l'objet d'un protocole à annexer à la présente convention.

Article 4. — Pendant la durée de l'armistice, l'armée allemande n'entrera pas dans la ville de Paris.

Article 5. — L'enceinte sera désarmée de ses canons, dont les affûts seront transportés dans les forts à désigner par un commissaire de l'armée allemande [1].

Article 6. — Les garnisons (armée de ligne, garde mobile et marins) des forts et de Paris seront prisonnières de guerre, sauf une division de douze mille hommes, que l'autorité militaire dans Paris conservera pour le service intérieur.

Les troupes prisonnières de guerre déposeront leurs armes, qui seront réunies dans des lieux désignés, et livrées suivant règlement par commissaires, suivant l'usage; ces troupes resteront dans l'intérieur de la ville, dont elles ne pourront pas franchir l'enceinte pendant l'armistice. Les autorités françaises s'engagent à veiller à ce que tout individu appartenant à l'armée et à la garde mobile reste consigné dans l'intérieur de la ville. Les officiers des troupes prisonnières seront désignés par une liste à remettre aux autorités allemandes.

A l'expiration de l'armistice, tous les militaires appartenant à l'armée consignée dans Paris auront à se constituer prisonniers de guerre de l'armée allemande, si la paix n'est pas conclue jusque-là.

Les officiers prisonniers conserveront leurs armes.

1. Dans le protocole, cette condition du transport des affûts dans les forts a été abandonnée par les commissaires allemands sur la demande des commissaires français.

Article 7. — La garde nationale conservera ses armes ; elle sera chargée de la garde de Paris et du maintien de l'ordre. Il en sera de même de la gendarmerie et des troupes assimilées, employées dans le service municipal, tels que la garde républicaine, douaniers et pompiers ; la totalité de cette catégorie n'excédera pas trois mille cinq cents hommes. Tous les corps de francs-tireurs seront dissous par une ordonnance du Gouvernement français.

Article 8. — Aussitôt après la signature des présentes et la prise de possession des forts, le commandant en chef des armées allemandes donnera toutes facilités aux commissaires que le Gouvernement français enverra, tant dans les départements qu'à l'étranger, pour préparer le ravitaillement et faire approcher de la ville les marchandises qui y sont destinées.

Article 9. — Après la remise des forts et après le désarmement de l'enceinte et de la garnison, stipulés dans les articles 5 et 6, le ravitaillement de Paris s'opérera librement par la circulation sur les voies ferrées et fluviales. Les provisions destinées à ce ravitaillement ne pourront être puisées dans le terrain occupé par les troupes allemandes, et le gouvernement français s'engage à en faire l'acquisition en dehors de la ligne de démarcation qui entoure les positions des armées allemandes, à moins d'autorisation contraire donnée par les commandants de ces dernières.

Article 10. — Toute personne qui voudra quitter la ville de Paris devra être munie de permis réguliers délivrés par l'autorité militaire française, et soumis au visa des avant-postes allemands. Ces permis et visas seront accordés de droit aux candidats à la députation en province et aux députés à l'Assemblée.

La circulation des personnes qui auront obtenu l'autorisation indiquée ne sera admise qu'entre six heures du matin et six heures du soir.

Article 11. — La ville de Paris payera une contribution municipale de guerre de la somme de deux cents millions de francs. Ce payement devra être effectué avant le quinzième jour de l'armistice. Le mode de payement sera déterminé par une commission mixte allemande et française.

Article 12. — Pendant la durée de l'armistice, il ne sera rien distrait des valeurs publiques pouvant servir de gages au recouvrement des contributions de guerre.

Article 13. — L'importation dans Paris d'armes, de munitions ou de matières servant à leur fabrication, sera interdite pendant la durée de l'armistice.

Article 14. — Il sera procédé immédiatement à l'échange de tous les prisonniers de guerre qui ont été faits par l'armée française depuis le commencement de la guerre. Dans ce but, les autorités françaises remettront, dans le plus bref délai, des listes nominatives des prisonniers de guerre allemands aux autorités militaires allemandes à Amiens, au Mans, à Orléans et à Vesoul. La mise en liberté des prisonniers de guerre allemands s'effectuera sur les points les plus rapprochés de la frontière. Les autorités allemandes remettront en échange sur les mêmes points, et dans le plus bref délai possible, un nombre pareil de prisonniers français, de grades correspondants, aux autorités militaires françaises.

L'échange s'étendra aux prisonniers de condition bourgeoise, tels que les capitaines de navire de la marine marchande allemande et les prisonniers français civils qui ont été internés en Allemagne.

Article 15. — Un service postal pour les lettres non cachetées sera organisé entre Paris et les départements, par l'intermédiaire du quartier général de Versailles.

En foi de quoi les soussignés ont revêtu de leurs signatures et de leur sceau les présentes conventions.

Fait à Versailles, le vingt-huit janvier mil huit cent soixante et onze.

Signé : Jules Favre, Bismarck.

B

TEXTE DES PRÉLIMINAIRES DE PAIX DU 26 FÉVRIER 1871

Article 1er. — La France renonce, en faveur de l'Empire allemand, à tous ses droits et titres sur les territoires situés à l'est de la frontière ci-après désignée :

La ligne de démarcation commence à la frontière nord-ouest du canton de Cattenom, vers le grand-duché de Luxembourg ; suit, vers le sud, les frontières occidentales des cantons de Cattenom et Thionville; passe par le canton de Briey en longeant les frontières occidentales des communes de Montois-la-Montagne et Roncourt, ainsi que les frontières orientales des communes de Marie-aux-Chênes, Saint-Ail et Hablonville, atteint la frontière du canton de Gorze, qu'elle traverse le long des frontières communales de Vionville, Chamblez et Onville; suit la frontière sud-ouest et sud de l'arrondissement de Metz, la frontière occidentale de l'arrondissement de Château-Salins, jusqu'à la commune de Pettoncourt dont elle embrasse les frontières occidentale et méridionale, pour suivre la crête des montagnes entre la Seille et le Montcel, jusqu'à la frontière de l'arrondissement de Sarrebourg au sud de la Garde.

La démarcation coïncide ensuite avec la frontière de cet arrondissement jusqu'à commune de Tanconville, dont elle atteint la frontière au nord; de là elle suit la crête des montagnes entre les sources de la Sarre-Blanche et de la Vezouze, jusqu'à la frontière du canton de Schirmeck, longe la frontière occidentale de ce canton, embrasse les communes de Saarles, Bourg-Bruche, Colroy-la-Roche, Plaine, Ranrupt, Saulxures et Saint-Blaise-la-Roche, du canton de Saales, et coïncide avec la frontière occidentale des départements du

Bas-Rhin et du Haut-Rhin jusqu'au canton de Belfort, dont elle quitte la frontière méridionale non loin de Vourvenans, pour traverser le canton de Delle, aux limites méridionales des communes de Bourogne et Froide-Fontaine, et atteindre la frontière suisse, en longeant les frontières orientales des communes de Jonchéry et Delle.

L'Empire allemand possédera ces territoires à perpétuité, en toute souveraineté et propriété. Une Commission internationale, composée des représentants de hautes parties contractantes, en nombre égal des deux côtés, sera chargée, immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, d'exécuter sur le terrain le tracé de la nouvelle frontière conformément aux stipulations précédentes.

Cette Commission présidera au partage des biens-fonds et capitaux qui jusqu'ici ont appartenu à des districts ou des communes séparés par la nouvelle frontière. En cas de désaccord sur le tracé et les mises à exécution, les membres de la Commission en référeront à leur gouvernement respectif.

La frontière, telle qu'elle vient d'être décrite, se trouve marquée en vert sur deux exemplaires conformes de la carte du territoire formant le gouvernement général d'Alsace, publiée à Berlin, en septembre 1870, par la division géographique et statistique de l'état-major général, et dont un exemplaire sera joint à chacune des deux expéditions du présent traité.

Toutefois, le traité indiqué a subi les modifications suivantes, de l'œuvre des deux parties contractantes : dans l'ancien département de la Moselle, le village de Marie-aux-Chênes, près de Saint-Privat-la-Montagne, et de Vionville, à l'ouest de Rézonville, seront cédés à l'Allemagne. Par contre, la ville et les fortifications de Belfort resteront à la France avec un rayon qui sera déterminé ultérieurement.

Article 2. — La France payera à S. M. l'empereur d'Allemagne la somme de cinq milliards de francs.

Le payement d'au moins un milliard de francs aura lieu dans le courant de l'année 1871, et celui de tout le reste de la dette dans un espace de trois années à partir de la ratification du présent traité.

Article 3. — L'évacuation des territoires français occupés par les troupes allemandes commencera après la ratification du présent traité par l'Assemblée nationale siégeant à Bordeaux.

Immédiatement après cette ratification, les troupes allemandes

quitteront l'intérieur de la ville de Paris, ainsi que les forts situés sur la rive gauche de la Seine; et, dans le plus bref délai possible, fixé par une entente entre les autorités militaires des deux pays, elles évacueront entièrement les départements du Calvados, de l'Orne, de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de l'Yonne, et, de plus, les départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne, de l'Aube, de la Côte-d'Or, jusqu'à la rive gauche de la Seine.

Les troupes françaises se retireront en même temps derrière la Loire, qu'elles ne pourront dépasser avant la signature du traité de paix définitif. Sont exemptées de cette disposition la garnison de Paris, dont le nombre ne pourra pas dépasser quarante mille hommes, et les garnisons indispensables à la sûreté des places fortes.

L'évacuation des départements situés entre la rive droite de la Seine et les frontières de l'Est, par les troupes allemandes, s'opérera graduellement après la ratification du traité définitif et le payement du premier demi-milliard de la contribution stipulée par l'article 2, en commençant par les départements les plus rapprochés de Paris, et se continuera au fur et à mesure que les versements de la contribution seront effectués; après le premier versement d'un demi-milliard, cette évacuation aura lieu dans les départements suivants : Somme, Oise, et les parties du département de la Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne, situées sur la rive droite de la Seine, ainsi que la partie du département de la Seine et les forts situés sur la rive droite.

Après le payement de deux milliards, l'occupation allemande ne comprendra plus que les départements de la Marne, des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse, des Vosges, de la Meurthe, ainsi que la forteresse de Belfort avec son territoire, qui serviront de gages pour les trois milliards restants, et où le nombre des troupes allemandes ne dépassera pas cinquante mille hommes.

S. M. l'empereur sera disposé à substituer à la garantie territoriale, consistant en l'occupation partielle du territoire français, une garantie financière, si elle est offerte par le Gouvernement français dans des conditions reconnues suffisantes par S. M. l'empereur et roi, pour les intérêts de l'Allemagne. Les trois milliards dont l'acquittement aura été différé, porteront intérêt à 5 pour 100, à partir de la ratification de la présente convention.

Article 4. — Les troupes allemandes s'abstiendront de faire des réquisitions, soit en argent, soit en nature, dans les départements occupés. Par contre, l'alimentation des troupes allemandes

qui restent en France aura lieu aux frais du Gouvernement français dans la mesure convenue avec l'intendance militaire allemande.

Article 5. — Les habitants des territoires cédés par la France, en tout ce qui concerne leur commerce et leurs droits civils, seront réglés aussi favorablement que possible lorsque seront arrêtées les conditions de la paix définitive.

Il sera fixé, à cet effet, un espace de temps pendant lequel ils jouiront de facilités particulières pour la circulation de leurs produits. Le Gouvernement allemand n'opposera aucun obstacle à la libre émigration des habitants des territoires cédés, et ne pourra prendre contre eux aucune mesure atteignant leurs personnes ou leurs propriétés.

Article 6. — Les prisonniers de guerre, qui n'auront pas déjà été mis en liberté par voie d'échange, seront rendus immédiatement après la ratification des présents préliminaires. Afin d'accélérer le transport des prisonniers français, le Gouvernement français mettra à la disposition des autorités allemandes, à l'intérieur du territoire allemand, une partie du matériel roulant de ses chemins de fer dans une mesure qui sera déterminée par des arrangements spéciaux et aux prix payés en France par le Gouvernement français pour les transports militaires.

Article 7. — L'ouverture des négociations pour le traité de paix définitif à conclure, sur les bases des présents préliminaires, aura lieu à Bruxelles, immédiatement après la ratification de ces derniers par l'Assemblée nationale et par S. M. l'empereur d'Allemagne.

Article 8. — Après la conclusion et la ratification du traité de paix définitif, l'administration des départements devant encore être occupés par les troupes allemandes, sera remise aux autorités françaises ; mais ces dernières seront tenues de se conformer aux ordres que les commandants des troupes allemandes croiraient devoir donner dans l'intérêt de la sûreté, de l'entretien et de la distribution des troupes.

Dans les départements occupés, la perception des impôts, après la ratification du présent traité, s'opérera pour le compte du Gouvernement français et par le moyen de ses employés.

Article 9. — Il est bien entendu que les présentes ne peuvent donner à l'autorité militaire allemande aucun droit sur les parties du territoire qu'elles n'occupent point actuellement.

Article 10. — Les présentes seront immédiatement soumises à la ratification de l'Assemblée nationale française siégeant à Bordeau et de S. M. l'empereur d'Allemagne.

En foi de quoi les soussignés ont revêtu le présent traité préliminaire de leurs signatures et de leurs sceaux.

Fait à Versailles, le 26 février 1871.

A. BISMARCK. A. THIERS.
JULES FAVRE.

Les royaumes de Bavière et de Wurtemberg et le grand-duché de Bade ayant pris part à la guerre actuelle comme alliés de la Prusse et faisant partie maintenant de l'Empire germanique, les soussignés adhèrent à la présente convention au nom de leurs souverains respectifs :

Comte DE BRAY-STEINBURG,
Baron DE WAECHTER,
MITTNACH,
JOLLY.

C

TRAITÉ DÉFINITIF DE PAIX ENTRE LA FRANCE ET L'ALLEMAGNE

ARTICLE 1er. — La distance de la ville de Belfort à la ligne de frontière, telle qu'elle a été d'abord proposée lors des négociations de Versailles et telle qu'elle se trouve marquée sur la carte annexée à l'instrument ratifié du traité des préliminaires du 26 février, est considérée comme indiquant la mesure du rayon qui, en vertu de la clause y relative du premier article des préliminaires, doit rester à la France avec la ville et les fortifications de Belfort.

Le Gouvernement allemand est disposé à élargir ce rayon de manière qu'il comprenne les cantons de Belfort, de Delle, et de Giromagny, ainsi que la partie occidentale du canton de Fontaine, à l'ouest d'une ligne à tracer du point où le canal du Rhône au Rhin sort du canton de Delle au sud de Montreux-Château jusqu'à la limite nord du canton entre Boug et Félon, où cette ligne joindrait la limite est du canton de Giromagny.

Le Gouvernement allemand, toutefois, ne cédera les territoires sus-indiqués qu'à la condition que la République française, de son côté, consentira à une rectification de frontières le long des limites occidentales des cantons de Cattenom et de Thionville, qui laisseront à l'Allemagne le terrain à l'est d'une ligne partant de la frontière du Luxembourg entre Hussigny et Rodingen, laissant à la France les villages de Thil et Villerupt, se prolongeant entre Erronville et Aumetz, entre Beuvilliers et Boulange, entre Brieux et Lomoringen, et joignant l'ancienne ligne de frontière entre Avril et Moyeuvre.

La Commission internationale, dont il est question dans l'ar-

ticle 1er des préliminaires, se rendra sur le terrain, immédiatement après l'échange des ratifications du présent traité, pour exécuter les travaux qui lui incombent et pour faire le tracé de la nouvelle frontière, conformément aux dispositions précédentes.

Article 2. — Les sujets français, originaires des territoires cédés, domiciliés actuellement sur ce territoire, qui entendront conserver la nationalité française, jouiront jusqu'au 1er octobre 1872, et moyennant une déclaration préalable faite à l'autorité compétente, de la faculté de transporter leur domicile en France et de s'y fixer, sans que ce droit puisse être altéré par les lois sur le service militaire, auquel cas la qualité de citoyen français leur est maintenue. Ils seront libres de conserver leurs immeubles situés sur le territoire réuni à l'Allemagne.

Aucun habitant des territoires cédés ne pourra être poursuivi, inquiété ou recherché, dans sa personne, ou dans ses biens, à raison de ses actes politiques ou militaires pendant la guerre.

Article 3. — Le Gouvernement français remettra au Gouvernement allemand les archives, documents et registres concernant l'administration civile, militaire ou judiciaire des territoires cédés. Si quelques-uns de ces titres avaient été déplacés, ils seront restitués par le Gouvernement français sur la demande du Gouvernement allemand.

Article 4. — Le Gouvernement français remettra au Ggouvernement de l'empire d'Allemagne, dans le terme de six mois à dater de l'échéance des ratifications de ce traité :

1° Le montant des sommes déposées par les départements, les communes et les établissements publics des territoires cédés;

2° Le montant des primes d'enrôlement et de remplacement appartenant aux militaires et marins originaires des territoires cédés qui auront opté pour la nationalité allemande;

3° Le montant des cautionnements des comptables de l'État;

4° Le montant des sommes versées pour consignations judiciaires, par suite des mesures prises par les autorités administratives ou judiciaires dans les territoires cédés.

Article 5. — Les deux nations jouiront d'un traitement égal en ce qui concerne la navigation sur la Moselle, le canal de la Marne au Rhin, le canal du Rhône au Rhin, le canal de la Sarre et les eaux navigables communiquant avec ces voies de navigation Le droit de flottage sera maintenu.

Article 6. — Les hautes parties contractantes étant d'avis que les circonscriptions diocésaines des territoires cédés à l'Empire alle-

mand doivent coïncider avec la nouvelle frontière déterminée par l'article 1er, ci-dessus, se concerteront, après la ratification du présent traité, sans retard, sur les mesures à prendre en commun à cet effet.

Les communautés appartenant soit à l'Église réformée, soit à la confession d'Augsbourg, établies sur les territoires cédés par la France, cesseront de relever de l'autorité ecclésiastique française.

Les communautés de l'Église de la confession d'Augsbourg, établies dans les territoires français, cesseront de relever du consistoire supérieur et du directeur siégeant à Strasbourg.

Les commnnautés israélites des territoires situés à l'est de la nouvelle frontière cesseront de dépendre du consistoire central israélite siégeant à Paris.

Article 7. — Le payement de 500 millions aura lieu dans les trente jours qui suivront le rétablissement de l'autorité du Gouvernement français dans la ville de Paris. Un milliard sera payé dans le courant de l'année et un demi-milliard au 1er mai 1872. Les trois derniers milliards resteront payables au 2 mars 1874, ainsi qu'il a été stipulé par le traité de paix préliminaire. A partir du 2 mars de l'année courante, les intérêts de ces trois milliards de francs seront payés chaque année, le 3 mars, à raison de 5 pour 100 par an.

Toute somme payée en avance sur les trois derniers milliards cessera de porter des intérêts à partir du jour du payement effectué.

Tous les payements ne pourront être faits que dans les principales villes de commerce de l'Allemagne et seront effectués en métal, or ou argent, en billet de la banque d'Angleterre, billets de la banque de Prusse, billets de la banque royale des Pays-Bas, billets de la banque nationale de Belgique, en billets à ordre ou en lettres de change négociables de premier ordre, valeur comptant.

Le Gouvernement allemand ayant fixé en France la valeur du thaler prussien à 3 fr. 75 c., le Gouvernement français accepte la conversion des monnaies des deux pays au taux ci-dessus indiqué.

Le Gouvernement français informera le Gouvernement allemand, — trois mois d'avance, — de tout paiement qu'il compte faire aux caisses de l'Empire allemand.

Après le payement du premier demi-milliard et la ratification du traité de paix définitif, les départements de la Somme, de la Seine-Inférieure et de l'Eure seront évacués, en tant qu'ils se trouveront encore occupés par les troupes allemandes.

L'évacuation des départements de l'Oise, de Seine-et-Oise, de Seine-et-Marne et de la Seine, ainsi que celle des forts de Paris, aura lieu aussitôt que le Gouvernement allemand jugera le rétablissement de l'ordre, tant en France que dans Paris, suffisant pour assurer l'exécution des engagements contractés par la France.

Dans tous les cas, cette évacuation aura lieu lors du payement du troisième demi-milliard.

Les troupes allemandes, dans l'intérêt de leur sécurité, auront la disposition de la zone neutre située entre la ligne de démarcation allemande et l'enceinte de Paris, sur la rive droite de la Seine.

Les stipulations du traité du 26 février, relatives à l'occupation des territoires français après le payement des deux milliards, resteront en vigueur. Aucune des déductions que le Gouvernement français serait en droit de faire, ne pourra être exercée sur le payement des 500 premiers millions.

Article 8. — Les troupes allemandes continueront à s'abstenir des réquisitions en nature et en argent dans les territoires occupés, cette obligation de leur part étant corrélative aux obligations contractées pour leur entretien par le Gouvernement français; dans le cas où, malgré les réclamations réitérées du Gouvernement allemand, le Gouvernement français serait en retard d'exécuter lesdites obligations, les troupes allemandes auront le droit de se procurer ce qui sera nécessaire à leurs besoins en levant des impôts et des réquisitions dans les départements occupés, et même en dehors de ceux-ci, si leurs ressources n'étaient pas suffisantes.

Relativement à l'alimentation des troupes allemandes, le régime actuellement en vigueur sera maintenu jusqu'à l'évacuation des forts de Paris.

En vertu de la convention de Ferrières, du 11 mars 1871, les réductions indiquées par cette convention seront mises à exécution après l'évacuation des forts.

Dès que l'effectif de l'armée allemande sera réduit au-dessous du chiffre de cinq cent mille hommes, il sera tenu compte des réductions opérées au-dessous de ce chiffre pour établir une diminution proportionnelle dans le prix d'entretien des troupes payé par le Gouvernement français.

Article 9. — Le traitement exceptionnel accordé maintenan aux produits de l'industrie des territoires cédés pour l'importation en France, sera maintenu pour un espace de temps de six mois, depuis le 1er mars, dans les conditions faites avec les délégués de l'Alsace.

Article 10. — Le Gouvernement allemand continuera à faire rentrer les prisonniers de guerre, en s'entendant avec le Gouvernement français. Le Gouvernement français renverra dans leurs foyers ceux de ces prisonniers qui sont libérables. Quant à ceux qui n'ont point achevé leur temps de service, ils se retireront derrière la Loire. Il est entendu que l'armée de Paris et de Versailles, après le rétablissement de l'autorité du Gouvernement français à Paris et jusqu'à l'évacuation des forts par les troupes allemandes, n'excédera pas 80,000 hommes. Jusqu'à cette évacuation le Gouvernement français ne pourra faire aucune concentration de troupes sur la rive droite de la Loire, mais il pourvoira aux garnisons régulières des villes placées dans cette zone, suivant les nécessités du maintien de l'ordre et de la paix publique.

Au fur et à mesure que s'opérera l'évacuation, les chefs de corps conviendront ensemble d'une zone neutre entre les armées des deux nations.

Vingt mille prisonniers seront dirigés sans délai sur Lyon, à la condition qu'ils seront expédiés immédiatement en Algérie, après leur organisation, pour être employés dans cette colonie.

Article 11. — Les traités de commerce avec les différents États de l'Allemagne ayant été annulés par la guerre, le Gouvernement français et le Gouvernement allemand prendront pour base de leurs relations commerciales le régime du traitement réciproque sur le pied de la nation la plus favorisée.

Sont compris dans cette règle les droits d'entrée et de sortie, le transit, les formalités douanières, l'admission et le traitement des sujets des deux nations ainsi que de leurs agents.

Toutefois seront exceptées de la règle susdite les faveurs qu'une des parties contractantes, par des traités, a accordées ou accordera à des États autres que ceux qui suivent : l'Angleterre, la Belgique, les Pays-Bas, la Suisse, l'Autriche, la Russie.

Les traités de navigation ainsi que la convention relative au service international des chemins de fer, dans ses rapports avec la douane, et la convention pour la garantie réciproque de la propriété des œuvres d'esprit et d'art, seront remis en vigueur.

Néanmoins le Gouvernement français se réserve la faculté d'établir sur les navires allemands et leurs cargaisons des droits de tonnage et de pavillon sous la réserve, que ces droits ne soient pas plus élevés que ceux qui grèveront les bâtiments et les cargaisons des nations sus-mentionnées.

Article 12. — Tous les Allemands expulsés conserveront la

jouissance pleine et entière de tous les biens qu'ils ont acquis en France.

Ceux des Allemands qui auraient obtenu l'autorisation exigée par les lois françaises pour fixer leur domicile en France, seront réintégrés dans tous leurs droits et peuvent en conséquence établir leur domicile sur le territoire français.

Le délai stipulé par les lois françaises pour obtenir la naturalisation sera considéré comme n'étant pas interrompu par l'état de guerre pour les personnes qui profiteront de la faculté ci-dessus mentionnée de revenir en France dans un délai de six mois, après l'échange des ratifications de ce traité, et il sera tenu compte du temps écoulé entre leur expulsion et leur retour sur le territoire français comme s'ils n'avaient jamais cessé de résider en France.

Les conditions ci-dessus seront appliquées en parfaite réciprocité aux sujets français résidant ou désirant résider en Allemagne.

Article 13. — Les bâtiments allemands qui étaient condamnés par les conseils de prise avant le 2 mars 1871, seront considérés comme condamnés définitivement.

Ceux qui n'auraient pas été condamnés à la date sus-indiquée seront rendus avec la cargaison, en tant qu'elle existe encore. Si la restitution des bâtiments et de la cargaison n'est plus possible, leur valeur, fixée d'après le prix de la vente, sera rendue à leurs propriétaires.

Article 14. — Chacune des deux parties contractantes continuera sur son territoire les travaux entrepris pour la canalisation de la Moselle. Les intérêts communs des parties séparées des deux départements de Meurthe et Moselle seront liquidés.

Article 15. — Les hautes parties contractantes s'engagent mutuellement à étendre aux sujets respectifs les mesures qu'elles pourront juger utile d'adopter en faveur de ceux de leurs nationaux qui, par suite des événements de la guerre, auraient été mis dans l'impossibilité d'arriver en temps utile à la sauvegarde ou à la conservation de leurs droits.

Article 16. — Les deux Gouvernements français et allemand s'engagent réciproquement à faire respecter et entretenir les tombeaux des soldats ensevelis sur leurs territoires respectifs.

Article 17. — Le règlement des points accessoires sur lesquels un accord doit être établi, en conséquence de ce traité et du traité préliminaire, sera l'objet de négociations ultérieures qui auront lieu à Francfort.

Article 18. — Les ratifications du présent traité par l'Assemblée nationale et par le chef du Pouvoir exécutif de la République française, d'un côté,

Et de l'autre, par S. M. l'empereur d'Allemagne,

Seront échangées à Francfort, dans le délai de dix jours, ou plus tôt, si faire se peut.

En foi de quoi les plénipotentiaires l'ont signé et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Francfort, le 18 mai 1871.

A ce traité sont joints les articles additionnels que voici :

ARTICLES ADDITIONNELS.

Article 1er, § 1er. — D'ici à l'époque fixée pour l'échange des ratifications du présent traité, le Gouvernement français usera de son droit de rachat de la concession donnée à la Compagnie du chemin de fer de l'Est. Le Gouvernement allemand sera subrogé à tous les droits que le Gouvernement français aura acquis par le rachat des concessions, en ce qui concerne les chemins de fer situés dans les territoires cédés, soit achevés, soit en construction.

§ 2. Seront compris dans cette concession :

1° Tous les terrains appartenant à ladite Compagnie, quelle que soit leur destination, ainsi que : établissements de gares et de stations, hangars, ateliers et magasins, maisons de gardes de voie, etc.;

2° Tous les immeubles qui en dépendent, ainsi que : barrières, clôtures, changements de voie, aiguilles, plaques tournantes, prises d'eau, grues hydrauliques, machines fixes, etc., etc.;

3° Tous les matériaux combustibles et approvisionnements de tout genre, mobiliers de gares, outillage des ateliers et des gares, etc.;

4° Les sommes dues à la Compagnie des chemins de fer de l'Est à titre de subventions accordées par des corporations ou personnes domiciliées dans les territoires cédés.

§ 3. Sera exclu de cette cession le matériel roulant. Le Gouvernement allemand remettra la part du matériel roulant avec ses acces-

soires qui se trouveraient en sa possession, au Gouvernement français.

§ 4. Le Gouvernement français s'engage à libérer envers l'Empire allemand entièrement les chemins de fer cédés, ainsi que leurs dépendances, de tous les droits que des tiers pourraient faire valoir, nommément des droits obligataires. Il s'engage également à se substituer, le cas échéant, au Gouvernement allemand relativement aux réclamations qui pourraient être élevées vis-à-vis du Gouvernement allemand par les créanciers des chemins de fer en question.

§ 5. Le Gouvernement français prendra à sa charge les réclamations que la Compagnie des chemins de fer de l'Est pourrait élever vis-à-vis du Gouvernement allemand on de ses mandataires par rapport à l'exploitation desdits chemins de fer et à l'usage des des objets indiqués dans le § 2 ainsi que du matériel roulant.

Le Gouvernement allemand communiquera au Gouvernement français, à sa demande, tous les documents et toutes les indications qui pourraient servir à constater les faits sur lesquels s'appuieront les réclamations sus-mentionnées.

§ 6. Le Gouvernement allemand payera au Gouvernement français, pour la cession des droits de propriété indiqués dans les paragraphes 1 et 2, et en titre d'équivalent pour l'engagement pris par le Gouvernement français dans le § 4, la somme de trois cent vingt-cinq millions de francs (325,000,000 de francs).

On défalquera cette somme de l'indemnité de guerre stipulée dans l'article 7.

Vu la situation qui a servi de base à la convention conclue entre la Compagnie des chemins de l'Est et la Société royale grand-ducale des chemins de fer Guillaume-Luxembourg, en date du 6 juin 1857 et du 21 janvier 1868, et celle conclue entre le Gouvernement du grand-duché du Luxembourg et des sociétés des chemins de fer Guillaume-Luxembourg et de l'Est français en date du 5 décembre 1868, et qui a été modifié essentiellement de manière qu'elles ne sont plus applicables à l'état des choses créé par les stipulations contenues dans le § 1er, le Gouvernement allemand se déclare prêt à se substituer aux droits et aux charges résultant de ces conventions pour la Compagnie des chemins de fer de l'Est.

Pour le cas où le Gouvernement français serait subrogé, soit par le rachat de la concession de la Compagnie de l'est, soit par une entente speciale, aux droits acquis par cette société, en vertu des conventions sus-indiquées, il s'engage à céder gratuitement, dans le délai de six semaines, ses droits au Gouvernement allemand.

Pour le cas où ladite subrogation ne s'effectuerait pas, le Gouvernement français n'accordera de concessions, pour les lignes des chemins de fer appartenant à la Compagnie de l'Est et situés dans le territoire français, que sous la condition expresse que le concessionnaire n'exploite point les lignes de chemins de fer situés dans le grand-duché de Luxembourg.

Article 2. — Le Gouvernement allemand offre deux millions de francs pour les droits et les propriétés que possède la Compagnie des chemins de fer de l'Est sur la partie de son réseau située sur le territoire suisse, de la frontière à Bâle, si le Gouvernement français lui fait tenir le consentement dans le délai d'un mois.

Article 3. Le cession du territoire auprès de Belfort, offerte par le Gouvernement allemand dans l'article 1er du présent traité, en échange de la rectification de frontière demandée à l'ouest de Thionville, sera augmentée des territoires villages suivants : Rougemont, Leval, Petite-Fontaine, Romagny, Félon, La Chapelle-sous-Rougemont, Angeot, Vauthier-Mont, La Rivière, La Grange, Reppe, Fontaine, Frais, Foussemagne, Cunelières, Montreux-Château, Bretagne, Chavannes-les-Grands, Chavanatte et Suarce.

La route de Giromagny à Remiremont, passant au ballon d'Alsace, restera à la France dans tout son parcours et servira de limite en tant qu'elle est située en dehors du canton de Giromagny.

Fait à Francfort, le 10 mai 1871.

Signé : Jules Favre.
Signé : Pouyer-Quertier.
Signé : De Goulard.

Signé : Bismarck.
Signé : Arnim.





TABLE

DES CHAPITRES.



IMPRIMÉ PAR A. QUANTIN ET Cie

ANCIENNE IMPRIMERIE J. CLAYE

Rue Saint-Benoît

